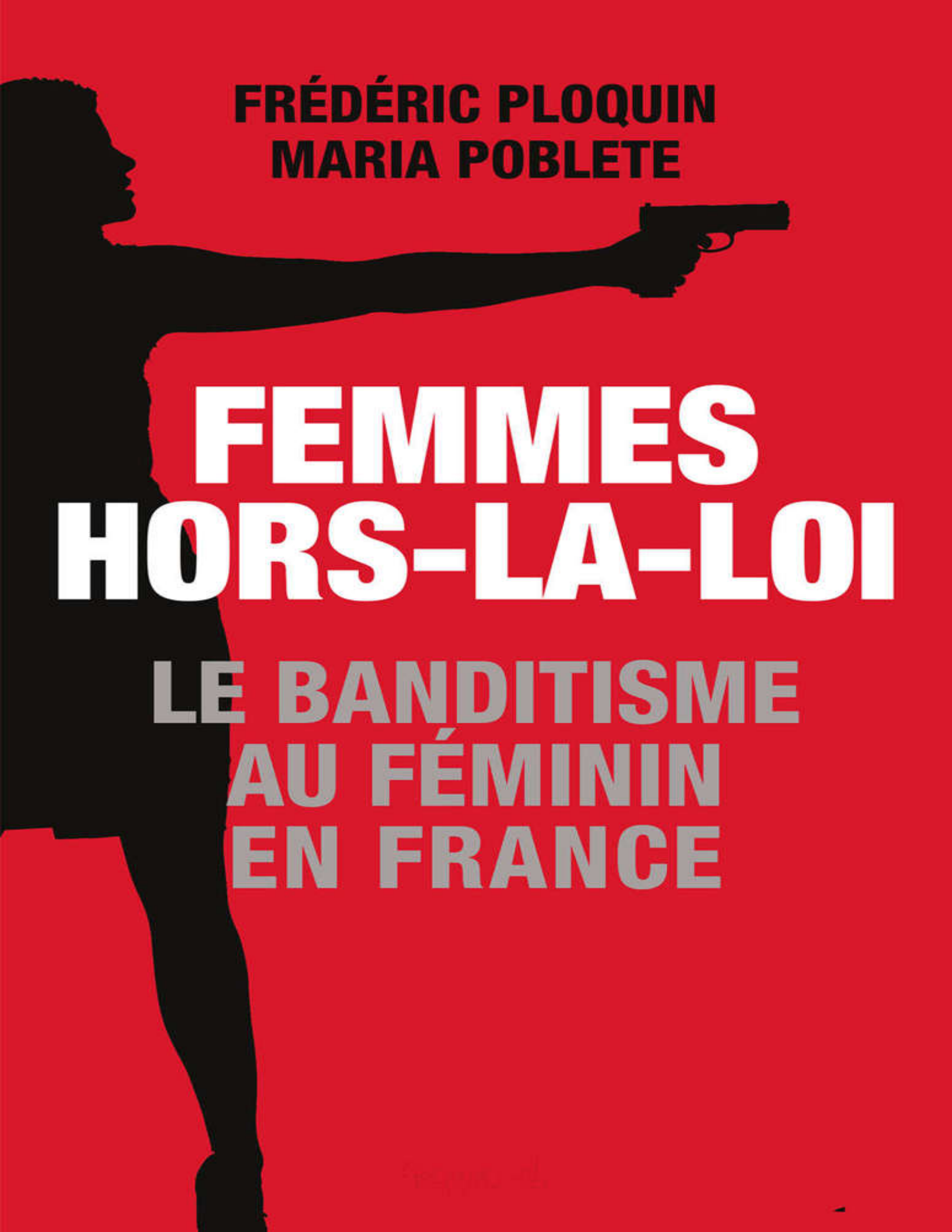


A black silhouette of a woman's head and torso is positioned on the left side of the cover. She is facing right and holding a handgun with her right arm extended horizontally. The background is a solid red color.

**FRÉDÉRIC PLOQUIN
MARIA POBLETE**

FEMMES HORS-LA-LOI

**LE BANDITISME
AU FÉMININ
EN FRANCE**

Frédéric Ploquin
Maria Poblete

Femmes hors-la-loi

Le banditisme au féminin

Fayard

OceanofPDF.com

Couverture Christophe Billoret

© photo Getty images

© Librairie Arthème Fayard, 2016

ISBN : 978-2-213-67602-9

OceanofPDF.com

Ouvrages de Maria Poblete

La Colonie du Docteur Schaefer, une secte nazie, avec Frédéric Ploquin, Fayard, 2003.

Lucie Aubrac, Non au nazisme, Actes Sud junior, 2014.

Simone Veil, Non aux avortements clandestins, Actes Sud junior, 2014.

Non à l'intolérance, Actes Sud junior, 2015.

Non à l'indifférence, Actes Sud junior, 2013.

Non à l'individualisme, Actes Sud junior, 2011.

Ouvrages de Frédéric Ploquin

Trafic de drogue... trafic d'États, Fayard, 2002 (avec Éric Merlen).

Carnets intimes de la DST, Fayard, 2003 (avec Éric Merlen).

Parrains et Caïds. Le grand banditisme dans l'oeil de la PJ, Fayard, 2005.

Parrains et Caïds II. Ils se sont fait la belle, Fayard, 2007.

Parrains et Caïds III. Le Sang des caïds. Les règlements de comptes dans l'oeil de la PJ, Fayard, 2009.

Ce que je n'ai pas dit dans mes carnets. Entretiens avec Yves Bertrand, Fayard, 2009.

La Prison des caïds, Plon, 2011.

L'Intérieur. Un ancien directeur général de la police témoigne, Fayard, 2012.

Secrets d'avocats, Fayard, 2012 (avec Éric Merlen).

Vol au-dessus d'un nid de ripoux, Fayard, 2013.

Génération kalachnikov, Fayard, 2014.

Parrains et Caïds IV. Génération kalachnikov, Fayard, 2014.

Avec William Perrin, *Mémoires d'un vrai voyou*, Fayard, 2015.

OceanofPDF.com

*À Claude Durand, qui les appelait
« voyoutes »*

OceanofPDF.com

Première femme : – Allo ?

Deuxième femme : – Oui.

– Ça va ?

– Ben écoute, ça va, hein ! C'est un peu à toi qu'il faut demander ça.

– Ben écoute, on survit.

– Ouais ! Tu m'étonnes !

– Je suis en cavale, quoi !

– Putain. C'est un truc de fou...

– J'ai l'impression d'avoir tué quelqu'un, tu sais ?

– Comment ?

– C'est comme si j'avais tué quelqu'un, alors que bon... »

(Conversation entre deux femmes, saisie au vol par la police judiciaire dans le cadre d'un dossier d'extorsion de fonds et de blanchiment d'argent, en 2011.)

OceanofPDF.com

TABLE DES MATIÈRES

[Page de titre](#)

[Page de Copyright](#)

[Ouvrages de Maria Poblete](#)

[Genèse](#)

[Chapitre 1 : Une prison pour femmes](#)

[Le beau gosse](#)

[Loft story](#)

[La surveillante/1](#)

[« T'as des clopes ? »](#)

[La surveillante/2](#)

[Mascara](#)

[Radio gamelle](#)

[Sentiments](#)

[Trafic](#)

[Les Marseillaises et les autres](#)

[La surveillante/3](#)

[Le pitbull](#)

[Pikatchou](#)

[Jardinage](#)

[Sacrilège !](#)

[Le sac à langer](#)

[Dialogue dans un couloir](#)

[La mariée](#)

[La cloche](#)

[Chapitre 2 : Comme des hommes](#)

[Liliane et la French](#)

[Simone, sœur du Belge](#)

[Casquette](#)

[Bandes de filles](#)

[Chapitre 3 : Femmes de la nuit parisienne](#)

[Tata](#)

[Michèle](#)

[Sylvia](#)

[Chapitre 4 : Les Méditerranéennes](#)

[Diamanta, la femme qui rêvait de diriger Marseille](#)

[L'égérie des nationalistes corses](#)

[La veuve du chef](#)

La femme du nouveau chef

Chapitre 5 : Le sang des « voyoutes »

« Vas-y, Aurélie ! »

Marie-Jeanne, Toussainte, Berthe...

Catherine

Chapitre 6 : Les guerrières

Nom de guerre : Bandia

Mina

La brune au papier

Nathalie

La longue descente de Samira

Les Tahitiennes diaboliques

Chapitre 7 : Dealeuses en tous genres

Sosso la grosse

Christelle

Anita

Le « vice permanent » de Hoda

La ferme de Caroline

Mélissa, Nabila, Songul, fragiles passeuses

Chapitre 8 : « Marlouses », maquerelles et michetonneuses

[Les « marlouses »](#)

[La femme soumise](#)

[Les « Mamas » maquereilles](#)

[Les michetonneuses](#)

[Chapitre 9 : Grandes et petites voleuses](#)

[Angelina](#)

[Dragica, Lydia et Divna](#)

[Ileana, Roumaine et voleuse professionnelle](#)

[Chapitre 10 : Escrocs et blanchisseuses](#)

[La comptable idéale](#)

[Marisa, les cartes de crédit et la défonce](#)

[Svetlana et la mallette de faux billets](#)

[Chapitre 11 : Je t'aime, tu t'évades](#)

[Martine Willoquet](#)

[Sylviane Vanacker](#)

[Nadine Bourgain](#)

[Sylvie Piciotti](#)

[Laurence et Brigitte](#)

[Chapitre 12 : Frangines, copines et petites mains](#)

[Les appâts de Youssouf Fofana](#)

« Ne change jamais, Djamila »

Chapitre 13 : Épouses et concubines

La rencontre

La copine

La compteuse

La petite amie

Chapitre 14 : Le banditisme au féminin vu par les avocat(e)s

Maître Nathalie Grard : « Ces femmes sont rarement plaintives »

Maître Marie Dosé : « Elle m'a *frappée de toutes ses forces* »

Maître Catherine Glon : « Les femmes ont davantage l'habitude d'être jugées »

Maître Richard Koplewicz : « Elles sont souvent fidèles à leur malfrat »

Maître Emmanuel Marsigny : « Elle avait un côté épicière... »

Maître Olivier Schnerb : « Une femme est punie plus sévèrement qu'un homme... »

Maître Pascal Garbarini : « Quand les juges convoquent les épouses... »

Maître Michel Konitz : « Il y a toujours une histoire d'amour »

Maître Jean-Yves Liénard : « La femme était une espèce protégée »

Maître Denis Fayolle : « La bourgeoise fascinée par les bad boys »

[Maître Yann Lebras : « Séduire... »](#)

[Maître William Pineau : « Elles sont en proie à des rituels magiques »](#)

[Épilogue \(en chanson\)](#)

[*OceanofPDF.com*](#)

GENÈSE

« Voyouses », « voyoutes », « marlouses », le féminin de ces noms n'existe pas encore dans la langue française, et sonne donc curieusement à nos oreilles. Il faudra pourtant s'y habituer : il n'y a plus d'activité réservée aux hommes, pas même celle de malfrat. « On s'est fait notre place dans le milieu », clame ainsi Aurélie Merlini, fille d'un gangster du sud de la France aux origines corso-italiennes et qui revendique sa place de « voyou ». Un mouvement naturel, remarque cette « héritière » qui connaît parfaitement les difficultés d'une vie en marge où l'on est plus que d'autres confronté aux trahisons, aux jalousies et aux ambitions.

La chronique criminelle ne retient généralement que les femmes qui prennent des risques insensés pour arracher leur amoureux à la prison, elles sont pourtant sorties du cadre purement romantique pour se faire une place au soleil parmi les hors-la-loi. Il y a de cela une quarantaine d'années, le juge d'instruction Pierre Michel, pourfendeur de la voyoucratie marseillaise, s'était mis en tête d'incarcérer les femmes pour faire craquer les gangsters. Sans s'en rendre compte, il a sans doute contribué à faire d'elles des complices, des assistantes du crime, et les a initiées à la vie carcérale. Ce choix tactique lui a peut-être coûté la vie (il a été assassiné le 21 octobre 1981), mais il a propulsé cette gent féminine dans une nouvelle ère.

C'est cette ascension que raconte ce livre, manière de lever le voile sur cette face cachée du crime à la française, de raconter ce pan de l'histoire abordé en bas de page dans *Parrains et Caïds*, une série en quatre tomes qui se concentrait sur la part masculine du milieu, bastion du machisme s'il en est. Les femmes ne sont plus seulement figurantes ou petites mains, elles sont désormais actrices de premier plan, comme nous le révélons ici, au terme de quatre années d'une enquête d'autant plus difficile à mener que les bandits ont une tendance naturelle à se croire seuls au monde et à vouloir contrôler leur image autant que celle de leurs proches.

À la différence des hommes, ces femmes sont souvent entrées dans le milieu par les sentiments, si l'on peut dire. Elles y ont fait leurs premiers pas par amour pour un voyou ou parce qu'elles avaient grandi dans une famille de voyous. Mais, au bout de quelques années, comme en attestent les portraits que nous dressons dans ces pages, elles s'émancipent, effritant peu à peu la suprématie des hommes. Même sur le terrain de la violence, elles posent leurs jalons, ne reculent pas devant la bagarre, revendiquent leur part dans l'action et contredisent l'avis de ce commissaire qui a longtemps combattu le crime organisé : « Un voyou doit être capable de tenir les équipes par la peur et de faire le ménage, y compris à coups de calibre. C'est un prédateur sans état d'âme, souvenez-vous de ceux qui mettaient les filles sur le trottoir. Immatriculer une voiture, louer un box, prendre un portable, c'est bien sûr à la portée d'une femme qui aurait grandi là-dedans. Faire un peu de fric, un peu de came, pourquoi pas, mais je ne vois pas un bandit manouche, black ou maghrébin recevoir un ordre d'une femme ! Et puis, une femme, ça parle beaucoup. C'est moins taiseux qu'un homme. »

Naguère, elles portaient de hauts talons et des bas noirs quand leurs hommes déambulaient en costume cravate. Leurs héritières chaussent plutôt des baskets de marque, mais ce n'est pas l'apparence qui fait la qualité des lieutenantesses ou des donneuses d'ordre du milieu. Au siècle dernier, celles qui gravitaient autour des malfrats parisiens, lyonnais, marseillais ou corses étaient croupières dans les cercles de jeu, elles tenaient la comptabilité occulte, exerçaient comme serveuses ou barmaids, géraient en intraitables mères maquerelles les maisons de passe. Aujourd'hui, les filles des cités dites « sensibles » qui ont choisi l'argent facile se sont principalement investies dans la drogue, activité criminelle la plus lucrative du moment : elles sont dealeuses, passeuses, blanchisseuses ou nourrices, sans pour autant laisser tomber les bonnes vieilles recettes, à commencer par tout ce qui se rapporte au commerce du sexe. Certes, les garçons qui montent en grade dans l'échelle de la grande délinquance laissent peu d'espace au sexe dit faible, mais ils ont plus que jamais besoin de son énergie. Hier au cœur des faubourgs, aujourd'hui tout se joue dans ces quartiers des cités où hommes comme femmes évoluent souvent en mode survie.

Ce livre raconte toutes les générations de ces femmes hors-la-loi, depuis celles qui se sont épanouies dans le sillage des grands voyous d'hier jusqu'à celles qui se sont révélées dans les mêmes cages d'escalier que les caïds d'aujourd'hui. Il explore toutes les cultures : de cette tradition méditerranéenne qui nourrit depuis un siècle le fichier du grand banditisme jusqu'aux Parigotes pur jus, aux Marseillaises, aux Corses, en passant par les Gitanes, les Africaines, les Asiatiques et les Latino-Américaines. Il décrypte tous les profils, depuis celle qui emboîte le pas d'un oncle jusqu'à celle qui assiste son frère, sans oublier toutes les autres qui franchissent la ligne de la légalité par amitié ou par amour. De celles qui passent pour des piliers de la nuit parisienne aux femmes des rivages méditerranéens, le lecteur plongera, au fil de témoignages inédits, dans le monde des guerrières qui montent au braquage, dans celui des trafiquantes de stupéfiants taille patronne, avant de glisser dans l'univers des mères maquereilles, dans celui des voleuses – petites et grandes –, puis de déboucher sur les escrocs patentées.

Au fil des ans, les femmes ont fait leur trou dans ce monde peuplé de gens qui ne lâchent rien, ce milieu où l'on cherche à inspirer la crainte, où un regard suffit à transmettre un message et où l'on peut mourir parce que l'on fait peur aux autres. « Pour se faire une place, il faut la gagner, et pour la gagner, il faut s'attaquer aux hommes en place », observe l'avocat pénaliste Yassine Bouzrou. Que l'on soit homme ou femme, la loi est la même : on avance en doublant son prochain, et pourquoi pas en l'éliminant. Une femme aura évidemment plus d'aptitude si elle a grandi dans cet univers, vu évoluer des voyous depuis sa petite enfance, rendu visite au parloir à un père ou à un frère, la famille restant le noyau de toute dérive criminelle, comme le rappelle si bien la Sudiste Aurélie Merlini : « Quand tu n'as plus confiance en personne, il te reste ton fils, ta femme et ta fille. »

Les griefs à l'encontre du sexe dit fort surgissent d'ailleurs rapidement dans leur bouche, car les hommes les soutiennent moins fidèlement quand ce sont elles qui se retrouvent sous les verrous. « Les mecs sont rarement à la hauteur, lâche l'une des femmes qui ont accepté de témoigner dans ces pages. Ils nous laissent dans la merde, n'envoient plus de mandats et partent refaire leur vie au bout du monde, nous laissant seules au fond de notre

cellule ! » Une pause dans cette salve offensive qu'elle achève d'un cinglant : « C'est pas des hommes ! »

Quelle est la différence entre une femme et un homme qui se retrouvent derrière des barreaux ? Les menus détails de la vie quotidienne : une détenue guette dans la cour de promenade la fille qui a les jambes les plus lisses, avant de négocier discrètement avec elle l'emprunt de la pince à épiler (interdite) qui lui permettra de se présenter comme elle le souhaite devant son homme au parloir. Une autre repère celle qui arbore les cheveux les plus raides pour lui demander de lui faire un brushing. Pour le reste, toutes les prisons se valent et les réflexes sont les mêmes partout. Les Africaines marchent dans la cour de promenade avec les Africaines, les Roumaines avec les Roumaines, les « financières » (escrocs) avec les « financières », les toxicos avec les toxicos et les voyous avec les voyous, exactement comme le font les hommes. De la même façon que les mecs s'organisent pour se procurer leur boisson préférée, elles ont appris à faire rentrer le champagne dans des bouteilles en plastique. Et celles qui sont incarcérées pour escroquerie ressortent aussi en sachant tout de l'économie du cannabis : combien il se vend au kilo, comment on le coupe, comment on l'emballage...

Nous les avons rencontrées dans tout l'Hexagone, les anciennes comme les plus jeunes, mais un livre sur les hors-la-loi au féminin n'aurait pas été complet sans une incursion prolongée dans une prison pour femmes. Remercions ici l'administration pénitentiaire pour la confiance qu'elle nous a accordée en nous ouvrant les portes de celle de Rennes. Et, puisque nous abordons ce chapitre, nous témoignons notre vive reconnaissance à toutes ces femmes qui nous ont reçus, comme à celles et ceux, avocats ou magistrats, qui nous ont guidés vers elles.

Chapitre premier

Une prison pour femmes

Une prison pour femmes : pas de meilleur endroit pour entamer cette plongée dans le monde des voyous au féminin. Où l'on comprend, au fil des rencontres, que les différences sont finalement assez minimes avec les prisons pour hommes : mêmes rapports de forces, mêmes bagarres, mêmes rackets, même façon de s'entraider ou de se faire la guerre...

Le beau gosse

Il est 9 heures. Ce matin, vingt-deux détenues attendent sagement derrière la porte d'une cour du centre pénitentiaire de Rennes, seule prison en France entièrement réservée aux femmes.

Comme tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, elles ont rendez-vous avec leur corps. Elles sont déterminées, sérieuses, motivées, mais vingt-deux, sur les deux cent soixante femmes que compte actuellement l'établissement, c'est peu. Peu si l'on considère que la pratique sportive calme en profondeur les esprits échaudés, regonfle le mental épuisé et tonifie les corps abîmés. Peu quand on sait que ces femmes entre 17 et 70 ans (pour la plus âgée) purgent parfois de très longues peines.

Beau gosse, tatouage tribal sur le biceps, large sourire et poignée de main assurée, un corps qu'on imagine souple et musclé, le surveillant et moniteur sportif est sexy, tout simplement. Ce sont les filles qui annoncent la couleur. « Il est canon, notre entraîneur ! » clament en chœur deux d'entre elles après quelques séries de « rameur ». « En plus, il est cool ! » rétorque une autre. L'intéressé, lui, fait comme s'il n'entendait pas. Il ne rentrera pas dans ces considérations sur le look et l'apparence, trop éloignées, dit-il, de

ce qui le motive dans ce travail « passionnant » : l'éducation physique et sportive en détention, pour réinsérer.

Appelons-le Régis. Tenue de sport, toujours en civil, il évite le jogging bleu marine, couleur de l'administration pénitentiaire. « C'est mieux comme ça parce que nous sommes dans une salle de sport, même si elle est située dans une prison », dit-il, tout en jetant un œil aux différents groupes qui se forment. À leur arrivée au gymnase, il a serré les mains des détenues, toutes les mains : celles de sportives entraînées par leur coach. S'il n'y avait le grillage installé à quelques mètres au-dessus de nos têtes, rien ne dirait que nous nous trouvons en prison.

Dans un coin, deux jeunes femmes, la trentaine, s'entraînent au volley. Elles se renvoient la balle avec énergie. Plus loin, un groupe est en plein conciliabule. Les filles discutent pour décider de l'activité de la matinée. « Faut pas trop traîner, mesdames, l'heure passe très vite, il faut y aller là, décidez-vous ! » lance le coach.

C'est fait. Un groupe de six rejoint une salle attenante pour une séance de fitness animée par Samia : « C'est pas parce que j'ai fait des conneries dans ma vie, des grosses bêtises si vous voulez, que je ne peux pas changer et même devenir prof de gym si j'ai envie ! » dit-elle le sourire éclatant. Son dossier, on n'en parle pas, ni au gymnase ni ailleurs. On apprendra, bien plus tard, que la belle a été condamnée pour braquages avec violences. Il y a même un homme qui en est mort...

Régis, les condamnations, ça ne l'intéresse pas vraiment. Il élude. Ce matin, il est manifestement ravi : les sportives attaquent. Ce n'est pas tous les jours le cas. Beaucoup d'entre elles découvrent le sport ici. Au début, il faut les pousser, les dérouiller, leur apprendre à lâcher prise. Leur suggère-t-il que grâce au sport elles vont s'évader – dans leur tête ? Et que les hormones produites sont celles du bonheur, du bien-être, de la détente ?

D'autres sont déjà installées dans la salle de musculation. Les rameurs et les vélos elliptiques sont les mêmes que dans n'importe quelle salle de gym parisienne. Seule différence ? Les affiches collées au mur. On y voit des femmes bodybuildées à la mode des années 1980, abdominaux serrés, muscles tendus et huilés, sur la tête le bandeau rose fluo qui a rendu

célèbres Véronique et Davina sur Antenne 2, quand elles donnaient tous les dimanches matin leur cours de « gym tonic ».

Les filles suent, rigolent, courent vite, s'appliquant à dépasser le nombre de calories dépensées la veille. « 130, 140, 145 », la fréquence cardiaque est surveillée de près. Elle indique la limite qu'on souhaite dépasser pour griller davantage. Un objectif dont semblent se moquer royalement deux jeunes femmes restées assises sur un banc : elles ont visiblement des choses à se raconter, regardent de temps à temps les autres, mais ne bougent pas le moindre orteil. « Pas très grave, je les connais ces deux-là, elles sont énergiques d'habitude, mais je ne vais pas me gêner, sur le chemin du retour, pour leur dire qu'on ne vient pas au gymnase pour se tourner les pouces. »

Régis, ancien surveillant et entraîneur sportif dans une prison pour hommes pendant vingt et un ans, connaît les techniques de motivation. Il sait à quel point la pratique physique peut remettre debout la personne la plus à plat. Arrivé au centre pénitentiaire de femmes de Rennes il y a un an, il a aimé cette ambiance, moins tendue que chez les mecs avec lesquels c'étaient « biscottos contre biscottos ». Les hommes seraient donc des masses d'hormones en boîte ? Les femmes délicates et plus intellectuelles ? Régis n'aime pas trop la caricature, mais il avoue : « C'est différent chez les femmes, c'est plus malin, moins terre à terre, avec elles on peut davantage discuter. Et quand il y a de l'orage dans l'air, ou ça se règle par de longues, laborieuses et parfois houleuses discussions, ou... par le sport ! C'est une soupape de décompression, certaines prennent toutes les heures possibles, dix-huit heures par semaine, ça commence à être pas mal ! J'en ai aidé plusieurs à arrêter de fumer ou à moins consommer de médicaments en les mettant sur rameur pour compenser le manque, d'autres ont perdu dix kilos à raison de deux heures d'entraînement, de course sur tapis et de pompes ! »

Il vient d'en voir une avachie dans un coin, il la secoue : « Et toi, tu ne joues pas ? Viens, tu vas t'engraisser à rester sans te bouger ! »

C'est parce qu'il aime la boxe et parce qu'elle permet une belle catharsis qu'il a introduit, dès son arrivée, la boxe « pieds et poings ». Il a organisé des combats mémorables, comme entre ces deux femmes, une braqueuse et une détenue politique basque. Ces deux-là mettaient une ambiance électrique pendant les séances de sport. Si l'une participait à un match de

volley, l'autre refusait d'y aller. Et vice versa. Quand les séances de boxe ont débuté, les ennemies se sont regardées de travers, mais se sont évitées. Régis avait entendu parler de ces « embrouilles » qui n'arrêtaient pas entre elles et qui, par ricochet, mettaient une sale ambiance, jusque dans la cour de promenade. Pour leur faire signer la paix, il décide un jour de les mettre face à face, directement. Le combat s'est révélé extraordinaire... de force et de respect !

Quelques mois après ce combat mémorable, les deux ex-rivales n'en sont certes pas à boire le thé ensemble, mais au moins elles ne s'empoignent plus dès que le prof a le dos tourné. « C'est leur langage qu'elles ont parlé ensemble, analyse le coach. Je me doutais que je pouvais compter sur leur intelligence au combat. Affronter sans détour et sans baisser les yeux la personne qui vous met hors de vous, c'est une forme de communication. Il s'est passé quelque chose entre elles ce jour-là, qui a abouti à une forme de paix. »

Régis et son acolyte (ils sont deux pour superviser toutes ces sportives) comptent emmener plusieurs détenues aux jeux olympiques pénitentiaires. Ils en ont repéré quelques-unes, à la fois sportives et « permissionnables », la condition sine qua non. Luna est de celles-là. Elle a été sélectionnée pour sa grande gueule, ce caractère bien trempé qui se transforme en force et aboutira, espèrent-ils, à une vraie « réinsertion ». Condamnée à dix-huit ans, on ne saura pas grand-chose des raisons pour lesquelles elle est ici, sauf qu'elle sait se battre. La trentaine, petite, tout en muscles, elle grimpe en courant une côte virtuelle de 15 % de dénivelé, le tout à 9 km/h. Jusque-là silencieuse et concentrée sur sa performance, l'intéressée prend part à la conversation : « Ne l'écoutez pas, il ne dit que des âneries, la prison développe des pathologies, ici je n'ai appris qu'une chose, à mentir ! » Le surveillant sourit. Il sait bien que ces propos relèvent de la posture. Tout à l'heure, il ne tarira pas d'éloges sur elle. « Elle fait un gros travail sur elle-même, c'est le genre de profil qui passe bien en sport parce qu'elle a l'esprit de compétition. Elle a la niaque de s'en sortir, elle assume ce qu'elle a fait et sait que le sport va la tirer du merdier dans lequel elle s'est mise. » Preuve de cet esprit d'équipe, elle protège les plus faibles.

« Ici, on leur apprend à canaliser la violence », dit Régis. Il y a moins de bagarres chez les femmes que chez les hommes, mais gare à celle qui se

montre faible. Tous les prétextes sont bons, parfois futiles, d'autres fois moins, comme ce jour où une détenue a mangé la photo du fils d'une nana dont la tête ne lui « revenait » pas. La baston a été à la hauteur de la violence des faits. Résultat : une poignée de cheveux arrachés, un passage par l'infirmerie et quelques jours de mitard...

Louise, 32 ans, sort de la séance de fitness, son petit sac sur l'épaule. Rien ne la prédisposait à atterrir ici, elle, la bonne bourgeoise issue d'une grande famille bretonne, mais elle a fait une « bêtise » avec son mari (incarcéré dans un autre centre pénitentiaire). « Je fais tout ce qu'on me propose en détention, dit-elle, souriante. Tous les matins de la semaine de la gym, mais aussi des études. Je me remets à niveau en anglais, l'après-midi je vais aux rencontres avec les sœurs, à l'atelier point de croix, et, bien sûr, en soirée, je m'avale des séries de pompes et d'abdos. Le sport c'est ma soupape. J'oublie. Je m'évade. » « Quand tu vas à la gym tous les matins, que tu te prépares, que tu es propre sur toi, que tu penses à ta silhouette pour pas te transformer en grosse vache, eh bien, ça va déjà mieux, tu as la moitié de ta peine mentalement effectuée » (toutes les demi-journées mises bout à bout !), renchérit une femme de 46 ans qui, elle, purge une peine (la troisième) pour escroquerie.

Réunies autour des entraîneurs sportifs et de très bonne humeur après les quatre-vingt-dix minutes de pratique, les femmes s'amusent. Quand Régis évoque le manque de personnel et la nécessité, inscrite dans les textes, d'avoir à ses côtés une femme surveillante parce qu'il n'a pas le droit de faire des palpations, Louise et les autres s'esclaffent. « Et si on avait un problème de santé, tu nous ferais le bouche-à-bouche ? Tiens, on simule une attaque si tu veux, on voit ce qui se passe ? T'es cap ou pas cap ? Allez ! Vas-y ! »

Plus tard, les entraîneurs avoueront : la question de la drague est une vraie préoccupation. C'est leur plus grande crainte, quand ils commencent à travailler dans une prison de femmes. « Ça me stressait beaucoup quand je suis arrivé, on ne va pas se mentir, raconte l'un d'eux. Ce sont quand même des relations hommes-femmes. C'est à nous de ne pas avoir de regard appuyé. Quelques-unes blaguent, surtout les longues peines, mais elles sentent bien que c'est inutile d'essayer de nous draguer. N'empêche, il m'est déjà arrivé de dire à une femme de remonter son pantalon de

survêtement, certaines n'hésitent pas à te montrer leur string en plein exercice, c'est franchement limite... »

Son acolyte raconte la forme de bizutage qu'il a vécue en débarquant. Elles étaient toutes autour de lui, à le « coller ». Puis, au bout d'une semaine, elles se rapprochaient de plus en plus. « Elles m'allumaient littéralement, elles me disaient : "Mais qu'est-ce que t'es froid, c'est pas possible, tu peux te rapprocher de nous, on est gouines, t'en fais pas !" Moi je le prenais sur le ton de la plaisanterie et je répondais : "Ça tombe bien, moi aussi je suis lesbienne !" Après ce "baptême", tout est rentré dans l'ordre. » Et l'échange sportif a eu le dernier mot.

« Dans les centres de détention pour hommes, le langage est familier, on se rentre dedans, c'est physique, basique, conclut Régis. Les femmes sont plus mûres. » Mûres, peut-être, mais de là à être gentilles entre elles, c'est une autre histoire : la violence est plus insidieuse que chez les hommes et les coups bas plus subtils, il évoque à mots couverts les pressions qu'a subies une détenue alors que tout le monde avait appris qu'elle avait touché un héritage – l'administration a dû prendre des mesures pour la protéger.

« En prison, on doit vivre à côté de son ennemie, remarque une détenue sur le chemin qui sépare le gymnase de sa "division", loin des oreilles du coach. On doit se maîtriser. C'est pas facile. Ça dégénère pour des broutilles. Tu veux étendre ton petit linge et l'étendoir est occupé. Ça peut partir en live. D'abord, ça crie. Puis ça se griffe, avant d'arriver aux coups de poing. Certaines savent se défendre, attention ! C'est puni, bien sûr. Les deux vont finir au cachot, la victime et l'auteur...

– Il y a des tensions partout, abonde sa voisine. Ça s'engueule. C'est de la gaminerie. C'est un nid de vipères, ici.

– Certaines font mine d'être les patronnes et se croient tout permis, alors qu'elles ont un numéro d'écrou, comme les autres... Et puis, il y a ces vols de café, de nourriture, de médicaments, d'argent, de courrier, de vêtements...

– La femme en prend plein la gueule, reprend la voisine. On la veut posée, bien élevée, elle a pas droit à l'erreur. Une femme au tribunal, ça passe mal... Pour un délit égal, on prend le double d'un homme. On doit être un ange, la femme idéale.

– On est normale... Puis les blessures s’accumulent et, un jour, on perd la tête. On devient folle. Ça peut durer une heure, le temps du crime, du braquage... »

Loft story

Les clefs tintent, ouverture à triple tour. Parquets en chêne, grandes fenêtres, tables, bibliothèques et jeux de société posés ici ou là. La pièce principale d’une unité ressemble, à toute première vue, à un immense salon. « On se croirait dans un loft parisien », dit Marie, surveillante depuis quinze ans. C’est lumineux, avec de grandes baies vitrées, une table basse pour la télévision. En ce début d’après-midi, certaines sont au calme dans leurs cellules, d’autres au travail, d’autres encore en atelier ou à l’aumônerie.

S’il n’y avait les barreaux aux fenêtres, ces cellules, sur lesquelles sont indiqués un nom et un numéro d’écrou, et cette surveillante vêtue de bleu derrière un petit bureau, on pourrait, avec un peu d’imagination, se croire dans n’importe quel internat. Ici ont séjourné, à quelques années d’intervalle, Marie Besnard, la plus célèbre des empoisonneuses, Thérèse Imbert, l’une de ses dignes héritières, la sombre Violette Nozière et, plus récemment, Simone Weber, la femme à la tronçonneuse facile – surprise en son temps en robe de chambre, bigoudis sur la tête, par Jacques Toubon, alors garde des Sceaux, elle avait refusé de lui serrer la main, le fusillant du regard.

Dans la pièce commune, séance improvisée d’épilation des sourcils. « C’est sûrement pas parce qu’on est en prison pour quelques années qu’on va oublier de s’occuper de nous ou se négliger, dit Sandra, la pince à épiler au-dessus de l’œil de sa copine Louisa. Quand tu es au téléphone avec ton mec, il entend si tu es bien mise, belle, maquillée, je te jure, ça s’entend ! » Dans ce monde clos, derrière les hauts murs en pierre et sur le parquet ciré à l’encaustique chaque semaine, tout est possible, comme dehors, sauf que tout prend aussi des dimensions énormes, comme sous une loupe géante. Des femmes se pomponnent, se font bronzer quand vient l’été, pensent à elles, à l’« après » ; d’autres en revanche prennent vingt-cinq kilos en quelques mois ; ou n’aspirent qu’à une chose : changer de sexe.

Chacune a son planning de la journée, sachant qu'elles sont autorisées à sortir de l'unité et à déambuler sous les arcades, où les roses sentent bon et où l'on voit voler les feuilles des arbres. « Une détention est un équilibre délicat », rappelle Yves Bidet, le directeur, convaincu que ces espaces verts ont une incidence énorme sur les détenues. « Les femmes sont plus responsables que les hommes », complète Muriel Tabeau, directrice adjointe, pour justifier le fait que personne n'ait songé à tendre au-dessus du jardin ces filets anti-hélicoptères qui sont devenus la norme dans les prisons pour hommes, ni même à dresser des miradors...

Vers 17 heures, la cuisine commune de l'unité commence à bourdonner. Ça sent l'oignon grillé et la sauce tomate. Pourtant bien nourries par la cuisine centrale, qui livre ses plats sur de grands charriots, certaines se concoctent une plâtée de spaghettis bolognaise. Effet boulimique..., désordre alimentaire induit par l'enfermement. Elles « cantinent » à tout va, quitte à grignoter, beaucoup de gâteaux et de chocolats, sans oublier les parfums et les maquillages, du moins pour celles qui ont les moyens... Et, quand elles ne peuvent pas « cantiner », elles se débrouillent autrement, par exemple pour l'alcool, qu'elles obtiennent en faisant macérer discrètement quelques fruits dans un coin.

La surveillante/1

« Maman garde les dames qui ont fait des grosses bêtises », dit-elle à ses enfants quand ils la questionnent sur son métier. Originnaire du nord de la France, recrutée par l'administration pénitentiaire à 25 ans, après un DUT en « transports logistiques », elle leur en dira plus quand ils seront grands, par exemple qu'il « faut avoir du caractère » pour exercer ce métier de surveillante où il est important de « ne pas trop s'apitoyer ».

« Que la détenue ait volé une poule ou tué son mec, je ne fais pas la différence, dit-elle à la faveur d'une pause café. Je joue sur le fait que je ne parais pas aimable au premier abord, même si je peux lâcher après. Je marche avec ma tête, pas avec l'affectif. Quand on travaille dans une prison, on doit savoir laisser ses problèmes à l'extérieur et porter un genre de masque. Si c'est pour pleurer, autant rester chez soi. L'uniforme est un bouclier, une carapace. Les filles m'ont vue enceinte, mais je ne leur ai pas

donné le prénom de mon enfant. Je me méfie de celles qui m'abordent sur un ton mielleux, genre : "Vous avez l'air fatiguée aujourd'hui." Je garde mes distances, elles ne m'approchent pas à plus d'un mètre, surtout les plus jeunes. Ce n'est pas de la peur, mais j'ai besoin de mon espace vital. Travailler avec la peur au ventre, ce ne serait pas bon.

« L'autre jour, je suis allée voir une mineure qui insultait tout le monde. "Qu'est-ce qu'elle a, la pétasse ?" j'ai demandé. Elle a protesté. "Depuis tout à l'heure, tu piailles comme un oiseau." Elle cherchait quelqu'un qui lui résiste. Elle s'est calmée... J'ai vu une mama africaine prendre sous son aile une petite jeune insupportable et réussir à lui faire faire le ménage et même son lit tous les matins, comme quoi tout est possible !

« Les filles sont trop mesquines pour qu'il puisse y avoir des surveillants hommes. Au premier regard dans l'œil, elles crieraient : "Il a reloué mes nibards !"

« Elles sont mesquines, et parfois méchantes. Elles se piquent leurs nanas entre elles comme elles se piquent leurs mecs quand elles sont dehors. Les conflits peuvent traîner pendant des semaines. Les hommes règlent ça aux poings ; ici, quand ça finit par partir en bagarre, elles sont capables de se mordre le téton jusqu'au sang pour montrer qu'elles sont chefs de la meute. »

« T'as des clopes ? »

Trente ans, condamnée à deux ans pour transport de stupéfiants, elle qui conduisait la voiture ouvreuse d'un convoi chargé de shit, elle est au centre pénitentiaire depuis à peine deux semaines. Lunettes de marque, bijoux, belles sapes lui valent d'être convoquée ce matin par la directrice pour une mise en garde : ici, pas de bling-bling ni de m'as-tu-vu. Il est même conseillé de faire profil bas en attendant la sortie. Si elle garde tout cet attirail, il y a en effet de gros risques pour qu'elle se fasse dépouiller ! L'alliance et la montre, oui, la chaîne avec la croix, la main de Fatma ou l'étoile de David aussi, le reste, non. Quant aux vêtements, ils sont triés à l'entrée : le bleu marine, les survêtements à capuche, les tenues couleur kaki

ou style camouflage sont retenues au vestiaire, comme les jupes au-dessus du genou.

L'administration « assemble » les détenues en fonction de leur personnalité. Plus par âge que par communauté ou nationalité, si bien qu'on peut retrouver dans une même cellule une femme condamnée pour trafic de stupéfiants et une autre pour agression sexuelle. « Si c'est ingérable, on les sépare », admet Marie-Annick Horel, major pénitentiaire. L'autre jour, une détenue s'est offusquée de devoir cohabiter avec une femme condamnée pour infanticide. « Je suis là pour la came, j'ai pas tué mon fils ! » lui a-t-elle lancé. « Parce que la drogue, ça ne tue pas peut-être ? » a répliqué la major sans se démonter.

La major aime son métier, qu'elle a épousé et pour lequel elle donnerait tout ou presque. Elle a toujours eu le sentiment de faire un travail honorable, respectable, dans une ambiance plutôt détendue et avec des résultats visibles, elle insiste : les femmes se réinsèrent plus que les hommes. Elles récidivent moins. Elles apprennent plus, étudient davantage, sortent diplômées, retapées. Oui, sauf que, depuis quelques années, ça se gâte. À l'image de la société et de l'ambiance qui gagne les quartiers populaires où les filles « se la pètent comme les mecs ». Les surveillantes ont toutes constaté cette évolution et elles râlent.

À peine arrivées, les nouvelles, des jeunettes de 18 à 25 ans, ne pensent qu'à former ce que les surveillantes appellent un « groupe dominant », trois ou quatre filles qui prendront rapidement le pouvoir dans la cour comme dans les ateliers. « Les petites nouvelles n'ont pas de parole », se plaint Nathalie, 38 ans, incarcérée pour avoir « zigouillé un mec ». Elles veulent faire leur loi en promenade, à la médiathèque, partout. Elles prennent les plus faibles à partie et les taquent carrément. « T'as des clopes ? » « Tu files tes pompes ? » La guetteuse, la racketteuse, la chef de bande, elles reproduisent le modèle des quartiers. »

Les filles des cités, c'est un des principaux sujets de conversation parmi les détenues plus âgées, comme parmi les surveillantes. Elles aussi doivent gérer les plus jeunes, chauffées à bloc, essayer de les amadouer et de les faire rentrer dans le rang, elles qui les premiers jours considèrent les « matonnes » comme des bêtes à abattre... avant de se rendre compte qu'elles auront un jour peut-être besoin d'elles.

Il n'y a pas que les petites jeunes à avoir de l'aplomb. Les murs de la prison se souviennent de cette détenue originaire des Balkans qui se tenait toujours debout, les bras croisés dans le dos. L'ambiance était tendue, on avait posé des matelas par terre pour cause de soudaine surpopulation, phénomène rare à Rennes, lorsque cette femme cultivée, parlant cinq langues et dotée d'une autorité incroyable, a commencé à donner ses consignes : « Faut mettre Unetelle là, et Unetelle dans cette cellule. » « Elle voulait mener la danse, raconte la major, mais les détenues se sont rebellées. » Les surveillantes aussi, à l'instar de la major qui lui a dit un jour : « Et je vous donne les clefs et l'uniforme, pendant qu'on y est ? » « Non, je suis plus grande que vous », a répliqué l'Albanaise à la carrure de déménageur et au portefeuille si bien rempli qu'elle avait transformé sa cellule en épicerie.

Heureusement pour l'équilibre interne, il y a les professionnelles, ces femmes plus aguerries qui n'ont pas besoin d'apprendre les règles de la vie en détention. Elles les connaissent, soit parce qu'elles sont déjà passées par la case prison, soit parce que leurs copains, maris, fiancés leur ont tout expliqué. « Elles sortent du lot dans leur façon d'être et de faire, constate une surveillante. Elles savent comment se comporter vis-à-vis de l'institution, et, une fois la colère passée, à un moment donné, elles cessent de frôler les limites. Elles savent que la prison, c'est le jeu. D'ailleurs, elles nous le disent. » Comme Linda, tombée elle aussi pour un « go-fast » (une importation de stupéfiants), qui lui dit un jour, à la manière des voyous qui connaissent le prix à payer : « J'ai joué, j'ai perdu, c'est tout ! » Une concession aussitôt assortie d'un rassurant : « J'en ai mis suffisamment de côté pour faire la prison sur les deux pieds. »

Sportive, solide, amoureuse de l'homme pour lequel elle a convoyé cette drogue, elle incarne pour l'administration la détenue idéale. Pareille à celle-ci, condamnée pour avoir braqué une banque en Belgique, un masque de carnaval sur le visage, et qui ne pose aucun souci d'ordre disciplinaire. Elle fait sa vie. Personne ne vient la taquiner ; elle ne taquine personne. Elle ne demande rien au personnel.

« C'est un "homme d'honneur", dit à son propos un gradé. On n'entend jamais parler d'elle. Elle fait sa peine tranquille. Elle ne cachetonne pas. Elle travaille. Elle paye ses parties civiles, régulièrement. Elle est carrée,

droite dans ses bottes. Si elles avaient toutes ce profil, personne ne pleurerait ! »

La surveillante/2

« Les femmes sont souvent là pour des faits en lien avec l'affect : elles sont trafiquantes parce qu'elles ont suivi un mec ou un fils. Les escrocs, elles, sont plutôt des autoentrepreneurs du crime. Elles assument rarement les faits, qu'elles banalisent. Facilement séductrices, elles ne vont pas humilier les plus faibles, mais, au contraire, les aider. Elles ne sont pas inscrites dans un parcours, comme ces petites délinquantes qui arrivent après de nombreuses condamnations dont elles n'ont pas compris que c'étaient des avertissements. Elles arrivent mieux que les autres à monter des projets pendant leur détention et parviennent généralement à leurs fins parce qu'elles connaissent toutes les règles. À côté d'elles, les petites délinquantes semblent ne rien craindre, comme si tout glissait sur leur peau. Cette génération me terrorise parfois, parce qu'elles sont sans foi ni loi. Elles pensent à l'envers, comme cette fille qui se posait en victime parce que celui qu'elle avait volé en s'introduisant chez lui la nuit l'avait poursuivie et avait frappé son copain... On se dit parfois qu'il faudrait les remettre dans le ventre d'une mère... mais pas la leur. Les escrocs nous promettent qu'on ne les reverra pas de sitôt, mais, ces jeunes-là, on sait qu'elles reviendront vite. »

Mascara

« C'est pas évident à vivre, toutes ces fouilles à corps, proteste Nadine, condamnée à une petite décennie de prison. C'est un viol ! Faut ouvrir la bouche, soulever les cheveux, s'accroupir et tousser. Je vais cacher une kalach sous mes seins ? Je suis pas Lolo Ferrari ! C'est comme quand elles entrent dans la cellule sans frapper et que vous êtes aux toilettes, ou en train de vous épiler. C'est une humiliation ! Il y a une surveillante, une vraie sorcière, elle inspectait à chaque fois le mascara, le dentifrice... J'ai failli pisser dans mon shampoing pour qu'elle le renifle. Se rebeller ? Il y aura

toujours des représailles, alors on ferme son bec. Comme le canard. On est pieds et poings liés, quand même. »

Radio gamelle

« Radio gamelle » s'emballe souvent. Ça piaille dans la prison des femmes. Tout est décortiqué, rapporté, déformé, trituré, étudié. Quant à la direction, elle a pris l'habitude de scruter à la loupe les programmes télé, au cas où des documentaires ou des émissions sur de sordides affaires impliquant des détenues incarcérées à Rennes seraient diffusés. Les plus craintes ? « Faites entrer l'accusé », « Enquêtes criminelles », « Affaires criminelles » et quelques autres. À tous les coups, le lendemain, l'ambiance est à couper au couteau. L'« héroïne » de l'émission s'y sent souvent attaquée ou regardée de travers. « Ce jour-là, elle garde la tête sous l'oreiller », observe un gradé. Les surveillantes redoublent de vigilance. Au cas où ça leur aurait échappé, la direction inscrit le sujet à l'ordre du jour des réunions. Quand il s'agit d'une affaire particulièrement lourde, la détenue peut même être vue en audience préalable, histoire qu'elle se sache surveillée de près. Plus l'affaire est médiatisée, plus il y a des risques d'échauffement. S'il y a des enfants parmi les victimes, les insultes et les menaces vont fuser, forcément. Claire, une autre surveillante, admet « détester » l'ambiance après ce genre d'émissions. « Elles sont dures entre elles, elles se jugent et se jugent encore, elles se crachent à la figure littéralement, elles ne se font pas de cadeaux, moi ça m'énerve parce que, bon, ces nanas ont déjà été jugées par la société, il ne faut pas en rajouter des tonnes ! »

Pas tendres entre elles, les détenues, soupire à son tour la directrice adjointe : « Ici, c'est comme une cour de récréation. Elles se fâchent, se disputent, puis se réconcilient. Qu'est-ce que j'entends comme histoires ! Unetelle a fait ceci, telle autre a fait cela. De vraies ados ! »

Sans compter les cas pathologiques, comme cette fille qui frappe sans hésiter celle qui ne veut pas lui donner la cigarette ou le gâteau qu'elle réclame, au point d'avoir sa carte d'abonnement au mitard. Ou cette autre qui était plutôt mignonne en entrant et qui se retrouve toute bouffie quelques mois plus tard, pour cause d'abus de Subutex (un substitut à

l'héroïne). Ou cette mère maquerville ultra-siliconée qui n'a de cesse de recruter des filles pour relancer ses affaires en sortant :

« T'es belle, toi, tu voudrais pas travailler pour moi ?

– Non, non, ça va.

– C'est dommage, je suis sûre que t'aurais fait du pognon. Ça vaut le coup, tu sais. Ça reste un salaire de ministre. »

Sentiments

Les détenues jouent sur les sentiments, comme celle qui avait réussi à convaincre une surveillante d'introduire pour elle un téléphone portable dans l'enceinte. Quand elle a été interrogée par ses supérieures, l'agente fautive avait eu ce cri du cœur : « Mais je l'aime ! »

Avant elle, une de ses collègues avait carrément choisi de démissionner pour vivre jusqu'au bout son histoire d'amour avec une détenue. Oui, les histoires d'amour existent aussi entre ces deux mondes. La prison est un vase clos.

C'est d'ailleurs l'une des différences majeures avec la prison pour hommes, cette façon de vivre les relations amoureuses à ciel ouvert, comme l'observe un responsable de l'établissement : « Chez les hommes, c'est caché. Les femmes, elles, se paluchent devant nous. Les liaisons sont flagrantes, affichées. Une fois dehors, elles redeviendront peut-être hétéros, mais, en prison, c'est un palliatif au manque. Certaines sont au bord du vœu de chasteté, fidèles à l'homme qu'elles ont laissé dehors, d'autres vont aller jusqu'au pacs, qui tiendra le temps qu'il tiendra. »

Trafic

Les bons de cantine (chaque détenu dispose de documents lui permettant de « cantiner », autrement dit de commander au magasin général des biens de consommation courante, nourriture, produits de beauté ou d'entretien, journaux...) sont surveillés de près, histoire de détecter celles qui cantinent un produit pour une autre, en général sous la contrainte. On scrute les

écritures, pour voir si une autre main n'a pas rempli le bon de commande. On s'inquiète évidemment de découvrir une cellule remplie de victuailles dont l'occupante ne cantinera pas. Un blouson change-t-il de main ? On vérifie qu'il s'agit bien d'un cadeau et non d'autre chose, par exemple un racket déguisé... Les surveillantes doivent aussi faire la chasse aux trafics de médicaments, qui font des ravages, obligeant régulièrement l'administration à faire venir une ambulance, pour un nettoyage d'estomac ou une allergie...

Les Marseillaises et les autres

Celles qui ont la plus mauvaise réputation sont celles qui viennent des maisons d'arrêt du sud de la France et qui ont un peu tendance à se coaguler sous forme de petits gangs. « Elles n'en font qu'à leur tête et veulent imposer leurs règles, assure une surveillante. Elles fabriquent de petites armes artisanales avec des stylos billes et de petites lames, qu'elles glissent dans leurs chaussettes. Elles nous disent : "À Marseille on fait ce qu'on veut." Elles n'ont pas de cadre, pas de limites, ce sont de vrais voyous. Elles sont tellement dans le business qu'elles sont irrécupérables. Elles ne font aucune concession, malines, elles ne manquent de rien, soutenues qu'elles sont par la fratrie. Elles nous bousculent. Elles poussent, elles passent devant nous sans dire bonjour, elles ne comprennent pas qu'ici il y a une éthique et que nous respectons tout le monde, alors, parfois, nous sommes obligées de sévir. Si on nous en amène un wagon, on est morts... »

Quand la colère est à son point culminant, le ton monte et les noms d'oiseaux fusent : « Toi, la vieille ménopausée ! » « Ta gueule ! » « Tu te tais ! » Ça se termine en général dans le bureau des chefs, avec ou sans larmes, selon la posture des unes et des autres.

Ces vraies « voyouses » à la dent dure cohabitent avec une autre population, nettement plus fragile, des femmes qui débarquent en prison chargées de leurs problèmes psychiatriques et psychologiques. « Elles ont accès aux médecins et c'est très salubre, observe la directrice adjointe. Elles ont toutes une histoire personnelle difficile. Avant d'être auteurs de délits, elles ont elles-mêmes été victimes, en général, de la sphère familiale. Certaines se reconstruisent, d'autres deviennent complètement dépendantes

des psychotropes... On essaye de combler les manques, liés au vide affectif de leur enfance, de leur vie de femme, de mère. On est dans le super-affect, l'émotionnel surdimensionné ! Mais, attention, elles peuvent aussi être manipulatrices et il faut savoir conserver une distance professionnelle. On se doit d'être incorruptibles, dans tous les sens du terme. »

La surveillante/3

« Quand leur incarcération a un lien avec les enfants, les femmes s'isolent. Pédophiles ou "pointeuses", elles se mettent d'elles-mêmes à l'écart. Elles ne vont pas faire de sport. Elles sont considérées comme des monstres. Comme chez les hommes. L'enfant, c'est le tabou. Le caïd peut faire toutes les atrocités qu'il veut tant qu'il ne touche pas un enfant. Par exemple, cette femme mise en cause dans l'affaire d'Outreau [où il fut question d'abus sexuels sur mineurs] qui se faisait régulièrement cracher dessus par celles qui portent les baskets dernier cri et le jogging de marque. Pour oublier, elle passait son temps à cirer le plancher, tellement bien que tout le monde glissait. »

Le pitbull

« Côté femmes, en prison, il y a moins d'insalubrité, explique une détenue qui interrompt quelques instants sa promenade pour se pencher sur son sort. Ici, on ne jette pas les ordures par les fenêtres. Il y a moins de violence aussi, mais, par contre, les hommes sont plus occupés : ils ont plus de visites que nous, on en a même vu annuler un parloir avec sa nana pour aller au cours de karaté, un truc impensable chez les femmes. Ils ont droit à plus de parloirs intimes parce qu'on dit que ça les calme, on ne leur impose pas la contraception, alors qu'à nous, oui. Et, dès qu'on est un peu intelligentes, on nous fait passer pour des calculatrices, des manipulatrices.

« Le but du juge, c'est de faire de toi quelqu'un de "normal", alors si tu es "normale" au début de ta détention, elle dit qu'elle ne constate pas d'évolution. À la limite, il vaudrait mieux se rouler par terre et passer pour une illettrée la première fois qu'on les voit, les juges...

« On est prises dans la mâchoire d'un pitbull qui nous lâchera pas. Pour plaire au juge, il faut bosser au McDo du coin et dormir au foyer. C'est pareil avec les surveillantes : celles qui les prennent pour les larbins obtiennent tout ce qu'elles veulent. Elles se croient à l'hôtel ! »

Pikatchou

Pour se détendre, se défouler ou passer le temps, les détenues adorent donner des surnoms aux « matonnes ». C'est un sport national en prison. Et, dans ce domaine, l'imagination n'a pas de limites. Il y a « The masque », parce qu'elle est maquillée « comme une voiture volée ». « Gueule de bite », simplement parce qu'elle nous prend la tête tout le temps ». « Tic et tac » sont inséparables, elles travaillent en duo et s'entendent très bien. « Pikatchou » est bien à son image : elle crie souvent et devient rouge de colère. Ces petits surnoms resteront secrets, bien sûr. Devant les surveillantes, les nanas se taisent, font les indifférentes, comme Élise, qui est là pour une dizaine d'années, « peut-être même moins parce que je dois voir mon juge très prochainement et que je vais demander une remise de peine ». « Je sais bien que je dois me taire, m'écraser, faire l'hypocrite, dit-elle. Il ne faut pas te faire remarquer par les surveillantes. Pour t'en sortir et avoir la paix tu dois obligatoirement faire le canard. Tu t'écrases. Si tu ne peux pas les blairer, c'est comme ça, il n'y a rien à faire. Mais tu ne dois pas montrer tes sentiments, ça non, tu gardes tout en toi, tu la fermes, tu t'emmures, tu étouffes tes émotions, tu ne jettes aucun regard noir, non, et même si certaines sont psychopathes ou vicelardes, lorsque par exemple elles te fouillent à corps et te demandent d'enlever ton tampon quand tu as tes règles, eh bien tu serres les dents. Tu es seule, tu te tais, tu la hais. Oui, c'est violent, on se sent démunies mais on est coincées. »

Jardinage

Ce matin, Marcelle est de jardinage. Munie de son petit sécateur et de son chariot rempli de sacs de terre et d'engrais naturel, elle déambule au milieu du jardin situé dans la partie octogonale de la prison. En ce moment, elle préfère la compagnie des arbres et des fleurs à celle des êtres humains.

Ses gestes sont légèrement ralentis par un traitement médical qu'on imagine lourd. Elle raconte sa vie. Elle dit qu'elle a été infirmière, qu'elle aime les plantes par-dessus tout et qu'elle a appris le maraîchage bio dans une « autre vie », à laquelle elle ne fera référence que par allusions. Ses traits sont tendus et son visage est marqué. Elle a 60 ans, elle en fait plus. Condamnée en appel à trente ans de réclusion pour l'assassinat de son amant, elle n'aime pas se « mélanger » aux autres détenues, elle ne veut pas créer d'attaches. Alors, elle s'évade avec les fleurs, les films qu'elle repasse en boucle comme *Escapade à New York*, de Sam Weisman (remake d'un film d'Arthur Hiller sorti en 1970) et les œuvres de George Sand dont elle admire le « courage et la verve ».

Elle s'estime chanceuse de pouvoir jardiner. Elle sait bien que peu de détenues ont le droit d'utiliser des outils, certes toujours conservés en lieu sûr par des gradés. Ses pas lents la ramènent vers son unité, seule. Ce soir, la cellule sera fermée à 19 heures 30 comme tous les jours. Demain, elle sera ouverte à 7 heures pour la douche, le café, la vie quotidienne...

Dans cette prison créée en 1873, il y a eu jusqu'à mille détenues. Elle fut longtemps gérée par des religieuses. Les bonnes sœurs n'y font plus la loi, mais leur empreinte est réelle. Trop aux yeux de M^e Catherine Glon, une avocate pénaliste dont le cabinet est à deux pas de l'établissement. « Il y règne une ambiance ultra-protectrice, maternaliste, nous dira-t-elle. On prend les femmes détenues pour des enfants. » Certes, la cloche ne réveille plus les femmes à 6 heures tous les jours comme au XIX^e siècle..., mais on aperçoit de temps en temps la silhouette d'une religieuse. Et puis il y a cette chapelle, derrière laquelle s'étend un jardin, seul endroit de la prison qui échappe aux caméras.

Dans l'aile ouest, où se trouve le service d'insertion, emploi et formation, on reconnaît à demi-mot ce « maternalisme » :

« Oui, c'est vrai, nous nous comportons parfois comme des parents face à des enfants, mais je peux vous dire que certaines détenues n'ont pas eu l'éducation requise minimale, à se demander franchement si elles ont été élevées. Moi, ma mère, elle m'aurait engueulée si j'avais parlé comme ça ! Oui, c'est exactement cela, on les gère comme des adolescentes, on ne

rentre pas dans leur jeu, on fait l'inverse, on calme le ton. » Sa collègue acquiesce : « On joue souvent un rôle de parents. Quand elles traînent n'importe où et qu'elles s'affalent, on dit non, on les déloge des escaliers. Il faut qu'elles sentent que nous ne les craignons pas, ce qui est le cas d'ailleurs. Quand elles sont à deux ou trois, elles essaient toujours de nous faire un peu peur, mais on ne se laisse pas impressionner ! »

Sacrilège !

Chef de bande, lieutenant, guetteuse, « nourrice » (détenue cachant pour d'autres, plus repérées, des produits illicites), les filles reproduisent dans la prison le modèle de leur cité. Celles qui le parlent s'expriment volontiers en arabe entre elles, parce que « ça fait bien et qu'on ne comprend rien », dit une surveillante. Elles déclarent toutes faire le ramadan en disant haut et fort : « Je suis "musu", moi ! » Trois jours après, elles abandonnent le jeûne en invoquant divers prétextes, le plus courant étant qu'elles sont « indisposées ». « Quand on fouille leur cellule, poursuit la surveillante, elles poussent des cris : "Sacrilège ! Mécréante ! Vous avez touché à mon Coran !" La cellule leur appartient. Elles se croient chez elles. On doit faire bloc face aux bandes qui se créent, face aux zones de non-droit qu'elles essaient d'instaurer. »

La dernière fois que cela s'est produit, les filles avaient investi et presque privatisé la médiathèque, un lieu ouvert où venaient se servir les détenues en libre service, dans une ambiance plutôt bon enfant. Jusqu'au jour où quelques « balances » ont alerté l'administration sur la dérive en cours : cet espace était devenu celui de tous les échanges et de toutes les castagnes, loin des regards, avec des guetteuses postées aux points stratégiques, au cas où, et du shit dissimulé entre les livres.

« Pour elles, poursuit notre interlocutrice, les détenues se partagent en deux mondes, les jeunes et les vieilles, ces méchantes qui sont forcément de notre côté, nous respectent et discutent avec nous. À leur manière d'être et de marcher, certaines ressemblent à des mecs. Elles n'ont plus de tenue. On sent bien que c'est compliqué de grandir dans une cité. »

La dernière est arrivée sous bonne escorte avant de passer trente jours au mitard : condamnée pour violence en réunion en état d'ivresse et violence sur dépositaires de l'ordre public, elle avait pris en otages deux surveillantes dans le précédent établissement où elle séjournait, avant d'en frapper une sévèrement à l'aide de ses clefs... Depuis, elle s'est cassé l'épaule au cours d'une bagarre, la prochaine fois, pour la revanche, ce sera l'arcade sourcilière, ou la boucle d'oreille arrachée.

Quant à Marine, ce n'est certainement pas sans raison qu'elle se fait désormais appeler Latifa : ça fait plus dur.

On en a même vu une refuser de sortir avec le bracelet électronique, de crainte d'être mal vue dans son quartier : la prison se porte comme une auréole, le bracelet comme une honte.

Ces filles doivent cohabiter avec un autre style de personnage, comme cette gamine, plutôt mignonne, qui s'est retrouvée en prison après avoir usé de son charme, certain, pour piéger quelques hommes mûrs et riches et les livrer à ses petits camarades pressés de les plumer. « Une petite princesse, se souvient une surveillante, il fallait être à ses pieds, comme devait l'être sa mamie dehors. Elle avait de l'argent et se la pétait comme une enfant gâtée, avec ses pots de caviar qui arrivaient par la poste, au point que cette peine n'avait plus vraiment de sens pour elle. »

À mille lieux de ces « cailleras » et de cette enfant gâtée cohabitent dans un improbable capharnaüm une poignée de femmes issues de la communauté du voyage, le plus souvent incarcérées pour vol, pour qui l'enfermement est d'autant plus difficile à avaler qu'elles ont grandi et vécu entre les caravanes et le ciel, presque toujours en plein air et nomades...

Le sac à langer

La camionnette du Super U attend le feu vert derrière les grilles de la prison. À l'intérieur, les courses commandées par les détenues pour le week-end... Ce vendredi, deux des femmes vont avoir de la visite, presque comme chez elles, au sein de l'unité de vie familiale (UVF), un petit quartier isolé du reste de la détention. Pâtes, viandes, légumes, fruits, yaourts par paquets de douze, biscuits, beaucoup de gâteaux au chocolat et à

la noisette et des tablettes de chocolat. « Elles commandent trop de choses, et elles font trop à manger comme si elles allaient nourrir une armée, comme si nourrir était synonyme d'aimer », dit l'une des surveillantes dans ces UVF ouvertes en 2003, une première en France, et qui sont aujourd'hui un modèle pour les autres prisons.

Les femmes forment 3,5 % de la population carcérale française, les deux tiers d'entre elles sont mamans, comme Joëlle, condamnée à une « grosse peine » à la hauteur de sa « grosse bêtise ». Elle a séjourné deux ans en maison d'arrêt avant d'être aiguillée vers Rennes, où elle a vite appris les règles, qu'elle résume : « Pour s'éviter des problèmes, il faut se tenir loin des histoires de drogue et des embrouilles liées à l'homosexualité, tout ça amène des problèmes. Il faut aussi apprendre à se défendre. L'aspect physique compte beaucoup. Je suis grande, je mesure 1,76 mètre et je suis assez costaud, alors bon, même si je ne suis pas censée savoir me battre, les autres m'ont vite jaugée, trop grande, trop balaise celle-là, enfin c'est ce qu'elles ont dû se dire ! Si tu es grande et que tu soutiens le regard des filles un peu reloues, on ne vient pas te chercher des noises, on te fiche la paix, même si c'est plus compliqué avec les petites délinquantes qui se prennent la tête pour des bêtises, Elles peuvent te pourrir la vie tellement elles mettent le bazar. »

Quand elle est arrivée, Joëlle admet avoir été très naïve. Elle avait 25 ans. « Avec le temps, je cherche à être une personne meilleure, dit-elle. Je sais que je suis là encore pour quelques années, alors, tant qu'à faire, je tache de m'améliorer, d'en sortir plus forte. Parce que, oui, la prison c'est l'école du crime, on m'a fait des propositions d'embauches ici ! Je pourrais être mule, pute, dealeuse de drogue en sortant, pas de problème ; une mère maquereille n'arrêtait pas de venir vers moi en disant : "Tu feras de l'argent facilement, tu es jolie, tu plairas aux hommes et tu as l'air forte, tu gagneras bien ta vie." J'ai aussi copiné avec une fille trafiquante de drogue. Elle était intelligente, elle avait du potentiel, pas malhonnête du tout ; il fallait qu'elle soit en phase avec son personnage. »

L'autre règle, que Joëlle a vite intégrée, c'est celle du suivi psychologique obligatoire. Ça l'aide à « voir ce qui a cloché », mais elle admet aussi une part d'opportunisme : « Plus tu leur montres que tu réfléchis et que tu veux t'en sortir, plus ils acceptent de te sortir plus tôt,

c'est naturel. Il faut montrer patte blanche, patte transparente, le projet professionnel compte énormément, plus que tous les autres. J'ai donc démarré une formation par correspondance. »

Joëlle connaît bien la nurserie. Elle a fondé une famille en prison, grâce aux UVF. La loi autorise la présence des bébés jusqu'à 18 mois, elle a demandé une prolongation et gardé le premier auprès d'elle six mois de plus, « pour qu'elle ne se sente pas défavorisée par rapport au petit frère » qui venait de naître. Six mois durant lesquels l'aînée a dormi chez la nourrice, parce qu'ils ne pouvaient pas tenir à trois dans ses neuf mètres carrés.

Aujourd'hui, c'est son fils de 8 mois qu'elle tient dans ses bras, sa fille est dehors avec son père. Elle n'a pas assez de mots pour raconter la présence précieuse de cette nounou, assistante maternelle recrutée par le conseil général, qui vient récupérer les bébés tous les matins vers 9 heures pour les embarquer dans la vraie vie, les promener, les nourrir et surveiller leur sieste, avant de les raccompagner aux alentours de 16 heures. « On doit habituer nos bébés à ce qui les attend dehors, et pour nous, c'est aussi un peu d'air, dit-elle. Dehors, la vie continue, on a un mari, une maison... On se sent toujours un peu regardées de travers, jugées, les gens disent : "Oh mon dieu, un bébé en prison !", mais c'est une maison, avec un toit et quatre murs ! »

Dans ses bras, le bébé gigote, puis râle, puis pleure. « Je vais te vendre à un couple qui n'a pas d'enfants pour leur faire passer l'envie », plaisante-t-elle.

Ici la vie va, comme dans une grande famille. Le bébé de Louise, 26 ans, un garçon de 7 mois, joue dans ses bras, lui tire un peu les cheveux et ne la quitte pas des yeux. « Faut pas nous juger, hein ? On élève nos enfants comme les autres femmes, comme les familles normales ! Au moment de Noël, c'est décoré, illuminé, en été on installe une petite piscine dans le jardin, ils ont des jouets, le lait, la soupe, les hochets et les bavoirs ! Non, tout ce qui manque, c'est la liberté ! »

Les surveillantes n'ont pas le droit de prendre les petits dans leurs bras, c'est le règlement ! Officiellement, en effet, les enfants ne sont pas détenus : ils sont libres. De même est-il interdit de les fouiller à l'entrée comme à la

sortie du centre de détention. Le sac à langer, lui, est fouillé, mais jamais le bébé, qui rentre tous les jours avec les bruits et les odeurs de la rue et ne découvrira pas à 18 mois le bruit d'un klaxon.

Mais tout n'est pas sous contrôle, côté naissance, dans la prison des femmes : les surveillantes ont eu un beau matin la surprise de trouver un nouveau-né dans une cellule. Plutôt corpulente, la détenue avait caché sa grossesse jusqu'au dernier jour. Il est vrai qu'elle était incarcérée pour avoir éliminé un précédent bébé...

Dialogue dans un couloir

Une détenue s'adresse à une surveillante : « Grosse salope ! »

La surveillante : « Salope, ça m'arrive, mais grosse, non ! »

La mariée

Un jour une détenue vient voir le directeur. « Je voudrais me marier, lui explique-t-elle. On est ensemble depuis longtemps.

– Pourquoi pas, répond-il. On va en parler avec le procureur.

– Soyez rassuré, je ne me marierai pas en robe ! »

Le soir, le directeur découvre son dossier : cette femme a été condamnée pour avoir commandité le meurtre de son riche mari, piégé sur une route espagnole par un homme, vraisemblablement son complice, qui lui a fait le coup de la panne de voiture. Mais le plus gênant est à venir, comme il est au regret de l'annoncer le lendemain à la fiancée :

« Il y a un problème, c'est que vous n'êtes pas veuve. Officiellement, vous êtes toujours mariée.

– Je vous assure qu'il est très mort, proteste-t-elle. Et très enterré aussi.

– Le certificat de décès a dû se perdre quelque part », tranche le directeur, une façon de botter en touche en attendant de tirer au clair cet imbroglio administratif.

La cloche

Celles qu'on nomme « longues peines » disent qu'au bout de cinq ans elles ont compris qu'elles avaient commis un acte grave. Après cinq années, soit 1 825 jours, 43 800 heures de détention, c'est une détenue qui a fait le compte, elles assurent que la prison « n'a plus de sens ». Mariana, 50 ans, le répète : « Je paie pour comprendre ma grosse bêtise, c'est bon, je sais que je ne recommencerai pas ! » La « grosse bêtise », elle n'en parlera pas davantage. Elle donne juste le nombre d'années dont elle a écopées, huit, dont déjà trois de faites ; avec les remises de peine, elle pense pouvoir sortir dans un an. En attendant, elle épluche les textes, prend rendez-vous avec les « professionnelles », conseillères d'insertion, psychologues. « Je fais valoir tous mes droits, un à un, dit-elle, tout en pédalant comme une folle dans le gymnase. J'ai étudié un peu l'histoire de l'incarcération, avant on n'avait aucun droit en tant que détenues, ni celui de participer à des ateliers, de travailler en étant payée, de s'exprimer, avant on n'avait que le droit de se taire. Maintenant ils essayent encore de nous écraser, mais on a des lois pour nous protéger. »

Comme beaucoup, elle sait que, si elle paie les parties civiles, elle pourra bénéficier de réductions de peine. Sans compter que les études comptent double quand on doit aller négocier des permissions, des remises de peine et un peu de liberté conditionnelle auprès du juge d'application de peines. Opportunistes, ces femmes ? « On est les yeux dans les yeux avec les surveillantes, explique Élise, 37 ans, à qui il reste cinq ans à faire. C'est bon, on n'est pas des gamines, en tout cas les nanas de ma génération. On ne veut pas trop de problèmes, on purge notre peine, on respecte les règles, en échange on a la paix. Et, le jour où je sortirai, je ne veux plus en entendre parler. Basta ! »

Il y a cent ans, le jour de leur libération, les détenues tiraient elles-mêmes la cloche..., celle qui les réveillait tous les matins à l'aube. Aujourd'hui, elle ne tinte plus que les jours de tempête, et les filles ne savent même plus ce que c'était que de vivre avec pour seul vêtement une robe de bure – une robe de quoi ?

Chapitre 2

Comme des hommes

« Comme des hommes », l'expression revient régulièrement dans la bouche de nos interlocutrices. Pour celles qui ont prêté main-forte aux cadors du milieu traditionnel comme pour ces bandes de filles qui affolent nos quartiers, c'est la même chanson : le sexe faible n'existe pas !

Liliane et la French

« Je ne viens pas voir une femme, je viens voir un des derniers mecs qui existent sur la place de Paris. Vous êtes un mec. » Le compliment venait d'un certain Roger, qui avait longtemps côtoyé son ex-mari, un voyou de l'espèce qui ne se repent pas...

Il était une fois Lilly. Née dans une famille d'ouvriers, elle ne se voyait pas vivre comme eux. À 12 ans, elle le leur dit, lasse d'entendre tous les soirs sa mère demander ce qu'elle faisait à manger : « Je ne me marierai jamais, j'aurai un enfant toute seule et je vivrai à Paris. » « Il faut que tu rencontres un homme riche, mais il t'empêchera de nous voir », réplique le père. « Personne ne m'empêchera de vous voir. » « Marie-toi avec qui tu veux, mais pas avec un militaire de carrière et pas avec un catho. Si tu te maries à l'église, je t'attendrai au bistrot d'en face. » « T'inquiète pas, papa. »

Le sort met le futur mari de Lilly sur le chemin de son père, entre Clichy et Bois-Colombes. De retour de Tataouine, la dure prison des récalcitrants, dans le Sud tunisien, encore territoire français, William travaille quelques semaines dans l'usine où le papa est soudeur à l'arc. Un jour, scandale, on déplore un vol de cigarette à la cantine. « On sait qui c'est, ça peut être que lui ! » s'enflamme le contremaître en désignant l'ex-taulard. « T'appelle

personne, surtout pas la police », s'interpose le père de Lilly, qui vient de se faire un ami pour la vie : jusqu'à la fin de ses jours, William veillera à ce que cet homme ne manque de rien.

Le « grand William » porte des chaussettes en soie et roule au volant d'une voiture américaine, une Buick avec vitres électriques ; ses mains sont bien blanches et bien faites, pas comme ces paluches qui filent les bas à la première caresse. Lilly le regarde du coin de l'œil, brûle de désir en secret et fait rêver ses copines d'école en parlant de lui. Elle a tout juste 14 ans quand elle fait ses premières avances à cet homme élégant et délicatement parfumé, si différent de ceux qui viennent dîner le soir chez ses « extraordinaires » parents. Ils sont communistes, comme on l'était à l'époque, avec toute la ferveur (laïque) qu'il se doit, dans ce coin de banlieue rouge où l'on festoie tous les dimanches, vin blanc et petit salé pour commencer, pastis à volonté.

Lilly est apprentie coiffeuse ; ses parents se seraient privés pour qu'elle étudie davantage, mais elle est rétive à toute discipline et « ne supporte pas les ordres ». Très meurtrie par la mort accidentelle de son frère aîné, fauché par un train sur sa moto alors qu'il venait d'avoir 15 ans, elle se console avec les Gitans du coin, ces « voyageurs » que d'aucuns considèrent comme des « voleurs de poules », mais dont elle sait désormais qu'ils sont bien plus riches qu'on ne le croit. Ils passent même la chercher en Mercedes pour la conduire à l'école, mais elle n'est pas la seule dans la famille à se lier avec eux : son père effectue des travaux de menuiserie dans les caravanes, dont sa grand-mère coud les rideaux... « La Lilly, disent les commères, elle se mariera avec un voyageur. » Pas dupe, elle voit bien que les visons et les bijoux que portent ses copines manouches ne sont pas à la portée des bourses d'ouvriers, mais elle se laisse adopter avec le plaisir de ceux qui ont un faible pour ce qui est marginal. Et soutient les filles quand elles se font virer de l'école à cause de leurs bigoudis.

Lorsque son père apprend qu'elle est tombée amoureuse de cet homme de vingt ans son aîné, il la met en garde : « C'est quelqu'un que j'aime beaucoup. Tu auras du très bon avec lui, mais tu vas énormément souffrir aussi. Il faudra assumer. »

Lilly tombe enceinte à 15 ans et demi. De qui, elle ne l'avouera jamais. Parce que celui qu'elle aurait dénoncé risquait rien moins que l'échafaud à

l'époque, sans compter qu'elle avait secrètement avorté. Une bordelière de la rue Saint-Denis, prénommée Josette et indic à ses heures, prétend que la faute en incombe à William, une porte ouverte pour la police, qui rêve de coincer cet insaisissable perceur de coffres qui manie le chalumeau comme un jardinier son sécateur. « Puisque c'est comme ça, on va faire parler la même ! » promettent quelques inspecteurs.

Le papa apprend la grossesse de Lilly quand la police frappe à sa porte. Il n' imagine pas un instant que les « poulets » vont la cogner et le juge la jeter en prison, mais c'est pourtant bien ce qui se produit. Ils la tapent déjà devant sa mère. Puis ils posent un calibre sur la table de la salle à manger en lui proposant de se charger elle-même de la mission : « Cet homme a profité de ta fille, à toi de jouer. » « Si vous avez un travail à faire, faites-le vous-même », répond le père, un marginal à sa façon, lui qui était capable de « bringuer » jusqu'à 6 heures du matin, avant de prendre une douche et de filer à l'usine.

« Si un jour ils te questionnent, avait dit William à Lilly, dénonce une machination policière. Et si tu ne peux pas faire autrement, avale ta langue. » Ils lui font écouter un enregistrement sonore où on l'entend dire : « Tu feras la bise à Tintin. » « C'est une machination policière, ce n'est pas ma voix, ces bandes n'ont aucune valeur », réplique-t-elle. « Tu ne connais pas Tintin ? » « Non. » Ils la « massacrent », la jettent aux quatre coins de la pièce, lui envoient des dizaines de « tartes dans la gueule », elle ne bronche pas. Comme les hommes. Elle aura pour longtemps la haine de la police, voire pour toujours. Quant à la bordelière délatrice, il a bien fallu que les policiers la sortent du placard, mais elle s'est rétractée, affirmant qu'elle avait parlé « par jalousie ».

La jeune prisonnière découvre le quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Versailles. Le pantalon étant interdit, elle porte la robe de bure et voit les « matonnes » entrer dans sa cellule avec la cigarette au bec pour la narguer, avant de l'écraser ostensiblement par terre. L'administration évite les nombres pairs, a priori pour endiguer l'homosexualité. Tous les soirs, vers 18 heures, la police se rend au greffe et la fait demander, pour voir si elle n'a pas flanché. Apprenant un jour que sa mère s'est présentée au parloir malgré l'interdiction qui lui en a été faite, une gabardine en guise de colis, ils envoient les surveillantes pour les séparer. Lilly casse tout et se

retrouve au mitard pour quarante jours, une paillasse tachée de sang en guise de couche, un broc pour l'eau et le seau hygiénique pour tout ustensile. « Les loulous de barrière [les voyous de bas étage], ils les massacrent, mais moi, j'avais un avocat... »

Quant au juge pour mineurs, il la regarde d'un tout autre œil. Il fait sortir les policiers et s'approche doucement, à la faveur d'une audition, pour enlever les pelures accrochées à sa robe de bure. « Tu auras plus besoin de moi que de ton voyou », glisse-t-il. Elle refuse tout net ses avances en l'envoyant au diable, ce qu'il ne lui pardonnera pas, transformant en cauchemars toutes les auditions suivantes.

Les policiers ne lâchent pas. Ils tiennent une trop belle occasion de stopper William en vol. Lilly va parler, croient-ils, mais Lilly ne parle pas. Ils l'envoient même faire des tests psychologiques à l'hôpital Sainte-Anne, considérant son silence comme « anormal ». Elle sait qu'elle a gagné quand elle les entend dire : « C'est plus la peine de l'interroger, celle-là. » Elle appellera ça plus tard la « mentalité ». Jamais on ne la surprendra à raconter sa vie à quiconque, au point qu'un jour, bien plus tard, un vieux voyou lui fera ce « compliment » : « Vous n'êtes pas une amie, pour moi vous êtes un ami. »

Son défenseur, M^e Charles Lederman, par ailleurs député communiste, déniche un vice de forme et obtient la libération de Lilly, à qui les policiers avaient promis la prison jusqu'à ses 21 ans. Pistonnée par l'élus, elle trouve une « super-place » dans un Monoprix, mais les policiers viennent donner l'alerte. « Ils vont vous faire le coffre, c'est sûr. » « L'enfant », comme l'appelle affectueusement l'avocat de William, M^e Albert Vignoles, perd son emploi. « Si j'avais voulu rentrer sur le droit chemin, c'était raté. »

Parti en Argentine en éclaireur, William lui propose six mois plus tard de le rejoindre. Elle n'a même pas 18 ans lorsqu'elle s'envole pour l'Amérique, en février 1968, trois mois avant le printemps étudiant qui va secouer la France gaulliste et sclérosée, « par amour », et pour tourner le dos à une vie laborieuse où l'on reprise ses chaussettes. Mineure, elle franchit la douane avec un faux passeport sur lequel sa date de naissance a été modifiée. Arrivée au Paraguay, elle se fait conduire au Paris, le bar où se

retrouve la petite communauté des malfrats en cavale, la « *casa francesa* », comme l'appelle le chauffeur de taxi.

Lilly n'aura pas beaucoup de photos de William. Prudent pour deux, son homme fait un pas de côté quand ses amis corses se font immortaliser dans les rues de Buenos Aires, base arrière du grand banditisme français version French Connection. Il a beau ressembler à Dustin Hoffman, elle est privée d'images. À ses côtés, elle apprend la vie à grande vitesse, toujours sur le qui-vive, presque sur les nerfs, jusqu'à dix-huit déménagements la même année. L'argent facile aussi, celui que l'on dépense aussitôt gagné. La « belle vie », loin de cette ville de Houilles où elle avait grandi.

Les épouses de ces voyous expatriés sont à leur place, celle de femmes attentives, aimantes et proches de leurs fourneaux. La jeune Lilly détonne, elle qui est capable de tenir tête à William plusieurs semaines d'affilée. Pas le genre de fille à qui on peut dire : « Oh ! Tu me l'amènes, ce café ? Et tu ne le tournes pas ! » Ça tombe bien, parce que William adore faire la cuisine. Et puis, il y a une bonne à la maison.

Le reste du temps, Lilly accompagne William entre Buenos Aires et New York, la destination finale du produit qu'ils convoient (de l'héroïne transformée à Marseille). Ils passent les contrôles douaniers avec un passeport bidon confectionné par un excellent faussaire argentin, sur lequel sont mentionnés deux enfants imaginaires. Elle découvre Miami, Panama City, Saint-Domingue, sans oublier ce séjour de rêve à San Francisco, en attendant que les acheteurs règlent leur dû.

« Je savais que ça allait foirer un jour », reconnaît Lilly un demi-siècle plus tard. Pour l'heure, elle est admise dans le cercle restreint des voyous de haut vol. Elle a montré dès l'âge de 15 ans qu'elle savait tenir sa langue, mais elle a un autre don : elle flaire les « balances » mieux que bien des hommes. Comme ce jour où William organise une petite fête pour son anniversaire, au Brésil, à laquelle il convie un Suisse qu'elle ne « sent pas ». C'était la première fois qu'elle croisait ce « très beau mec » à la gueule de tueur ; la fois suivante, en Espagne, alors qu'elle avait vu son mari suivre le Suisse pour une petite discussion entre garçons sur le parking d'un restaurant, l'idée lui était venue qu'il pouvait très bien le tuer. Des années après, on comprit que ce Suisse travaillait main dans la main avec la police et qu'il était à l'origine de pas mal de leurs ennuis. Dès la première minute,

elle avait vu qu'il y avait sous ce regard glacial quelque chose qui sonnait faux. Et n'avait pas hésité à le lui dire en face du haut de ses 20 ans, avec les mots propres à ce milieu : « Je serre pas la main aux enculés. » C'est entre autres pour ces qualités que les vieux voyous vont l'adorer. Et aussi parce que c'est une femme entière, du genre qui ne se compromet pas.

« J'ai fait le boulot d'un mec. Nos passeports étaient assez grossiers. On faisait nous-mêmes les faux fonds dans les valises. Mais je n'ai jamais eu peur. Pour moi, il y a toujours plus grave. »

Lilly a 22 ans lorsque William l'envoie en mission du côté de Baton Rouge, en Louisiane. Avec la femme d'un ami à peine plus âgée, elle doit récupérer une forte somme d'argent issu du trafic d'héroïne : 100 « briques », comme on disait à l'époque, qu'il s'agit de rapatrier jusqu'à Porto Rico. « On arrive dans une boîte en plein désert. Un gros Black nous reçoit dans le coin des poubelles, alors que le taxi nous attend un peu plus loin. “Vous partez quand ?” nous demande-t-il. “Demain soir”, on lui dit. En fait, on est reparties dès le lendemain matin. J'ai envoyé un “pneu” [sorte de télégramme] à William, qui était en prison à la Santé, à Paris : “Tout va bien.” On n'avait pas récupéré l'argent, mais on était vivantes, et c'était déjà pas mal. »

Très amoureuse, Lilly admire la « discipline » de son homme, qui n'aurait jamais commis un braquage de jour, de peur de faire mal à quelqu'un, lui qui attaquait les banques la nuit, quand elles étaient vides, à la lance thermique. « Avec lui, tout était bien orchestré », dit-elle. Un jour qu'elle devait rejoindre un petit groupe dans un bar de la porte de Gentilly, elle avait été sauvée par le retard de son avion. Une fusillade avait éclaté, faisant plusieurs morts. « M'auraient-ils épargnée si j'avais été là ? » Pas forcément, car cette femme qui avait fait ses preuves faisait désormais partie du « cercle ». Ce n'est pas la seule fois que Lilly a frôlé le danger.

Comme les garçons qui se respectent, elle aime la nuit. Le soir, dans les bons établissements, elle met sa bouteille sur la table et paye ses tournées. Dépensière, elle ne se soucie pas d'économiser, un pli qu'elle a pris dès l'âge de 20 ans, alors que William lui glissait tous les jours un « billet de 500 balles » dans la poche. Pas spécialement féministe, mais pour l'égalité hommes-femmes, elle se voit surtout comme une « rebelle », elle qui, petite, était capable de quémander de 9 heures à 19 heures pour obtenir de ses

parents ce qu'elle voulait. Ou de proclamer un jour devant les amis de son père qu'elle était pour le général de Gaulle, et le lendemain qu'elle était « fasciste », juste pour faire l'affreuse. Ou de rentrer de boîte de nuit tous les jours de la semaine à 6 heures du matin après avoir usé les pistes de danse du Golf Drouot, du Bus Palladium et de quelques autres lieux à la mode du côté de la place Pigalle. Ou de se maquiller outrageusement pour aller à l'école, elle qui épilait les sourcils de ses copines dans la cour de récréation... Avec William, Lilly est servie : il a ses entrées dans tous les clubs de la capitale, notamment dans les bars de lesbiennes, Chez Frantz, porte d'Auteuil, où chez Elle et Lui, un cabaret où chante tous les soirs une femme très androgyne. « En une tournée d'apéros, se souvient-elle, un petit pincement au cœur, on dépensait ce que les gens gagnaient dans le mois. »

Lilly tâte à nouveau de la prison en 1974. Pour escroquerie à la carte bleue, un art dont elle est passée maîtresse, avec la complicité de quelques bijoutiers, pas mécontents de se faire de l'argent facile, et un « fer à repasser » comme seul outil de travail, ainsi appelait-on ces machines servant à graver sur carbone les numéros des cartes de crédit. Arrêtée dans l'un des premiers centres commerciaux de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, en ce temps où personne ne savait trop bien manier la carte de crédit, elle a tenté d'endormir le juge d'instruction sur le mode « j'en ai marre, je veux changer de vie, je fais mon trousseau »... Mais il n'en a pas cru un mot. William en prison, Lilly avait trouvé cette combine relativement simple pour continuer la « belle vie ». Généreuse, trop contente de partager cette fragile opulence, elle emmenait ses amis à Deauville et réglait les additions avec ses fausses cartes. Faisait couler le champagne dès le matin. Habillait ses amies des pieds à la tête. Prenait les commandes auprès de ses copines prostituées de la rue Blondel, à Paris.

« Je courais des risques énormes, mais c'était rare que quelqu'un se fasse arrêter. Je passais bien, le genre à qui on donne la clef, avec une alliance au doigt dont les bijoutiers s'empressaient de faire lustrer le brillant quand j'entrais dans leur magasin. »

Bilan : libérée après deux mois de prison. À cause de sa perruque, les victimes ne l'ont pas reconnue. L'« adorable » juge l'a également bien conseillée, lui suggérant de se présenter au procès sans bijou apparent. « Un vrai père. »

Il n'en a pas été de même du juge d'application des peines, qui, un jour, lui fait une singulière proposition. Il convoque Lilly pour lui proposer de se mettre à son service, en clair d'effectuer quelques filatures pour le compte de la police. « Vous n'avez trouvé que moi ? » « Vous passez très bien », dit le juge. « Mon mari est en prison, j'en sors et vous me demandez de servir d'indic ? » Elle l'éconduit, de plus en plus convaincue que les hommes de loi, entre celui qui lui a mis la main sur la cuisse à 15 ans et celui qui lui propose aujourd'hui de changer de camp, sont de véritables « tordus », pour rester polie.

Son père lui avait montré le chemin : alors que la police avait arrêté le gamin qui avait volé le Solex de Lilly, il avait refusé de déposer plainte contre lui, apitoyé par ce garçon recroquevillé sur lui-même. « Vous n'avez pas honte ? » s'était exclamé le gardien de la paix. « Non », avait tranché le paternel.

Quand William est en prison, même s'ils se sont quittés lorsqu'il a découvert qu'elle préférait finalement les femmes, elle l'assiste. Fidèle au parloir, elle lui rend visite tous les quinze jours, et ce pendant dix ans. Elle n'aurait pas été capable d'apprendre à piloter un hélicoptère pour aller l'arracher à ses barreaux, mais elle fait passer les messages pour l'aider à concrétiser ses projets d'évasion. L'affaire se présente plutôt bien, sauf que les complices finissent par abandonner la partie, laissant William dans une colère noire. « Vous êtes la seule à pouvoir aller le voir », lui dit l'avocat. Elle y retourne. Affronte l'immense déception de son ex, un homme assez « large d'esprit » pour l'avoir toujours considérée comme son « égal ».

William se méfiait par-dessus tout du téléphone, lui qui fut l'un des premiers bandits mis sur écoute. Du coup, ils s'appellent très peu. Ils n'ont d'ailleurs pas besoin de communiquer pour savoir qu'ils se retrouveront pour dîner dans ce grand hôtel de la porte Maillot, où Lilly a ses habitudes. Elle y dîne un soir avec lui, sauf que la police judiciaire leur tombe dessus à la sortie. Ils enfilent une cagoule sur la tête de William, tordent le bras de Lilly pour lui passer les menottes et la plaquent au sol en maugréant : « Tu peux pas faire attention, connasse ! » « Vous me faites mal ! » « T'as qu'à pas fréquenter des voyous ! » Et les voilà partis en convoi rapide, du 170 à l'heure sur le périphérique, en direction de Versailles. Comment dissimuler la grosse somme d'argent qu'elle a dans son sac à main ? Placée en garde à

vue, elle laisse négligemment son sac ouvert quand elle se rend aux toilettes ; ils ne le fouillent pas. À son retour, elle glisse la liasse dans sa botte, avant d'être relâchée au milieu de la nuit, juste à temps pour prendre le dernier RER : on n'a rien trouvé à lui reprocher. Mais, sur le chemin du retour, voilà que des loubards s'intéressent à elle, commencent à la serrer de près, la contraignant à se rapprocher d'un commissariat et à appeler une copine à la rescousse...

Lilly fréquente des voyous mais elle n'a pas oublié l'autre monde, celui des gens « normaux », qui, à l'instar de la plupart de ses copines d'enfance, n'ont pas « pris son chemin, se sont mariées et ont eu des petits enfants ». Avec elles, comme une bonne professionnelle, elle cloisonne et garde pour elle sa part d'ombre, rétive à toute confiance qui pourrait la mettre en difficulté. Les seuls qu'elle a vraiment du mal à côtoyer, ce sont les « condés », comme les appellent ses amis gangsters. Et quand elle a appris que le policier marseillais qui était venu arrêter William était mort peu après d'une overdose de cocaïne, elle n'a pas versé une larme. « Chacun son métier, tranche-t-elle. Un voyou ne doit pas marcher avec les flics. »

Au tournant des années 1980, Lilly entame une deuxième vie alors que William purge de longues années de prison. Elle tient un caveau animé et sympathique au pied de la butte Montmartre, non loin de chez Michou, une figure de la nuit parisienne, qui s'exclame quand il la voit : « Ça, c'est une femme ! » Pas bagarreuse, elle n'en tient pas moins fermement son établissement et peut même devenir violente si on lui « manque de respect », au point qu'une nuit ses deux portiers blacks ont eu tout le mal du monde à la retenir de frapper un malotru. Elle gère même les plus récalcitrants, comme les Manouches, dont elle était déjà l'amie quand elle était encore écolière. Capable de vider plusieurs bouteilles de champagne dans la nuit, elle qui boit depuis l'âge de 14 ans sans jamais avoir été malade et a toujours aimé la fête, elle flaire les embrouilles qui montent et raccompagne tout le monde au petit matin...

Elle n'en a pas pour autant fini avec les gardes à vue, le plus souvent juste parce qu'elle a croisé un voyou derrière le bar et commis l'imprudence de lui donner son numéro de téléphone. Comme ce jour où l'on frappe à sa porte, à 6 heures du matin. Par l'œilleton, elle entrevoit les silhouettes de quelques garçons costauds : des policiers. « Rangez le chien, sinon on le

bute ! » crie l'un d'eux. Ils fouillent l'appartement, histoire de vérifier qu'elle n'héberge personne. « Comment va William ? » « Vous savez où il est. » En épluchant ses albums de photos, ils reconnaissent un autre de leurs « clients ». « Lui, ce sera pour la prochaine fois. » Ils sont apparemment tombés sur son numéro de téléphone dans la poche du cadavre d'un bandit corse. « Si vous donnez votre numéro, c'est que vous connaissez la personne, non ? » « Il est venu au Jimmy's Bar. Il était charmant. Il m'a demandé mon numéro, je lui ai donné. Point. » Elle avait bien vu que ce garçon avait un calibre à la ceinture, mais elle ne l'en avait pas moins trouvé sympathique... Les policiers l'emmènent, finissent par la croire et la relâchent dans l'après-midi... Que peut-elle y faire, si les voyous tournent autour d'elle comme des mouches parce qu'elle est « l'ex de William » et qu'ils se sentent en confiance ? L'un d'eux, qui avait fait fortune en vendant du sucre aux Américains pendant la guerre, ne prend-il pas plaisir à s'afficher en sa compagnie au Carlton de Cannes, comme si elle était sa compagne ? Cet autre, un certain « M. Paul », ami de feu Francis le Belge, parrain marseillais bien connu, lui avait glissé un jour, derrière le bar : « Avec toi, au moins, on peut parler. »

Chez les anciens voyous, les femmes comme les hommes, la génération de Lilly n'est pas tendre avec les nouvelles. « De la racaille. » « Je ne dis pas qu'on était bien, mais j'ai aimé William parce qu'il était comme ça. À partir du moment où on fait partie du milieu, on ne reconnaît personne, on ne parle pas et on n'envoie personne en prison. Aujourd'hui, tout le monde se balance et se came. Je n'ai jamais supporté les camés. » Les vieux voyous sont de son avis, d'ailleurs beaucoup en ont fait leur mascotte, parce qu'elle est la seule à vraiment les comprendre et qu'elle partage avec eux la mémoire des nuits de bringue dans les bars de Toulon ou d'ailleurs, à l'instar de « Jeannot » Lotchov, un voyou aux yeux légèrement bridés qui avait cassé pas mal de coffres avec William et qui, à l'heure de lire un menu, disait toujours qu'il avait oublié ses lunettes, incapable d'avouer qu'il ne savait pas lire. Des nuits où elle fumait jusqu'à deux paquets de cigarettes, sans compter les cocktails, avec un faible pour l'Alexandra : crème fraîche, cacao et cognac.

Elle sait de quoi elle parle : les « camés », elle les a rencontrés très tôt, alors qu'elle achevait de purger sa peine dans un centre de redressement

tenu par des bonnes sœurs, à Chevilly-Larue. Beaucoup de filles, issues de bonnes familles, absorbaient leur dose quotidienne de LSD, sans compter les joints. Dégoûtée, elle avait été ravie de leur faire faux bond au bout de six mois, ne regrettant que l'une d'elles, une fille de 14 ans, très mûre et abandonnée de tous, avec laquelle elle partageait la bouteille de champagne dissimulée par ses parents au milieu de son linge, en fumant de longues cigarettes importées de Suisse. Devenue entre-temps l'épouse d'un acteur majeur de la French Connection, elle affirme en connaissance de cause : « Si la drogue était en vente libre, il n'y aurait plus de trafiquants. »

En attendant, pas question de « s'emmerder » à vivre dans un petit appartement propre et à fréquenter quelques voisins : Lilly ne rentrera pas davantage que William dans le rang, même si, l'un comme l'autre, en raison de leur âge, ont cessé de vivre en infraction permanente avec la loi. L'ordinaire ne l'a jamais fait rêver. Dans sa vie professionnelle, comme dans sa vie privée : « J'aurais jamais pu vivre avec un mec normal, j'aurais pas su quoi lui dire. Je n'aurais pu aimer que des hommes comme lui, mais je n'ai aimé que William, point barre. Les femmes avec qui j'ai vécu après l'avoir quitté, à 28 ans, étaient elles aussi hors norme, pas dans le moule. »

Simone, sœur du Belge

Elles ne sont pas nombreuses, les femmes à qui les voyous prêtaient une « mentalité » comme la leur.

Simone Vanverberghe, sœur de Francis le Belge, fait partie des élues, et pas seulement parce qu'elle était et fréquentait assidument les casinos. « C'était une "voyouse" », dit d'elle un ancien qui s'amuse d'un souvenir prescrit : vivant à l'époque avec Tony Cossu, alias Tony l'Anguille, figure lui aussi du banditisme marseillais, en cavale perpétuelle, elle le planquait dans le coffre de sa voiture pour le ramener à la maison, une belle villa située sur les hauteurs de Nice. Ni vue ni connue.

Casquette

Le milieu parisien lui a trouvé un petit nom qui lui sied bien, si l'on s'en tient à ce couvre-chef de couleur claire qu'elle arbore par tout temps : Casquette.

Son prénom, c'est Clémence. Née dans le 13^e arrondissement de la capitale au mois de septembre 1937, dans une France qui découvre les congés payés, elle apparaît dans les radars de la préfecture de police à l'âge de 21 ans. Pas pour une brouille, puisqu'elle attire l'attention d'un maroquinier de la rue de Buci, Au Kentucky, alors qu'elle tentait d'acheter de la marchandise avec des faux billets de 50 dollars, le 26 février 1958. La jeune femme a visiblement eu plus de chance dans cette chemiserie de la rue de Rennes, chez Lorenzo, où elle vient de faire de larges emplettes, mais voici que la police fouille la chambre que cette amoureuse de la rive gauche occupe à l'Hôtel des Vosges, dans le 6^e arrondissement.

L'histoire aurait pu ne jamais dépasser les murs du commissariat de quartier, mais elle éveille la curiosité d'un commissaire divisionnaire de la brigade criminelle. Casquette assure qu'elle a récupéré ces faux billets auprès de son amant, mais, en remontant le fil, le policier a découvert le nom du véritable fournisseur : une figure du milieu corse, un prénommé Ange, né en 1926 à Galeria et, pour l'heure, en fuite.

Il faut attendre dix ans, exactement le printemps 1968, pour retrouver la Parisienne dans un commissariat. Cette fois, elle est accusée d'avoir participé à deux cambriolages commis à Chambéry dans la nuit du 22 au 23 février précédent, visant l'un une armurerie, l'autre une droguerie. Là encore, malgré la maigreur du butin, quelques milliers de francs en numéraires et en marchandises diverses, Casquette n'était pas seule. Elle épaulait, croit savoir la police, deux membres actifs de la voyoucratie, les frères Rémy et Joël Arfouilloux – qui, bien plus tard, seront tués tous les deux dans des règlements de comptes.

La jeune femme pas très sage refait surface officiellement sur la Côte d'Azur huit ans plus tard, en 1976. Apparemment installée à Cannes, elle s'offre le luxe de figurer dans une note de la direction centrale des Renseignements généraux après son exclusion fracassante du Casino des Fleurs. L'indésirable est accusée de nombreuses turpitudes, à commencer par des vols en série qu'en aucun cas elle n'entend assumer.

Casquette franchit un cap en 1979, puisque, cette fois, elle attire l'attention de l'Office central de répression du banditisme (OCRB), fer de lance, comme son nom l'indique, de la lutte contre les grands voyous. Au cœur des préoccupations de ce service à la compétence nationale, le fait que cette jeune femme fréquente assidument la Croisette en compagnie d'un bandit antibois prénommé Paul, mais également de deux figures du milieu parisien : Jacques D., de Noisy-le-Grand, et Paul B., un habitué de la place Clichy.

Que manigance la belle Clémence avec tous ces gangsters ? L'Antigang croit avoir la réponse, puisqu'il demande, chose assez rare, l'inscription de cette femme au Fichier spécial de la répression du banditisme. Le Quai des Orfèvres la soupçonne de receler des objets provenant des vols à main armée commis par ses petits camarades. Précision : selon la note qui lui est consacrée, elle fréquenterait le milieu du show-biz, où elle trouverait assez facilement des acheteurs fortunés et peu regardants pour ses objets volés. Signalement : 1,66 mètre, corpulence mince, cheveux châtain foncé, accent parisien. Alias : « Casquette ». Relations : les frères Arfouilloux, toujours, l'Antibois Paul L. et quelques Parisiens.

L'inscription de la jeune femme au fameux fichier est effective le 19 mars 1980 : Casquette mérite toute l'attention de la police au point d'apparaître au milieu de cette liste de dangereux braqueurs. L'antenne de Nice de la police judiciaire marseillaise joint une touche personnelle à son profil : le 14 août 1980, elle a été arrêtée en même temps que deux hommes qui circulaient en ville avec un revolver Smith et Wesson 38 spécial, garni de six cartouches, et d'un chargeur de pistolet automatique contenant douze cartouches de 9 mm...

Casquette est laissée libre, mais pas pour longtemps : quatre jours plus tard, elle est incarcérée après l'agression de l'employé d'une poissonnerie sur la voie publique par deux hommes et une femme qui ont brandi une arme et aspergé la victime de gaz lacrymogène. Montant du butin récupéré par la police : 143 502 francs en espèces et le double en chèques. Libérée et placée sous contrôle judiciaire six mois plus tard, elle est radiée dans la foulée du fameux fichier des gangsters : inutile de la suivre à la trace dans la mesure où elle pointe régulièrement au commissariat et a l'obligation d'informer l'administration en cas de changement d'adresse. Elle n'en

change d'ailleurs pas, car c'est dans ce même appartement du 14^e arrondissement qu'elle est interpellée six ans plus tard, en juin 1987. De receleuse et de complice de vols, elle serait passée aux escroqueries à la carte bancaire, un classique de la voyoucratie au féminin. Du moins est-ce la conviction des policiers qui investissent les lieux alors qu'un certain Patrick serait venu lui remettre six fausses cartes de crédit. De nombreux bordereaux traînent dans son salon, liés à des achats généralement réglés au moyen de fausses cartes ou de *traveller's cheques* volés. Chez son ami Patrick, aux Lilas, on trouve un meuble à double fond cachant des bijoux, de faux documents, et même une carte de journaliste.

La dernière fois que Casquette a eu affaire à la police, c'est au lendemain d'un retentissant, mais foireux, vol à main armée visant une agence du Crédit agricole de Compiègne. Trois des auteurs ont été interpellés en flagrant délit, armes de poing et butin à la main, mais l'OCRB recherche deux présumés complices, également impliqués dans le braquage d'un couple de boulangers dans le Rhône, au cours duquel ils ont tout de même ouvert le feu. Deux garçons, prénommés Christian et Roger, qui seront finalement arrêtés chez Casquette : ange attentionnée pour hommes en cavale, celle-ci les hébergeait dans son appartement du 9^e arrondissement.

Bandes de filles

Elle a 36 ans et a passé quatre ans à Fleury-Mérogis avant d'atterrir au centre pénitentiaire de femmes de Rennes, où elle est maintenant détenue depuis trois ans. De ses méfaits, Virginie ne dira rien, mais, sur ses codétenues, elle lâche tout : « Je savais que je venais pas au Club Med. Je m'attendais à trouver des cafards, des cellules crades et de l'hyperviolence. Finalement, c'est pas les vacances, mais, côté conditions de détention, je ne me plains pas. Ce qui me gêne, c'est les gamines. Elles sont défoncées aux médocs, elles cherchent la bagarre, l'embrouille. Elles ne sont pas fair-play, elles te font des coups en douce, elles sont tordues, pas franches. Elles ne comprennent rien à ce qu'il leur arrive et sont totalement larguées. C'est une génération sans foi ni loi. Tout est pensé à l'envers chez ces petites délinquantes qui croient exister en faisant des conneries. Nous, les plus vieilles, on connaissait les risques qu'on prenait et on les assumait ; elles,

pas du tout. Elles suivent des mecs qui leur font miroiter des palais de princesses, les types se barrent avec le magot et elles portent le chapeau. Franchement, pour certaines il faudrait tout recommencer à zéro, avant la naissance. »

Des propos qui résonnent singulièrement avec ceux que tiennent certains voyous à cheveux blancs confrontés à la génération montante qu'ils ne décryptent pas. Et qui trouvent également un écho chez les surveillantes, bousculées dans l'exercice de leur métier par ces filles qui ont les mêmes codes que les garçons. « Elles adoptent les mêmes attitudes, les mêmes comportements que leurs copains dans les quartiers. On sait que tout rentre en prison, le cannabis, les portables, alors elles nous provoquent avec ça ; elles vont par exemple planquer le téléphone, mais laisser traîner le chargeur bien en vue dans leur cellule, c'est énervant. Quand j'ai commencé à travailler il y a quinze ans, j'étais plus détendue, maintenant, croyez-moi, je n'aime pas quand elles sont derrière moi : je n'ai pas confiance. »

Nous avons rencontré une incarnation de cette classe à risque, il s'agit de Linda, 19 ans.

Tee-shirt bariolé, un piercing dans la lèvre inférieure, un autre juste au-dessus du sourcil. Dernière d'une fratrie de quatre, elle commence juste à se calmer après s'être beaucoup battue. « Je me bagarre depuis que je suis en classe de 5^e, admet-elle. La première baston a commencé simplement. Une fille de mon collège parlait mal de moi, elle disait que j'avais peur d'elle, elle allait voir mes amis et leur conseillait de m'éviter ; j'ai attendu un mois et elle continuait à raconter n'importe quoi ; il a fallu que j'intervienne, je savais faire, j'avais vu les plus grandes se battre et régler tous leurs problèmes comme ça. À cette époque j'allais gare du Nord [à Paris], je voyais les gangs de filles. Elles se donnaient rendez-vous sur Facebook, elles venaient de partout et, là, elles menaçaient les gens, se la pétaient. Elles voulaient imiter ce qui se fait aux States, les groupes de nanas qui impressionnent. J'ai observé ces bagarres, comment elles démarraient, comment on tapait, quoi en premier, les pieds, les poings, quoi attraper, les cheveux par exemple. J'ai appris comme ça. Avant la 5^e, je ne m'étais jamais battue mais je pense que je devais être prête. À force de voir les techniques des gens, tu enregistres ; et puis j'ai toujours été sportive, alors, forcément, ça aide. J'ai convoqué la fille dans un bâtiment. Je lui ai

demandé ce qu'elle avait avec moi et quel était son problème. Elle parlait avec ses mains, elle gesticulait. On s'est bien battues, enfin moi surtout. J'ai gagné. Voilà c'était réglé, je n'ai plus eu de problème avec elle et elle n'a plus jamais parlé de moi. »

Ce premier épisode a marqué Linda parce qu'elle a été le début d'une longue série de bagarres, qu'elle raconte dans un large sourire. « J'aimais me battre, j'étais "opé" [opérationnelle]. Quand on me disait : "Viens, on va mettre une rache", j'y allais pour me défouler. » Aujourd'hui, Linda regarde en arrière et se dit qu'elle était très influençable. « Plus tu grandis, plus tu vois la vie comme elle est faite, qu'on n'est pas obligées tout le temps de se prendre la tête avec les gens parce que sinon ça finit mal un jour. Je devenais une Cocotte-Minute. Je démarrais au quart de tour et la bagarre commençait. Je frappais fort, c'était une contre une ou alors en bande et, là, ça partait dans tous les sens, mais on était quand même organisées, on savait où frapper et comment. J'avais ma réputation. Les filles de ma cité, je les protégeais ; quand on les embêtait, elles disaient : "Tu m'embêtes, j'appelle Linda", du coup les gens ne me cherchaient pas. Je me faisais respecter. »

Sa dernière bagarre a eu lieu l'année de première, à 17 ans, quand elle était au lycée. Une dispute a commencé pendant un match de foot... « J'avais pas l'intention de me laisser faire, une fille de l'équipe en face m'avait fait un croche-patte, sur le coup j'ai rien dit mais j'ai pensé : "Toi, tu ne perds rien pour attendre." Elle n'était pas dans le même lycée que moi. J'ai appelé des copines, on était dix en tout. On est allées à la sortie de son lycée et, dehors, on leur a mis une trempée. Les garçons regardaient. S'ils étaient intervenus, on se serait battues contre eux aussi, il n'y a pas de raison. Un jour j'ai cassé la mâchoire d'un garçon. Il était face à moi, il fallait se défendre, je ne me suis pas posé la question de savoir si j'étais un garçon ou une fille : à ce moment-là précis, on réagit avec l'honneur, c'est tout. On est strictement au même niveau avec les garçons, donc je me bats aussi avec les garçons ! »

Linda trouve maintenant que la violence n'est pas la solution. « Quand j'y pense, je me dis que j'étais bête. Je réfléchissais pas trop. Je voulais juste montrer aux gens que je ne me laissais pas faire. Je ne veux plus me battre parce que ça ne mène à rien, ça ne résout rien. Maintenant, si une fille vient et veut me frapper par exemple, je demande quel est le problème et

j'essaye de régler ça. Oui, j'étais bagarreuse comme un vrai mec, sauf que, moi, j'ai commencé à réfléchir. Je me bats comme un homme, je sais que j'en suis capable, je l'ai démontré, mais, finalement, à quoi bon ? »

OceanofPDF.com

Chapitre 3

Femmes de la nuit parisienne

Tata, Michèle et Sylvia ont été, chacune à sa manière, trois reines de la nuit. Où l'on comprend qu'en devenant les gardiennes des établissements où les hommes sont clients, ce sont elles qui dictent leur loi.

Tata

La nuit n'appartient pas seulement aux voyous : elle appartient aussi aux femmes.

De Paris à Toulon, de Marseille à Lyon, en passant par Grenoble, Nantes et Bordeaux, dans toutes les cités où s'est développé un milieu local, elles sont là où les voyous flambent. Elles ne font pas seulement partie du décor, mais agissent à part entière dans cette vie à la marge. Elles tiennent le bar, achètent des voitures à leur nom, louent des appartements qu'elles n'occupent pas, dissimulent des armes ou des valises pleines de billets, parfois tapinent, couchent avec leur boss, et mettent surtout un semblant d'ordre dans le désordre noctambule. Parce qu'elles connaissent tous les secrets des malfrats, les anodins comme les plus lourds, ce sont elles qui ont les clefs, au risque de subir la perquisition et la garde à vue 365 petits matins par an. Voici celle que la nuit parisienne connaît sous le petit nom de « Tata ». Elle a passé toute sa vie dans le sillage de ceux qu'on appelait autrefois « les hommes ».

Désormais, les jeunes noctambules, plus « racailleux » que ceux qu'elle croisait à ses débuts, la respectent comme leur mère. Une mère un peu particulière, puisqu'elle a été la « femme de Francis ». Ah oui !, la femme du Belge, feu le parrain de Marseille, croient-ils, non, ils se trompent d'une génération : celui au bras duquel Tata a fait sa vie, c'est Francis Priola, dit le

Niçois. Les caïds d'aujourd'hui situent le Belge, né en 1928, mais pas Priola. Tata, la marraine de la nuit, s'arrange avec ces approximations. « L'important dans ce métier, dit-elle, c'est d'avoir une certaine autorité pour tenir la clientèle. » Et elle sait de quoi il retourne, elle qui a géré le Cancan, un hôtel de passe à Pigalle, avant d'ouvrir sa boîte, rue de Ponthieu, à l'ombre des Champs-Élysées si prisés par les touristes et accessoirement par la pègre. Le jour où il fallut, évolution des interdits oblige, tourner la page des hôtesse aux charmes tarifées.

Christine, alias Tata, est une vraie Parigote estampillée « 20^e arrondissement ». De père kabyle, ouvrier à l'usine, de mère normande, elle est née (en 1950) et a grandi dans le Ménilmontant de Maurice Chevalier, lui chez qui elle allait parfois frapper, impasse du Pressoir, pour « prendre un petit sou ». Elle glanait aussi des pièces qui tombaient des poches sur les marches de l'église, lors des mariages et des enterrements.

À 17 ans, encore mineure, ne s'entendant plus avec sa mère, elle quitte la maison familiale et devient coiffeuse. Elle exerce vers la rue Oberkampf, où elle travaille la tignasse des « dames du milieu », mais comme « il faut bien manger » et que les pourboires n'y suffisent pas, elle « fait des petits extras sur les Champs ». Enfant, elle s'était rêvée puéricultrice, désormais, elle n'ignore plus rien du plaisir des hommes. C'est le début d'une longue liaison avec cette tranche horaire qui commence après minuit pour se finir à l'heure où les autres avalent leur deuxième café. N'en déplaise au CAP de manœuvre qu'elle a passé plutôt par défaut.

Fille « canon », comme on disait déjà à l'époque, elle se fait « draguer » dès qu'elle fait trois pas sur le trottoir, qu'elle arpente de plus en plus souvent, chassée qu'elle est des salons de coiffure par un méchant asthme et parce qu'elle ne pouvait plus payer les frais de formation. Elle élit alors domicile dans une discothèque située en haut de la plus belle avenue du monde où les malfrats qui intéressent la police judiciaire se font passer pour des « producteurs de cinéma », où les grands bourgeois veulent l'épouser et l'enfermer dans leur hôtel particulier. Un soir, Tata se retrouve au Roi René, la plus célèbre boîte à partouzes de l'époque, d'où elle s'enfuit en courant et en se retrouvant en pleine campagne.

Durant ces années, ceux qui tiennent le pavé parisien, ce sont les frères originaires de Sétif, les fameux Zemmour, et un certain Roger Bacri dans le rôle du recruteur de luxe. « Une fille seule, ça n’existait pas », se souvient Tata. Et comme elle semble plutôt bien se défendre, on lui explique qu’elle ne pourra pas longtemps « voler de ses propres ailes », elle qui vit plus ou moins en couple avec un danseur disc-jockey. Mais elle s’entête, plante sa silhouette devant les plus grands hôtels, du Plazza Athénée au Georges V, repère les bars à filles, passe et repasse au volant de sa voiture, jusqu’au jour où elle tombe sur le fameux Francis. « C’est pas bien ce que tu fais », attaque le voyou, la voyant littéralement « arracher » les clients dans les boîtes. « Pourquoi ? Je ne fais de mal à personne ! » proteste-t-elle. « Si tu as un problème, tranche-t-il, tu dis que tu es ma femme. » « Mais tu pourrais être mon père ! » réplique-t-elle en sentant qu’elle commence à fondre pour cet homme dont « toutes les filles étaient amoureuses » et qu’elle trouve tellement « plein de charme ».

Mais il y a d’abord cet épisode qui lui vaut bien des ennuis. Une amourette avec un type d’une trentaine d’années, voyou devant l’éternel, mais abattu par des tueurs qui envisagent de s’en prendre à elle. La brigade criminelle lui inflige des gardes à vue à répétition dans l’espoir, apparemment vain, de la « faire craquer », elle qui aurait reconnu le foulard d’un des assaillants, un bout de tissu qui a servi à ligoter son amant. Pour toute réponse, elle va directement voir ceux qui la menacent – le bandit Jacques Mesrine et ses complices – dans le café qui leur sert de quartier général près de la place de la République. Elle leur transmet ce message aussi naïf que téméraire : « Laissez-moi tranquille. Si vous me tuez, vous irez tous au placard. » « Un truc de ouf », commente-t-elle des années après. Une manière de désarmer l’ennemi qui a porté ses fruits, mais peut-être aussi parce que Francis s’en est mêlé, lui qui « était au courant de tout, même quand il était en prison ».

« Je suis à l’ancienne », raconte Tata de sa voix grave. Elle a gardé de ces échanges virils un don certain dans l’art de faire respecter l’ordre dans ses établissements. « C’est moi qui fais la sécurité. Dès que quelqu’un hausse le ton, je le vire. “Ici, c’est chez moi”, je leur dis, et je peux parler très fort. J’ai plus de problèmes aujourd’hui avec les filles qu’avec les garçons. Hier

soir, j'en ai sorti deux. Les nanas d'aujourd'hui, c'est l'horreur. Elles sont agressives et jalouses. »

Quand, après son invraisemblable coup de gueule, elle revoit Francis, il lui dit ce qu'il pense : « Faut être folle d'avoir fait ce que t'as fait. » Grâce à cet homme aux costumes bariolés, de vingt-quatre ans son aîné, elle réalise alors combien elle s'est mise en danger. Il devient l'« amour de sa vie », comme elle dit. « C'est ma femme, mais elle ne le sait pas encore », lâche-t-il un matin, vers 6 heures, alors qu'ils terminent la nuit dans un établissement parisien. C'est tellement sa femme qu'il finira par « tomber » à cause d'elle, pour proxénétisme, alors que « c'était pas son truc », lui qui la pressait d'arrêter de tapiner. C'était en 1974. Il purge dix-huit mois de prison et le moins qu'elle puisse dire, c'est qu'il a la « haine », pas contre elle, mais contre cette police qui l'a pris pour un « mac ».

« Tu te fais déficher [comme prostituée] et on ouvre un restaurant rue de Washington », lui annonce-t-il. Cela s'appellera La Taverne paysanne, un lieu fréquenté, entre autres, par quelques pontes de la police judiciaire. Elle accepte, change de vie et travaille dix-huit heures par jour... sans voir la couleur de l'argent de son homme, elle ne se prive d'ailleurs pas de lui en « faire la remontrance ». « Moins tu en sais dans la vie, mieux c'est », lui explique-t-il, très *old fashion*. Elle passera quinze ans auprès de lui, un homme qui garde le secret sur ses activités, mais écarte les mecs qui battent leurs femmes. « Je n'ai pas vécu avec un voyou, j'ai vécu la classe, raconte fièrement Tata. Il était très famille, très élégant aussi, ne supportant pas de m'entendre dire “merde”. Il aimait la fête et le bon vin. Plus il buvait, plus il riait. J'étais la plus cocue qui existe, mais c'était comme ça : il aimait plaire. Il avait besoin d'aller ailleurs. Les nanas venaient me voir pour me le dire : “Je sors avec ton mari, tu sais ?” Nous étions très complices, mais il était incapable de rester sans me tromper. Le week-end, à Maisons-Laffitte, on s'enfermait tous les deux et personne n'avait le numéro de téléphone de chez nous. Ces deux jours m'étaient réservés. » Tata fait une pause dans son récit, songeuse, puis reprend, soudain coquette. « Pour mon mari, dit-elle, il aurait été impossible de se mettre avec une cavette. » (Un « cave » est celui qui est extérieur au milieu.)

À Nice, sur son territoire, on l'appelait le « shérif », une aura qui se propageait jusque dans la capitale, où l'on consultait facilement Francis

Priola pour régler un litige. De ce temps-là, celui où les « juges de paix » avaient le dernier mot, Tata est l'une des rares survivantes. Certains pensaient qu'elle était avec lui pour son argent, mais il flambait tout dans les cercles de jeu parisiens, fief des affairistes corses. Elle n'a même pas porté son nom, il disait que ça allait lui « porter préjudice ». En revanche, elle a accepté de se compromettre à Pigalle pour ses beaux yeux, un quartier « outrageux » et un brin « crado ». Elle s'y rend à sa demande pour récupérer le Cancan, un établissement qui appartenait aux Guérini, célèbre famille corso-marseillaise, et à un garçon prénommé Jeannot, tombé sur le front de la French Connection. C'était en 1978. Jeannot avait fermement refusé de vendre à Henri Botey, dit M. Éric, prétendant que ce célèbre proxénète « marchait avec la police ». Francis s'est porté garant, comme on disait, et sa femme a repris cet ancien hôtel de passe un peu « chicos » de la rue de Douai. Elle s'y sent moins à l'aise que dans son propre bar, qu'elle ouvre le dimanche, n'en déplaît à la loi, pour que les *girls* du Lido puissent manger sans se faire ennuyer, mais elle assure. Elle trouve un brin « sordide » cette façon de présenter les filles au client, en robe rouge, alignées et se donnant la main en attendant d'être choisies avant de glisser vers les salons. Tata impose sa personnalité, réinvente un lieu longtemps fréquenté par le gratin, mais tombé en désuétude, au point qu'elle est en mesure de racheter les créances de « M. Botey », mis à l'amende par ce voyou de Sartène qu'il voulait rouler en profitant de son incarcération pour au moins dix ans aux États-Unis. Dans ce monde d'hommes aux costumes sans faux pli et aux dents longues comme des fusils, elle réussit, mais ne se mêle pas de cette course à la puissance qui les envoie l'un après l'autre au cimetière. « Au fil du temps, dit-elle, tu finis toujours pas être mangée. J'aurais pu être très puissante, mais j'aurais pas pu faire face. Il faut être réaliste. »

Tata ne se souvient que des bons moments passés avec ce gangster qui la trouvait à la fois « barjot » et « géniale » et la protégeait de tout son poids. Au bras de Francis Priola, elle a glissé vers le milieu comme la cerise s'intègre au gâteau, « sans en avoir conscience », mais en partageant, les yeux fermés, ce « code de l'honneur » qui est en fait une somme de règles de conduite plus affichées que vraiment respectées.

« Je ne veux pas d'une femme de plus de 30 ans », disait son mari. « À 30 ans, on commence à tout comprendre, c'est ça ? » « Exact, petit. » Ils n'ont pas passé ce cap ensemble : Francis est tombé malade peu après que Tata eut fêté ses 29 ans. Un cancer, conséquence d'une balle qu'il avait prise dans la fesse, du côté de Pigalle. Il est mort à 58 ans, en 1985. Tata lui a fermé les yeux et a poursuivi, seule, son chemin, celui d'une « vaillante qui va chercher son argent », comme elle dit. « Une parole de trop et je dis stop. Je punis. J'interdis. Ça s'appelle un métier. » L'illégalité ? « Je ne sais pas ce que c'est », lâche-t-elle, signe que sa condamnation à dix-huit mois d'emprisonnement et 800 000 francs d'amende pour proxénétisme, en 1993, à Marseille, n'a guère eu d'effet pédagogique sur elle. Elle a d'ailleurs très mal vécu la prison, où l'administration l'a cataloguée « travelo », tout ça parce qu'un ancien parrain de la cité phocéenne, le vieux Jacky Imbert, dit le Mat, a un jour plaisanté à son sujet lors d'une conversation téléphonique. « Une femme comme ça, ça n'existe pas », a lâché celui qui passe pour un survivant à cause du nombre de balles qui l'ont visé... Un compliment que la police a pris au premier degré, elle qui voit défiler les limiers de l'Office central de répression du banditisme, intrigués par cette cliente dont ils auraient voulu vérifier l'identité sexuelle. Le début d'un long et désagréable quiproquo, comme si une femme ne pouvait avoir cette autorité naturelle et cette voix rauque et puissante.

« La prison, c'est pas mon monde », affirme Tata, qui préférerait nettement les repas chics avec le classieux Jacky le Mat. À leur tour, les surveillantes s'intéressent à son cas, vérifiant à la faveur d'une douche ou d'une fouille si ses seins sont « vrais ». « Moi, un mec ? Je ne suis pas allée faire les fourgons blindés ! » Une fois libérée, elle en rigole souvent avec son ami, tout en recommandant à ce vieux pote de Francis, dont il a selon elle la « même intelligence et le même charisme », de ne plus blaguer à ce sujet. Car, si elle a bien été opérée une bonne dizaine de fois, ce n'est pas pour changer de sexe, mais à cause de ses cordes vocales usées par la nuit et la cigarette, par cette vie passée à « faire la police » dans son établissement, qu'elle rejoint tous les matins à 5 heures en montrant le moins de signes de fatigue et de faiblesse possible. « C'est vrai, concède-t-elle, que les conversations de nanas me fatiguent, mais je suis complètement féminine. (Même si Jacky est “mort de rire”.) »

Elle se sent très diminuée par la fermeture de son « affaire », une « agression que je méritais pas » et qui lui a fait perdre beaucoup d'argent. Elle sait qu'il lui faudra quatre ou cinq ans pour reprendre pied, mais Tata, qui se sent plus orientale que normande, a en elle ce petit côté immortel qui désarme ses adversaires.

Michèle

On a beau être une jolie fille, on n'entre pas dans ce milieu par effraction.

Michèle a été « adoptée » très jeune, au cœur de ces années où le Paris populaire appartenait encore aux voyous. Elle passait ses journées au Tambourin, un petit bar sans prétention niché dans le 11^e arrondissement, non loin de la place Voltaire, tenu par un malfrat à la retraite connu sous le nom de « Henri le Bijoutier », dont l'épouse cuisinait amoureusement les plats midi et soir. Les bistrots, c'était un peu son monde, dans la mesure où ses grands parents en avait tenu un dans le même arrondissement.

Elle était entrée au Tambourin par hasard, sur le chemin du coiffeur, un jour de l'année 1970, alors qu'elle venait d'avoir 25 ans. Ses parents l'ayant laissée seule aux prises avec la capitale, elle tentait alors sa chance comme mannequin. Les Ford Mustang stationnées en nombre dans la rue en disaient long sur le profil et l'origine des habitués : immatriculées dans les Alpes-Maritimes (06), les Bouches-du-Rhône (13), le Rhône (69) et le Var (83), elles appartenaient toutes à des individus fichés au grand banditisme. Ils passaient la journée là, à jouer aux cartes entre deux apéritifs, jusqu'à la fermeture, autour de 2 heures du matin. Au moins, les flics savaient où les trouver ! Michèle aussi, qui devient peu à peu leur « copine » et les observe avec ses yeux de jeune fille un peu subjuguée :

« Ils dégageaient quelque chose, ces “beaux mecs”. Ils avaient du charme. Leur vie faisait rêver. Ils avaient tous une nana qui tapinait quelque part, mais ne vivait pas avec elle pour ne pas tomber comme mac. Ils passaient la soirée avec elle, tiraient un coup et rentraient chez eux. Ils partaient en vacances avec elle, mais ne pouvaient pas vivre sous le même toit. Certains en avaient deux ou trois, les femmes le savaient et chacune se voyait comme la préférée. Moi, j'étais là tous les jours. Je mangeais avec

eux, je faisais la fête avec eux. J'aimais leur état d'esprit, ce côté "grand seigneur", sans savoir que j'allais connaître avec eux tous les bons restaurants de Paris.

« Quand c'était grave, ils parlaient doucement dans leur coin, parfois très peu, comme "Robert le Silencieux", qui méritait bien son nom. Ils avaient une trentaine d'années et ils étaient en pleine forme. Tu ne savais pas trop ce qu'ils faisaient, s'ils braquaient ou s'ils étaient dans les enlèvements avec rançon, mais ils avaient de l'argent. Ils se faisaient tailler des costumes sur mesure et offraient des manteaux en vison à leur nana. Ils vivaient au jour le jour, claquaient tout en restos, voitures, fringues et bouteilles de champagne. Quand ils n'avaient plus rien, ils repartaient. C'était l'ébullition. J'avais l'impression qu'avec eux rien n'était impossible, que je pourrais aller où je voulais.

« Un jour, je suis sortie avec l'un d'eux, un Toulonnais. Qu'est-ce qu'il était beau ! Il voulait m'emmener en vacances, mais, avant, il fallait que je prenne de l'argent à la banque. Je lui ai dit que mon père avait bloqué les comptes... Mauricette, la patronne du bar, m'a pris dans un coin pour m'alerter : "Si tu restes avec lui, tu vas partir au tapin..." J'étais trop froussarde pour ça, mais, en même temps, il avait de tellement beaux yeux que j'aurais aimé être à la place de sa femme, qui tapinait et portait bijoux et manteau de fourrure ! »

Michèle, une brune aux yeux verts, grande et mince et qui en pinçait pour le Martini, n'est finalement pas « allée aux asperges », comme on disait à l'époque de celles qui se prostituaient, mais elle n'a jamais tourné le dos aux voyous. Elle a appris la vie en les voyant faire et vécu comme eux, sans penser au lendemain, elle a qui les clients disaient : « C'est pour moi, les femmes ne payent jamais. » Elle a grandi sous leur « protection », certaine qu'avec eux il ne lui arriverait jamais d'ennuis. Elle leur a rendu des services sans trop avoir conscience du danger, comme cette fois où elle prêta sa chambre de bonne une dizaine de jours à un certain Nat Lothoz, gangster lyonnais en cavale. Ou comme les jours où elle a planqué des flingues pour « rendre service », sans vraiment percevoir les inconvénients. Elle a découvert les descentes de police, les perquisitions indélicates, au cours desquelles se volatilisent le fond de caisse du bar et la montre Cartier, et a compris qu'il était préférable de ne pas porter plainte si l'on ne voulait

pas voir son établissement frappé d'une fermeture administrative. Elle a aussi vu ces voyous des roses à la main, comme ce « type » magnifique qui vient la voir à la maternité, après son accouchement, pour lui proposer de reconnaître son enfant, lui qui ne pouvait en avoir – elle a reculé au dernier moment. Une bonne école à l'heure de devenir à son tour une actrice de la nuit et d'ouvrir son propre bar, sa « bonne mentalité » en guise de sésame – une « mentalité de voyou », qui fait que l'on peut parler sans crainte devant elle, parce qu'à la différence des « cavettes » (les caves au féminin, autrement dit les novices) elle connaît tous les codes de ce milieu. Et la certitude qu'il ne pourra rien lui arriver, elle qui n'a eu qu'un mot à dire pour que Nat éconduise un prétendant un peu collant dans ce bar de Saint-Germain-des-Prés en lui glissant quelques mots à l'oreille : « Madame est avec moi. » Le garçon s'est éloigné la « queue entre les jambes ».

En attendant de se mettre à son compte, Michèle apprend dans les bars des autres. Dans un cabaret espagnol gare de l'Est, puis près de l'Hôtel de Ville, auprès d'un patron corse, dans un établissement où elle voit débarquer au bout de huit jours Jacques Mesrine en personne, « calibré et à la recherche de mecs »... qui venaient de partir. Elle lui sert son rituel « piper menthe » ; lui la complimente pour ses yeux. Elle se « fait la valise » quand il revient quelques jours plus tard, effrayée de les voir descendre à la cave celui qui l'avait recommandée. La police s'en mêle, recherche la barmaid, qu'ils finissent par localiser au Tambourin. Ils campent devant le bar jusqu'à ce qu'elle se présente devant la Criminelle, à Versailles, qui cherche des tuyaux au sujet de l'ennemi public numéro 1. « Vous savez, ça fait huit jours que je travaille là », répond-elle en prenant son air le plus naïf. « Ne quittez pas Paris », lui ordonnent-ils.

« À 30 ans, tu penses que ça va durer toute la vie, puis tu arrives à 50, à 60 ans, et tu ne sais toujours pas gérer », lâche Michèle, qui s'est retrouvée directrice du Consul, un bar de l'avenue Friedland, tenu par deux lesbiennes, où on faisait la fête tous les soirs, jusqu'à 6 heures du matin, jusqu'au départ du dernier alcoolique mondain, de ceux qui tremblent jusqu'au deuxième whisky et finissent par laisser « 500 balles » de pourboire. Au cœur de ces années 1980, ce n'est pas avec un voyou qu'elle sort, mais avec un banquier, et ses revenus vont avec. Des années tranquilles, où l'on règle ses additions sans râler, le cœur et l'âme allégés par les mélodies d'un

guitariste russe ou espagnol. La nuit l'a aspirée et Michèle en connaît bientôt tous les recoins, ne voyant de la vie des voyous que le côté joyeux et ludique, le Marseillais Francis le Belge dans son beau costume un jour d'anniversaire. Des hommes partis de rien pour devenir les rois de la nuit et qui ont « plus de choses à raconter que les banquiers ». De quoi lui donner l'impression d'exister plutôt deux fois qu'une, elle qui applaudit quand on lui apprend le vol de pierres précieuses dans un palace de la Côte d'Azur.

« Les voyous formaient un clan qu'on appelle le milieu. Pour eux, je faisais partie de cette communauté. J'entrais au Laetitia, le bar des vieux de la vieille, ce qui n'était pas le cas de tout le monde. Ils savaient qu'ils ne risquaient rien avec moi. Je parlais la langue des voyous et celle des bourges. Quand il y avait eu cette histoire avec Mesrine, j'avais tenu ma place. C'était rassurant pour eux. Ils prononçaient deux phrases et je savais qui ils étaient, la réciproque était vraie. Je ne posais pas de question, du coup, on pouvait me couper en deux, je ne savais rien ! »

Insouciante, à la limite de l'inconscience, debout tous les jours à 14 heures, Michèle finit par s'associer dans un bar à hôtesse avec un Corse à la réputation bien assise, François Marcantoni. Qui l'a poussée dans les bras de cet homme qui sort de prison, au début des années 2000 ? Un autre voyou, forcément, elle finit par les connaître tous. Parce que, depuis le Consul, elle connaît les gars de la Mondaine, qui supervisent pour la préfecture de police de Paris les établissements qui ferment tard, elle s'autorise des fioritures et installe quelques filles. Trois policiers débarquent dans la semaine qui suit. « Vous avez la permission de nuit ? » « Je ne sais pas. » « Vous savez que vous n'avez pas le droit ? Qu'est-ce que vous avez fait avant ? » « J'étais au Consul où j'ai connu votre collègue Gégé, vous pouvez l'appeler. » Ils l'appellent, lui passent le combiné et ses premiers mots les rassurent : « Chéri, comment tu vas ? » Il faudra quand même l'intervention d'un autre de ses amis, corse et en poste à la police des jeux, un certain « Nono », pour qu'elle obtienne son autorisation de nuit sans verser un centime.

La police ne passe jamais à l'improviste, laissant aux filles, des « Françaises », le loisir de prendre leurs aises avec les clients dans les petits salons – elles touchaient 10 euros par coupe de champagne, 20 euros par bouteille, 200 euros si elles passaient au salon. Mais, c'est curieusement du

côté de Marcantoni que le bât va blesser. Ses amis corses de la capitale lui ont bien dit de se méfier, mais Michèle ne les a pas écoutés. Les premiers temps, leur association a d'ailleurs bien fonctionné. Elle verse au vieux 3 000 euros par mois et s'en sort bien, jusqu'au lendemain de ce 15 août où elle a tout perdu : un voyou expatrié au Brésil a acheté le fonds, et tous les meubles ont été déménagés durant le week-end, stock de champagne compris.

À Paris, il n'y a qu'elle pour ne pas se laisser impressionner par François Marcantoni. Elle sait où le trouver, au Méridien, porte Maillot, il y trône tous les jours avec sa cour, un gros cigare au bec, évoquant volontiers entre deux bouffées « son ami Delon ». Mais, à tous les autres, le vieux Corse aux costumes de parrain met une telle frousse que personne ne se bouge pour Michèle, qui en est pour ses frais. Elle pensait qu'en montant un bar avec lui elle serait tranquille, et c'est finalement lui qui l'a « faite marron ».

Sa seule petite vengeance, c'est que l'acheteur était un ami de Nat Lothoz, le Lyonnais qu'elle avait hébergé quand elle était jeune. Un bon moyen de faire passer un message au vieux Corse, qui allait bientôt mourir de mort naturelle et être enterré en grande pompe : l'ami en question a payé durant des mois le loyer de son nouveau bar, à Pigalle. Et elle n'est jamais allée pleurer sur la tombe de Marcantoni.

Il lui a fallu attendre la retraite pour connaître sa première garde à vue. Elle venait de s'installer en couple avec une figure du milieu que la police ne voulait pas voir finir ses jours tranquillement. Première alerte, quelques jours plus tôt, elle avait trouvé la serrure de leur appartement parisien explosée et constaté la disparition de la comptabilité de son bar et d'une montre de luxe. En passant par son ami « Gégé », elle avait atterri au Quai des Orfèvres et récupéré ses documents, à défaut du bijou. Quelques jours plus tard, un autre service cueille son homme en bas de chez eux avant de faire irruption dans l'appartement « comme un essaim d'abeilles ». Encore en peignoir de bain, la moitié d'un croissant dans la main, elle a la « peur de sa vie ».

Transférée en train jusqu'à Marseille et à l'heure de traverser la gare de Lyon, Michèle cache de son mieux les menottes sous les manches de son

manteau de vison. Une longue vie de gangster derrière lui, son homme est nettement plus décontracté. Elle découvre alors la prison des Baumettes, dont la saleté la révolte. Exactement ce qu'elle avait cherché à éviter toute sa vie, « trop froussarde, pensait-elle, pour être la femme d'un voyou et se taper perquisitions et parloirs ». Et tout ça le jour du beaujolais ! De quoi perdre trois kilos en trois jours, avant de convaincre le juge, les larmes aux yeux, qu'elle ne se serait jamais mise avec cet homme si elle avait pensé un instant qu'il était encore en affaire. Des dires qui collaient avec ceux de son compagnon, prompt à répondre qu'il ne « raconte pas ses affaires aux femmes avec lesquelles il est ».

Libérée le lendemain, elle en est quitte pour lui apporter son linge à la prison et découvrir ainsi l'envers du décor de ces hommes « galants, menant la grande vie, et pour qui rien n'est impossible ». Eux qui n'ont pas l'angoisse du lendemain et donnent l'impression de n'avoir « peur de rien ni de personne », à part de cette aube à la faveur de laquelle les « condés » passent généralement à l'action.

Sylvia

Quand elle rencontre Jacques Mesrine, en juin 1978, Sylvia Jeanjacquot travaille dans un bar à Pigalle.

Rentrée sans le sou de l'étranger, son bébé sous le bras, c'est un ami qui lui a trouvé le job. Sans diplôme, mais avec une expérience de barmaid, métier qu'elle a exercé autrefois, elle cherchait dans ce secteur.

« J'appelle un copain, ami de voyous. Au début il me dit qu'il n'y a aucun travail, que les patrons de bars qu'il connaît sont tous morts, puis finalement il m'annonce qu'il y a une place à Pigalle. J'ai dit : "Ah, bon, à Pigalle..." J'ai eu une petite réticence, comme tout le monde... Et puis je suis allée là-bas de sa part. De toute façon, je n'avais pas le choix.

« Au bar, j'ai été reçue par une patronne, genre maîtresse femme. Elle m'a tout de suite mis les points sur les "i", l'alcool, la méthode pour faire boire les hommes. Mon travail consistait à tenir le bar et à m'occuper de douze filles. La règle était simple : quand un client prend une bouteille, elles touchent un pourcentage. Moi, je tenais les comptes. J'avais une

grande feuille avec leurs prénoms et les consommations, coupes de champagne ou bouteilles. La patronne m'avait mise au courant de la psychologie de chacune : Unetelle, il faut la freiner, elle a tendance à boire un peu trop... Parce que, attention, la règle c'est de ne pas trop picoler. J'ai démarré le travail tranquillement, je m'en sortais pas mal, je gagnais très bien ma vie. J'avais aussi un pourcentage sur les consommations, plus celles que je traitais directement. Je ne suis pas du genre à me laisser faire, alors je menais mon monde correctement. Je n'aimais pas boire, ça m'a sauvée. Au comptoir, je servais des coupes "arrangées" pour les filles : un mélange de limonade et de Coca. Comme le bar était très tamisé, on n'y voyait que du feu..., ça fait quand même des bulles ! Je coachais les filles, je leur répétais de ne jamais lâcher leur verre, que personne ne boive leur limonade ! Les filles sont là pour faire consommer. Après la fermeture, ce qu'elles font, ça les regarde, mais, dans les bars, il n'y avait rien, attention ! C'étaient des bars-bars. Après, quand ça ferme, si elles ont donné rendez-vous à quelqu'un, c'est leur problème. »

Sylvia aime ce job. Les filles lui racontent leur vie, elle écoute mais ne parle pas d'elle. Se confier n'a jamais été sa tasse de thé. Pour les filles du bar, elle est un peu la conseillère, la protectrice. L'une d'elles a donné rendez-vous à un client à la fermeture et elle ne veut plus ? Sylvia la protège, sort en même temps qu'elle et explique au type que c'est sa petite sœur et qu'il doit y avoir méprise. Une autre a tendance à boire plus que de mesure ? Elle la remet sur le droit chemin. Bien sûr, il y a aussi celles qui ont besoin d'arrondir leurs fins de mois autrement, après 2 heures du matin, heure de la fermeture. Sylvia ne juge jamais. « Si une nana se fait larguer par son mec, qu'elle n'a pas de métier et qu'elle doit élever ses enfants, excuse-moi, si elle n'a que son cul comme outil de travail, ça la regarde ! »

Sylvia reste derrière son comptoir, à surveiller son petit monde et à noter les consommations. Un jour, un homme entre et s'installe au zinc. C'est une belle fin d'après-midi du mois de juin. Elle ne lit pas les journaux, ne regarde pas la télévision, n'écoute pas la radio. Son monde est strictement circonscrit à son travail de nuit et à sa journée de repos dominical chez sa mère qui élève sa fille. Elle vit légèrement en décalage. Elle prend son poste de barmaid à 16 heures jusqu'à la fermeture, à l'aube.

Elle tape dans l'œil de Jacques Mesrine. Il a visiblement déjà repéré la belle brune aux grands yeux noirs. C'est même la deuxième fois qu'il passe dans l'établissement pour tenter de recroiser celle qu'il a suivie dans la rue.

Atablée devant un chocolat chaud dans un salon de thé parisien chic et calme, Sylvia se souvient de tout, comme si c'était hier. Sa mémoire est vive à l'évocation de « son Jacques » :

« J'ai été séduite par son allure, très classe, pas dans les fringues parce que justement il était sapé n'importe comment – une espèce de combinaison de plâtrier, il était en cavale tout de même ! Mais ça, je le saurai plus tard. Non, c'est son air de gentleman que j'ai aimé. Il est venu vers moi à plusieurs reprises, il voulait m'offrir un verre, que j'acceptais, c'était mon boulot, j'avais pas le choix, lui il prenait son truc à boire, moi ma fausse coupette de champagne. Il me parlait de tout et de rien. Au début, je le considérais comme un client lambda, je le servais et je discutais avec lui, point. Il voulait quand même m'inviter à manger, hors du service et loin de Pigalle. Après plusieurs refus, j'ai fini par accepter de dîner avec lui. Et je ne l'ai jamais regretté. »

C'était un mois après leur rencontre. La jeune femme est âgée de 27 ans. Elle est séduite et décide de suivre cet inconnu... en cavale. Cette fois, c'est elle qui convoque sa patronne et lui rend les clefs du bar, sans explications. Elle confie pour un temps sa fille à sa mère, rend aussi les clefs de son appartement et lâche tout pour lui...

« Quand il m'a dit qu'il était Jacques Mesrine, j'ai pas bien compris. Je lui ai demandé qui était Mesrine ! Je devais être la seule en France à l'ignorer, ça l'a un peu agacé. Alors, un jour qu'on était installés dans son petit studio, il a posé devant moi un énorme paquet de coupures de presse. Il voulait que je sache tout, tout, tout ! Il avait aussi besoin que j'enregistre les têtes des flics qui le recherchaient. Il me disait : "Regarde-les bien, il y a des photos, essaye de les avoir en mémoire, on ne sait jamais, au cas où tu les croises dans la rue, qu'ils te suivent." J'ai beaucoup feuilleté, j'ai

regardé les images, les magazines, des tonnes de magazines. J'ai survolé, il y en avait tellement ! Je recherchais plutôt les faits, les braquages... Ce qu'il avait fait. À ce moment-là, je me suis dit : "Je rencontre l'homme de ma vie, je suis vraiment amoureuse, je l'aime, je veux le suivre, et puis, voilà, c'est quand même un peu embêtant... C'est l'ennemi public numéro 1 ! Dans ma tête, ça trotte ; je pense que ça va être compliqué... Avant de le rencontrer, j'avais une vie normale, un travail, un appartement, avec lui je me doutais que ce serait l'inverse, il avait toujours mené une vie de folie. J'ai tout accepté en bloc et, en même temps, je me suis dit : "C'est ainsi, il faudra faire avec. Mon chéri, c'est l'ennemi public..." »

Sans trop penser aux conséquences, Sylvia s'embarque et disparaît dans la nature. Elle connaît bien Paris. Grâce à son travail à Pigalle, elle a ses entrées un peu partout. Elle sait qu'Untel loue un studio sans bail. Elle sait que tel autre dispose de bonnes perruques pour se grimer, elle s'y rend. Sylvia file un gros coup de main à Mesrine pour toute la logistique d'une cavale qui durera dix-huit mois jusqu'à l'issue fatale, le 2 novembre 1979.

Lorsqu'elle le rencontre, en juin 1978, cela fait un mois qu'il s'est évadé de la prison de la Santé avec son ami François Besse, autre figure du banditisme de l'époque. Dans la foulée, il a cambriolé une armurerie, est allé à Deauville, a braqué le casino, pris des otages pour couvrir sa fuite et échappé ainsi à toutes les polices de France. Un an auparavant, en mai 1977, il avait été condamné à vingt ans de réclusion par la cour d'assises de Paris. C'est tous ces faits que Sylvia découvre en plongeant dans les archives.

« Mais attention, prévient-elle, je tiens à le dire maintenant, je n'ai jamais été à l'origine d'une quelconque affaire. Je le suivais, il me demandait parfois mon avis sans plus, je vous rappelle que j'avais une vie tranquille avant, je n'y connaissais pas grand-chose en braquages et armes ! » Entre la vie quotidienne qu'il faut assurer, les interviews qu'il continue à donner à la presse, les quelques affaires à régler, les jours et les nuits du couple ne sont pas de tout repos. Mesrine en cavale, Sylvia s'occupe de l'intendance.

Le 10 novembre 1978, il tente d'enlever le juge Petit, président de la cour d'assises de Paris, qui l'a condamné à vingt ans... La tentative tourne mal,

un complice tombe dans les filets de la police. Sylvia et Jacques ont peur d'être balancés et sont contraints de quitter le studio dans lequel ils sont planqués. La tension monte d'un cran. Jacques Mesrine initie au tir Sylvia la néophyte !

« C'était tendu, il était inquiet tout de même, après l'affaire Petit, quand on s'est sauvés de l'impasse Saint-François, j'ai loué le studio rue de Clignancourt. Là, j'ai compris que ça devenait dangereux ; il m'a demandé de passer prendre des Bottin à la Poste... J'ai ramené le maximum d'annuaires que je pouvais porter. Il en a installé quatre les uns sur les autres et m'a montré comment faire : enlever le barillet, mettre les balles, les remettre. Il a tiré quelques balles, juste pour que je voie comment ça marchait. Il me disait qu'en cas de problème je devais être autonome. »

La cavale des amants se poursuit à Londres. C'est dans leur appartement cossu de la capitale anglaise que Sylvia entend parler d'un futur kidnapping. La jeune femme naïve et amoureuse voit son homme et un ami choisir la cible et préparer le guet-apens, le *Who's Who* sous le bras. « Il n'y avait presque plus de braquages à faire parce qu'il n'y avait plus d'argent dans les banques, il fallait trouver une autre manière d'obtenir de l'argent. Kidnapper, oui, mais pas une femme, pas un enfant, pas quelqu'un de trop âgé, pas une personne malade. Ils ont quand même leurs principes ! Il fallait quelqu'un de très, très riche évidemment et qui vaille le coup pour demander une bonne rançon. Même si je ne décidais jamais rien, Jacques m'a demandé ce que j'en pensais. Quand il m'a dit qu'il fallait prendre un otage pour avoir des sous, je lui ai dit : "Si c'est ce qu'il faut faire, alors fais-le !" »

Ils rentrent à Paris. Mesrine prépare le rapt. Sylvia, encore inconnue de la police, est chargée du ravitaillement, des courses et des perruques. La cible est trouvée. Ce sera Henri Lelièvre, riche octogénaire sarthois, « Pépé » comme elle l'appelle avec tendresse. Elle s'embarque dans l'histoire.

« Jacques avait besoin de quelqu'un pour surveiller le vieux et c'était pas évident de trouver une personne sûre. Comme il avait totalement confiance en moi, il m'a demandé si j'étais d'accord... Il ne m'a pas obligée. Il m'a demandé : "Est-ce que tu veux t'en occuper ?" J'ai accepté par amour parce que je ne voulais pas qu'il meure, qu'il lui arrive quelque chose. Moi, je voulais garder mon Jacques, tout simplement. Donc j'ai fait ce qu'il fallait faire pour qu'il ne lui arrive rien. J'étais une inconditionnelle de cet amour-là, de cet homme-là. Je n'ai pas réfléchi aux conséquences. »

Le 21 juin 1979, deux hommes, à bord d'une Peugeot 504 immatriculée en région parisienne, vont chercher le riche Sarthois à son domicile. Ils se présentent comme des policiers, lui passent les menottes, lui ajustent des lunettes ouatées et roulent jusqu'au lieu de captivité : une maison dans un village du Loir-et-Cher. Sylvia est chargée des repas et de la surveillance du milliardaire lorsque Jacques Mesrine doit s'absenter...

« C'était une maison très moche, un vieux machin en ruine et sale, on n'avait même pas de douche pour se laver. Dans un petit renforcement, il y avait un vieux lit pourri, une armoire bancale avec les portes pourries aussi, une petite gazinière toute bancale... et le petit cagibi au fond où Pépé était détenu. On était tous les trois, Pépé, Jacques et moi. On se levait vers 8 heures. Je lui préparais ses tartines et son café. C'est Jacques qui les lui donnait quand il était là, sinon moi. Quand il sortait faire les courses au supermarché, je restais avec Pépé. Il était bien nourri. Jacques avait même acheté une balance. Il voulait le rendre au même poids et dans le même état, c'est-à-dire en forme ! »

Lorsqu'on l'interroge sur les circonstances et l'âge de la victime, Sylvia reconnaît :

« Oui, ça nous embêtait quand même d'avoir pris un pépé... Franchement, c'était pas génial ! Au studio, quand Jacques cherchait comment avoir des sous, je lui avais demandé s'il ne pouvait pas faire autre chose, un autre braquage par exemple. Il m'a dit qu'il n'avait pas le temps,

qu'il fallait du monde, qu'on ne faisait pas un fourgon blindé à deux... Et pour trouver des mecs de sa trempe, c'est difficile, on ne les trouve pas à la seconde. Et puis sa peau valait cher ! Plus d'un serait allé le vendre à la police contre une récompense ! Il était recherché partout. »

Les trente-cinq jours du rapt passent vite, de son point de vue. Elle est amoureuse :

« Je vais paraître peut-être nunuche, mais ça ne me semblait jamais long avec lui. J'étais toujours bien. Je suis peu sortie de la maison. J'ai pris l'air une fois. Je suis partie avec Jacques sur la route, au milieu des forêts, cartes en main. On a passé l'après-midi ensemble. On a fait des repérages pour la demande de rançon. Je cochais sur la carte des tas de points, puis on est rentrés par des chemins de traverse. C'est un ami qui nous a remplacés pour garder Pépé. »

La négociation avec la famille est difficile, la somme est validée, mais la remise de la rançon échoue à plusieurs reprises. Sylvia entend Jacques Mesrine discuter vivement avec Henri Lelièvre. « Avant de le relâcher, Jacques l'avait prévenu : s'il disait un mot sur moi et qu'il parlait du petit chien, il l'a menacé de tuer toute sa famille. Il lui a répété : "Même si je ne suis plus là, dis-toi bien que j'ai des amis qui s'en chargeront..." Pépé écoutait et répondait : "Oui, oui, monsieur Mesrine..." » Jugée pour "complicité de séquestration et recel", Sylvia sera acquittée. Lorsque le président de la cour d'assises demandera à Henri Lelièvre s'il avait déjà vu ou entendu cette dame, l'ex-otage répondra : « Non, je ne l'ai jamais vue, je ne la connais pas. »

Quand Henri Lelièvre est libéré en échange de la rançon, 6 millions de francs, Sylvia et Jacques retournent au studio, non sans avoir une autre mission à accomplir : blanchir l'argent. Sylvia doit procéder au « blanchiment maison ».

« Bien grimés, on partait en voiture, toujours sur les grandes avenues, partout dans les banlieues, on les a toutes traversées. On garait l'auto et c'était parti : il prenait un côté du trottoir, moi l'autre côté, et on faisait

toutes les boutiques jusqu'au bout, pour payer nos achats on donnait des billets de 500 francs, on achetait une bricole pour avoir la monnaie. L'essentiel, c'était de trouver des grandes artères avec des magasins. Moi, ma part de la rançon s'élevait à 400 000 francs, il fallait les dépenser. Je pensais à ma fille et je prenais pas mal de choses, une chemise de nuit, une poupée. J'achetais aussi plein de trucs qui ne nous servaient à rien, des bricoles, des babioles, des pots de crème. J'ai donné deux grands sacs à ma petite gardienne d'immeuble. On ne savait pas quoi en faire, on n'avait pas de place... »

C'est elle aussi qui achètera la Mercedes à son nom.

« On y est allés tous les deux, j'ai dit qu'on vivait à Marseille et que mon ami m'accompagnait pour vérifier que je ne me fasse pas rouler... Je l'ai payée en espèces, personne ne disait rien à l'époque. En plus, moi je passais bien... J'étais soulagée de l'issue de ce rapt, tout allait bien. Et puis on avait prévu de partir en vacances en Italie. Comme il le disait lui-même, à l'étranger on ne le tuerait pas. C'est pour ça que j'étais contente qu'on parte. Il savait qu'un jour on serait arrêtés, mais si possible ailleurs qu'en France, où il se doutait qu'il serait abattu¹. »

Les amoureux continuent de monter le plan de leur fuite. Jacques Mesrine a d'autres comptes à régler, notamment avec Jacques Tillier, ancien inspecteur à la Direction de surveillance du territoire devenue journaliste à *Minute*, un hebdomadaire classé à l'extrême droite. Le 10 septembre, avec un complice, Mesrine l'attire dans un guet-apens, une grotte de l'Oise, où il le blesse grièvement. L'ex-inspecteur s'en sort par miracle. Les polices craquent, il est recherché partout. C'est le 2 novembre 1979 que le couple, à bord d'une BMW, est arrêté. Mesrine est abattu. Sylvia, blessée, s'en sort de justesse, pas leur petit chien.

Trente-cinq ans après les faits, Sylvia se penche sur son histoire :

« On m'a fait passer pour une idiote, ça a même fait partie de ma défense. Aux assises, mon avocat m'a conseillé de ne pas avoir l'air trop fière, trop bien dans ma peau. Je devais passer pour une victime de Mesrine... Ce que je n'ai jamais été ! Il était capable d'une extrême violence et d'une extrême

délicatesse et tendresse, mais je voudrais dire que je n'ai jamais admiré personne d'autre, à part l'abbé Pierre. »

Aujourd'hui, d'autres filles, issues des quartiers cette fois, se transforment en Bridget Jones avec leurs chroniques à l'eau de rose qui fleurissent d'abord sur Facebook et finissent parfois en livres à gros tirage, où elles clament leur adoration pour les « vilains » de leur génération... Sylvia Jeanjacquot, elle, s'est toujours défendue d'idolâtrer cet ennemi public numéro 1 qui l'a embarquée sans l'ombre d'une hésitation dans le camp des voyous.

¹. Sylvia Jeanjacquot a raconté son histoire dans *Ma vie avec Mesrine*, Plon, 2011.

OceanofPDF.com

Chapitre 4

Les Méditerranéennes

Le milieu, c'est bien connu, a son épicentre autour de l'arc méditerranéen. Corses, Marseillais, Toulonnais et Niçois ont tenu le haut du pavé tout au long du xx^e siècle. Une culture communicative, si l'on en juge par le nombre de femmes qui leur ont emboîté le pas, avec le même appétit, la même volonté hégémonique, la même force de caractère et une gouaille qui leur est commune.

Diamanta, la femme qui rêvait de diriger Marseille

Si elle avait été un homme, elle aurait voulu Marseille tout à elle. Femme, elle a pris sa part. Une grosse part : Diamanta avait faim, et elle « avait la chatte », dit-elle, comme d'autres proclament qu'ils « ont les couilles ». « C'est Pablo Escobar en femme », dira d'elle un jour un grand quotidien régional à son sujet. Parce qu'elle a touché aux stupéfiants, entre autres, à l'instar des grands bandits phocéens – spontanément multiscartes –, elle a toujours eu plusieurs fers au feu, n'ayant peur ni du racket, ni des machines à sous, ni des armes.

Diamanta dit « nous » en parlant de ce milieu auquel elle appartient ni plus ni moins qu'un homme.

« Je suis une femme, mais j'ai des principes. Si tu te mélanges avec nous, tu acceptes les conditions. Tu marches droit, sinon tu payes les conséquences. Nous, on est corrects. Tu es avec nous, on est corrects avec toi. Tu veux nous enculer, on t'enculera avant. Je sais que je suis hors la loi, mais je m'en tape. S'ils nous prennent, tant mieux pour eux ! Pleurer parce que tu te retrouves en prison ? T'avais qu'à faire la gentille fille, coiffeuse ou serveuse, honnête citoyen ! » Elle poursuit : « Ma vie n'est pas celle

d'une femme au foyer. J'ai aimé c'te vie, j'ai aimé l'adrénaline. » Elle raconte ce jour où elle fut prise en chasse par des motards de la police alors qu'elle conduisait sans permis avec quelques « trucs » (des cartes bleues) dans la voiture :

« Ça a commencé à la sortie de chez moi, se souvient Diamanta. C'était un 14 juillet. J'ai grillé un feu orange. Ils se sont mis derrière moi. J'ai tracé jusqu'à Aubagne. J'avais une BM coupée série 3. L'un des trois hommes qui était avec moi a jeté les cartes. Je roulais à 220-230 à l'heure. Je les ai rendus fous. Ils ont appelé un hélicoptère à la rescousse tellement ils avaient peur de me perdre... Quand les motards sont arrivés à mon niveau, j'ai basculé à la place du passager qui a pris la mienne, sans ralentir. Je crois qu'ils ont vu notre manège, parce que, au moment où tout s'est arrêté, le motard s'est adressé à moi : "C'est toi, Barbie, qui conduisais !" »

Barbie ? Elle en a le look : blonde platine aux yeux verts. De surcroît, l'enfant terrible des quartiers sud porte ce jour-là un petit haut rose satiné. Au procès, elle a assumé cette séquence digne de cascadeurs professionnels. Ils lui ont « collé six mois ferme » sans tenir compte du fait qu'elle n'avait ni fumé un joint ni bu le moindre verre d'alcool, elle qui ne consomme que de l'eau et du chocolat chaud, et déteste la drogue...

« Je reste sobre, dit-elle, cela me permet d'être toujours à l'affût. Je ne tourne jamais le dos à la porte. Le seul vice que j'ai, c'est la Marlboro. »

On l'appelait encore « Nini » (avant qu'elle se découvre une passion pour les diamants) quand elle a appris à conduire des voitures, au volant d'une Renault 4L volée, sur des chemins de campagne, alors qu'elle n'avait pas 14 ans. Elle pilotait déjà les deux-roues depuis un an, depuis qu'on lui avait offert son premier Chappy, une sorte de scooter. Elle est passée au MBK Booster, puis à la voiture. Comme ses jambes de gamine étaient trop courtes pour atteindre les pédales, elle a innové en greffant sous ses chaussures des talons faits maison, en réalité des cannettes en métal. Une sous chaque pied. Elle a tout de suite aimé la vitesse, virus transmis par ses oncles qui roulaient en BMW 635 GT turbo et plutôt de l'autre côté de la ligne blanche, celui des gens fâchés avec le code de procédure pénale. On lui a très vite retiré son permis : ceinture de sécurité oubliée, ligne continue négligée, excès de vitesse, c'était trop pour la préfecture. Elle s'en est

longtemps sortie sans ennuis, ayant depuis toute petite un certain don pour la tchatche et une bonne pratique de l'art d'embrouiller le gendarme.

Nini a beau avoir un petit gabarit et ne pas avoir de frère, elle aime la bagarre et n'en rate pas une. Les filles qui s'y frottent s'en tirent soit avec une minerve, soit avec des béquilles, soit avec la chemise tachée de sang. Au point qu'elle se retrouve très vite, à l'adolescence, avec quatre plaintes sur le dos et un début de sérieuse réputation dans le quartier où l'un de ses oncles tient un bistrot, comme son père, tout comme ses grands-parents qui avaient aussi un pied dans les boîtes de nuit, un secteur commercial contrôlé par les malfrats. Elle s'est construite auprès de ces hommes qui savent ce qu'est une machine à sous, une barrette de shit, une liasse de billets, un « coup de pression », tous ces réflexes qu'elle apprend « sur le tas » : repérer les flics « qui nous empêchent de travailler » et « détester les indics » qui finissent toujours par se faire griller, parfois directement par ceux qui les emploient. Elle sait que, lorsqu'ils l'arrêteront, les flics essayeront de lui « monter la tête » en lui disant par exemple que sa mère a parlé, et qu'il faudra alors répondre sans hésiter : « Je sais, c'est moi qui lui ai dit de mentir. » Que, le cas échéant, on peut toujours se faire conduire à l'hôpital en simulant un malaise. Elle a commencé à prendre goût au jeu en accompagnant ses tontons au Love's, fameux casino de Monaco, plaisir auquel elle s'adonnera en éclusant les salles de jeu d'Espagne et du Maroc.

La Marseillaise a 16 ans quand, avec une bande de garçons, elle « met à l'amende » ses premiers pigeons, autrement dit use de la force pour leur soustraire scooter ou porte-monnaie, voire les deux. Elle ne manque de rien, mais travaille son image de marque. « Je gazais, dit-elle. Je donnais des coups. J'étais un vrai garçon manqué, toujours en baskets, toujours prête à faire des conneries. J'aimais la racaille. On se faisait plaisir. » Délaissant l'hôtellerie à laquelle la destinait son CAP, Diamanta se met en couple avec un garagiste et se lance dans le trafic de voitures à destination du « bled », Algérie, Maroc ou Tunisie.

« Trois voitures volées dans la journée, ça faisait 15 000 euros qu'on partageait en trois. Je vendais à des clandestins en disant que c'était un « coup d'assurance », alors que ça venait d'un car-jacking. »

Elle fait aussi dans les vols à l'arraché : elle pilote le scooter, le garçon arrache le sac. Elle en dépose un autre (garçon) devant une bijouterie, le

temps qu'il fasse son coup. Un jour, prise en chasse par la police au volant d'une Peugeot 205 GTI, elle a un accident et se retrouve dans le coma. Ses oncles sont partagés : fiers d'elle, ils voudraient en même temps qu'elle arrête tout...

Son physique pourrait la griller facilement, tant les blondes sont rares dans cet univers, mais il est un atout à l'heure de faire des affaires : Diamanta passe bien. À la différence de quelques autres, elle se défend d'avoir été utilisée par les garçons :

« Je mangeais autant qu'eux, moitié-moitié. Il y en a qui ont voulu m'escroquer, je les ai niqués par la suite. La parole fait l'homme. Quand tu m'oublies, je t'oublie. J'essaie de me faire respecter. Si j'apporte une affaire, je prends plus que les autres. Je sais installer la confiance. »

Elle n'a pas seulement reproduit le savoir-faire de ses oncles, bien qu'ils aient apparemment tenté de la freiner, elle a aussi repris leurs mots, les mots des voyous. « Salis notre nom avec la police, on s'en bat les couilles, mais ne fais jamais le tapin », a fini par dire celui qui avait fait un petit bout de carrière de proxénète.

« Ils auraient essayé de me mettre sur le trottoir, j'aurais vidé mon chargeur », plaisante à peine la jeune femme, elle qui a appris avec les hommes le maniement des armes, élément consubstantiel de la panoplie du voyou. Elle a compris en voyant les « condés au cul » d'un autre oncle qu'elle ne toucherait jamais à l'héroïne. En revanche, à 17 ans, elle revend des cachets de Doliprane dans les raves en racontant que c'est les meilleurs « ecstas » (ecstasy) qu'elle a jamais vus. Cent francs pièce. Son moteur, elle qui ne manquait de rien ? « Je voulais être une débrouillarde, avoir mon argent à moi, m'acheter des sous-vêtements Lacoste en disant qu'une gentille copine me les avait offerts. » Les garçons, elle met ça de côté : les affaires d'abord.

Sa première rencontre avec les « condés » ne la marque pas particulièrement. Bien préparée, elle nie, non sans s'être mise d'accord au préalable avec son complice. Encore mineure, elle sait qu'elle ne risque pas grand-chose. On lui demande ce qu'elle fait avec des chèques volés dans son sac, remplis d'une écriture qui ressemble à la sienne... « Je ne sais pas écrire », réplique-t-elle.

Diamanta est attirée par le grand banditisme et ne le cache pas, même si le milieu a toujours davantage valorisé les hommes que les femmes. Petite, elle pleurerait pour monter dans les belles voitures de ses oncles, maintenant elle a les siennes : Audi S3, VW Passat W8, Porsche Cayenne, Mini Austin Cooper et tous les prête-noms qui vont avec... Ce n'est pas de sa faute si elle aime ce qui brille et assume Marseille et ses excès, elle, l'une des rares filles du coin à être « montée » sur des agressions :

« Marseille, c'est chaud. Les tueries, c'est pas une réputation usurpée. Les Marseillais rigolent pas. Si je te dis : “Je vais te faire ça”, je vais te le faire. Je n'ai jamais tué qui que ce soit, mais j'en serais capable. Je suis née à Marseille, j'ai été élevée ici et j'aime la mentalité de ceux qui en ont une. »

Loin des toxicomanes qui « dorment debout » en tenant les murs du quartier, Diamanta se lance dans le shit à grande échelle avec des Lyonnais et quelques Maghrébins. Pas en spectatrice : elle assiste aux réunions entre hommes dans les hôtels de Tanger, Fès, Casablanca ou Meknès, supervise les passeurs et l'aménagement de planques dans les voitures ou l'importation de salons marocains truffés de résine. « Gucci », « Versace », « Cerutti », tels sont les noms donnés aux plaquettes de qualité supérieure qui n'ont aucun secret pour elle, pas plus que leur odeur. « On prenait aussi de l'olive, c'est le meilleur, le plus fort », affirme celle qui n'est jamais passée pour une novice auprès des vendeurs marocains, avec lesquels elle prend soin de rester sobre et réservée malgré les compliments – dans ce milieu, les femmes sont rares, exception faite des « michetonneuses », « elles ne vont pas chercher leur argent, mais attendent qu'on le leur donne » (voir chapitre 8).

Égale de son homme, qui est aussi son complice, Diamanta puise dans la cagnotte quand elle en a besoin. « Ce qui est à lui est à moi. » Il livre les quartiers ; elle collecte l'argent. Un jour, pourtant, elle se fait aider pour transporter jusqu'à la gare Saint-Charles un sac alourdi de billets (il y en avait pour 400 000 euros) qu'elle devait remettre à un homme en échange d'un justificatif. Parfois ça coince, par exemple quand on vous livre une mauvaise marchandise et qu'il faut remuer ciel et terre en Espagne pour retrouver le type et le menacer, parfois le séquestrer, jusqu'à ce qu'il rende

les sous. Pas très agréable, mais shit et machette ont toujours fait bon ménage, d'après Diamanta...

« Quelquefois, poursuit-elle, il faut appeler du monde et montrer sa force, sinon tu te fais manger. Si tu te laisses monter dessus par le premier venu, c'est foutu. Tu dois montrer que tu es crédible, encore plus si tu es une femme. Les stup, c'est ce qui rapporte le plus. Il nous fallait des compteuses tellement il y avait de billets ! On doublait facilement la mise, surtout en période de pénurie. Tu mets un coup de barre aux jeunes, qui sont obligés de faire tourner leur réseau. Ils sont déterminés. Ils s'entretuent pour avoir le monopole. Ils veulent monter sur tout le monde ! »

La petite entreprise prospère, jusqu'au jour où un appel anonyme met la police sur la piste du garage de Diamanta et de son mari de l'époque. « Un jaloux », tranche-t-elle. Deux de leurs passeurs se font arrêter à Bayonne à bord d'une Safrane chargée de marchandise.

« Ils ont encerclé la maison, pas la peine d'espérer s'échapper par la fenêtre, se souvient-elle. Puis ils ont enfoncé la porte avec le bélier. Ils m'ont arrêtée comme si j'étais un homme, devant ma fille, qui n'a pas réagi. Ils ont cherché partout ! La maison, c'était Sarajevo ! Je suis partie avec mes tongs, un tee-shirt et un pantalon de survêtement... »

« Ta fille va aller à la DDASS ! » lui lance un policier pour la déstabiliser. « Non, mon beau-père va venir la chercher », répond-elle, obtenant finalement l'autorisation d'appeler sa famille... « Vous voulez que je vous dise que mon argent vient des stup ? lance-t-elle en interrompant le juge d'instruction. Ne comptez pas sur moi ! »

La semaine, Diamanta confie sa fille à sa belle-mère, qui la lui amène le samedi au parloir des Baumettes ; puis elle la garde auprès d'elle jusqu'au dimanche, non sans profiter de ces mouvements pour faire passer quelques messages aux amis. À charge pour elle de ramener au silence les voisines trop bruyantes, en gueulant par la fenêtre : « Fermez vos gueules, ma fille elle dort ! »

Elles finissent par se taire, mais Diamanta n'en reste pas là. Le lendemain, elle se fait ouvrir les portes des cellules des mineurs qui se défendent comme elles peuvent : « Non, c'est pas moi ! » « La prochaine fois, je vous arrache la tête ! » L'une d'elles a tout de même droit à une

raclée, avec l'aval des surveillantes qui ont parfois du mal avec la discipline. Le lendemain, dans la cour de promenade, la fille revient vers elle. « Excusez-moi, madame. » « Tu vas recommencer ? » « Non. » « Tu m'as mal parlé et tu as eu quoi ? » demande Diamanta en regardant les traces de coup. « J'ai glissé sur la savonnette, madame. »

Elle pourrait garder la petite auprès d'elle toute la semaine mais préfère « ne pas lui infliger le bruit des portes et des clefs ». « Elle n'a pas à subir ça », ajoute-t-elle.

Au collège, Diamanta « défendait les faibles » en ne reculant devant personne. En prison, « suceurs » et « suceuses » viennent quémander sa protection, qu'elle accorde au gré des présents qu'elle reçoit en retour, par le biais de la cantine. Gare à celle qui lui fait un tour de cochon, comme cette détenue qui, ne voulant pas balancer le nom de la fille qui lui avait offert un collier, a tout mis sur le dos de Diamanta : le jour où elle l'a retrouvée, à l'infirmerie, elles ont dû se mettre à huit pour les séparer.

Pendant son incarcération, la Marseillaise aux yeux verts est un peu la reine, la seule à pouvoir tenir les autres en respect, même les plus récalcitrantes. En signe de reconnaissance, le personnel la gratifie de tous les nounours en chocolat dont elle a besoin. Bientôt transférée dans une maison d'arrêt de la région Rhône-Alpes, elle se charge de nettoyer les bureaux des surveillantes, en fonction de quoi elle dispose d'un passe-partout, signe d'une certaine liberté de mouvement. Elle « tient » bien son aile, mais aussi celle où elle sert les repas. Elle distribue quelques coups, avec parcimonie. Une fille se permet de se faire passer pour elle sur un forum de prisonnières ? Elle l'avertit une première fois, mais la fille récidive en commettant de surcroît l'erreur d'appeler un mec dans la prison où est incarcéré son propre mari. Coups de tête, de genou et de poing, elle ne lésine pas sur la sanction ; le mari se charge de son côté de massacrer celui qui a pris l'appel. On appelle ça une correction coordonnée.

Diamanta est alors convoquée au prétoire. « C'est pas moi. » Une surveillante prend sa défense : « Elle n'a rien vu. – Sûre ? – Oui. » On la fait revenir trois fois. Elle n'a toujours rien vu. Verdict : relaxe. « J'aurais fait le mitard avec fierté », commente Diamanta avec le recul. « Débrouillarde, ajoute-t-elle, tu l'es ou tu l'es pas. » Visiblement elle l'est, et ne se prive pas de racketter les autres quand elle n'a pas reçu ses

mandats. Et si une victime porte plainte ? Elle réplique en déposant plainte à son tour.

Mais Diamanta s'est aussi fait des amies, selon les mêmes règles qui prévalent dans les prisons pour hommes : les plus affûtés se reniflent, marchent ensemble en cours de promenade et finissent par planifier une future collaboration s'ils sont en confiance. Elle croise en chemin Aurélie Merlini, qui a longtemps tenu une discothèque à la mode, avant de se mettre dans la peau de son père, dont elle était la fille adorée jusqu'à son exécution. Avec une fille comme elle, elle peut tout partager, elle qui a grandi dans le milieu et ne vit que pour lui (voir chapitre 5). Elle noue aussi une relation fraternelle avec Christelle, poursuivie pour avoir importé en France des containers de crevettes surgelées truffés de drogue (voir chapitre 7). Elle se verrait bien placer quelques machines à sous dans les bars avec elle, convaincue que, si l'on est « droite » et « carrée », ce n'est pas si dangereux. Pourquoi ne pas profiter du fait que Christelle connaît les « bonnes personnes » ? Non seulement c'est une activité lucrative, songent-elles en tournant en rond dans la cour, mais, en cas de pépin, les peines ne sont pas si lourdes... Elle a encore noué un lien fort avec cette Serbe prénommée Anita (voir chapitre 7), pour qui elle a fait entrer 20 000 euros d'un coup au parloir. Ou avec cette Roumaine de Lyon, une fille « sincère, en qui j'ai vu que je pouvais faire confiance », qui a commencé comme pickpocket avant de faire venir quelques filles du pays, bonnes pour le vol en série.

« Elle fait des ménages au noir et vous voulez la faire passer pour Pablo Escobar ? » interroge à l'audience son avocat, M^e Denis Fayolle, tandis qu'elle se protège de sa main pour échapper aux photographes. « Elle était en vacances avec nous », clament en chœur tous les autres mis en examen. La brigade des stupéfiants a peu d'éléments à charge contre elle, juste une bribe de conversation téléphonique où on entend quelques mots d'elle : « Prépare les affaires. » Le téléphone, elle s'en méfie depuis ce jour où, très jeune, elle avait utilisé le sien alors qu'elle et ses amis avaient été accueillis d'un tir de fusil par un diamantaire qu'ils avaient eu l'idée de cambrioler ; elle s'était enfuie à travers les collines, avait pris soin de nettoyer ses chaussures, mais avait passé cet appel en trop... Heureusement, son alibi

était solide : elle ne pouvait pas être sur ce braquage, puisqu'elle se faisait les sourcils chez son esthéticienne !

Après dix-neuf mois de préventive, entre 2007 et 2009, Diamanta est remise en liberté, mais ne tient pas très longtemps : elle retourne en prison trois mois plus tard après une plainte pour extorsion de fonds déposée par un assureur, lequel envoie un courrier le jour du procès pour dire qu'elle n'a finalement rien à voir avec cette histoire, lui ouvrant la possibilité de réclamer une indemnisation... pour les onze mois passés en prison. Elle sort, mais replonge au terme des trois mois désormais fatidiques, pour purger de nouveau... trois mois de prison. Au cours desquels elle garde le cap : survêtement Gucci, baskets Adidas, toujours propre, le plus important étant de « rester au-dessus ».

L'affaire suivante est plus compliquée. Une embrouille à la marseillaise qui a mal tourné. Un décès « accidentel », une nuit, à 2 heures du matin, en plein quartier et devant de nombreux témoins qui l'accusent, elle et son mari. Une balle perdue sur fond de dette liée au trafic de drogue, selon les enquêteurs, la victime est un lointain cousin de la jeune femme.

Quand la police frappe à sa porte, Diamanta vient d'avoir 27 ans et elle est enceinte. « On a pris ta mère », lui glisse un fonctionnaire. Elle fait semblant de tomber dans les pommes, comme son oncle le lui avait suggéré, et c'est en chemise de nuit et en chaussettes qu'elle atterrit en prison. « Bon courage ! Tu pars pour une affaire criminelle », lui glisse un policier. « Bon courage à vous pour le dossier ! réplique Diamanta. Tu vas me faire quoi ? T'as rien ! Tu me nargues, je peux être ironique, moi aussi ! »

Diamanta a connu la brigade des stupéfiants, la brigade de répression du banditisme, voilà qu'elle a affaire, pour compléter le tableau, à la brigade criminelle. Des vols et des escroqueries, elle en a commis un certain nombre et elle est passée à travers, comme si rien n'accrochait sur son dos. Elle a connu les téléphones bidon qu'on jette dans les égouts après un « go-fast », un de ces transferts rapides de stupéfiants dans lesquels elle pilotait volontiers la voiture ouvreuse, louée sous un prête-nom, détectant à la ronde douaniers et gendarmes, décrétant la pause du convoi en cas d'alerte. Mille cinq cents kilomètres d'une traite, ça ne la dérangeait pas. Elle a recruté dans les quartiers nord des michetonneuses, des « crasseuses » pour faire de la figuration dans le convoi, les pare-chocs remplis de cannabis... Elle a

fait entrer en détention produits de beauté, parfums, viande, cartouches de cigarettes, de l'argent pour corrompre. Mais là, il y a eu un mort...

Arrivée en prison, elle récupère les baskets d'une fille libérable, sûre cette fois de s'installer pour un moment, même si elle ne voit pas tout à fait les choses comme ses accusateurs : pour elle, il s'agit d'un crime passionnel sur fond de tromperie, sinon jamais elle et son mari n'y seraient allés avec leurs propres téléphones et la voiture en règle...

« Tu m'as serrée, je vais prendre le maximum », lance-t-elle au juge à l'occasion d'un nouvel interrogatoire. « C'est quoi, la différence entre un revolver et un calibre ? » l'interroge le magistrat. « J'en sais rien ! » « Tu peux me les dessiner ? » « Et ces gros dépôts à la banque ? » « Tu es plus au courant que moi », dit-elle en se levant. « Rasseyez-vous ! » « Non. Je retourne aux Baumettes. Tu fais les questions et les réponses, c'est pas la peine ! » « Ça suffit ! » « C'est pas parce que tu es juge que tu vas me monter sur la tête ! » Le tout sans lui confier, ce qui aurait pu détendre l'atmosphère, que, gamine, elle avait rêvé de devenir magistrat parce qu'elle pensait qu'ils gagnaient beaucoup d'argent...

Enfermée et enceinte de cinq mois, Diamanta refuse de séjourner à la nurserie. « J'étais bien à l'étage, dit-elle. Je voulais pas me retrouver avec que des femmes enceintes. Je préférerais les petites racailles, les filles de quartier. » L'administration est aux petits soins, mais sa grossesse ne l'empêche pas de se bagarrer s'il le faut, par exemple pour faire taire cette vague parente qui « dit du mal de la famille ». La police l'escorte le jour de l'accouchement, à terme. Elle donne le biberon un bras accroché au lit avec les menottes, mais ses « gardes du corps » se montrent souples à l'heure des visites : elle fait venir qui elle veut.

Condamnée à deux ans de prison avec sursis pour les stupéfiants, mais relaxée en appel Diamanta est considérée comme « primaire » lorsqu'elle comparaît pour la première fois devant les assises, un avantage non négligeable. Au procès, elle joue le rôle que lui a assigné son avocat : un jean Diesel, deux tresses de gamine et des ballerines bidon aux pieds, elle proscrit le tape-à-l'œil et les tenues flamboyantes. Un vrai don de caméléon qui la rend très adaptable, capable de « faire la peuchère » (la fille perdue) une heure après avoir affiché un look panthère, au risque de provoquer

l'avocat de la partie civile, qui clame : « Elle voudrait passer pour une sainte-nitouche, mais les garçons, chez elle, elle les fait trembler ! »

Peu enclin à suivre la thèse du crime passionnel, le tribunal lui inflige neuf ans de prison. Cette fois, elle reste quatre années pleines sous les verrous, mais elle positive, comme à son habitude, pas seulement en revendant des troussees de toilette (complètes) entre 600 et 1 000 euros ou en faisant sortir vers l'extérieur des bijoux fabriqués à l'atelier, à charge pour la famille de les revendre.

« La prison, c'est dans la tête. Soit c'est elle qui t'a, soit c'est toi qui l'as. C'est tout psychologique. On réfléchit à ce qu'on va faire, à ne pas tendre la perche pour se faire battre. On écoute, on observe. J'étais bien avec les surveillantes. Je leur offrais du Coca, un paquet de cigarettes, et en avant. J'avais la douche trois fois par jour. J'en faisais profiter les copines, comme la femme à B. ou à C. [NDA : de gros voyous marseillais.] Les autres, je les faisais payer. Je parlais au téléphone avec mon mari jour et nuit. Les surveillantes savaient, mais pas de problème. Quand il fallait mettre le holà pour ramener le calme, je m'en occupais. Devant moi, personne ne cassait les pieds à une surveillante. Une fille la traitait d'enculée ? J'intervenais tout de suite : "Excuse-toi !" »

Diamanta obtient facilement ce statut d'« auxi », source de bien des privilèges. C'est elle qui gère l'entretien des lieux, les machines à décaper les sols, et qui supervise toutes les autres « auxis ». Elle qui décide quand on va lustrer et cirer telle ou telle aile de la prison. Et, ce jour-là, tout le monde s'y met.

« Ma cellule, c'était la plus belle. J'avais mis des tapis par terre, des photos de la famille au mur. J'avais 30 à 40 survêtements, 15 à 20 paires de baskets, deux chaines Hi-Fi, les plaques chauffantes et une vraie couette, que j'avais échangée contre du shit... Il me manquait rien, à part mes enfants, à qui j'envoyais des jouets par le biais des maris des détenues. Ce sont les surveillantes qui ont pleuré quand je suis partie. Le chef s'est déplacé pour me dire au revoir. Je sais que je leur manque... ».

Trois mois après sa libération conditionnelle, Diamanta pose un regard attendri sur ce passé en mode voyou turbo, parfaitement assumé : « J'ai tenu mon rang. J'ai su rester à ma place. Je n'ai pas pété plus haut que mes

fesses. Tu dois te souvenir que tu n'es pas un homme. Tu peux avoir du charisme, mais reste à ta place. Prends ton pain et fais en sorte qu'on te respecte. Chaque fois que j'ai eu un problème, je l'ai réglé moi-même. Je n'étais pas "la femme de". Beaucoup de femmes ne sont que les accessoires de leur parrain de mari. C'est pas ma mentalité. »

Se verrait-elle un jour diriger des mecs ? « Je le ferais de bon cœur ! » clame-t-elle. Forte de cette autorité naturelle qui a surpris plus d'un policier, fidèle à elle-même et à ses choix, la Marseillaise à l'humour assez noir estime avoir plutôt bien géré sa carrière et ne regrette rien de ses choix. « L'argent tombait tellement ! "Investis dans la pierre", me disaient mes oncles, mais je ne l'ai pas fait. J'étais dépensière. Je partais chez Tod's m'acheter quatre paires d'un coup. Ma fille était habillée en Dior, jusqu'aux bibérons et aux sucettes, pareil pour le mobilier de sa chambre de princesse. Je me suis offert tout ce que je voulais, je payais les additions. C'était au jour le jour, demain il y en aurait encore. C'était la belle vie, je n'ai pas à me plaindre... Je savais ce qui m'attendait, que j'étais pas à l'abri. "C'est le jeu, ma pauvre Lucette", comme on dit. Tu peux perdre. Quand c'est l'heure, les condés tapent à ta porte. »

Ses deux filles connaissent tout de la prison, mais interdiction formelle de suivre sa voie. « Ce serait des garçons, d'accord pour qu'ils soient les plus beaux des voyous, mais j'aimerais que mes filles fassent de bonnes études et que je sois pas obligée d'aller les voir derrière les barreaux. ».

Avoir un enfant médecin ou avocat, n'est-ce pas le rêve de tous les parrains ?

L'égérie des nationalistes corses

On connaît le poids des bandits corses dans le paysage criminel français, mais nettement moins la part féminine qui l'accompagne. L'histoire récente de l'île est pourtant peuplée d'héroïnes qui ont parfois flirté avec les limites de la légalité. Voici l'histoire de Marie-Hélène Mattei. Avocate au barreau de Bastia, elle était au milieu des années 1990 l'égérie du mouvement nationaliste. Séductrice hors pair, grand tribun et « formidable avocate », témoignent les confrères qui l'ont approchée, elle a le tort de fréquenter à

l'époque François Santoni, leader du mouvement nationaliste. Une proximité et un engagement qui lui coûtent son arrestation dans le même dossier que lui, une présumée tentative de racket sur l'un des plus prestigieux golf de l'île, celui de Sperone, en Corse-du-Sud.

L'avocate est mise en examen pour association de malfaiteurs et tentative d'extorsion de fonds lorsque le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière interroge François Santoni. Alors que le magistrat ne cache pas sa gêne devant le sort réservé à cette femme, le nationaliste l'interrompt aussitôt : « Voyez, monsieur le juge, je ne comprends pas où vous voulez en venir. Marie-Hélène Mattei est une militante politique. Il n'est pas mauvais pour un militant de passer par la case prison. Pour le reste, vous savez, quand un homme est en prison, ce qui l'inquiète, c'est de savoir où est sa femme, et moi, je le saurai. »

Condamnée en appel, la militante en question sera sauvée par la Cour européenne, rejugée et finalement relaxée pour la tentative d'extorsion de fonds. François Santoni, lui, a été exécuté peu après sa libération par des rivaux.

La veuve du chef

« Sandra, *mafiosa* ? Alors je suis le pape dans sa dernière encyclique ! Une femme mafieuse en Corse, ça n'existe pas ! C'est une véritable connerie ! »

M^e Jean-Yves Liénard est sans doute le mieux placé pour parler de Sandra Germani, sœur de Jean-Luc Germani, bandit corse, et veuve de Richard Casanova, parrain insulaire s'il en est, qu'il a défendu tout au long de sa carrière et dont il était l'ami, jusqu'à sa brutale élimination sur une petite route, par un homme dissimulé derrière un muret de pierre. « Sandra était peu au courant des affaires de Richard, qui a toujours eu une attention particulière pour sa famille, se souvient l'avocat. Bon navigateur, il les a même emmenés faire le tour du monde en voilier pendant sa cavale. »

C'est dans les dossiers des juteux cercles de jeu parisiens, chasse gardée depuis toujours des bandits corses, que le nom de Sandra, née à Bastia en 1967, apparaît. En particulier, dans l'affaire du cercle Wagram, dont la

fermeture par le ministère de l'Intérieur a sonné la fin d'une époque entamée au lendemain de la Libération, quand il fallut remercier les résistants corses, et dont son ex-mari fut longtemps le patron officieux. Une fois Richard Casanova exécuté sur fond d'éclatement de la bande de la Brise de mer, gang bastiais dont il était l'un des fondateurs et piliers, les bénéfices du cercle, évalués par la justice à 100 000 euros par mois, changent de main. Mais, aux yeux de la police, Sandra continue à toucher sa part. La donne change lorsque l'ex-ami et associé de Richard, Angelo Guazzelli, voit son frère assassiné et se lance dans une OPA à main armée sur le Wagram. Il dégage l'équipe en place et installe ses hommes, parmi lesquels un ancien policier (une habitude dans les cercles de jeu, où il est de bon ton d'avoir un fonctionnaire, corse si possible, dans son moteur).

La suite germe dans l'imagination des magistrats du parquet de Paris, diront les avocats : ne pouvant tolérer de voir l'ennemi profiter de ce bien familial, Jean-Luc Germani, gendre et héritier de Richard Casanova, reprend possession des lieux. En douceur, prétendra son avocat, pour qui Jean-Luc n'aurait jamais logé au domicile parisien de Sandra, sa sœur, s'il avait eu de mauvaises intentions. « La seule victime de ce prétendu coup de force, ironise M^e Liénard, c'est un téléphone portable ! » Quant à Sandra Germani, elle peut justifier de son train de vie, puisque son protecteur, Michel Tomi, plus grosse fortune corse d'Afrique noire et « père spirituel » de son mari, assume le fait de l'assister financièrement pour qu'elle ne manque de rien, jusqu'à payer le loyer de son appartement parisien, par virement bancaire, précisera-t-elle, sans oublier de lui fournir des espèces en fonction de ses besoins et de louer pour elle un 4x4 haut de gamme quand elle est sur l'île de Beauté. Une protection qu'il doit bien au seul bandit de ce calibre qui, dans l'histoire contemporaine de l'île, soit mort avec un casier judiciaire vierge, comme le rappelle encore son avocat, qui se souvient que cet homme officiellement en cavale avait voté plusieurs fois dans son village, reconnu ses enfants à la mairie, et même appelé le juge d'instruction pour protester de son innocence et lui dire qu'il ne se rendrait pas si c'était pour aller en prison. Un personnage au-dessus du lot, Richard Casanova, auprès duquel Sandra menait une vie de bourgeoise, elle qui peut se targuer d'un casier « extra-vierge » pour calmer ceux qui la voient en héritière des pouvoirs et du territoire de son veuf.

« Sandra n'est pas le juge de paix du milieu », insiste M^e Liénard. Elle mène une vie de mère de famille aisée, mais ne serait destinataire d'aucun revenu illicite, d'ailleurs feu son mari fut blanchi de la plupart des accusations portées contre lui, par exemple celle d'avoir été le cerveau du fameux casse perpétré à Genève contre l'UBS (Union de banques suisses) : il avait pris ce jour-là un avion sous son nom pour aller assister à un match de boxe à Ajaccio, durant lequel il avait été reconnu par une bonne douzaine d'élus au moins, sans compter la chambre d'hôtel prise à son nom. Alibi « irréfragable », selon le mot de son défenseur. L'épisode n'en ayant pas moins contribué à asseoir sa légende, et, par ricochet, celle de Sandra, dont le frère a vaillamment pris la relève du défunt, arme à la ceinture et dents serrés. « Les policiers brodent, assure encore M^e Liénard. Ils en ont fait un mythe. »

Les policiers de la sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière qui interrogeaient Sandra, le 8 juin 2011, en marge de l'affaire du Wagram, n'en ont pas moins épluché son train de vie, ses achats, ses comptes bancaires jusqu'au moindre détail, jusqu'à se préoccuper de savoir si sa propre mère était locataire de son appartement, un sort réservé à ceux que l'on soupçonne de vivre grand train en fermant les yeux sur la provenance de l'argent. Le Wagram, elle dit alors ne le connaître que parce qu'un cousin de feu Richard y jouait au poker, mais elle admet fréquenter plusieurs protagonistes de l'affaire, comme ce Philippe, l'un des repreneurs présumés du cercle au côté de son frère, qui sortait vingt ans plus tôt avec une de ses amies et dont les enfants fréquentent le même atelier de dessin que les siens, à Paris. Liens amicaux ou liens de famille ne sont pas liens criminels, explique-t-elle en substance. Elle est cependant incapable de confirmer le fait que le père de ses enfants, Richard Casanova, fréquentait ou non ce cercle, ce dont les policiers sont convaincus, eux qui affirment même qu'il en a été longtemps l'un des patrons occultes.

Des dîners chez elle, avec des Corses de passage dans la capitale, bien sûr qu'il y en a eu, en général en présence des enfants, où l'on parlait notamment cinéma, avec Michel ou Frédéric, qui tournaient dans cette fameuse série *Mafiosa* à laquelle l'une de ses amies rêvait précisément de participer. La famille Federici, dont les policiers, jamais à cours

d'imagination, assurent qu'elle est la colonne vertébrale d'un gang régnant sur la Haute-Corse, celui des « bergers braqueurs » ? Elle les connaît aussi, presque tous et depuis longtemps, ce qui est naturel dans la mesure où sa mère tenait un bar dans le village d'Arena Vescovato, au cœur de leur fief, au milieu des années 1980... Et César, lui aussi soupçonné d'avoir participé au dernier coup de force contre le cercle ? Un ami d'enfance, depuis l'âge de 12 ans, répond posément Sandra. Et pourquoi donc lui reprocherait-on le fait que son frère Jean-Luc, présenté par certains comme l'homme fort du milieu insulaire, dorme parfois chez elle quand il passe dans la capitale ? Les motifs de ses visites ? « Nous voir moi et mes enfants, pour le reste, le mieux c'est de lui demander », coupe-t-elle court, avant d'expliquer qu'elle le joint comme n'importe quelle sœur son frère, sur son téléphone, et qu'à sa connaissance il travaille avec son oncle à elle, qui dirige une société d'entretien d'espaces verts... Quant à Paul Canarelli, qui possède un domaine hôtelier réputé à Murtoli et intéresse lui aussi les enquêteurs, rien de surprenant à ce qu'il ait longtemps mis à leur disposition l'une de ses plus belles chambres, dans la mesure où Richard et elle étaient les parrain et marraine de l'une de ses filles. « C'est un peu comme de la famille », tranche encore Sandra Germani au terme de sa quatrième déposition d'affilée, mettant un terme aux supputations policières.

La déposition suivante vaut à la veuve un flot ininterrompu de questions sur son emploi du temps des 18 et 19 janvier 2011, date du changement de direction au Wagram, mais c'est un « peu vieux » pour qu'elle se souvienne de tout. « Vous êtes certaine de ne pas être au courant de ce qui s'est passé le 19 janvier ? insiste le policier.

– Oui, répond-elle.

– Ne trouvez-vous pas bizarre que la plupart des individus s'étant livrés à ce coup de force s'étaient retrouvés chez vous la veille ?

– Non, c'est un concours de circonstances, si ce que vous dites est vrai.

– Vous attendiez-vous à ce que la police vienne vous poser des questions concernant ces événements ? Vous a-t-on indiqué les réponses à fournir ? Vous êtes-vous arrangée avec votre frère Jean-Luc sur une version à donner à la police ?

– Pas du tout. »

Ses réponses sont de plus en plus courtes et rien ne l'ébranle, pas plus les enregistrements d'écoutes téléphoniques qu'on lui inflige que les questions dix fois posées. Sandra ne tombe pas non plus dans le piège lorsqu'on lui demande si elle connaît un certain Pascal, directeur d'un autre cercle de jeu, l'Eldo, originaire lui aussi de Vescovato, après lui avoir fait dire que dans ce genre de communes, « tout le monde se connaît ». Au fait, relance sans crier gare le fonctionnaire alors que la séance touche à sa fin, « est-ce bien à cette période que vous avez téléphoné avec une carte de téléphone prépayée à votre ostéopathe pour prendre rendez vous pour Jean-Luc ?

– Oui.

– Vous souvenez-vous quel jour de la semaine a eu lieu cet appel ?

– Je crois que c'était le lundi.

– Donc, vu que cela coïncide avec la venue de Paul Canarelli au salon de chasse de Rambouillet, qui avait lieu du vendredi 1^{er} au lundi 4 avril 2011, cet appel a eu lieu le lundi 4 avril 2011, est-ce exact ?

– Oui, c'est exact... », concède Sandra, laissant à son interlocuteur engranger un tout petit point.

Alors qu'on juge quatre ans plus tard Jean-Luc Germani devant le tribunal correctionnel de Paris, Sandra est là, sur les bancs du public, plantée sur ses hauts talons. Elle ne sert pas la main aux inconnus, ne parle, dit-elle, qu'aux gens qu'elle « aime ». Elle ne se revendique pas voyou, loin de là, mais c'est pour elle, dit encore la légende policière, que l'on se serait battu autour du cercle Wagram. La poule aux œufs d'or du milieu corse est tombée en moins de dix minutes entre les mains de Jean-Luc et de ses amis, mais il ne portait même pas d'arme ce jour-là, insiste à la barre l'un de ses avocats. « Il n'avait pas besoin de sortir d'arme », intervient le mordant procureur de la République sous les yeux de la veuve impassible. « On s'est servi de moi », insiste le bandit corse fraîchement coffré après des mois d'une cavale très professionnelle.

« Sandra Germani est au cœur de cette guerre de clans », insiste l'avocat général, mais la parole est à la défense : « Voilà trois ans que Richard Casanova est mort ! tonne M^e Jean-Jacques Campana. Vous a-t-on apporté la preuve qu'il était propriétaire de quoi que ce soit ? Tout cela n'est que rumeur, mais il est plus difficile de pulvériser un atome qu'une rumeur. La

légende noire, c'est Richard Casanova. Quand il a été sauvagement assassiné, il avait un casier judiciaire vierge. Il a une famille. Pour la première fois, son fils est là, avec Sandra, dont la sœur tient le greffe du tribunal de Bastia et dont le père est un général dont les décorations n'ont rien de salonardes. Cette famille a l'impression que cette légende va la poursuivre jusqu'à la fin des temps. Supposons que Jean-Luc Germani se soit trouvé sur une plage de Tahiti avec une vahiné, tandis que grillaient les langoustes, eh bien, les choses se seraient passées de la même manière. Il n'a joué aucun rôle dans cette action. Est-ce une infraction de venir faire la fête à Paris entre compatriotes ? Imaginer qu'il y ait un plan pour récupérer le Wagram, dans lequel il mettrait sa sœur en danger en l'amenant au restaurant... C'est une injure à la culture corse. S'il y avait eu un projet, jamais sa sœur n'aurait été au courant. L'exposer de telle manière qu'elle subisse une garde à vue ? Il n'aurait jamais pris ce risque. Cette affaire, c'est le Petit Poucet ! »

La femme du nouveau chef

Après la sœur du « chef » et la cousine du « chef », voici la femme du « chef », dont l'audition démarre vers 22 heures, ce 24 novembre 2009, cette fois dans les locaux de l'Office central de lutte contre le crime organisé, toujours dans le cadre du cercle Wagram.

Elle se prénomme Sophie, elle est née au Havre en 1970, est la mère des enfants de Jean-Luc Germani et travaille comme secrétaire commerciale pour un salaire un peu supérieur au smic, que vient compléter une forme de pension alimentaire et le paiement du loyer, en espèces. Elle n'est pas connue de la police, du moins le pense-t-elle, et vit désormais à Aix-en-Provence, où Jean-Luc « essaye de venir régulièrement », toujours à l'improviste.

« Il ne me parle pas beaucoup de ce qu'il fait », dit d'emblée Sophie, consciente de la posture délicate qui est la sienne, son compagnon ayant été arrêté le jour même en compagnie du mari de sa cousine, Louis Raffalli, « qui est dans le bâtiment ». Elle sait aussi qu'elle va avoir droit à une perquisition dans sa maison en Corse, où elle vivait avec Jean-Luc au temps où elle tenait ce bar à Bastia, le Pascal Paoli, un temps où elle pouvait

encore le joindre sur son portable, lui fait remarquer le policier, qui veut savoir pourquoi ce changement brutal.

« Il ne voulait plus de portable, explique Sophie. Mon mari préférait ne pas être joint et craignait pour sa vie. » « Pourquoi ? » demande le policier. « Parce que son beau-frère, Richard Casanova, a été assassiné en avril 2008. » Le mari se déplaçait d'ailleurs avec sa voiture à elle, un 4×4 Mitsubishi de couleur verte, qu'elle a depuis rendue à la société de location.

« Vous voulez donc nous faire croire que sa vie à Aix se bornait à rentrer et sortir de chez vous et qu'en dehors de ce qui se passait entre les murs de votre appartement, vous ne vous occupiez de rien ? » renchérit le policier.

– C'est exact.

– Était-ce la même chose en Corse, avant votre départ ?

– Oui, c'était pareil. »

Le cadre posé, l'enquêteur tente avec la « femme du chef » l'angle financier :

« Comment était votre appartement à votre arrivée ?

– Vide, à part la cuisine. J'ai ramené mes meubles de Corse.

– Vous voulez dire que votre mari habite une maison vide ?

– Elle n'est pas vide. Il y a une chambre donnée par mes voisins, un canapé et une télé. Il y a aussi la cuisine aménagée.

– En résumé, ne trouvez-vous pas qu'avec le nombre de précautions que vous prenez, vous et votre mari, cela ne ressemble pas plutôt à une personne "en cavale" et qui se cache à la fois des truands, mais aussi de la police ?

– Non, je ne pense pas. Pour moi, c'est une simple précaution.

– Savez-vous ce qu'est un téléphone "bidon" ou téléphone "toc" dans notre jargon ?

– Il me semble que c'est un téléphone sans nom, en tout cas pas au nom de l'utilisateur.

– Vous est-il arrivé d'avoir eu ou d'avoir encore ce genre de téléphone en votre possession ?

– Oui, concède Sophie, qui sait le risque limité.

– Expliquez-moi plus en détail ?

– J’ai commencé à avoir ce genre de téléphone à partir du moment où je me suis trouvée sur Aix-en-Provence.

– Combien de portables avez-vous eus ?

– Je ne me rappelle plus le nombre, mais on les changeait environ tous les trois ou quatre mois. C’est Jean-Luc qui me les fournissait. Tout était déjà prêt à l’emploi avec son numéro enregistré sous le terme : “ton amour”.

– Vu cette méfiance, était-il armé, l’avez-vous vu avec une arme ou soupçonné d’en avoir une sur lui ?

– Il n’a jamais été armé devant moi.

– Vous me dites que Jean-Luc est devenu extrêmement méfiant aussitôt après la mort de son beau-frère et qu’il se sentait menacé, exact ?

– Oui.

– Il s’est donc mis immédiatement en mode « secret », c’est-à-dire qu’il a commencé à avoir des téléphones toc et a pris des mesures de sécurité pour lui, mais aussi pour vous et vos enfants, exact ?

– Il y a eu un changement au niveau de l’état d’esprit. J’avais bien compris qu’il fallait être sur ses gardes. »

Où l’on ne sait plus très bien si le policier espère arracher à cette femme une information capitale au sujet de son homme, ou s’il voudrait l’envoyer devant le juge en invoquant un soupçon de complicité. Les faits, en l’occurrence la mort par balles d’un certain Jean-Claude Colonna, neveu et héritier du « parrain » Jean-Jé Colonna, quelques semaines après celle de Richard Casanova, ne sont évoqués qu’en quelques lignes, presque au détour du cinquième interrogatoire, probablement parce que le policier imaginait d’avance les réponses : la jeune femme ne connaissait pas la victime, elle n’a aucun souvenir de ce qu’elle faisait ce jour-là et personne n’a jamais évoqué ce règlement de comptes devant elle.

« Pensez-vous que Jean-Luc puisse être impliqué de quelque manière que se soit dans l’assassinat de Jean-Claude Colonna ? demande le fonctionnaire.

– Non je ne le crois pas.

– Pourquoi ? insiste-t-il.

– Tout simplement parce que je ne le vois pas assassiner quelqu'un, même par vengeance. »

La « femme du chef » reste sobre jusqu'au bout, c'est sans doute l'une des qualités qu'il apprécie le plus chez elle.

OceanofPDF.com

Chapitre 5

Le sang des « voyoutes »

Le cimetière des voyous est peuplé de cadavres d'hommes, au point qu'on en oublierait presque que des femmes, elles aussi, se font parfois trouer de balles au coin de la rue. Et, pourtant, ce n'est pas par accident qu'elles ont été assassinées. C'est bien parce qu'elles dérangent, parce qu'elles pesaient sur leur territoire, qu'elles inspiraient la peur, voire qu'elles étaient, elles aussi, susceptibles de commettre le pire. Comme des garçons...

« Vas-y, Aurélie ! »

« Normalement, les filles ne sont au courant de rien, mais Aurélie est atypique, courageuse aussi, dit un avocat qui la connaît bien. Elle a été élevée dans ce monde-là. Quand son père est tombé, elle s'est occupée des machines à sous. Quand il a été assassiné, elle a pris la place. Elle a fini par prendre des balles à son tour. Ils l'ont traitée comme un mec, enfin presque... »

La première fois qu'elle a vu son père partir en prison, Aurélie Merlini avait 2 ans et demi ; et elle en avait déjà 9 quand il a été libéré. Un an plus tôt, sa mère avait voulu lui expliquer, mais la fille unique avait déjà compris toute seule. Elle savait déjà que son papa n'était pas un « homme d'affaires » comme les autres, pas seulement parce que sa mère gérait une poignée de bars, autant de restaurants et plusieurs boîtes de nuit.

Nous sommes en 1993, l'époque à laquelle Daniel Merlini, moitié corse, moitié italien, fait une entrée remarquée sur le territoire de Manosque, obligé d'aller chercher ses gains loin des grandes villes où il est interdit de séjour sur décision du juge. Une mise en coupe réglée qu'il effectue main

dans la main avec un certain Christian Oraison, un voyou du cru dont il a fait la connaissance aux Baumettes. Mais tout cela, Aurélie, plus marseillaise que corse, même si elle a vécu du côté de Porto-Vecchio, ne le décryptera que des années après.

« J’aurai une boîte de nuit », avait-elle lancé un jour à son père. « Je t’en ferai une au sous-sol de la maison », avait-il répliqué, protecteur. C’est donc avec un plaisir non dissimulé qu’elle accepte, quelques années plus tard, de le suivre en boîte, où elle découvre, à 14 ans, le carré VIP et la vie rêvée des voyous. Elle le voit changer régulièrement de voiture, se teindre un jour les cheveux en blond, le mois suivant en roux, mais ne pose aucune question. Pas davantage lorsque sa mère l’entraîne à des kilomètres de la maison pour trouver une cabine téléphonique sûre et appeler papa en Espagne, ou ce jour où un chauffeur « assermenté » les conduit pour passer quelques jours auprès de lui. Sous bonne escorte. Elle ne s’étonne pas non plus d’avoir 2 000 francs d’argent de poche quand ses copines peinent à aligner 100 francs (15 euros).

Sans en avoir l’air, elle absorbe comme l’éponge les valeurs de ce papa qu’elle voit comme l’« homme de sa vie ». La famille avant tout. Et l’amitié. Il n’est pas son seul modèle. Il y a aussi celle qu’elle considère comme la grande sœur qu’elle n’a pas eue, Christelle, dont elle fait la connaissance à Paris alors qu’elle séjourne chez son parrain, le « grand Nano ». « On se ressemble énormément, dit-elle. Elle est très protectrice. Elle a douze ans de plus que moi et elle est bien installée dans le trafic [voir chapitre 7]. Elle me fait découvrir les beaux appartements, les plus belles choses. Elle est courageuse. Elle me plaît. Aucun homme ne la remet à sa place. Je m’identifie à mon père, mais, avec elle, c’est fusionnel. »

Aurélie a 16 ans lorsqu’elle décide, sans avertir personne, de monter à son tour sur le ring du crime. Du jour au lendemain, elle oublie ses études et, son bac en poche, tire un trait sur la carrière de notaire qu’elle avait imaginée. Motif de cette soudaine bascule, l’arrestation de son père après l’attaque d’un fourgon blindé à Gentilly, le 26 décembre 2000, dans la banlieue sud de Paris, perpétrée avec ses amis de la Dream Team, quelques bandits corses et une ou deux figures de la génération montante des cités.

Un casse fabuleux, sauf qu'une partie de ses auteurs est très rapidement neutralisée après le partage du butin. Dans la région d'Aix-en-Provence, où Daniel règne sur de gros intérêts, les appétits s'aiguisent : le patron au trou pour au moins vingt ans, on s'agite dangereusement autour du pactole, résultat de sept années d'investissements lourds dans les machines à sous et les discothèques de la région.

« On se faisait voler, résume Aurélie. L'argent ne rentrait plus. Je sentais que certains espéraient qu'il reste le plus longtemps possible au trou parce que ses boîtes, ses restos, ses machines n'étaient évidemment pas à son nom. Je n'ai pas supporté. J'ai décidé de reprendre le flambeau. » Sérieusement ? « Une femme peut être beaucoup plus méchante qu'un homme, assure-t-elle. Une femme revient moins sur ses décisions, même si elle n'a pas pris les bonnes. »

Placée en garde à vue par la brigade de répression du banditisme, en charge de l'enquête sur le braquage de Gentilly, Aurélie Merlini ne raconte rien, surtout quand on la questionne sur les relations de son père. Très énervée par la facilité avec laquelle lui et ses amis ont été repérés, forcément à cause d'un long travail d'infiltration. Les policiers la titillent au sujet de ce garçon de dix ans son aîné, Franck, bien installé lui aussi dans le trafic de stupéfiants, dont elle est la petite amie. Lors d'une conversation téléphonique avec lui, elle a eu cette phrase : « Mon père est parti. » N'était-elle pas au courant qu'il projetait l'attaque d'un fourgon ? « Non. » On l'interroge sur le train de vie de ce Franck. À nouveau sur le braquage (historique) de Gentilly. Elle se bute. « Tu sais que ton père est un assassin ? lui assène un flic. C'est pas un homme d'affaires, et toi, tu n'es pas une princesse ! » Elle ne se laisse pas démonter. « Elle n'est pas comme les autres », finit par lâcher un « condé » en la voyant sortir de cette garde à vue avec le sourire. Aurélie forge sa réputation.

Les flics, elle ne les connaît pas bien, mais si son père les déteste tant, c'est qu'il doit bien y avoir des raisons. Elle se fond dans le moule, toute seule, sans que son père l'ait poussée le moins du monde. Elle s'autodésigne comme la garante du patrimoine familial. Daniel n'est probablement pas d'accord, mais il voit d'un bon œil ses visites au parloir, qui sont autant d'occasions de faire passer des « commissions » à l'intention de ceux qui sont dehors. Tout en lui répétant, en bon père de famille, qu'elle

« ne doit pas fréquenter ces gens-là », ces garçons qu'elle a pourtant connus quand ils venaient la chercher à l'école.

Le retour de la loi est foudroyant. Aurélie a 19 ans lorsqu'elle est incarcérée à son tour, trois ans après avoir chaussé les bottes du paternel. Il apprend cette mauvaise nouvelle du fond de sa cellule de la maison d'arrêt de Villepinte. « Pour lui, se souvient-elle, ça a été un échec. » Enfant de la DDASS, Daniel Merlini avait certainement rêvé d'une autre vie pour sa fille, lui qu'elle décrit comme un homme « droit, sincère, honnête, peut-être un peu trop, inspirant la peur, courageux »... Mais la traque des avoirs criminels est à la mode et le GIR (groupe d'intervention régional), nouvelle invention destinée à plumer les voyous, a décidé de se faire les dents sur elle et sur tous les propriétaires de discothèques dans les Alpes-de-Haute-Provence, dont les frères Saccomano, avec lesquels son père a tissé des liens plutôt amicaux et qui ont confiance en elle – « chacun sa part, c'est chacun sa part », rappelle souvent Aurélie.

La voilà donc aux Baumettes, cette prison dont elle connaît bien le parloir pour y avoir retrouvé son père, lequel a toujours parlé de cette prison comme s'il s'agissait d'un club chic, profitant de ses séjours dans ses murs pour se remettre en forme physiquement et bavarder avec ses amis de l'époque, Jacky le Mat et autres Francis le Belge. Pourquoi en serait-il autrement pour elle ? D'autant que Daniel organise bien les choses : il fait passer le message aux familles pour que l'on veille sur sa fille, accueillie par une détenue d'une cinquantaine d'années qui règne sur le quartier des femmes et prend la petite sous son aile. Dès le premier jour, elle voit arriver réchaud, cartouches de cigarettes, survêtements, comme si elle partait pour un long séjour. Elle a même conservé la Rolex, cadeau de son père, que les policiers du GIR avaient eu la mauvaise idée de vouloir lui confisquer. Pour la priver de cette montre, il aurait fallu, dit-elle, lui couper un bras. « La prison, je voyais ça plus propre, mais, dans ces conditions, c'est pas traumatisant », poursuit-elle. Moins pour elle que pour sa mère, qui fait le tour de France dans la semaine pour rendre visite et à son mari et à sa fille.

Un mois plus tard, libérée, Aurélie reprend de plus belle ses activités. Elle ne s'en laisse pas conter, elle sait exactement combien une affaire doit rapporter. « Je gère au mieux nos intérêts en évitant de donner trop de contrariétés à mon père, dit-elle. Quand il n'y a pas la somme, je suis

énervée. Je suis aussi dure que ma mère est douce. Je les traite de voleurs s'il faut. Je suis seule, mais je peux compter sur quelques amis. Ils m'ont vue naître et grandir. Petite, j'avais un côté garçon manqué qui se jetait dans la piscine sans avoir appris à nager. Une vraie casse-cou ! Ils disent que je suis comme mon père. Ce sont eux qui m'ont faite. J'inspire la confiance. On peut me faire des confidences, elles ne ressortent jamais. Je suis une femme et fière de l'être, mais les ragots, ça n'est pas ma tasse de thé. »

Quand il était dehors, Daniel restait toujours discret, du moins en famille. Aurélie a parfois vu passer un gilet pare-balles, mais pas d'armes. Il l'a juste initiée très tôt à la conduite en lui payant des séances de karting et des cours de moto-cross, dès l'âge de 10 ans, et elle avait intérêt à être performante, comme à l'école, où elle devait arriver première, pas troisième, ni même deuxième. Elle aime tellement la conduite et la vitesse, qu'elle aurait certainement accepté de jouer les pilotes pour les hommes un jour d'attaque de fourgon blindé, si on le lui avait proposé. Mais pas plus que cela, car son père ne lui a pas transmis le goût de la poudre. « Aller tirer dans les montagnes, c'est pas mon truc, dit-elle. Je me considère plus comme une femme d'affaires. Petite, je disais à mon père que je serais Bernard Tapie. Je suis à l'aise avec les chiffres, alors que mon père n'était pas doué pour ça, manquant nettement de patience. » À l'aise aussi avec les amis de ce père, des « bons vivants » avec lesquels elle adore passer ses soirées, même si elle ne boit pas d'alcool, pas plus qu'elle ne fume. « J'aime cette mentalité, poursuit-elle. Quand on est solidaires, on est solidaires. »

Le milieu est sa maison, le rapport de forces sa manière d'être, la dispute son ordinaire, la dureté son quotidien. Ce n'est pas un rival qui le dit, c'est elle-même, campant son personnage à l'opposé de ces potiches que l'on croise parfois dans le milieu, revendiquant le fait de toujours vouloir avoir raison au point d'en être parfois « insupportables ». « Je voulais être reconnue pour moi-même, dit-elle. La place, on se la fait toute seule. Je n'ai jamais reculé. Je voulais que mon père soit fier de moi. Il l'a été. » On dit même que ses voisins de cellule, au fond du QI (quartier d'isolement), savaient tous qu'Aurélie avait obtenu son bac à 16 ans.

La fille unique retombe en 2007, cette fois pour escroquerie à la carte bancaire, « balancée par un proche », croit-elle savoir. Comme toujours. Les gendarmes de Porto-Vecchio qui l'ont placée en garde à vue la traitent « comme s'ils avaient affaire à Toto Rino » (un ponte de la mafia italienne) et la voilà incarcérée à Borgo, non loin de Bastia. Elle y reste cinq mois, elle n'y garde que de bons souvenirs, pas seulement à cause de ces cellules XL ou de la machine à laver le linge, mais parce qu'« on aurait dit un foyer ». Elles sont six femmes, et non des moindres, puisque Aurélie retrouve Marie-Hélène Mattei, qui fut l'avocate de son père, « une femme très intelligente », incarcérée pour ses liens avec les chefs de file du FLNC (voir chapitre précédent), mais aussi Marie-Jeanne Bozzi, maire dans le civil, pour l'heure poursuivie pour proxénétisme. Marie-Jeanne la discrète, dont son père a bien connu le frère. Pour Aurélie elle est une véritable mère, lui prépare tous les matins sa salade de fruits, la contraint à se rendre le dimanche matin à la messe et accroche la Vierge au mur de sa cellule en disant : « Elle te protège. » Délicate attention qu'elle lui rend en tenant à distance les plus pestes des jeunes détenues... La maire (dont on connaîtra le destin dramatique quelques pages plus loin), l'avocate et Aurélie forment un trio soudé, malgré leurs différences d'âge ; rigolent à gorge déployée toute la journée, surtout pendant leurs parties de tennis ; croquent la vie comme si elles n'étaient pas entre quatre murs. Finalement assez fières d'elles-mêmes.

En liberté provisoire, Aurélie se rapproche d'un autre héritier, Jacques Mariani, qui a perdu son père, pilier de la Brise de mer, dans un règlement de comptes. Son père et le sien étaient bons amis, la fille et le fils se comprennent à travers les murs de la prison et se jurent assistance et protection. Pour le meilleur et pour le pire : courant 2009, Aurélie est vue par les policiers en contact avec plusieurs patrons de boîtes de nuit susceptibles d'être rackettés. On la soupçonne d'œuvrer sur le terrain pour le compte de son père, mais aussi pour celui qu'elle considère comme un « frère », qui est emprisonné depuis 2001, accusé de prélever sa dîme sur les plus juteux établissements aixois, objets permanents des convoitises du milieu corso-marseillais. La voilà mise en examen pour extorsion de fonds, abus de biens sociaux et association de malfaiteurs, avec l'élite de la PJ sur le dos et une étiquette de plus en plus voyante, faisant d'elle la femme de

confiance du milieu insulaire sur le continent. Elle réfute en bloc, justifiant sa présence en invoquant des relations commerciales naturelles, puisque son père et celui de Jacques avaient investi dans ces établissements. Elle nie d'autant plus fermement que cette interpellation tombe mal : libéré une semaine plus tôt, son père se retrouve lui aussi en garde à vue. Et c'est menottée qu'elle arrive devant lui, ce qui provoque chez le paternel une colère telle, lui qui n'avait pas concédé un seul mot depuis deux jours, que les policiers la détachent aussitôt... « La prochaine fois, lui glisse-t-il à l'oreille, il faut que tu me dises tout, que je l'apprenne pas par la police. »

Malgré ses dénégations, Aurélie n'en prend pas moins le chemin des Baumettes, où elle séjourne à nouveau cinq mois, son tarif habituel, dans des conditions tout aussi optimales que la première fois : accueillie « comme une petite sœur » par sa vieille copine Christelle, celle qui lui avait fait découvrir Paris quand elle avait 14 ans. « Il faut que tu sortes de là », lui dit Christelle en la voyant débarquer, visiblement très chagrinée pour elle. Pas question cependant de se laisser abattre : forte de son tempérament, Christelle est chez elle dans cette prison, même si les surveillantes lui font la guerre, à elle et à Diamanta (notre Marseillaise croisée dans le chapitre précédent).

« On était très mal vues, se souvient Aurélie. On a eu droit à des perquisitions en série. Les surveillantes étaient tellement jalouses des mandats qu'on recevait qu'elles déchiraient nos habits. » Les trois femmes « s'épanouissent » tout de même, passablement ingérables, prenant sous leur protection la femme de Jacques Mariani, Stéphanie, interpellée alors que tous les autres protagonistes du dossier l'avaient mise hors de cause. Prêtes à descendre dans la cour, équipées de fourchettes et de couteaux, si les filles ne s'excusent pas d'avoir traité les Corses de « racistes », elles régissent leur petit monde. Exigent des détenues un minimum de propreté. Font taire la musique dès lors qu'elles souhaitent dormir. Pas question pour elles de se plaindre de quoi que ce soit, d'ailleurs l'avocat rassure tous les jours au téléphone le papa d'Aurélie : « Ne vous inquiétez, Daniel, tout va bien, elle est bronzée ! » Lui s'occupe de tout, fait entrer pour elle tous les shampoings et tous les morceaux de viande dont elle a besoin, à une condition : qu'Aurélie ne cède pas à la tentation du téléphone. Il a d'ailleurs interdit à tous ses amis de répondre à Aurélie, avec cette autorité qui lui

vaut de se voir traiter parfois de « Pinochet » par son entourage. Comme il lui avait conseillé, quand elle était petite, de sortir à Marseille plutôt qu'à Aix-en-Provence, ville plus sûre à ses yeux, et de ne surtout pas faire les mêmes erreurs que lui, qui, à l'âge de 50 ans, avait déjà une vingtaine d'années de prison au compteur.

« Mon père ne nous a jamais caché qu'il n'allait pas mourir de vieillesse, mais il ne m'avait pas préparée à ça. Il m'appelait "Bébé". J'étais sa princesse. Il était tout pour moi. » Ça ? Aurélie est enceinte, en ce jour du mois de mars 2010, lorsque son compagnon de l'époque, Jean-Marie, lui annonce au téléphone la mauvaise nouvelle : Daniel s'est fait tirer dessus. En déplacement en Corse, elle prend le premier avion pour Marseille, où elle est cueillie par la police qui a quelques questions à lui poser. Elle ne leur apprend rien et n'apprend pas grand-chose d'eux non plus, mais Jean-Marie en sait un peu plus : il était avec Daniel dans la voiture lorsqu'ils ont repéré ce véhicule qui les serrait de près. Convaincu d'avoir affaire aux flics, Daniel s'est débrouillé pour immobiliser sa voiture et s'en extraire pour aller leur parler, pas forcément gentiment. Il tombe sur deux hommes grimés, avec des perruques de femmes sur la tête, qui ont aussitôt ouvert le feu. Il n'a reconnu personne. Il a juste eu le temps de revenir sur ses pas, de reprendre le volant et de démarrer, avant de percuter quelques mètres plus loin un camion et de mourir. « Il s'est sacrifié », lâche Jean-Marie. Aurélie est sous le choc.

La police ne parvient pas à identifier les auteurs, mais la « petite » (elle mesure 1,60 mètre, deux centimètres de plus que sa mère, cinq de moins que son père) est sûre d'elle : l'histoire selon laquelle le partage du butin de Gentilly aurait fait des malheureux, reprise en boucle, ne tient pas debout. « C'est par peur qu'ils ont tué mon père, dit-elle. Il ne se sentait pas menacé, mais, dans ce milieu, tout est possible. » Qui ? Pourquoi ? Aurélie aimerait évidemment en savoir plus, avoir par exemple la certitude que Daniel n'a pas été trahi par l'un de ses proches, lui qui, ces derniers temps, ne prenait aucune précaution particulière.

En attendant, pas question de laisser le petit empire se faire dépecer. Aurélie a beaucoup appris ces dernières années. Elle assume tout, ne rejette rien, surtout pas son père, ce teigneux dont elle a fait son « héros » et auquel elle ressemble tant. « Il aurait été trafiquant de drogue, je l'aurais peut-être

pris autrement. Mais c'était un voleur. Les stupés, il était contre. Adolescent, dans ces quartiers nord de Marseille où il a grandi, abandonné par ses parents, il pouvait voler quatre, cinq, six motos ou voitures dans la journée. Je lui ressemble. Je suis plus dans le rapport de forces que dans les trafics. Je suis effacée, mais je me laisse pas faire. »

Aurélie n'est pas seule. La police judiciaire parle du « clan Merlini », elle évoque plutôt des « liens d'amitié ». « Une famille », dit celle qui s'empporte à chaque fois qu'on l'appelle « Sandra Paoli », comme l'un des principaux personnages de la série *Mafiosa*, avec laquelle elle ne se sent guère de points communs : « Moi, je ne tue pas mon frère et je ne suis pas gouine ! » C'est dit et c'est clair, il n'empêche qu'elle n'a besoin de personne pour faire régner l'ordre dans les boîtes de nuit qu'elle gère. « On a une morale, réplique-t-elle un jour, énervée, à un policier qui s'étonne qu'elle règle tous ses achats en espèces. Nous, on est intègres avec les amis ! » « C'est du recel », intervient le fonctionnaire. « Si vous voulez. Ça m'est égal. Je vous dis la vérité : je vis de mes économies et de l'argent que mon père nous a laissé. »

Mais Aurélie sait que le pire peut arriver. Le patron de l'Office central de lutte contre le crime organisé, le commissaire Franck Douchy, n'a-t-il pas glissé à l'oreille de Karim Maloum, membre associé de la Dream Team, que les prochains sur la liste des victimes de règlements de comptes seraient Marie-Jeanne Bozzi et elle, Aurélie Merlini ? Pour ce policier généralement bien informé, ces deux femmes ont en commun un désir de vengeance, la première depuis l'assassinat de son frère, et la seconde depuis celui de son père. Ce pronostic remonte au mois de février 2011. Il se révèle juste : trois mois plus tard, Marie-Jeanne Bozzi est abattue de plusieurs balles dans le dos sur son territoire : cette commune corse dont elle était maire (voir plus loin). C'est un tournant dans l'histoire criminelle de cette île où, normalement, on protège les femmes. Alors, pourquoi elle ? C'est une idée qu'Aurélie garde dans un coin de sa tête, même si elle sait la police capable de « poucettes », comme on dit dans le jargon, autrement dit de faire courir des rumeurs pour que les voyous s'entretuent allégrement. L'une de ces rumeurs revient justement avec insistance. C'est Aurélie, colporte-t-on, qui aurait commandité le plasticage de la Belle Époque, une discothèque de Volx (Alpes-de-Haute-Provence) appartenant officiellement à la sœur des

frères Saccomano. Elle a beau clamer que ce n'est pas vrai, rappeler que l'établissement a déjà été victime de tirs qui ne venaient pas d'elle ni des siens, elle mesure bien le danger que lui fait courir ce bruit.

Ce matin du 29 octobre 2012, Aurélie sort assez tôt de chez elle, une maison isolée dans les pourtours verdoyants d'Aix-en-Provence, et se hisse à bord de son puissant 4×4, direction Oraison, où elle a racheté, avec un crédit précise-t-elle, une boîte de nuit où elle gère tout, jusqu'aux *flyers*. À peine a-t-elle parcouru une centaine de mètres qu'elle entend une rafale. Elle comprend tout de suite de quoi il retourne et enfonce la pédale de l'accélérateur sans demander son reste, surtout sans un regard sur cette jambe qu'elle sent touchée par les balles. La lunette arrière est fissurée, mais la vitre renforcée, à sa gauche, n'a pas explosé, la préservant probablement du pire. Elle sent qu'elle saigne, mais parvient à mener son bolide jusqu'à la gendarmerie la plus proche. « On m'a tiré dessus », souffle-t-elle avant de s'évanouir.

Aurélie après Marie-Jeanne, comme l'avait prédit le commissaire Douchy... Comme si le temps des femmes était arrivé.

« Quand j'ai parcouru ces cinq kilomètres, raconte-t-elle trois ans plus tard, une Marlboro entre les doigts, j'avais l'impression que mon père me parlait. "Vas-y, Aurélie !" J'ai juste regardé derrière, persuadée qu'ils allaient me suivre pour me finir. J'ai pris trois balles sur les trente-deux tirées. Ils n'étaient pas là pour me blesser, mais pour me tuer, sur ce même chemin où mon père avait été pris en chasse. J'étais une menace pour eux. Ils avaient décidé de me lever du milieu, convaincus que je les mettrais à terre. Je n'ai pas eu peur, même quand ils m'ont tiré dessus. Le problème, ce sont les complications que j'ai eues. Je n'ai pas pu marcher pendant deux ans. On a même parlé de m'amputer. Ça m'a forgée. Si c'était un avertissement, ça n'a pas eu l'effet escompté. Ça m'a rendue encore plus déterminée. Je préfère mourir que me faire racketter. Si j'avais écouté mon père, je n'en serais pas là, mais je n'ai jamais écouté personne, à part moi-même. »

« Ils » ? « Ceux qui t'ont tiré dessus ne sont pas ceux qui ont tué ton père », croit pouvoir lui dire un policier. « Lili » (un de ses surnoms) apprend au passage que la police judiciaire aurait pu stopper les tueurs dans leur élan. Une écoute téléphonique annonçait en effet une action pour ce

matin-là, seul un problème de communication entre les états-majors parisiens et marseillais aurait empêché la mise en place d'un dispositif préventif. L'écoute ne vaut évidemment pas preuve, mais d'autres éléments seraient intervenus depuis pour étayer les soupçons : c'est bien elle qui était visée, pour une histoire de concurrence dans le monde de la nuit. Ceux qui ont tué son père, c'est certain, étaient un cran au-dessus en termes de professionnalisme : non seulement leur voiture n'a jamais été retrouvée, mais on ne l'a vue passer nulle part, pourtant Daniel Merlini était étroitement surveillé par la police...

« Mon père avait une longueur d'avance, commente Aurélie alors qu'elle marche de nouveau sur ses deux jambes. Il savait que ça se finirait comme ça. S'il avait été vivant, je ne me serais pas fait tirer dessus, mais notre vie, on l'assume. » Avec ses hauts et ses balles. Et les survivantes, mère et fille, se demandent tous les jours ce que ce père aurait fait à leur place s'il était encore là.

Les ennuis ne sont pas terminés. Prise dans les filets conjoints de la brigade de répression du banditisme de Lyon et de l'Office central de lutte contre le crime organisé, Aurélie Merlini se retrouve dans l'organigramme d'un gang constitué, selon l'accusation, « en vue d'attaquer un centre fort ». Quarante-huit heures après une nouvelle opération chirurgicale, elle est interpellée, quatre mois seulement après la tentative de meurtre dont elle a été victime. Transportée à Lyon en ambulance, sous escorte, contre l'avis des policiers marseillais, Aurélie avait compris qu'il se tramait quelque chose en apprenant l'arrestation de son compagnon, la veille. C'est d'ailleurs de lui que lui parlent maintenant les enquêteurs, lui reprochant presque d'être en contact avec cet homme. « Mais je vis avec lui ! » proteste-t-elle. Et Karim Maloum, et Daniel Bellanger, alias « Babar », anciens complices de son père et voyous patentés, pourquoi les recevait-elle à la maison ? « Je n'allais pas inviter des juges à dîner ! » riposte Aurélie, qui éconduit la policière chevronnée qui s'approchait pour faire avec elle un selfie. Les faits ? Un box dans lequel les enquêteurs ont déniché un important arsenal d'armes en tous genres, au milieu duquel un sac contenant une plaque d'immatriculation et un sachet de kit main libre sur lesquels on aurait retrouvé son ADN...

« Vous avez reconstitué la Dream Team », lui a asséné un policier alors qu'elle refusait de s'expliquer. « J'aurais bien aimé, on serait riches ! » songe-t-elle dans la prison-hôpital de Lyon où elle séjourne dans une chambre « rouge » (à l'isolement), néanmoins sonorisée par la police, qui cherche à mesurer son désir de vengeance. Elle y reste six mois, le temps de voir sa santé se dégrader dangereusement à cause d'une infection certainement liée à son brutal transfert post-opératoire : la greffe n'a pas pris. On la conduit jusqu'à Marseille en convoi spécial, quatre voitures mobilisées, jambes et bras menottées comme si elle risquait de s'échapper en hélicoptère... Elle ronge son frein avant d'exploser quand le juge d'instruction lui parle d'un « convoi » auquel elle serait mêlée, remontant au 17 mars 2012. Le 17 mars ? Impossible, elle était en famille : c'est le jour de l'anniversaire de la mort de son père. « Alors ce devait être le 18 », esquisse le juge, qui montre à son tour les dents : « Si vous n'étiez pas dans cet état, je vous aurais maintenue en prison. » Le tribunal lui inflige dans la foulée deux ans de prison ferme, qui s'ajoutent à une peine en suspens d'un an et demi, heureusement « aménageable », car cette hyperactive qui vient de passer vingt-quatre mois sur une chaise roulante est désormais maman et n'a pas du tout envie de laisser son enfant seule. C'est une fille, et elle s'en réjouit, certaine qu'un garçon aurait eu du mal à échapper à cette série noire, un grand-père mort sous les balles, une mère mitraillée, un père lui aussi pris pour cible. En attendant, elle reste fidèle à ce père qui lui a légué, entre autres choses, cette maxime : « Dans la vie, il faut toujours être au top. »

Marie-Jeanne, Toussainte, Berthe...

Lorsqu'elle est la cible des tueurs, ce 21 avril 2011, six mois avant Aurélie Merlini, Marie-Jeanne Bozzi n'est pas seulement la sœur d'Ange-Marie Michelosi, ex-lieutenant du parrain corse Jean-Jé Colonna. Elle est soupçonnée par le milieu insulaire d'avoir pris sa place après sa mort (le 9 juillet 2008), d'assurer le relais et de défendre les intérêts familiaux aussi solidement qu'il l'aurait fait. Elle est d'ailleurs tuée comme un gangster, par le passager d'une moto, de plusieurs balles dans le dos, sur la commune de Porticcio, non loin d'Ajaccio, alors qu'elle allait acheter des cigarettes dans

le centre commercial où elle avait ses habitudes, au beau milieu de l'après-midi. À peine est-elle sortie de sa Mercedes que les premiers coups de feu claquent. Les témoins en entendent au moins huit.

« La situation devient préoccupante, observe quelques heures plus tard le procureur de la république Thomas Pison. En s'en prenant à une femme, on a franchi un degré supplémentaire, comme si on voulait marquer les esprits. » « Il est encore trop tôt pour relier cet assassinat à celui d'Ange-Marie Michelosi », ajoute le magistrat, bien placé pour savoir ce que tout le monde pense tout bas : que l'exécution de Marie-Jeanne est la suite de celle de son frère, en 2008, parce qu'elle avait pris sa place, celle de chef du clan. Ne se déplaçait-elle pas au volant d'une voiture en partie blindée ?

Jolie femme, portant tailleur Chanel et sac à main assorti, 55 ans, dotée d'une certaine aura, Marie-Jeanne avait ses entrées dans le monde politique local et à la préfecture en tant qu'ex-maire (UMP) de la commune huppée de Grosseto-Prugna (fauteuil transmis depuis à sa fille) et conseillère générale du canton de Sainte-Marie-Sicchè. Être poursuivie pour proxénétisme, la police étant convaincue de la présence de prostituées dans sa boîte de nuit, ne l'a nullement empêchée d'être très largement réélue. « Le fait qu'elle soit une femme l'avait probablement protégée de l'ostracisme dont elle aurait fait preuve si elle avait été un homme, dans les mêmes fonctions, analyse un avocat du cru. Elle ne "sentait" pas le milieu, mais, pour ses rivaux, elle était montée sur le ring, et quand on monte sur le ring, surtout en Corse, on prend des coups, que l'on soit homme, femme, avocat ou même policier. Pour ceux qui l'ont abattue, ce n'était plus une femme. L'ennemi n'a pas de sexe. »

L'élimination de Marie-Jeanne Bozzi marque bien une rupture, comme si les femmes devaient subir une sorte de retour de manivelle à la hauteur de la place qu'elles occupent désormais. « Ce forfait pulvérise le cadre de nos valeurs et enfonce un peu plus la Corse dans la tragédie », déclare Jean-Jacques Panunzi, alors président du conseil général de Corse-du-Sud. Les sommes en jeu sont telles que plus rien n'arrête les tueurs et que les croque-morts ont de beaux jours devant eux, surtout en Corse. Ce n'est pas la première fois que coule le sang d'une femme sur le trottoir, mais les archives de la police judiciaire montrent que, dans les règlements de

comptes répertoriés ces quarante dernières années, une femme prise pour cible l'a été en même temps que son homme, jamais seule.

Le premier cas connu remonte au 15 février 1987, avec la découverte de deux corps criblés de balles dans une voiture barrant la chaussée à la hauteur du numéro 8 de la rue Alphand, dans le 16^e arrondissement de la capitale. L'homme, un Antillais né à Basse-Terre, connu pour braquage, s'appelle Hyacinthe Calodat ; la femme, prénommée Louisa, sa concubine, n'est pas répertoriée par la police. Balle perdue ? Les tueurs n'ont jamais été identifiés.

Le dossier suivant nous ramène vers ce milieu corse où l'on ne fait pas de détails. Jean-Antoine Ribot, né à Santa-Reparata-di-Moriani, en Haute-Corse, fait partie de la vingtaine de « beaux mecs » à l'origine de ce que l'on a appelé la bande de la Brise de mer. Ayant accumulé un véritable trésor de guerre en multipliant les attaques à main armée, le groupe, soucieux d'investir ailleurs que dans les boîtes de nuit de l'île, a des ambitions sur le continent. Ribot est dépêché dans la capitale afin de tenter une prise en main des cercles de jeu, connus pour générer des montagnes d'espèces. Membre du Billard Palace Club, situé à Paris, boulevard des Capucines, dans le 1^{er} arrondissement, il investit d'abord dans le cercle Bonne-Nouvelle, implanté dans le 8^e arrondissement, mais la fermeture de l'établissement le pousse à rapatrier les fonds de l'équipe vers deux autres cercles, au début de l'année 1990 : le Wagram, dans le 17^e, et l'Eldo, dans le 3^e, deux maisons dont le contrôle sera très disputé au cours des trente années à venir.

D'ailleurs, Ribot ne dort pas sur ses deux oreilles depuis qu'il sait que tout le monde, en Corse, ne regarde pas son expansionnisme d'un bon œil. Autour des tapis verts, il s'oppose notamment à un Ajaccien réputé puissant, un certain Roger Polverelli, victime peu de temps auparavant d'une tentative d'assassinat à Ajaccio. Mais ce n'est pas son seul ennemi, loin de là, ce qui complique singulièrement la tâche de la police judiciaire, contactée le 3 octobre 1991, vers midi, par le gardien d'un immeuble du 10^e arrondissement de Paris, qui vient de découvrir deux cadavres : celui d'Antoine Ribot et de sa compagne, Toussainte Casasoprana, née en 1938 à

Ajaccio, un temps répertoriée comme prostituée. Lui a été tué de plusieurs balles de 45 mm, l'une tirée au niveau de l'abdomen, l'autre sous le menton ; sa comparse n'est pas juste une victime collatérale : le tueur a pris soin de lui tirer une balle dans la tête. L'absence d'effraction intrigue les enquêteurs, qui penchent pour la piste d'un familier du couple, seul capable d'endormir leur méfiance. Ils s'attardent longuement sur le sort subi par Toussainte, avec deux hypothèses entre lesquelles ils ne trancheront jamais : soit l'assassin a décidé d'éliminer un témoin gênant, susceptible de le reconnaître et de le dénoncer, soit il a considéré qu'elle était impliquée dans le contrôle des cercles de jeu au même titre que son compagnon. Deux certitudes : 1) Toussainte réglait le loyer de cet appartement appartenant à la Banque de France ; 2) l'exécution du couple est le début d'une longue série qui voit tomber, le 4 juillet 1992, un « compatriote » venu les seconder dans la capitale, un certain « Fanfan Brunetti », abattu dans les murs du café qu'il possédait à Propriano, le Tout va bien.

L'affaire suivante a pour cadre le milieu marseillais. Au lendemain de l'assassinat de Paul Mondoloni, figure locale du grand banditisme, le 29 juillet 1985, la police judiciaire met au jour une importante association de malfaiteurs dirigée par Jean Toci, alias « Jeannot », demi-frère du « Sicilien » Gaétan Zampa dont il aurait repris l'empire après sa mort, par pendaison, en prison. Cette équipe contrôlerait les machines à sous dans la région de l'étang de Berre et dans le Vaucluse, mais aussi plusieurs boîtes de nuit et commerces autour de Marseille et Cannes. Elle hérite surtout de la guerre qui voit s'opposer depuis plusieurs années deux bandes, celle de Zampa et celle qui gravite autour de Francis le Belge, Jacky Imbert, dit le Mat, et Antoine Cossu, dit Tony l'Anguille. Qui tirera le premier ? La police, celle-ci neutralise une partie du clan Toci le 11 juin 1990, en pleins préparatifs, avec à la clef la découverte de plusieurs caches d'armes, d'une forte somme d'argent, mais aussi de photographies de plusieurs ennemis héréditaires, dont Jacky Imbert, Roland Cassone et Georges Masia, autres figures de la pègre phocéenne.

Le 8 novembre 1990, à l'heure où le repas est servi dans les cellules de la prison de Luynes, un tueur embusqué dans un immeuble, situé à environ

quatre cents mètres de l'établissement, ajuste une arme longue. Bon tireur, il fait exploser la vitre Securit derrière laquelle il aperçoit sa proie, qu'il manque, laissant à Jean Toci quelques éclats de verre dans son assiette... La prison protège, mais les années n'effacent pas les contentieux. Le printemps 1997 voit de nouveau les balles siffler autour du clan, dont deux membres sont blessés alors qu'ils circulaient en voiture dans une rue de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), au mois de mars. Le 7 mai 1997, c'est le chef lui-même qui tombe dans ce qui ressemble fort à un guet-apens tendu par un membre de sa propre équipe. Jean Toci est au volant de la voiture qui se gare sur le parking d'un supermarché d'Istres ; sa compagne, Berthe Crémier, est assise à sa droite. Au lieu du rendez-vous d'affaires qu'ils escomptaient (Toci a sur lui 160 000 francs en espèces, la part de l'un de ses lieutenants dans l'exploitation des machines à sous), c'est un tueur qui se présente. Jean et Berthe sont abattus à coups de fusil à pompe, et, pour bien montrer que la mort de cette femme n'est pas accidentelle, elle est également achevée de plusieurs balles tirées avec un pistolet automatique 9 mm. La police penche d'abord pour un double règlement de comptes lié à un différend sur fond de trafic de stupéfiants, avant de classer les faits dans la longue série qui oppose les deux principaux clans marseillais. Berthe, âgée de 52 ans, en savait apparemment beaucoup trop sur les activités de son homme pour que leurs ennemis l'épargnent ce jour-là. Elle ne faisait qu'un avec lui dans la vie, désormais ils ne feront qu'un dans la mort.

Catherine

« Dès lors qu'une femme prend position pour son mari, il n'y a pas de quartier à faire », disait Marc M., un voyou du sud de la France mort depuis longtemps par balles. « Il faut tous les tuer, les frères, les sœurs, si tu ne veux pas de représailles », ajoutait-il.

« Si tu es une femme, commente une figure de la voyoucratie toulousaine, reste au fourneau, occupe-toi de ton mari et il ne t'arrivera rien. Laisse les affaires tranquilles. C'est trop facile, autrement, de dire : "Je suis une femme, on me touche pas." »

Catherine n'a pas eu le temps de prononcer ce genre de supplique. Ancienne prostituée, « elle avait de la gueule », comme en témoigne ce

Toulousain qui l'a bien connue. « C'était une pétardière, poursuit-il. Elle avait envoyé chier cette équipe qui leur tournait autour, des malades, des fous furieux. Ils lui ont filé à elle sans hésiter [lui ont troué le corps de balles]. »

Ce soir-là, le 5 octobre 1996, trois hommes habillés de noir et cagoulés se glissent sur le chemin de terre qui conduit à la villa louée par un braqueur lyonnais recyclé dans les stupéfiants, Jacques Grangeon, dans le quartier Las Lomas, à Marbella (Andalousie). La soirée est douce, Jacques (45 ans) et Catherine reçoivent un ami venu de Marseille ; il y a aussi Rebecca, la fille de Catherine, qui monte miraculeusement dans sa chambre au moment où les trois visiteurs se plantent derrière la baie vitrée. Ils ouvrent le feu, tous en même temps, avant de pénétrer dans la villa pour achever leur sinistre mission : une balle pour Jacques, une autre pour Catherine, dont ils estiment à cet instant qu'elle est bien trop au courant des affaires de son homme pour la laisser dans la nature. Au fond de leurs cerveaux ils la « calculent » comme un mec. Le visiteur marseillais, lui, s'en sort avec une grave blessure.

Les enquêteurs espagnols trouveront sur les lieux une quarantaine d'étuis percutés, de trois calibres différents. Ils acquièrent rapidement la conviction que ces Français n'ont pas été victimes d'un cambriolage, mais bien d'un règlement de comptes, car les visiteurs ont laissé derrière eux une importante quantité de bijoux et un gros paquet de billets de banque dissimulés dans le téléviseur – 10 millions de pesetas. Un nouvel épisode de la guerre que se livrent jeunes et moins jeunes gangsters hexagonaux sur la Costa del Sol, dans le cadre du contrôle du trafic de drogue, comme en témoigne cette voiture garée dans la villa, équipée d'un double fond entre pare-choc et radiateur, dans lequel ont été dissimulés quelques kilos de cannabis, prêts à partir.

Les auteurs de ce double meurtre ne seront jamais formellement identifiés, mais le milieu fera lui-même son petit ménage : le responsable (présumé, n'ayant jamais été jugé) du commando est abattu quelques temps plus tard à Séville, tandis que ses complices quittent précipitamment l'eldorado andalou, semé d'or et de plomb.

OceanofPDF.com

Chapitre 6

Les guerrières

Dans le milieu, les braqueurs incarnent une forme d'aristocratie, une classe supérieure par rapport à celle des trafiquants de drogue. Les femmes qui se sont risquées sur ce terrain sont peu nombreuses. Mais, n'ayant peur de rien et pas du tout froid aux yeux, elles peuvent rivaliser avec la célèbre Calamity Jane, référence en la matière. S'il faut « monter sur un coup », autrement dit « aller à la guerre », elles sont au rendez-vous là où nombre d'hommes se défileraient.

Nom de guerre : Bandia

Elle appartient à la classe des guerrières, et pas seulement parce qu'on ne l'a jamais vue en robe, du temps où elle sévissait. Avant notre rencontre, son avocate résume le personnage : des origines tunisiennes, un côté garçon manqué, petite sœur d'un trafiquant de drogue qui l'emmenait partout avec lui, jusqu'au Maroc ou aux Pays-Bas, surtout quand il craignait d'avoir des soucis. Elle jouait tellement bien au foot qu'elle aurait pu intégrer l'élite, mais elle ne savait pas seulement tirer dans les buts : son aîné lui a aussi appris le maniement des armes. Son nom de guerre : Bandia.

« Elle allait volontiers terminer le travail, se souvient l'avocate. Elle montait sur ceux qui ne payaient pas leurs dettes eux, les tabassait s'il fallait, se montrait très dure avec eux. Les mecs en avaient peur. Elle adore conduire, un "go-fast" ne lui aurait pas fait peur. Un jour qu'elle était en garde à vue, les gendarmes m'appellent, au bord de la crise de nerfs. "Dites-lui de reconnaître !" m'implorèrent-ils. "Tirez-lui les oreilles de ma part", ai-je répondu. Elle est carrée. Elle peut mourir pour quelqu'un cette fille. Les mecs l'admirent. »

Qui est cette trentenaire, née à Orléans, que la justice a poursuivie pour association de malfaiteurs, séquestration et extorsion de fonds ? Cette fille capable d'aller au bout de la bagarre comme d'autres vont au bout de l'amour ? Ce mélange détonant de « caillera » et de vraie fidélité ? Cette femme, sportive, qui assistait en prison celles qui méritaient de l'être ? Cette fille qui ne boit pas, ne fume pas, mais place le « respect » au-dessus de tout le reste ?

Dans le restaurant parisien où nous la rencontrons pour la première fois, affichant sa féminité comme si elle venait de la découvrir, elle résume la première partie de sa vie en quelques mots : elle a débarqué dans une cité de Fontenay-sous-Bois, dans le Val-de-Marne, à l'âge de 8 ans, son père (tunisien) tenait un bar, sa mère (française) conduisait des bus, métier qu'elle exercera elle-même bien plus tard. « Balèze », 1,70 mètre, six ans de tennis à son actif et un rapide passage par l'équipe de France-espoirs de foot, d'où elle a été écartée après un coup vicieux de sa remplaçante, qui lui a « cassé le genou d'un coup de crampon » pour lui piquer la place.

Elle a 14 ans quand elle trouve pour la première fois la police sur son chemin. Il faut dire qu'elle a « tapé haut », comme elle dit : Bandia a fait main basse sur le carnet de chèques et la carte d'identité d'une prof, au collège, butin aussitôt revendu à un « pote » de son frère. Elle récidive avec un autre enseignant, sauf que celui qui utilise le chéquier tombe et la balance. « La prof m'aimait bien, se souvient l'élève incorrigible. Elle ne voulait pas porter plainte, mais on l'a forcée. J'ai eu droit à un rappel à la loi et à une amende que j'ai pas payée. » Au passage, la footballeuse s'est forgé sa petite idée sur les « flics », qui l'ont apparemment malmenée. « C'est des chiens, dit-elle. Je les aime pas. C'est la règle : les bandits n'aiment pas les flics. » Elle apprend une autre règle : celui qui « poucave » (balance) ne doit pas rester impuni. En l'occurrence, l'effronté sera régulièrement frappé pendant deux mois. « J'ai pris mes responsabilités, dit-elle avec le recul. Je me suis vengée. »

Une bagarre éclate-t-elle entre son lycée et un autre ? Bandia apporte son coutelas, un outil qui sert à couper les bambous dans la jungle, et blesse une Africaine en disant : « On va voir si ton sang est rouge comme le mien ! »

Puis elle disparaît dans la nature, se débarrasse de son arme, change de tenue, avant de revenir sur les lieux de son forfait, pour voir. Une grappe de filles marche vers elle comme un seul homme, pour la démolir, mais la police s'en mêle et prend (cette fois) sa défense contre les « sauvages ».

« À l'époque, j'aboyais plus qu'autre chose, admet Bandia. Quand je bafouillais, c'est mon poing qui partait. »

Elle est le « petit frère » que son aîné n'a pas eu plutôt que la « petite sœur ». Ou du moins ce qui s'en rapproche le plus. Elle joue à la console de jeux avec lui, apprécie particulièrement *GoldenEye 007*, où « on se cherche pour se tuer, un contre trois, chacun pour sa peau », le tout sans aucune conséquence tangible ; elle ne prise que les « jeux de garçons » dans cette famille où « chacun s'occupe de soi-même, pas de la vie des autres ». Elle n'a jamais traîné avec les filles, aussi loin qu'elle s'en souvienne. Même quand elle était encore à Orléans, jusqu'à 6 ans, elle était la « mascotte » des garçons, toujours prête à aller chercher pour eux des Masterfrize (une confiserie rafraîchissante) à l'épicerie. Sans broncher, sûre d'en gagner un au passage. Ils vendaient des barrettes de shit ? « Je calculais pas. On voulait de l'argent pour sortir. On se le procurait comme on pouvait. Les parents n'avaient pas assez pour nous payer des baskets et un vélo. » C'est à ce moment que Bandia a décidé qu'elle s'offrirait tout elle-même : voiture et permis de conduire compris, « pour être au niveau de tout le monde ». Le contraire de ces filles qui rêvaient d'endosser la tenue de la « starfuckeuse », comme elle les appelle, ces « clubeuses » promises au statut de michetonneuses, « ces putes, il n'y a pas d'autre mot, qui cherchent celui qui a le plus d'oseille ». « Elles savent qu'elles sont mignonnes, poursuit-elle. Elles travaillent à long terme le cerveau des garçons. Il n'y a que ça qui compte : elles cherchent le bon parti. Et elles aiment bien les bandits : non seulement ils ont plus d'argent, mais elles se sentent "protégées". Les mecs sont tellement cons ! »

Bandia pousse les études jusqu'à une première année de droit, toujours du côté des garçons, le plus loin possible de celles qu'elle appelle aussi les « aguicheuses », avant de mettre vraiment un pied dans le trafic, d'abord à petite échelle, pour se tester, deux barrettes à livrer par-ci par-là, un peu d'argent à récupérer. Les doses augmentent vite, les responsabilités avec. « J'ai tout de suite eu conscience du fait que je devais être discrète, que

c'est pas comme si je leur donnais un Carambar. C'était illégal, mais je m'en contrefoutais. » Les mois passant, elle se jette à fond dans le business auprès de ce frère de quatre ans son aîné qui lui accorde toute sa confiance. « Il s'est mis dedans juste pour avoir un peu de sous, puis il a gravi les échelons. C'était lui le bonnet, je l'ai suivi. J'ai fait tout comme lui, jusqu'à jouer au foot, c'était dans nos gènes. J'allais où il me disait d'aller. Je prenais la voiture. Le coffre était rempli. Dans le quartier, on me connaissait. J'étais respectée ! Un jour, ils ont voulu m'enlever pour demander une rançon. "Si vous me touchez, je leur ai dit, ça va être une grande guerre." On est tous un peu brigands dans la famille. J'ai grandi au milieu. J'ai jamais trouvé ça anormal. »

Les flics, elle achève de les déchiffrer. « Au début, tu les sens pas venir, ensuite on devient un peu parano. Ils ont toujours le même profil : habillés à l'ancienne, le bomber [un blouson] sur le dos. Ils pensent être discrets, mais c'est marqué sur leur front : BAC (brigade anticriminalité). Faut rester normal, ne pas se retourner tout le temps... Une fille, c'est pas commun. J'ai pas le profil racailleux. Je portais des survêtements, mais c'est une question d'attitude : je n'insultais personne. Alcool, cigarette, j'ai jamais touché non plus – je vois pas l'intérêt de se mettre minable, et puis les filles qui boivent ne sont pas respectables. »

La petite sœur assure sur tous les fronts. Quand le frère tombe et se retrouve derrière les barreaux, les affaires continuent. Elle remplit pour lui les grilles du Loto Foot, dont il est un fervent adepte, une « vraie mission ». Pour ce qui est du business, il n'a même pas besoin de lui donner les consignes : elle écoule les stocks « pour payer les baveux » (les avocats). En l'occurrence deux kilos et demi de cocaïne et deux kilos de MDA, une drogue chimique. On cherche à la gruger parce que son frère est « au chtar » (en prison) ? Elle hausse le ton : « T'es content, t'es pas content, c'est pareil. Dégage de devant moi ! » Bandia récupère l'argent de tous ceux qui en devaient au frangin. « Tu payes ou je te casse. » Presque plus hargneuse que lui, sans le moindre faux pas, elle que son frère a recrutée en deux minutes : « Tu veux de l'argent ? » « Oui. » « Prends ce sac et donne-le à X. » « Il me demande des choses, je les fais. L'argent, c'est la cerise sur le gâteau. "Tout travail mérite salaire", c'était sa phrase. Cent euros pour cinq minutes de trajet, à 16 ans, c'est pas mal. Au lycée, j'avais ma voiture.

C'est de l'argent sale, je l'investis pas. Je préférais m'amuser, arroser tout le monde, m'éclater au karting avec mes copains. C'est moi qui payais le grec [le sandwich] aux copains. Mon frère m'a donné le choix : me payer en liquide ou avec de la marchandise. J'ai préféré la marchandise. Plus j'ai grandi, plus c'était gros, plus j'ai pris des responsabilités. Je me suis aussi mise toute seule à l'arnaque aux Assedic. On donnait 2 000 euros à quelqu'un, on avait des fiches de paye et on touchait un an d'indemnités. » Leur père n'est au courant de rien, mais ne se prive pas de demander un peu d'argent de poche à son fils. La mère laisse sa progéniture remplir le frigo et le chariot à Auchan et changer le papier peint quand il faut, même si elle appelait parfois sa fille par la fenêtre quand elle jouait au foot trop tard : « Nénette, remonte ! » La gamine n'obéissait pas. « Dehors, c'était chez moi », dit-elle en se souvenant de ce petit quartier de la banlieue parisienne où il y avait pas mal de « bouffons », des garçons qui n'arrivaient pas à la cheville de cet aîné qu'elle considère comme son « mentor ».

« J'étais son homme de main, dit-elle. C'est moi qui portais le flingue. C'était mon kif : 8 mm, 9 mm Beretta, 22 long rifle, j'ai appris à m'en servir dans la forêt d'Orléans, en tirant sur des canettes. J'étais pas un sniper, mais j'ai la notion. On gardait ça à la maison, pas sur la télé, mais accessible quand même, dans l'armoire. J'étais capable de tirer sur quelqu'un, mais je suis tranquille. J'agresse personne gratuitement. J'ai jamais commencé, mais j'ai toujours fini. Les gens y vont cagoulés, moi j'aime bien montrer ma gueule. J'aime pas les entourloupes ni l'hypocrisie. Je veux qu'on sache que c'est moi. C'est pas par-derrière. »

Bandia ne va pas trop au contact des consommateurs, les « shlags », comme elle les appelle. Pas de feeling avec eux, dit-elle, laissant au frangin, « plus posé », cette partie du commerce. En revanche, quand ça chauffe, elle est là. Un jour, son frère a des ennuis. Elle le rejoint avec des amis et un 9 mm. Elle n'a que 22 ans, mais a déjà de bons réflexes : elle tire et met les agresseurs en fuite. « Ça vient de l'enfance qu'on a vécue. On prenait des coups, surtout moi et ma petite sœur. Mon père m'a fouettée à 6 ans avec un tuyau d'arrosage parce que j'avais mangé du porc. Il m'a même cassé un bras parce que j'avais loupé l'école. Ça nous a pas tuées. Ça nous a forgées. On est résistantes. Sinon, on rigolait bien... Je voyais mon frère partir tout

le temps en vacances, au Brésil, à Maurice, sur la Riviera ou à Cuba. Il aimait bien les putes, c'étaient ses copines. Lui et moi, on formait un duo. »

Les copines, c'est pas trop son truc. « J'aime pas les filles, tranche Bandia. C'est le bla-bla, l'hypocrisie, les trucs de filles, tout le temps en train de piailler. Les garçons sont mes potes. Il n'y a pas de différence de sexe entre nous. J'ai grandi avec eux. Pour eux, je ne suis pas une fille. Il y en a même qui avaient peur, parce que je me laissais pas faire. » Les mecs du quartier se souviennent de ce jour où elle a pris une « gazeuse » et une matraque télescopique pour frapper un voisin venu les bousculer parce qu'ils jouaient à la « balle aux prisonniers ». Il a fallu la retenir parce qu'elle ne le lâchait plus, au point que le voisin a fini par déménager. « Mon frère m'a toujours dit : "Le perdant est à terre, le gagnant est debout." J'ai plus peur de l'au-delà que de la justice. Si tu m'attaques, je te tue. C'est la loi du plus fort. »

Un jour, son cousin la laisse une heure chez un « pote » qui lui doit de l'argent, avec la vague mission de l'empêcher de sortir. « Je suis pas baby-sitter », fait-elle d'entrée. L'un des garçons la regarde « mal » ; elle prend un couteau et commence à l'ouvrir, tout en rassurant son cousin : « Va faire ce que tu dois faire. » « C'est sale chez toi, fais ta vaisselle ! » lance-t-elle à celui qui l'a regardée de travers. Il s'exécute. « Descends la télé dans ma voiture ! » Il le fait, mais en profite pour disparaître. Le deuxième se rebelle ; elle lui met un coup sur la tête. Il porte plainte, pour le vol et l'agression ; elle revient le voir : « Enlève ta plainte sinon je te démonte sur place. » Il la retire. Un an plus tard, les gendarmes découvrent la fameuse télé chez elle ; elle proteste en voyant le portrait d'elle qu'il a fait : Tony Montana, en pire. « Il a enjolivé ! » Ils veulent les confronter ; elle ne se trouble pas face à lui : « Vas-y, dis-leur ce que j'ai fait. » Elle trouve la faille : « Il a voulu me séduire, les nerfs, ils sont montés », dit-elle aux gendarmes, qui trouvent plutôt sympathique cette femme qui couvre son frère. L'affaire en reste là, oublié ce qui se présentait pourtant comme une « séquestration ».

La fois suivante, c'est un autre cousin qui l'arrête, par pitié pour le garçon qu'elle s'apprêtait à massacrer, lui qui voulait profiter d'une nouvelle incarcération de son frère pour récupérer un scooter volé. « Si je suis en rage, pas de pitié, commente-t-elle. Si tu viens me chercher, je suis

là. » Le jour où on leur vole pour 300 000 euros de marchandise (cocaïne, shit, herbe, MD) dans la voiture, Bandia devient détective : cette empreinte de baskets à proximité, c'est forcément ce garçon. Elle y va, accompagnée, l'arrache de son camping où il est en vacances, lui cloue la bouche avec du Scotch, lui attache les poignets, le jette dans le coffre et roule jusqu'à Paris. Le tout dans la nuit. « C'est pas moi, je vous jure ! » proteste le gars, et, le pire, c'est que c'est vrai : il y a erreur sur la cible. « On s'est quittés sans rancune », assure-t-elle. L'occasion pour elle de comprendre que, vol ou pas, elle ne porterait jamais plainte, pas son truc de se retrouver en position de victime, elle préfère régler ses affaires elle-même. « Ma conception, c'est chacun se défend comme il peut, tranche-t-elle. La police fait les affaires qu'elle veut faire. Une affaire que je leur amènerais, ils s'en foutaient ! » Elle n'a confiance en personne, cette jeune femme qui ne voulait vraiment pas rentrer dans le « moule » et qui aura tout fait pour fausser compagnie au modèle officiel. À part son frère, pas grand monde.

« J'étais consciente de ce que je faisais, assure Bandia. Je ne suis pas une victime. Les garçons font de l'argent, ils sont bien, mais, dès qu'il y a des années de prison derrière, ils veulent s'en sortir. Ils se tirent dans les pattes pour se sauver la vie. Moi, si ça marche pas, j'assume les conséquences. C'est mon caractère. Mon frère est pareil, à moins que j'aie copié sur lui. J'aimais déjà pas dénoncer à l'école. Ça t'avance à quoi ? Tu vas gagner une médaille ? Je me concentre sur ce que je fais. »

Le duo tient son petit territoire sans marcher sur les platebandes des concurrents. Parmi leurs clients réguliers, plusieurs revendeurs des quartiers nord de Marseille, qu'elle livre elle-même. « Je mangeais mes mille cinq cents kilomètres sans m'arrêter, sinon pour l'essence. J'avais une "ouverture", une voiture qui passe devant, à dix kilomètres, pour voir si c'est propre. C'est lui qui fixe la vitesse en fonction de ce qu'il voit. J'ai jamais trouvé ça compliqué de gérer un volant. Il y a toujours une sortie possible. Je faisais ma vie tranquille, comme si de rien n'était. Je me disais : j'ai rien dans la voiture. Pépère, j'écoutais Chérie FM, de la variété française. La descente me rapportait 2 500 euros, total net. Pour quarante-huit heures de travail. Le risque ? Le conducteur, c'est jamais la tête de réseau. Si on m'interroge, je sais ce que je vais dire : "J'ai voulu jouer, j'ai perdu. J'ai rien à vous dire." » Une fois dans la cité phocéenne, la jeune

femme prend soin de ne pas se montrer par crainte d'ébranler la confiance. Elle laisse une voiture à un point donné, ils la récupèrent et la ramènent au même endroit une fois déchargée la marchandise, une « beuh » (herbe) importée des Pays-Bas, livrée par 20 kilos. Qu'auraient dit les Marseillais s'ils avaient vu la tête de leur fournisseur ? Bandia n'en doute pas. Victimes de leurs préjugés sexistes, « ils auraient aussitôt pensé : "Si elle se fait péter, elle va parler", alors que les tapettes, c'est eux ! » Et elle, comment aurait-elle réagi si une femme s'était dressée un jour sur sa route ? « On se serait affrontées, tranche-t-elle. Chacun sa meute, viens pas dans la mienne ! »

Cela fait dix ans qu'elle est « dedans » jusqu'au cou quand elle est arrêtée pour trafic de stupéfiants, port d'arme et blanchiment en bande organisée. Au troisième coup, la porte de l'appartement familial sort de ses gonds, à l'aube. Elle se retourne dans son lit, un policier aboie : « Bouge pas ! » Sa première garde à vue est sérieuse : quatre-vingt-seize heures. Direct.

« Quand ils sont arrivés à la maison, ils avaient deux ans d'écoutes et de surveillances derrière eux. Ils avaient même des photos de la fois où j'avais tiré. Ils ont essayé de nous infiltrer, parce qu'un flic sortait avec une fille qui habitait le quartier. Ils connaissaient toutes nos histoires. Mais ils ont raté le flagrant délit. Les chiens n'ont même pas trouvé un gramme de drogue à la maison. On a été plus malins qu'eux ! »

D'autres se seraient effondrées au bout d'une heure, elle dort le plus possible, épuisée par un week-end de mariage, et ne répond à aucune de leurs questions, bien que sa petite sœur, coiffeuse, et sa mère (qui a loué des voitures pour son fils les yeux fermés) aient elles aussi été placées en garde à vue. Du moins jusqu'au moment où elle comprend que les complices de son frère sont en train de la salir... Elle reconnaît le port d'arme, d'ailleurs elle n'a pas le choix, tout en faisant bien sentir aux policiers, question de principes, qu'elle « n'aime pas les autorités ». Ils tentent la méthode douce : « Un café ? Une cigarette ? » « Je n'ai rien à vous dire. Même s'il viole un bébé sous mes yeux, je balancerais pas mon frère. » « Vous vous rendez compte de ce que vous dites ? » « Oui. »

Les policiers attendaient des aveux, elle ne lâche rien. Verdict : huit mois avec sursis. Libre, Bandia n'oublie pas ceux qui sont en prison, comme ce proche qui « tourne depuis plus de dix ans pour meurtre ». Elle lui livre de la cocaïne, qu'il revend très cher, du shit aussi pour sa consommation

personnelle, parce qu'il dit que « ça coupe la peine en deux ». Pour lui fournir un téléphone, elle connaît la méthode : elle le glisse dans une balle de tennis découpée qu'elle expédie dans la cour à l'aide d'une raquette, tout simplement (elle a joué au tennis, petite). Elle soutient bien sûr aussi son frère quand les potes se font porter pâles, à son grand désespoir : « La fidélité n'existe plus beaucoup. J'ai peut-être regardé trop de films, *Les Affranchis* par exemple, mais je suis plus à l'ancienne. J'ai appris avec les grands de mon quartier, des Algériens qui formaient une vraie mafia. J'aurais voulu être en haut de l'échelle, mais il aurait fallu que j'aie du monde derrière, à la *Mafiosa* [la série télé]. Quand mon frère a commencé à se développer, on l'a volé. Il a dû redescendre au niveau en dessous pour rembourser, puis il s'est fait balancer par quelqu'un qui a été attrapé. C'est long de se mettre en place quand on commence en bas de l'échelle, surtout quand on n'a pas la chance de naître dans une famille qui est déjà au plus haut niveau, qui a un passé et se refile le flambeau de main en main, prêt à descendre direct celui qui lorgnerait son territoire. Il faut se faire une clientèle, des fournisseurs réglos. Je me suis dit : pourquoi pas moi ? J'avais la mentalité. Je n'avais pas peur de me faire respecter. J'étais le bras droit. J'appliquais sauvagement les consignes de mon frère... Oui, *mafiosa*, ça m'aurait bien plu, mais c'est fini. Je suis retombée avec 2 000 euros par mois, simple employée, fais ta vie, subis... »

Mina

« Un cambriolage, un casse, un braquage, ce n'est pas la place d'une femme. Ça ne m'est jamais venu à l'idée d'en embarquer une dans un de mes projets. Imagine, s'il y a une charclade [fusillade] ! Les chèques sans provision, oui, c'est un domaine où elles excellent, mais les braquages, voyons, quand même ! On a beau dire ce qu'on veut, on est quand même de sexe opposé ! »

C'est un « professionnel » qui parle, né au siècle dernier, avant la Première Guerre mondiale, en un temps où le voyou considérait qu'une femme devait d'autant moins monter sur un « coup » qu'elle aurait pour mission de l'assister en cas d'incarcération. Ce n'est pas la place d'une femme, pense-t-il, mais il en a tout de même connu quelques-unes et elles

ne l'ont pas vraiment rassuré. « Ce sont des folles, des fondues, dit-il. Elles tirent partout. »

Longtemps, les limiers de l'Antigang sont restés sur cette ligne : ils traquaient des hommes, les femmes ne jouant que des rôles subsidiaires. Jusqu'au jour où une Gitane, informatrice à ses heures, met le service sur la piste d'une femme que la nuit parisienne surnomme Mina.

Née à Oran en 1959, arrivée à Paris au début des années 1980, elle a commencé à gagner sa vie en fréquentant quelques Saoudiens et autres Émiratis à Paris, introduite par une Algéroise dans ce milieu de milliardaires. Elle réside en ce temps-là du côté de la place de la Madeleine, dans une résidence de bon standing où se domicilient pas mal de voyous. C'est là qu'elle commence à mettre le nez dans la cocaïne, en même temps qu'elle fait la connaissance de deux « rats d'hôtel », des Algérois eux aussi, avec lesquels elle se met à dévaliser les chambres des palaces parisiens, encore peu surveillés. Indépendante, toutes les nuits en boîte, elle fait quelques mois de prison en 1993 après son arrestation pour trafic de *traveller's cheques* volés – elle essayait d'en négocier pour 4 000 dollars dans un bureau de change de la rue de Rivoli, à Paris...

Incidemment mis sur sa piste quelques années plus tard, les policiers la surprennent en train de compulser le *Who's who* à la bibliothèque de Beaubourg, dans le quartier des Halles, en compagnie d'un certain Djamel Bougchiche, surnommé au Quai des Orfèvres l'« intello du 93 ». Un projet de « saucissonnage » d'une riche personnalité ? Un enlèvement en vue ? Mina ne fréquente que des voyous, mais pas seulement pour leur plaire : elle a une « mentalité de voyou, affirme un commissaire qui l'a interpellée plusieurs fois. Ce n'est pas une chochette. Elle n'a jamais balancé personne ». Au point que l'« intello » et ses amis l'ont visiblement intégrée dans leur petite équipe, à la grande surprise des enquêteurs parisiens.

Mina l'Oranaise aime le luxe et les bijoux, la vie et les sorties. Les cheveux teints en blond, elle drague, vit à 200 à l'heure et n'a visiblement peur de rien, à la limite parfois de l'inconscience, comme ces malfrats qui s'enivrent de cocaïne. « C'est la fille affranchie, se souvient l'un des policiers qui l'a prise en filature. Elle traite d'égal à égal avec le reste de la bande. » Toujours coquette, une certaine allure, elle a ce type européen qui la rend moins repérable. Du moins en est-elle convaincue, elle qui ce jour-là

oublie de descendre la cagoule sur son visage. Manteau de fourrure sur les épaules, elle fait partie du groupe qui s'apprête à passer à l'action, comptant dans ses rangs quelques-uns des fleurons du milieu franco-algérien de l'époque : un vol à main armée au domicile de Simone Del Duca, célèbre femme d'affaires...

N'a-t-elle pas eu le temps d'ajuster sa cagoule ? Ou bien est-elle persuadée qu'on ne la reconnaîtra pas ? Mina est le maillon faible de la bande, mais ne le sait pas, elle qui devrait se méfier davantage de ses amies, ces filles qui « carburent toute la nuit, jactent à tort et à travers et sont souvent attirées par les flics », comme le résume un policier qui les a longtemps côtoyées...

Après ce braquage de haute volée, de retour chez elle, Mina est très attendue, mais pas par ses amis : les enquêteurs de l'Antigang lui ont tendu un piège. Elle leur en voudra terriblement, mais eux conservent un souvenir ému de cette rencontre. « Mina n'était pas fascinée par les gangsters, se souvient l'un d'eux. C'était un vrai mec qui discutait d'égal à égal avec les mecs. Elle était même plus prudente qu'eux, même si cette fois elle n'a pas senti venir le danger. »

À sa sortie de prison, la vaillante aurait choisi de filer vers l'Espagne, où elle est définitivement sortie des radars de la justice. Au point que certains se demandent si elle a survécu...

La brune au papier

26 novembre 1998. Des policiers de Rennes, Toulouse, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Marseille sont réunis à Nanterre, au siège de ce qui s'appelle encore l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Au menu, la « brune au papier », du nom de code dont la police judiciaire a affublé ce dossier qui porte sur une série de vols à main armée en différents points du territoire, et dont le principal protagoniste est une femme.

Le même mode opératoire a été signalé le 18 septembre précédent à Rennes et Marseille, puis à Toulouse, le 25 septembre, et enfin à Bordeaux, le 17 novembre. L'auteur prend à chaque fois rendez-vous auprès de l'agence bancaire, sous un nom d'emprunt, pour discuter d'un

« placement ». Le jour venu, elle se présente à la banque, sauf qu'une fois devant l'employé qui la reçoit elle glisse sous ses yeux un petit papier sur lequel elle a griffonné ces mots : « C'est un hold-up, donnez-moi l'argent. » Si la réaction se fait attendre, elle sort une deuxième note : « Vous êtes sur la menace d'un 9 mm » (*sic*). Le tout en joignant le geste à la parole, puisqu'elle exhibe une arme ou la montre au fond de son sac. Une fois l'argent récupéré, elle quitte l'agence et disparaît dans le flux des passants, nombreux à cette heure, puisque la « brune au papier » frappe systématiquement entre 16 et 17 heures.

Quelquefois, comme cela a été constaté à Rennes, la braqueuse enjolive légèrement son scénario. Ce jour-là, elle s'est fait passer pour une étudiante en psychologie cherchant à placer une somme de 30 000 francs offerte par un grand-parent. Signalement diffusé à tous les services : « Femme, entre 25 et 30 ans, type méditerranéen, corpulence moyenne, environ 1,60 mètre, cheveux courts et bruns, yeux noirs, nez légèrement busqué, accessoirement asthmatique sujette à des crises aiguës. »

La première piste sérieuse est soulevée par le représentant de la police judiciaire à Clermont-Ferrand. La photo prise par une caméra de surveillance d'une agence de la Caisse d'épargne à Toulouse, qui illustre une circulaire de recherche émise par le service régional, lui rappelle le visage d'une femme « défavorablement connue », épouse d'un braqueur invétéré.

La première fois que le policier a entendu parler du couple, c'était en 1997. Cette année-là, la PJ de Clermont-Ferrand a échangé plusieurs informations avec la Belgique, où la jeune femme, arrêtée à Liège le 26 mars 1997, et son compagnon, interpellé deux mois plus tard à Gand, étaient accusés d'un vol à main armée dont le mode opératoire ressemblait fort à celui des vols recensés récemment. Détail plus personnel : enceinte lors de son interpellation, elle aurait accouché en prison d'un enfant qu'elle aurait préféré déposer à sa libération dans un cabinet médical. La police française a d'ailleurs été de nouveau sollicitée, début 1998, au sujet d'une requête déposée par le grand-père de l'enfant, qui souhaitait le récupérer. C'est là qu'ils ont découvert qu'elle avait épousé son compagnon en mai 1998, l'occasion d'exhumer le passé fourni du nouvel époux : il a été poursuivi en 1989 pour avoir recouru à un stratagème similaire pour

braquer le cabinet d'un médecin à Toulouse, puis celui d'une médecin au Mans, à quelques jours d'intervalle. Après avoir pris rendez-vous comme n'importe quel patient, il avait tendu son petit message, sorti son arme et exigé le contenu de la caisse. Ces faits lui avaient coûté une peine de huit ans de réclusion criminelle qui ne l'avaient apparemment pas vacciné.

L'histoire ne s'arrête pas là, puisque les années de prison ne semblent avoir aucune prise sur ce couple particulièrement obstiné. Le 7 février 2008, comme s'il était écrit qu'ils frapperaient tous les dix ans, une femme se présente vers 17 heures 45 dans une agence de l'Europabank, à Liège (Belgique). Elle explique qu'elle est arrivée de France une semaine plus tôt et voudrait qu'on la renseigne sur divers placements. La cliente revient le lendemain, à 16 heures 30, pour être reçue par la même conseillère, laquelle ferme la porte de l'agence à clef à 17 heures et revient vers elle. C'est là que la femme extraie un pistolet de son sac, oblige la directrice à ouvrir la caisse et fait main basse sur les billets qui s'y trouvent, avant de les ranger dans une enveloppe qu'elle a préparée. Le tout avant de se faire escorter jusqu'au sas de sécurité et de s'évanouir dans les rues. Préjudice : 10 460 euros. Arme utilisée : un pistolet à canon long. Signalement : 30 ans, 1,60 mètre, corpulence forte, visage très rond, cheveux foncés pris dans un béret noir, voix douce, accent méridional...

Un mois plus tard, l'administration pénitentiaire s'inquiète auprès de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) des drôles de conversations téléphoniques d'un détenu de la prison de Val-de-Rueil avec son épouse. L'homme organise visiblement depuis sa cellule, par téléphone et par courrier, les déplacements de son épouse et surtout ses prochains vols à main armée... La PJ diffuse une photo de celle qui est fortement soupçonnée d'être l'auteur du braquage de Liège. Elle est finalement interpellée le 18 juin 2008 en gare de Lille, alors qu'elle prenait un train pour Gand, où elle projetait visiblement un nouveau vol. La perquisition de sa chambre d'hôtel permet la découverte d'une série de notes au sujet d'établissements bancaires, d'accessoires de grimaces et d'une somme de 700 euros. Extraît de sa prison pour quelques heures et transféré à Nanterre, l'homme se refuse à toute déclaration. La brune au papier, de vingt ans sa cadette, adopte exactement la même conduite. Une vraie guerrière, elle aussi.

Nathalie

Peter a eu une vie avant Nathalie. Une vie de cavale ponctuée de mandats d'arrêt, de braquages, surtout, en Allemagne pour commencer, son pays d'origine, puisqu'il est né à Heidelberg en 1957. La police allemande le soupçonne depuis son premier vol à main armée avec prise d'otages, le 3 décembre 1981, au préjudice d'une banque de Schillingen (dans l'ouest de l'Allemagne), de se planquer en France, où il commet un nouveau hold-up, seul, le 9 août 1984, visant une agence des PTT de Lescheraines, en Savoie. L'important dispositif mis en place autour de Chambéry permet son interpellation, le soir même, alors qu'il regagne sa chambre d'hôtel avec sa compagne de l'époque. Ce qui vaut à ce marginal du braquage, fréquentant plus volontiers les milieux hippies que le milieu tout court, de se retrouver pensionnaire de la maison d'arrêt la plus proche.

La suite des événements fait entrer Peter Kuntz dans le livre des records, au chapitre « évasions », ce qui ajoute certainement à son prestige, notamment auprès de la gent féminine.

De ce jour, le braqueur écume les agences des PTT, d'abord seul, puis accompagné. On le voit attaquer en solitaire la poste d'Arques (Pas-de-Calais), le 5 juillet 1985, passer à l'action neuf jours plus tard toujours seul, à Rennes-les-Bains (Aude), mais, le 31 juillet, dans la commune de Gy-l'Evêque (Yonne), Peter est en galante compagnie. Une femme est également signalée à ses côtés le 10 août à Brassy (Nièvre), le 20 août à Seuil-d'Argonne (Meuse), puis le 5 décembre de cette même année à Chaource (Aube). Une femme à laquelle les policiers croient pouvoir donner un nom depuis qu'un couple a menacé et désarmé deux gendarmes de la brigade de Montignac, en Dordogne, le 10 novembre 1985. Elle se prénommerait Nathalie et serait née dans les Landes en 1965, mais elle échappe à toutes les souricières, ne faisant qu'un avec cet homme qui fait tout pour ne pas se faire de nouveau coincer, privilégiant les routes secondaires aux grands axes, les petites villes tranquilles aux centres urbains, les villages communautaires aux hôtels de luxe.

Après une année sans donner signe de vie, le couple est de nouveau signalé dans le Var durant l'été 1986. On soupçonne l'Allemand d'être l'auteur d'un vol à main armée avec prise d'otages, le 5 juillet, dans une

villa de Sainte-Maxime. Dans la foulée, le voilà à deux doigts de tomber entre les mains des gendarmes, appelés par un riverain convaincu que l'on vient de fracturer sa voiture. Toujours aussi vif et réactif, il se débrouille pour prendre un passant en otage, dérober la voiture des gendarmes et s'enfuir à bord d'un véhicule dans lequel des témoins n'aperçoivent pas seulement une femme, mais également un enfant. Peter et Nathalie, concluent les enquêteurs.

Comme s'ils avaient pris l'habitude d'hiberner, on les retrouve l'été suivant, cette fois dans le Tarn, où le bondissant gangster et sa compagne tentent un matin d'échanger des pièces de monnaie allemandes à la Caisse d'épargne de la petite ville de Brassac. Le client revient quelques heures plus tard pour demander qu'on le rembourse, essuie un refus, dégaine son arme et se fait remettre à la fois le contenu de la caisse (53 870 francs) et la cassette vidéo susceptible d'avoir gravé son image. Signalement : « 1,67 mètre, corpulence athlétique, début de calvitie frontale, fort accent germanique. » Peter tout craché, confirme l'employé de la banque à qui on présente des photos.

Un an plus tard, la police passe à quelques centimètres de la cible, celle qui neutralise deux Allemands au bord de commettre un vol à main armée en compagnie du même Peter dans une petite ville de Moselle. Selon les suspects, leur complice habite une ferme à moitié abandonnée à une dizaine de kilomètres de Perpignan, en pleine campagne. Mais, quand les policiers débarquent sur place, le couple a déjà quitté la France pour le Portugal, où ils vont rester environ deux années : ils ne reviennent en territoire français qu'en 1989, franchissant la frontière à pied pour aller s'installer en Lozère, où naît leur deuxième enfant, loin de toute maternité et à l'abri des registres de l'état civil.

Au début du mois de janvier 1990, Peter, Nathalie et leurs enfants, poussés par un froid de canard vers un endroit plus chaleureux, se posent dans un gîte rural de l'Hérault, où ils sont rapidement repérés. Le 14 janvier à l'aube, les gendarmes investissent en force le petit meublé, mais Peter parvient, une nouvelle fois, à s'évanouir dans la nature au volant d'une voiture, les motards aux trousses. Nathalie, encore au lit, se rend sans un mot. Présentée devant un juge d'instruction de Béziers, elle se voit notifier les sept mandats d'arrêt délivrés contre elle, entre autres, par les tribunaux

de Béziers, Auxerre, Nevers, Bergerac et Troyes, elle que des témoins affirment avoir vue, arme au poing et à visage découvert, réclamer les caisses des petites agences bancaires ou des recettes postales rurales. Elle est écrouée au centre pénitentiaire de Perpignan en compagnie de la plus jeune de ses enfants. « Seule “Clyde” est tombée », titre le quotidien *Le Midi libre*, le 16 février 1990, illustrant son article par une photo de Peter prise une dizaine de jours plus tôt par Nathalie, avec cette légende : « Le marginal du hold-up a un début de calvitie. Il porte le plus fréquemment une casquette et s'exprime fort mal en français. Les Allemands offrent près de 400 000 francs pour le localiser. »

Nathalie a été transférée à la maison d'arrêt de Dijon lorsqu'elle apprend l'arrestation de Peter par les gendarmes, à l'occasion d'un banal contrôle routier sur la commune de Monistrol, dans l'Allier. Selon le tableau que lui présente le juge d'instruction, on lui met sur le dos quarante-neuf vols à main armée, dont une bonne partie commis avec sa compagne. Dix ans plus tard, le 23 août 2010, dans le Gard, Peter entend visiblement étoffer davantage encore son palmarès, puisqu'il est de nouveau arrêté et réclamé par la justice allemande qui le soupçonne d'être l'auteur d'un vol en bande organisée commis à Francfort.

Quant à Nathalie la braqueuse, elle a tourné définitivement la page.

La longue descente de Samira

« Calamity Jane de banlieue », c'est son surnom dans la presse. Elle braque, elle se bat, jusqu'au meurtre final. De ces guerrières dont sont tirés des films ou des romans. Son vrai prénom c'est Samira. Condamnée à dix-huit ans de prison pour homicide volontaire par la cour d'assises de Créteil en janvier 2015, la belle, âgée de 42 ans au moment de son procès, a été quelque peu cabossée par la vie.

Ce 25 novembre 2010, au mal nommé Bar des Amis, il est 17 heures quand Samira, blouson et bottes noirs, pousse la porte. Elle connaît les lieux. Jean, le serveur, est même devenu un copain. Elle commande un petit blanc et s'installe. Deux hommes débarquent, ils semblent furieux. L'un d'eux lui aurait même lancé : « Arrête de picoler, suis-moi ! » Samira aurait

alors répondu : « Je t'emmerde ! » Les deux clients s'en vont. Entre alors François, un autre habitué. Handicapé à 80 %, il a une maladie psychiatrique. D'autres clients répéteront aux policiers qu'il est « parfois un peu soûlant » avec les gens. Lui aussi se met à boire. Les échanges de regards sont vaguement agressifs. François, 45 ans, toise Samira, assise à quelques pas de lui. Elle l'interpelle, ils se disputent. Le ton monte. Des insultes racistes fusent. Pendue au téléphone, prise d'une rage soudaine, elle ne cesse d'aller et de venir, elle sort du bistrot puis revient. Elle n'est pas loin de craquer. Le serveur tente de mettre François à la porte, mais il ne veut pas bouger. Et, en moins d'une seconde, c'est le drame. Samira sort un Smith et Wesson, calibre 38, de son sac à main et tire dans sa direction. Elle vise la tête. L'homme s'écroule, touché au cerveau. Transporté à l'hôpital dans le coma, il mourra trois semaines plus tard.

Sixième d'une fratrie de dix, Samira a toujours été la rebelle de la famille. Elle n'obéit ni au père ni aux frères qui commandent. L'adolescente lâche l'école. Elle est placée en foyer à 16 ans. Elle s'oriente vers des études de coiffure, sans succès. À son procès, les experts ont des mots simples et durs : Samira souffre de ce père autoritaire, de la menace d'un mariage forcé, d'un climat familial « difficile ». Elle rencontre rapidement son premier compagnon avec lequel elle a deux fils. Il sera expulsé vers l'Algérie pour une affaire de stuprs. Avec son deuxième compagnon, elle a cinq autres enfants.

Commence alors sa descente aux enfers. La guerrière est tombée sur un « mâle dominant ». Il la bat et la maltraite, de multiples mains courantes ou interruptions d'incapacité de travail en attestent. Le président de la cour d'assises lui pose une question sur ce compagnon. Elle chuchote : « Quand je l'ai rencontré, je n'allais pas bien, j'ai appelé au secours, personne n'est venu, c'était un monstre, il me tapait plus que sur un mec. » Un jour, après des coups plus durs que d'autres et un séjour à l'hôpital, c'est le parquet qui porte plainte contre lui : elle, elle n'ose pas, de peur des représailles. Il est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement pour violences conjugales. Elle va le voir en prison, elle qui, depuis, porte un dentier, les dents cassées par son bourreau.

Le jour où il est libéré, elle va le chercher. Elle ne parvient pas à sortir de ses griffes. Les coups ne cessent pas. Et Samira se drogue. Son mec idem. Les enfants sont placés, ce qui la plonge un peu plus dans le mal-être, la voyoucratie et les mauvaises rencontres. Sabrina, une copine avec laquelle elle a marché dans une cour de prison, raconte à quel point Samira était maternelle :

« Elle nous couvait toutes, elle nous préparait à manger, vérifiait qu'on allait bien et parlait tout le temps de ses gosses, c'était toute sa vie, quand les services sociaux les lui ont arrachés, ils l'ont précipitée dans le malheur ; c'était sa raison de vivre, ses amours. »

Sans enfants, comme amputée, elle se laisse entraîner. Elle sombre. Elle pèse 40 kilos lorsqu'elle rencontre Michel, qui la prend sous son aile. Entendu à son procès, extrait de sa cellule pour témoigner (il est tombé pour une affaire de transports de drogue), il raconte dans quel état il l'a trouvée et comment il essaye de la protéger de cet ex qui lui a cassé les dents. « J'ai fait vingt-huit ans de prison, je ne les donnerais pas pour dix ans de sa triste vie ! » dit-il devant la cour d'assises. Il explique alors comment, avec lui, elle commence à souffler. Il la nourrit, la remet sur ses deux pieds, lui trouve même un petit appartement. Elle n'espère qu'une chose : retrouver ses sept enfants. Mais la vie s'acharne : Michel tombe, il va en prison. Elle se retrouve à nouveau seule, et replonge.

Samira reprend du service, nous sommes au début des années 2000. Des « connaissances » l'embarquent dans des braquages de banque. Pour ces faits elle passe aux assises une première fois et écope de sept ans de prison. Lorsque Michel est libéré, en avril 2010, elle aussi a purgé sa peine. Ils se lancent dans le « saucissonnage ». En se faisant passer pour des policiers venus perquisitionner, ils s'introduisent chez leurs victimes et les détroussent.

Pour ces faits, ils repassent devant les assises, elle pour la deuxième fois. Et, cette fois, elle prend six ans.

Lorsqu'elle tire dans ce bar d'Alfortville, ils sont en cavale. Elle est sur les nerfs, ils se disputent souvent. Ce jour-là, c'est Michel qui lui a laissé l'arme, un 38 mm. C'est ce pistolet argenté qui est sorti des scellés au deuxième jour du procès. Et c'est ce jour-là que seront visionnées les

images qui l'accusent. La scène du crime a été filmée par le système de vidéosurveillance du bistrot. La salle va revivre, sur grand écran, les deux minutes du drame. La mère de la victime et l'un de ses fils préfèrent sortir. L'autre frère reste. Les images défilent, il est 17 heures 58 dans le bar, l'heure de l'apéro. Samira s'avance, s'énervé, fait de grands mouvements. Elle marche rapidement vers le fond du bar, côté billard. Son téléphone portable collé à l'oreille, elle a l'air nerveuse. On distingue le serveur qui essaye de faire sortir François, la victime. Il tente de s'interposer, en vain. En moins d'une seconde, le bras de Samira se lève, passe au-dessus de l'épaule du serveur. Elle tire dans la tête de la victime quasiment à bout portant. Il s'écroule. C'est l'affolement, personne ne se préoccupe de celui qui vient de tomber.

Le président s'adresse à elle : « Pourquoi cet acte ?

– Moi aussi j'ai du mal à y croire, je n'étais pas partie pour le tuer, répond-elle.

– Mais pourquoi ?

– Il m'avait dit des injures raciales », finit-elle par répondre.

Quand viennent s'exprimer la mère et les frères de la victime, la salle retient son souffle. La mère raconte l'enfance, puis le décès du père et la tristesse énorme de ce fils qui développe à 20 ans une maladie mentale. Elle parle de sa tentative de suicide, de ses difficultés à vivre et de ses coupures avec la famille. Elle évoque la profonde solitude de ce fils et ses passages au café pour « rencontrer du monde, parler ». C'était un garçon gentil, pas méchant, sans ami, bavard et à la langue bien pendue.

Dans la salle de la cour d'assises, quelques copines dont certaines rencontrées en prison, sont venues soutenir Samira. Il y aussi son fils aîné. Tout le monde se serre les coudes. La beauté de Samira saute aux yeux du public, venu nombreux ce jour-là. Brushing impeccable, maquillage soigné, veste de cuir marron, elle se tient très droite, sourit. Sauf quand elle porte son regard du côté des parties civiles : la maman de la victime entourée de ses deux fils. « Elle va avoir beaucoup de mal à s'exprimer face à la famille de la victime, souffle Delphine Boesel, son avocate. Elle est très sensible, elle est mal, elle reconnaît ce qu'elle a fait. » Elle voudrait d'ailleurs faire appel de sa peine pour se donner une deuxième chance d'être comprise...

En attendant, elle est devenue l'amie et la protectrice de toutes les filles un peu perdues en prison.

Les Tahitiennes diaboliques

Elles sont inséparables. Elles ne veulent pas parler en détail de leur affaire mais l'évoquent quand même parfois à demi-mot. « Ça vous tombe dessus, un malheur, sans que vous vous y attendiez. Tout est bien, tout va bien dans la vie, puis un jour, tu ne sais pas pourquoi, ça te pète au visage, et d'un coup, alors que tu étais vraiment heureuse, tranquille, paf !, ça s'écroule, la vie ne te fait pas de cadeaux et tu te retrouves en prison, entre quatre murs craquelés, dans une cellule, à te morfondre, et subitement tout va mal ; on n'a pas eu le temps de voir venir la cata, on ne s'en doutait pas. » Sa sœur approche. Elle rouspète. Elle s'emporte. On ne saura pas si c'est la peine dont elle a écopé (perpétuité) qui la met en colère, si elle n'est simplement pas contente d'avoir été arrêtée puis jugée, ou si elle regrette d'avoir changé de vie. Elle insiste : « Avant c'était bien, on était heureuses. »

Leur procès a duré dix jours devant la cour d'assises de Papeete. Les deux frangines tahitiennes écopent de la même peine pour le meurtre de deux retraités commis en 2008 et 2009. Avant de les tuer, elles les avaient volés pendant plusieurs mois. Elles n'étaient pas seules sur le coup. Une amie de la famille écope de vingt-cinq ans de prison. Leur mère, elle, en prend quinze. Trois autres complices sont condamnées à deux et trois ans.

Au cœur de l'affaire, le décès suspect de deux retraités, Gérard et Maurice, 87 ans et 77 ans, entre mars 2008 et avril 2009. La famille du premier a très vite remarqué la disparition de plus de 40 millions de francs pacifiques (environ 400 000 euros). Le second retraité est découvert, le crâne fracassé, dans un appartement incendié.

Surnommées « les Diaboliques » par la presse locale, les sœurs, 31 et 30 ans au moment du procès, s'en prennent à ces personnes âgées isolées et dont l'autre particularité était qu'elles disposaient de comptes en banque plutôt fournis. Le premier résidait dans une pension tenue par la famille des deux sœurs sur la presqu'île tahitienne, une proximité qui a sans doute

favorisé le passage à l'acte. Il est mort après avoir ingéré pendant plusieurs mois de puissants neuroleptiques qu'elles mélangeaient à sa nourriture. Auparavant, elles auront fait main basse sur la totalité de ses économies, qu'elles ont dilapidées en voyages, restaurants et voitures.

« Nous voulions seulement l'affaiblir pour qu'il ne puisse pas aller à la banque et se rendre compte qu'on lui avait vidé tout son argent, confesse l'une des sœurs à la faveur de l'audience. Pour nous, il était plus intéressant vivant que mort ! »

Après ce premier décès, n'ayant pas été inquiétées, elles ont jeté leur dévolu, l'année suivante, sur Maurice. Après s'être attiré sa sympathie, elles ont ni plus ni moins projeté de l'enlever à son domicile et de le séquestrer.

Mais voilà, le vieil homme leur a résisté. Elles l'auraient frappé de plusieurs coups de batte de base-ball, avant de quitter précipitamment les lieux, paniquées. Puis elles sont revenues au milieu de la nuit pour mettre le feu à l'appartement. Selon le médecin légiste, la victime était toujours en vie à cet instant.

La mère, « maillon incontournable » du dossier selon l'avocat général, avait adressé à ses filles ce SMS : « N'oubliez pas vos gants et aspergez aussi [de l'essence] sur lui ! » Lors de ses réquisitions, le magistrat vilipende les sœurs, « aveuglées par l'argent facile », « dépourvues de tout sens moral » et animées par « les instincts les plus vils de l'être humain ».

Chapitre 7

Dealeuses en tous genres

Le trafic de drogue est l'activité la plus lucrative de la voyoucratie contemporaine. Une activité dans laquelle le sens du commerce, la ruse, la filouterie comptent tout autant que la force physique, nécessaire pour faire face à toutes les embrouilles. Les femmes ont d'abord servi de petites mains, de nourrices, de passeuses, mais certaines ont imposé leur style au sommet du trafic.

Sosso la grosse

« J'aurais été un mec, j'aurais fait pire. »

Pire que les mecs ? Celle que les caïds de la banlieue sud ont baptisée « Sosso la grosse » ne s'est bagarrée qu'une seule fois : lors de sa première incarcération. Un accident de parcours survenu au bout de sa première fugue, alors qu'elle avait 15 ans, après une ultime dispute avec sa mère qui lui avait promis une raclée à son retour du marché. C'était au milieu des années 1970 et les allées de la cité où elle avait grandi, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ne « ressemblaient pas encore à celles de Conakry », en Guinée : le quartier était essentiellement peuplé d'Algériens, comme ses parents, qui lui ont dispensé cette « éducation traditionnelle qui l'a protégée », reconnaît-elle, de l'alcool et de la drogue.

La rue l'a conduite vers Barbès, haut lieu de l'immigration maghrébine dans la capitale, où elle a traîné jusqu'à trouver un petit boulot dans le prêt-à-porter. Elle a appris la débrouille, fréquenté des voleurs, mais s'est abstenue de toute « bêtise », se contentant des 5 francs qu'elle touchait à

chaque robe vendue, ce qui finissait par faire une somme, car elle supplantait apparemment toutes les autres vendeuses...

Un an plus tard, quand la police l'a retrouvée, avant de la rapatrier vers le commissariat de Montreuil, Sosso vivait avec un garçon qu'elle ne tarde pas à épouser, « à l'algérienne » (sans contrat de mariage), avant de se retrouver enceinte. Mais le mari est incarcéré pour escroquerie et la voilà de retour chez sa mère. Elle trouve un emploi de serveuse dans un restaurant, jusqu'au jour où, profitant d'une pause, elle rejoint une copine de son frère qui se nourrit en volant dans les magasins. Elle est d'ailleurs en train de passer aux travaux pratiques et subtilise sous ses yeux le sac à main d'une dame. Une fois vidée de son contenu, en bonne voleuse, la copine s'apprête à s'en débarrasser dans une poubelle, mais, prise d'un élan de bonté, Sosso propose de garder ces effets et de les rapporter à la victime.

Dans la foulée, les deux gamines entrent dans une parfumerie, où la voleuse s'empare discrètement d'un flacon particulièrement cher. Pour l'offrir à Sosso ? Une centaine de mètres plus loin, la copine est rattrapée par deux hommes parmi lesquels le patron de la parfumerie. Sosso fait demi-tour « comme Zorro », attrape les sacs et se met à courir, avant d'être immobilisée à son tour. Direction le commissariat pour sa première garde à vue. Présentation le lendemain à la dame au sac à main, qui la reconnaît. Bien sûr ils ne croient pas un mot de son récit (« je voulais lui rendre... »). Et la voilà en prison à Fleury-Mérogis. Avec les grandes, puisqu'elle a désormais 18 ans.

« Le premier jour, une nana m'a sauté dessus. Je me bats. Une autre s'en mêle ; je la massacre. Est-ce ma force de caractère ? J'ai peut-être pleuré, mais je me suis jetée dans le tas. Faut pas te laisser écraser. »

Brutal préambule avant la découverte d'un monde où les filles compensent l'absence de télé dans les cellules par de longues séances de danse en musique. Où les toxicomanes répètent à qui veut l'entendre qu'elles sont là pour « se refaire une santé ». Où les « Françaises » sont les plus vieilles et sont là pour longtemps. Où Sosso retrouve quelques copines qu'elle a connues à Barbès et prend la défense de tout le monde. Où elle apprend la « bonne mentalité », qui fait qu'elle refuse jusqu'au bout de donner le nom de la voleuse, disparue dans la nature. Pas vraiment

traumatisant ce baptême carcéral, assure-t-elle, d'autant qu'on la laisse téléphoner à la famille et prendre des nouvelles de sa fille.

« Une nana me fait les cartes et me dit : “Tu vas revenir.” Je suis finalement jugée et je prends huit mois ferme. Le type qui passait avant moi a pris moins alors qu’il avait tiré sur quelqu’un ! Ils m’ont niqué la vie ! Quand je suis sortie, j’ai foncé aux Assedic. Je voulais travailler, même comme femme de ménage. “Vous avez des références ?” ils m’ont demandé. “Pour tenir un balai ?” »

L’ex-taularde atterrit chez un publicitaire parisien où elle est censée vendre des encarts dans la presse par téléphone. Plutôt jolie fille, elle plaît au patron qui en fait sa secrétaire. Un soir qu’elle s’est éternisée sur les livres de comptes, elle rentre vers minuit chez sa mère, qui refuse de lui ouvrir la porte. Elle s’installe chez un ami qui tient un hôtel et finit par croiser le chemin d’un « voyou qui faisait peur à tout le monde », moitié tueur, moitié cambrioleur, un « vrai bicot » qui la pousse à quitter son emploi. Elle se prend au jeu : « Tu ne veux pas que je travaille ? Je vais voler avec toi. » Il dit oui. Deux jours plus tard, ils sont arrêtés et présentés devant le tribunal de Créteil, où Sosso prend dix mois ferme pour complicité de tentative de vol (son ami écope d’un an de prison). Ont-ils été balancés par celui qui les accompagnait ? C’est leur conviction.

Atelier coiffure une fois par semaine, cours de yoga, cours de français, beaucoup de chocolat cantiné, qu’elle partage volontiers... La routine pour cette fille qui se voit comme la « brebis galeuse de la famille », même si elle va souvent jouer les Père Noël et distribuer les cadeaux. Elle est encore en prison lorsqu’on vient lui annoncer la mort de son père, d’un cancer, au moment précis où il venait de prendre sa retraite après une vie d’ouvrier chez Renault. Quand elle voit les « armoires à glace » qui devaient l’accompagner au cimetière, elle renonce, convaincue que ces « keufs » allaient faire de cette sortie un enfer, eux qui « ne supportent pas qu’une femme fasse des conneries ».

Sosso est libérée la première, se remet à travailler dans la publicité, ce que son mec lui reproche quand il sort à son tour. Elle accouche d’un deuxième enfant et finit par se lasser de ce personnage ombrageux (il entrera bientôt chez les Frères musulmans) qu’elle quitte pour prendre son propre appartement...

« J’ai commencé à taper aux chèques, à faire des petites magouilles qui pouvaient me rapporter jusqu’à 10 000 francs par jour, que je partageais avec deux garçons. C’est moi qui allais décaisser, j’avais le bagout pour ça. Fallait les couilles pour le faire, je te le dis ! »

Le vol, finalement, elle y prend goût. Surtout s’il s’agit de rafler des manteaux en vison en Suisse. Elle devait séjourner quarante-huit heures dans le pays, elle y reste un mois avec une copine ; elles jouent leur partition comme d’autres une partie de ping-pong, avec légèreté, le vison glissé sous la jupe, entre les jambes, et puis s’en vont.

Premier contact direct avec la drogue, cette rencontre avec un garçon qui vend de l’héroïne. « La poisse », sauf que les douaniers qui les contrôlent au retour d’un week-end à Amsterdam ne découvrent pas le produit... Elle retourne dans la pub, mais cette fois dans une société moins nette que la précédente, où ils ne sont que trois : une gérante de paille, elle et le patron, qui finit par se retrouver en prison pour escroquerie. Il lui passe les consignes au parloir, jusqu’au jour où elle est arrêtée à son tour. Elle a beau être à nouveau enceinte, le juge la renvoie en prison, toujours pour les mêmes raisons : elle ne veut pas balancer son patron. Au bout de quatre mois plutôt « tranquilles », elle accouche par césarienne dans une chambre d’hôpital, flanquée de deux flics qu’elle amadoue en leur offrant des gâteaux. Le père de l’enfant n’ayant pas assumé, elle le quitte à son tour, juste avant qu’il replonge pour trafic de stupéfiants.

L’étape suivante, celle dans laquelle Sosso va se faire un nom dans la capitale comme dealeuse, non plus de robes comme autrefois à Barbès, mais de cocaïne, démarre avec la rencontre des cadors de la voyoucratie dans la banlieue sud de la capitale. Ils fréquentent ce restaurant du 13^e arrondissement où elle est serveuse. Tous la draguent ouvertement, mais c’est sur un certain « Sim’s » qu’elle jette son dévolu. Elle découvre la « cc », comme on dit au début des années 1990, cette cocaïne qui lui ouvre toutes les portes de Paris.

« Tu leur apportais ça, t’étais le messie. Tous les soirs en boîte, j’ai fini par ouvrir un bar du côté de Barbès où je me suis mise à vendre de la “cc”. J’avais mon petit tablier où je mettais l’oseille. Je vendais un bon produit. Le bar coulait quand je l’avais acheté, je l’ai fait monter. Je mettais

l'ambiance. Je vendais à des gens pleins de fric, à un chef de protocole qui vivait sur les Champs et à toute une série de stars du showbiz. Une femme, ça les rassurait. J'avais une petite cuillère ronde, ça faisait un gramme. J'avais pas l'impression de faire un délit. »

La police, pourtant, en est persuadée, et remonte sa trace. Sosso a commis l'erreur de louer un appartement à Cannes pour les vacances avec une « voleuse » qui non seulement ne paye rien, mais la balance. De surveillances en filatures, ils débarquent dans son bar et bondissent sur un client. « Laissez-le, c'est pas lui qui vend, c'est moi », lance-t-elle. « Tu nous dis qui te vend cette cocaïne et tu sors demain. » « Je fais pas de grosses quantités, vous savez, juste ce que je peux assumer. » Ils acceptent de la laisser entrer chez elle sans les menottes, pour ne pas effrayer les enfants, et elle leur désigne une bouteille de parfum contenant 50 grammes de cocaïne, histoire d'éviter qu'ils ne retournent tout dans la maison.

Le soir, à l'heure de l'audition, elle tente une diversion, désignant du doigt l'un des deux fonctionnaires : « C'est bon, j'ai compris, c'est lui le méchant. » Les policiers se dérident un peu. Le lendemain, elle accueille le « gentil » d'un sonore : « C'est pour moi que tu t'es fait beau comme ça ? » Le client, ce « bâtard », a raconté qu'elle l'avait dragué en boîte. Elle leur parle des enfants, fait dévier la conversation sur le terrain de la vie familiale, « quand tu es une femme tu peux te le permettre ». « Donne-nous quelqu'un ». « Je peux vous donner les noms de deux grosses balances, rien de plus », réplique-t-elle. Le « gentil » la laisse appeler sa fille, puis dit sa surprise : « Je croyais qu'on aurait affaire à une connasse. » « Ça ne va pas t'empêcher de m'envoyer au chtar [la prison] ! »

Pas faux. Pour les 50 grammes, Sosso est bientôt condamnée à trois ans. Elle les purge à Fleury, où elle connaît bien quelques surveillantes qui apprécient son côté « bonne vivante qui aide tout le monde ».

Sosso s'est trouvé une nouvelle famille, protectrice et fidèle : les voyous. « Avec ces gens-là, t'es sûre qu'il va rien t'arriver. T'es en sécurité. C'est vrai que j'ai commencé à parler mal avec ma langue, mais le fait d'être avec eux t'apportait une protection. Tu parlais de la banlieue sud, plus personne ne bougeait. J'étais la gonzesse de l'un d'entre eux. On partait en vacances tous ensemble. J'étais la Mama. C'est moi qui faisais la bouffe et le ménage. Je leur présentais aussi des filles, des beurettes le plus souvent. »

Beaucoup plus jeune, à l'école, Sosso jouait déjà avec la renommée de son quartier pour se faire payer des glaces en maniant le « tu vas voir, sur la vie de ma mère ! ». Aujourd'hui, sa « mauvaise » référence, c'est une bande qui jouit d'une solide réputation en Ile-de-France et même au-delà. Ils lui font confiance, elle finit par leur ressembler, ce qui, à l'entendre, est une garantie de longévité : « Ils aiment bien les femmes qui ont la grande gueule et qui font des conneries, les femmes qui se défendent, plus que les femmes soumises, dont ils se lassent vite. Pendant un moment, j'ai même été chaude pour y aller et leur servir de chauffeur, mais ils n'ont pas voulu. Ils ont eu peur... Pourtant, je conduisais très bien. »

Libérée, la fille de Montreuil remplace une serveuse dans le bar d'un ami, non loin de la rue du Faubourg-Saint-Denis, et multiplie le chiffre d'affaires par dix. Avec ses bénéfices, elle rachète peu à peu l'établissement, tout en reprenant discrètement la vente de cocaïne sous le comptoir. La police intervient plusieurs fois pour tapage nocturne, mais Sosso maintient le cap et Les Copains d'abord (le nom du bar) reste ouvert tard toutes les nuits. Jusqu'au jour où un client qui la « prend pour Escobar », feu parrain de Medellín, en Colombie, la balance. Mise sous surveillance, elle est alertée par des Gitans qui ont repéré le manège des flics. Elle veut tout arrêter, mais il est trop tard.

Le jour de la descente de la brigade des stupés, Sosso joue aux cartes avec des amis. Elle ne reconnaît pas la prison de Fleury, où « les renois ont remplacé les rebeus d'avant », où les cellules sont « dégueulasses ». Elle se débrouille pour se retrouver au service des cantines et négocie le droit au frigo, utile en cette période de canicule...

« Avant, les filles sortaient de prison plus belles qu'avant, aujourd'hui, elles sortent droguées, commente-t-elle. Ils leur donnent des cachets qu'elles ne savent pas gérer. Elles me faisaient tellement de peine que je les aidais. Je n'ai pas non plus reconnu les surveillantes. Les vieilles compréhensives d'autrefois avaient cédé la place à de véritables pisseuses, sans aucune classe. »

Elle reste sept mois sous les verrous, tandis que dans une prison voisine, loi de la rue oblige, le jeune qui l'a dénoncée, avant de mentir et de se défausser, se fait rectifier le portrait. Condamnée à dix-huit mois par le tribunal, elle doit y retourner deux mois. Elle « pleure toute sa race » quand

madame le procureur lui annonce qu'elle purgera ce reliquat à Fleury-Mérogis, là où tout a commencé.

« *Fallait avoir les couilles* », elle le redit, tout en assumant le fait qu'au-delà de trois ans la prison serait devenue difficile à assumer. Pour elle, mais surtout pour les enfants, pour lesquels elle a toujours été « le père et la mère » (la grande avait 13 ans quand elle s'est occupée de la petite de 6 ans, prison oblige). Heureusement pour tous que le jour où elle a trempé les lèvres dans un verre rempli d'un kir royal, elle est « devenue toute rouge ». Les mecs ont eu beau la pousser à boire par la suite, elle ne les a jamais écoutés. Elle n'a pas non plus approché ses narines de la « cc », dont la consommation a au moins deux effets, selon Sosso : « Tu niques tes bénéfices et tu vois des flics partout. »

Christelle

« J'ai beaucoup de potos, je suis leur égale. »

Christelle est née le 4 décembre 1972 aux Baumettes, où sa mère était incarcérée, suspectée de complicité avec son mari, un Marseillais d'origine italienne lourdement condamné (trente-huit ans d'emprisonnement) pour son implication dans la French Connection. Sa mère, née en Normandie, a travaillé comme expert-comptable, avant d'ouvrir plusieurs commerces, bars et brasseries. Son frère, achève-t-elle de raconter au juge qui l'interroge sur son parcours familial, au printemps 2009, est actuellement détenu à Luynes. Il a été condamné à douze ans pour trafic de stupéfiants, mais elle est formelle : elle n'a jamais travaillé avec lui.

Ainsi est Christelle, sans fard ni faux-semblant, fidèle à son parcours : le collège jusqu'en classe de troisième, moins intéressant à ses yeux que la boxe, sport qu'elle a commencé à pratiquer à 12 ans, avant d'obtenir son diplôme d'entraîneur à 20 ans. Après quoi elle a géré une brasserie pour le compte de sa mère, La Varlope, où la police est venue un jour la chercher pour l'interroger sur un braquage, une enquête, rappelle-t-elle, qui a débouché sur un non-lieu. Elle a encore été soupçonnée d'avoir trempé dans deux autres vols à main armée, mais rien n'a jamais été démontré. Côté

stups, en revanche, Christelle n'y a pas coupé. Elle a 30 ans lorsqu'elle est arrêtée pour la première fois pour trafic international de stupéfiants, en même temps que son compagnon de l'époque.

Sa peine purgée (elle a écopé de quatre ans ferme), elle s'est installée à Paris, dans un appartement de grand standing, non loin du parc Monceau, avec l'intention affichée de proposer des chambres d'hôtes et d'organiser des spectacles de boxe, notamment pour Canal Plus. Non sans succès si l'on en juge par la carrière fulgurante de son poulain, un certain Rachid, propulsé champion de France-espoirs de boxe anglaise, catégorie « super-moyens ». Autrement dit, une star. Elle a déclaré d'importants bénéfices, autour de 6 000 euros par mois, sachant qu'elle prélevait environ 30 % des gains des boxeurs, selon les normes en vigueur dans la profession. Probablement la source de nouveaux ennuis, puisque, en 2007, c'est le GIGN, croit-elle savoir, qui est venu frapper à sa porte. Prétexte : une enquête sur une escroquerie en Corse. La fouille de son appartement a permis de dénicher une grosse somme en espèces et un 38 spécial, souvenir oublié par son ex, expliquera-t-elle. Mise en examen pour non-justification de ressources, elle a encore bénéficié d'un non-lieu...

C'est apparemment une information anonyme parvenue aux oreilles de la police judiciaire de Marseille qui lui vaut de se retrouver à nouveau devant un juge. Le renseignement affirmait qu'une certaine « Christelle », surnommée « l'Indienne », se livrait au trafic de cocaïne et de cannabis en grosses quantités. Elle aurait pris la succession de son demi-frère, surnommé « l'Indien » et incarcéré à la maison d'arrêt de Nîmes, du moins c'est ce que pensent les policiers, convaincus qu'elle se rendait au parloir tous les quinze jours « pour y recevoir les instructions concernant l'organisation du trafic ». C'est ainsi que la surveillance du numéro de téléphone donné par le demi-frère à l'administration pénitentiaire, celui de Christelle, a commencé. Et qu'ils ont constaté ses appels au Maroc, en Espagne, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne ou en Martinique. Une filature à la sortie du parloir a permis dans la foulée de remonter jusqu'à une villa dans les Bouches-du-Rhône et de localiser la cabine téléphonique d'où Christelle passait la plupart de ses appels, notamment en direction d'un numéro au Maroc.

Le juge a bien trop de questions à lui poser. Rachid, le champion de boxe, était-il informé du fait qu'elle s'était lancée dans le trafic de cocaïne à grande échelle ? En liaison directe avec la Colombie, elle avait ainsi transformé leur appartement de l'avenue Foch, à Paris, en quartier général de son lucratif business ? Solide, Christelle ne se laisse pas déstabiliser. « C'est plus facile de téléphoner depuis une cabine pour contrôler la dépense par rapport à la carte », dit-elle pour justifier sa fréquentation des téléphones publics. « J'ai beaucoup d'amis, je connais des personnes dans le monde entier », ajoute-t-elle quand le juge s'inquiète de sa propension à composer des numéros à l'étranger. Elle balaye également d'un revers de main les accusations formulées par un complice. « Tout ce qu'il dit est faux. De toute façon, il n'y a que deux modes opératoires pour faire venir de la cocaïne d'Amérique du Sud, l'avion ou le bateau. Si j'avais eu des paquets à faire débarquer de Hollande, je ne l'aurais pas fait devant mon domicile. »

Le juge insiste : « Vous avez vu Yvan [celui qui l'accuse] à Banyuls, au mois d'août 2008, et il a été question du caractère réfrigéré, ou non, d'un container, de la nécessité d'un transport du container par la société M., de la quantité minimale de 60 kilos de cocaïne. »

« Ce qu'il dit est faux, répète Christelle. S'il fait référence à la Martinique, je suppose que c'est parce qu'il sait que j'ai été condamnée en France dans un réseau de Martiniquais. De façon générale, je ne prends jamais l'avion. Je ne l'ai pas pris depuis neuf ans, je n'aurais jamais accepté de rencontrer cet homme aux Antilles. C'est vrai qu'il m'a parlé du caractère réfrigéré ou pas, mais je ne comprenais pas de quoi il parlait. Il évoquait également la couleur des containers, la compagnie maritime, mais tout cela me passait au-dessus de la tête. »

Le juge revient à la charge à plusieurs reprises au sujet de ce que savait l'ami boxeur qui vivait avec elle, qu'il rêve d'épingler également, mais Christelle le protège comme n'importe quel voyou sérieux faisant tout pour mettre sa compagne à l'écart : « Rachid a peut-être entendu quelque chose, mais c'est purement involontaire de ma part, car je n'ai jamais voulu le mêler à quoi que ce soit. Au contraire, j'ai toujours voulu le protéger et le surprotéger. Tous les journalistes le décrivent comme le "mini-Tyson". C'est grâce à moi qu'il en est arrivé à ce niveau-là. »

La jeune femme écarte dans le même élan son chauffeur, « un petit jeune gentil et en aucune façon un homme de main ou un homme de confiance ». Et ses arguments tiennent la route, même lorsque le magistrat s'étonne des versements en espèces effectués sur son compte, « de l'argent provenant de l'organisation de combats de boxe », affirme-t-elle. « Pourquoi toujours des chiffres ronds ? » note le juge. « Parce que j'aime bien les choses simples », réplique-t-elle.

Le magistrat lit maintenant une série d'extraits de conversations téléphoniques que Christelle aurait eues avec un certain Mustapha. « Je me demande comment les policiers font pour savoir qu'il s'agit à chaque fois de la même personne, répond-elle, impassible. J'ai beaucoup de "potos", je suis leur égale et je plaisante avec eux au téléphone. » Quant à cette histoire d'importation de cocaïne, elle peut en parler librement : c'est un ami français, vivant en Espagne, qui l'a sensibilisée sur le sort d'un Colombien menacé de mort s'il ne remboursait pas ses dettes. Son rôle devait juste consister à le mettre en relation avec une personne travaillant sur le port de Marseille. « Il m'a expliqué qu'il s'agissait de sauver le Colombien de menaces pesant sur sa famille au pays, plaide-t-elle. J'y ai cru tout de suite. Je sais que le racket est monnaie courante dans leur pays. J'ai voulu rendre service, mais l'objectif premier n'était pas de se faire de l'argent. »

Elle a effectivement appelé ce Colombien depuis une cabine, début 2008, pour négocier avec lui en anglais la rémunération du gars qui travaillait au port, qu'elle évaluait à 60 000 euros, mais elle s'est vite rendu compte que personne ne serait exécuté en Colombie et qu'il s'agissait en fait « d'un test pour voir s'il pouvait faire venir une cinquantaine de kilos de cocaïne en Europe ». Elle s'en serait alors désintéressée.

« Au cours de cette conversation, insiste le juge, votre interlocuteur vous demande si vous pouvez "en acheter 5". Vous lui répondez que vous n'avez pas d'argent parce que les gens autour de vous ont été arrêtés, que c'est très dur pour "votre équipe et vous-même" et que vous avez besoin de cet argent pour Paris...

– Il me mange le cerveau, riposte Christelle. Il souhaite que j'importe des stupéfiants en plus de ce qu'il doit lui-même importer mais je ne suis pas d'accord, c'est pour ça que je lui dis que tous mes amis ont été arrêtés ou sont morts et que je n'ai pas cet argent. »

Et cette compteuse à billets retrouvée chez elle dans un placard ? interroge encore le magistrat. « Il y a dix-quinze ans, j'avais des bars et des brasseries, ce sont les personnes qui avaient mis en place des baby-foot et des flippers qui m'avaient fourni cette compteuse que j'ai conservée », répond Christelle, qui répète n'avoir jamais eu le projet ni d'acheter ni de vendre des stupéfiants. Les personnes écoutées font effectivement référence à une « vieille » qui pourrait bien être elle-même, mais, si l'on écoute bien, on verra qu'elle devait tout au plus toucher une commission, assure-t-elle. « En ce qui me concerne, j'avais fini par croire que ce bateau n'arriverait jamais, pour moi c'était devenu l'Arlésienne. Je m'en fichais. »

Le juge en reste là pour cette fois mais convoque à nouveau la présumée trafiquante dans son bureau quelques mois plus tard pour tester sa résistance. Il commence par citer un extrait de conversation téléphonique assez cocasse, où l'on entend un certain Roger s'adresser à Christelle : « Tu peux pas... nous indiquer... euh... ce soir on est invités et je voudrais trouver un... un bon saint-honoré... avec une bonne chantilly bien blanche... bien bonne. Tu peux nous trouver ça ? » Christelle lui donne le numéro d'un « pote » et Roger de conclure : « Si jamais j'avais un problème avec euh... le... le... ton boulan... ton pâtissier... je te rappelle. » « Qu'avez-vous à dire ? » interroge le juge. « Ils devaient être déjà bien imprégnés, réplique Christelle. Ils me charrient. Il veut me parler de drogue, mais ils sont "morts soûls". » Question suivante ? La jeune femme appelle bien ses amis « Harry Potter », « Double Mètre », « *L'Autre Pince* » ou « *Oncle Picsou* », mais qu'on ne compte pas sur elle pour mettre des noms derrière ces amusants sobriquets !

Elle a beau avoir réponse à tout, Christelle n'en passe pas moins de longues années en prison, séjour au cours duquel elle se fait quelques amies pour la vie, telle Aurélie Merlini (voir chapitre 5), qui parle d'elle mieux que quiconque : « Elle a été livrée à elle-même très tôt. Ce n'est pas son mari qui l'a faite, mais l'inverse. Dans la famille, la mariole, c'est elle. C'est une patronne. Elle aime la sincérité des petits jeunes de banlieue, moins machiavéliques à ses yeux que les voyous. En prison, elle partage tout. Elle donnerait sa chemise à la première fille un peu paumée qu'elle croise. »

Anita

« C'est la vie, chéri. »

Et puis il y a Anita. James Bond girl en personne. Originnaire du Monténégro. Coiffeuse. Joueur. Belle, intelligente, riche, une vraie présence, bref ; tout pour plaire.

Les douaniers de Perpignan qui l'ont arrêtée le 5 juin 2008 vers 11 heures seraient encore sous le coup de l'émotion des années après. Non pas à cause de la somme qu'elle transportait, 1 544 700 millions d'euros dissimulés sous le siège avant droit de sa Mercedes class A, mais de son absolue beauté. Interrogée par le juge d'instruction, elle a, hors procès-verbal, cette phrase unique, qu'elle prononce en français : « C'est la vie, chéri. » D'autant plus désarmante qu'elle ne balance pas son compagnon, tout en admettant avoir été recrutée par un certain Sergueï qui lui aurait demandé de convoier un véhicule de Berlin jusqu'à Las Palmas (Canaries), puis, de là, jusqu'à Belgrade. Le tout moyennant 15 000 euros, frais de voyage inclus. « Moins j'en savais, mieux c'était », ajoute-t-elle quand on la questionne sur l'origine des fonds rapatriés par l'« organisation ». Sa principale motivation ? Sa volonté de démontrer à son époux qu'elle était capable de gagner de l'argent, seule, explique-t-elle avant d'affirmer qu'elle veut contribuer à identifier ceux qui l'ont « piégée ». Promesse non tenue à en juger par l'audition suivante, au cours de laquelle Anita déclare préférer purger une peine de dix ans d'emprisonnement en France « plutôt que de mettre en péril la vie de [sa] fille et de [sa] famille »... Les enquêteurs en sont quittes pour cette version un peu arrangée, mais néanmoins digne d'un film d'espionnage :

« J'ai débarqué à Las Palmas le dimanche 25 mai, je suis sortie du bateau, j'ai tourné à droite au premier rond-point et, au bout de quinze minutes, quelqu'un est arrivé avec une voiture verte immatriculée en Espagne. Je crois que c'était une Peugeot, mais je ne saurais dire quel modèle précisément. Un seul homme était à bord, il ne s'est pas présenté, il a dit : "C'est moi que tu attends." »

« Il a pris de mes nouvelles et m’a demandé de lui remettre les clefs – il parlait en serbe, je pense qu’il était serbe. Il m’a dit qu’il reviendrait une heure plus tard et il est parti avec la Mercedes. Pour patienter, j’ai téléphoné à Sergio [le nouveau prénom de Sergueï]. Je lui ai expliqué que j’étais bien arrivée, que j’avais remis les clefs et qu’à l’ouverture du port j’irais acheter mon billet pour le retour. Il m’a alors dit de ne pas repartir tout de suite afin que mon périple n’attire pas trop les soupçons. Il m’a conseillé de rester sur place jusqu’au bateau suivant, prévu pour le 2 juin.

« Après environ une heure, l’homme est revenu avec la Mercedes et m’a rendu les clefs en me disant : “Tout est prêt.”

– Qu’avez-vous fait ? relance le policier qui l’interroge.

– J’ai pris la voiture et je me suis rendue dans un village situé à une quarantaine de kilomètres, où j’ai passé une semaine. J’avais repéré près du casino un parking bien éclairé où j’ai laissé la voiture durant mon séjour.

– Sachant que la voiture était chargée d’argent vous la laissez sans surveillance particulière sur un parking ? s’inquiète le policier. Pensez-vous que vous étiez surveillée ?

– J’avais pour instructions de ne pas reprendre la route tout de suite, c’est pourquoi j’ai laissé la voiture sur le parking. J’ai utilisé des taxis pour mes déplacements. Je ne crois pas avoir été surveillée, ni moi ni la voiture, personne ne savait d’ailleurs où elle était garée.

– Quelles ont été vos activités durant votre séjour à Las Palmas ?

– Je me promenais, j’allais à la plage, je suis allée deux fois au casino, j’ai fait du shopping dans les centres commerciaux du coin, j’ai fait du tourisme... Le 2 juin, il était temps de reprendre le ferry. J’ai embarqué avec la voiture vers 7 heures du matin... J’ai débarqué à Cadix et suivi la direction Alicante, où j’ai dormi dans la voiture. Puis j’ai poursuivi vers Barcelone, où je me suis arrêtée pour dormir à l’hôtel...

– Pendant ce voyage de retour avez-vous eu le sentiment d’être suivie ?

– Cette idée m’est passée par la tête, j’ai été attentive aux véhicules, mais je n’ai rien remarqué de particulier... »

Malheureusement pour la belle Anita, la 7^e chambre du tribunal correctionnel de Marseille, composée ce jour-là de trois magistrates peu

sensibles à ses aventures, ne lui a pas fait de cadeau : six ans de prison. Sanction confirmée en appel, toujours par des femmes. Le juge d'application des peines cède cependant dès sa première demande de mise en liberté, alors qu'elle venait de raconter à son avocat, dans un grand éclat de rire, comment elle dissimulait son téléphone au creux de son vagin pour échapper à la fouille, en prison : elle est expulsée vers son pays au terme de la troisième année de prison.

Le « vice permanent » de Hoda

Son ami, d'origine malienne, importait la cocaïne par kilos depuis la République dominicaine, qu'il revendait dans la région parisienne ; âgée de 29 ans, Hoda était apparemment bien plus que sa lieutenant. Arrêtée quelques heures après lui, elle exerce avec entêtement son droit au silence, sauf que les policiers, qui surveillaient depuis longtemps leurs allées et venues sur la commune d'Épinay-sur-Seine, transcrivent toutes leurs questions sur procès-verbal, agrémentées à chaque fois d'un « refuse de répondre » qui fera mauvais effet devant le juge d'instruction...

Née à Paris, célibataire, sans enfants ni activité professionnelle, consigne le fonctionnaire de la brigade des stupéfiants en charge de l'affaire, elle précise « être consommatrice uniquement de cannabis, mais refuse catégoriquement d'uriner durant la garde à vue pour empêcher que soient effectuées les analyses toxicologiques ». Connue des services pour des faits de séquestration et de vol aggravé, rappelle le fonctionnaire visiblement fâché, elle « n'a eu de cesse, dès la première minute, d'entraver nos investigations ». Et de lui régler son sort, en quelques lignes cinglantes, dans un rapport en date du 4 juillet 2011 :

« Elle a adopté, visiblement sans le moindre effort, une attitude de voyou chevronné, refusant de faire les moindres déclarations, de signer les procès-verbaux la concernant, refusant les déplacements aux UMJ [unités médicalisées judiciaires] avec les équipages en tenue. Seules les déclarations relatives à son identité ont pu être recueillies, les réponses de l'intéressée lors de la dernière audition se limitant à "hon, hon". Il convient d'ajouter que le vice permanent de Hoda D. l'amenait à tenter d'être mise en cellule avec Malvina [sa présumée complice]. Cette manœuvre, visant

manifestement à faire pression sur cette personne la mettant en cause comme l'organisatrice de son voyage [en République dominicaine], démontrait une nouvelle fois qu'elle était directement impliquée dans la préparation des importations de cocaïne et qu'elle avait un rôle prépondérant dans cette organisation criminelle. »

« Ils ont fait pression sur moi, j'ai considéré que je n'avais rien à leur dire », s'enfonce la jeune femme auprès du magistrat, mais elle n'a pas fini de se faire mal voir : au demeurant sympathique, elle crispe bientôt l'administration pénitentiaire en réclamant une cellule propre et son ordinateur, tout en insistant pour qu'on lui parle gentiment.

La demoiselle plaît d'autant moins aux surveillantes qu'elle est grande et plutôt jolie, prend soin d'elle, se coiffe et se maquille comme elle soigne sa cellule, non sans répondre verbalement à toutes les agressions qu'elle détecte. Alors que d'autres restent avec le chignon mal ficelé et le pull à l'heure du parloir avocat, elle sort le chemisier, le pantalon et les bottes, considérant sans doute qu'elle n'a aucune raison d'être différente à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison.

À l'approche du procès, loin de craquer, elle qui traîne depuis son enfance avec des voyous sans vraiment intégrer jusque-là le monde criminel, Hoda sait que son mode de défense va alourdir sa peine, mais elle assume. Toujours aussi silencieuse, elle laisse son avocat plaider la « dépendance ». Elle est condamnée à six ans de prison, son homme à dix, mais, au moins, dit son défenseur, « elle sait pourquoi ». Au passage, les policiers ont amélioré leur connaissance du vocabulaire en usage chez les trafiquants grâce à la saisie d'un étonnant « manuel de codage du parfait organisateur d'importation ». Où ils ont découvert qu'un « tournoi de poker » signifiait un « voyage Bruxelles-La Romana » (ville située en République dominicaine), l'expression « on a fait le tournoi » pouvant se traduire par « ils sont bien partis », « il fait beau » par « ils sont arrivés », « il pleut » par « l'un est passé, l'autre s'est fait péter », et « il fait moche » par « tout est mort »...

La ferme de Caroline

La ferme qu'elle louait depuis cinq ans à un professeur à la retraite est perdue dans la campagne. Caroline, née en 1976 au fin fond de la Normandie, a toujours été une fille seule, tranquille et sans histoire, manquant légèrement d'affection. Benjamine d'une fratrie de neuf frères et sœurs, elle n'a pas eu une enfance très heureuse ni une adolescence sereine. Ses parents se sont séparés quand elle avait 7 ans et son père s'est mis en ménage avec sa tante, la sœur de sa mère. Elle n'allait jamais chez lui, préférant le voir au parc. Elle a quitté l'école à 16 ans, a travaillé en intérim puis s'est fait embaucher comme manutentionnaire dans une entreprise. À 18 ans, le garçon qu'elle aimait s'est tué dans un accident. Le psychiatre bientôt saisi par la justice évoquera son « immaturité sur le plan de l'expression émotionnelle et affective, au moi incertain, aux identifications incertaines et aux mécanismes de défense peu efficaces face aux sollicitations de personnes qu'elle ne veut pas décevoir »...

Elle comparaît libre devant le tribunal correctionnel de Paris, ayant, grâce à son avocate, échappé à la cour d'assises spéciale où ont été jugés les hommes auxquels elle a rendu service. Aujourd'hui, on juge les « petits », parmi lesquels elle est l'unique femme, en marge d'un vaste trafic de cannabis entre l'Espagne et la France, démantelé en 2008. Selon l'accusation, Caroline est considérée comme l'une des « nourrices » des trafiquants.

Comment cette femme, employée dans la même entreprise depuis treize ans en contrat à durée indéterminé, à la vie apparemment tranquille, au casier judiciaire vierge, a-t-elle été embarquée dans une telle affaire ?

Tout commence, c'est fréquent, par une dénonciation. Une source affirmant qu'un dénommé K., condamné par défaut en 2007 à dix ans de prison pour importation et trafic de stupéfiants et en fuite depuis 2006, poursuivait son activité avec l'aide de deux individus, surnommés Fafa et Pakpak. Ces renseignements ont été rapidement étayés par des surveillances physiques et des interceptions de téléphones. L'enquête a permis de mettre au jour une structure internationale organisée et super-compartmentée. En

mesure d'importer régulièrement du Maroc et d'Espagne plusieurs centaines de kilos, voire des tonnes, de résine de cannabis par mois. Une organisation qui, au vu des quantités brassées entre 2008 et 2010, est dotée d'une assise financière exceptionnelle et dispose de bases de repli en France, en Belgique et en Espagne. Comprenant en son sein de véritables « professionnels » des convoys rapides (« go-fast »). Nombre d'entre eux ayant grandi dans le même quartier, certains ont été condamnés dans les mêmes procédures, souvent par défaut. Les enquêteurs sont formels, ce sont des garçons « prudents et particulièrement aguerris » qui usent, « outre de véhicules faussement plaqués en Allemagne, le plus souvent selon le principe de la “doublette” [on copie une plaque existante], de flottes de téléphones régulièrement changées, s'identifient sous des surnoms, ne parlent qu'en langage codé et multiplient les mesures de contre-surveillance (y compris en utilisant des systèmes de brouillage) ».

Les équipes étaient réparties en fonction des tâches : importations par la route ; stockage de l'argent et des stupéfiants ; revente aux grossistes et semi-grossistes sur le territoire national. L'organisation disposait d'un circuit de blanchiment efficace et tout aussi cloisonné, permettant ainsi dans un temps record le recueil, la dissimulation ou la fuite des capitaux, notamment vers le Maroc. Deux nourrices, un homme et une femme, stockaient le matériel, cannabis, armes et cahiers de comptes.

En février 2010, les premières interpellations ont lieu, dont celle de Caroline, un matin, à 7 heures, sur son lieu de travail. Parallèlement, les enquêteurs saisissent chez elle 3,2 tonnes de résine de cannabis et découvrent un arsenal d'armement lourd, sans compter les vêtements, le matériel de police et les détecteurs de signaux. Une liste à la Prévert, mais version « crime » : deux fusils-mitrailleurs, sept pistolets-mitrailleurs, douze pistolets automatiques, deux revolvers, un stylo pistolet, un lance-roquettes armé, soit vingt-cinq armes au total, huit cent quatre-vingts cartouches diverses, plus les brassards « Police », les matraques, les gyrophares, cinq cagoules noires, des effets vestimentaires à l'effigie de la police, des plaques d'immatriculation et des gilets pare-balles. Le tout entreposé dans un lieu « très facilement accessible », remarqueront les policiers, frappés par le fait que la clef était gentiment posée sous le p^aillason.

Quand les enquêteurs interrogent Caroline, elle reconnaît tout. Elle dit : « On m'a dit de stocker de la marchandise chez moi, un monsieur que je connaissais, c'est le frère de ma belle-sœur, je lui avais déjà refusé une fois. C'était de la résine de cannabis et je le savais. Il est venu plusieurs fois me solliciter, j'ai fini par accepter. J'ai fait ça de juin 2009 à février 2010, quand j'ai été interpellée. De temps en temps, il me donnait un billet ou me ramenait des chaussures de marques ou des vêtements aussi... »

Durant son procès, à Paris, Caroline apparaît à tous comme la fille qui comprend, qui reconnaît tout, mais qui ne sait pas trop comment elle en est arrivée là. « C'est la 300e roue du carrosse », plaide Me Raffaella Guy, son avocate, qui ajoute : « Elle ne se dérobe pas, elle ne se réfugie pas derrière le statut de victime, c'est une femme seule, qui vivait seule dans une ferme isolée. » La planque idéale et pratique.

Les passages des voitures semblent avoir été nombreux, généralement dans des créneaux compris entre 22 heures et 6 heures du matin. À l'audience, Caroline dit d'une voix discrète et basse qu'elle « savait » de quoi il s'agissait, mais qu'elle ne prenait pas la mesure des risques. Surtout qu'elle aura rendu ce service pour un total de 3 500 euros, plus quelques vêtements et paires de chaussures, ainsi qu'une semaine de vacances dans une villa de Marbella. La résine de cannabis était stockée dans une chambre située à l'étage, à côté de sa propre chambre à coucher. Elle était répartie en ballots de 15 à 30 kilos, certains rangés dans des sacs de sport, à proximité du matériel permettant de confectionner les ballots : cutters, adhésif marron.

Caroline dit connaître la mauvaise réputation de l'un des cerveaux du trafic, prénommé Selim. Sous son charme, elle a accepté puis n'a jamais osé demander qu'il cesse cette activité. Elle craignait sa réaction. Il ne l'a pas contrainte ni menacée. Il a juste défini le mode opératoire : lors de la venue de l'un des membres du groupe, elle devait ouvrir et fermer le portail, puis rester dans sa chambre.

L'avocat général requiert contre elle cinq ans d'emprisonnement. Les juges la condamnent à trois ans, sans mandat de dépôt, mais le parquet fait appel. En attendant, Caroline n'est pas en prison : elle vient d'avoir un bébé, mène une vie normale et a retrouvé son poste de manutentionnaire.

« Elle n'appartient pas à ce milieu, elle n'en a pas les codes, dit encore son avocate. C'est juste une femme un peu faible qui un jour a rencontré des hommes qui lui ont fait des cadeaux et à qui elle n'a pas osé dire non. »

Mélissa, Nabila, Songul, fragiles passeuses

La « mule ». Drôle de nom, qui dit cependant bien de quoi il retourne : la mule charrie la marchandise quand le chemin est chaotique. Une femme est réputée mieux passer les contrôles douaniers avec une marchandise illicite qu'un homme. Les mules recrutées en Amérique latine prennent l'avion, le ventre rempli de boulettes de cocaïne, pour quelques billets. Celles qui effectuent l'aller-retour à partir de la France se font en général passer pour de simples touristes, sauf qu'elles reviennent plus chargées qu'elles ne sont parties. Pas toujours en connaissance de cause, comme Mélissa, manipulée à distance par un garçon rencontré sur Internet.

Issue d'une famille bourgeoise mais en manque cruel de repères, Mélissa s'est fait prendre au deuxième voyage, alors qu'elle débarquait de Saint-Domingue, destination prisée des amateurs de soleil, mais aussi des trafiquants de stupéfiants, avec 6 kilos de cocaïne dans sa valise. Orpheline de mère, mais très aimée de son père, elle n'était pas préparée à la prison, dans laquelle elle n'a survécu qu'en s'accrochant à son avocate. Elle y est restée huit mois, un peu plus que cette autre fille condamnée pour avoir livré en prison moult cartes SIM à ce Black qu'elle « avait dans la peau ». Mule à sa manière, elle aussi, juste parce qu'elle était sous le charme. Le contraire de Nabila, une jeune fille de Vitry-sur-Seine que le quartier appelait « Petit Bonhomme » à cause de sa silhouette costaute et de sa dégaine de garçon. Ce n'était pas les sentiments qui la motivaient, mais la recherche d'argent facile, elle qui passait pour une plutôt bonne voleuse.

Avec deux copines, Nabila a été sélectionnée par une bande de trafiquants de stupéfiants à la recherche de « vaillantes » capable de convoier leur marchandise vers la France. Sauf que les dealers étaient sous la surveillance de la police, qui la coffre à son retour des îles, elle et les deux autres passeuses. Elle jure avoir accepté ce rôle sous la menace, son passeport lui ayant été confisqué, mais a bien du mal à justifier le standing de l'hôtel où elles ont logé. Perturbée par la prison, à laquelle elle n'était

pas non plus préparée, elle tombe enceinte à l'approche de son procès, dont elle obtient le report. Alors que la nouvelle date approche, elle est à nouveau enceinte, vaillante peut-être, mais surtout fragile.

Fragile comme Songul, une jeune fille de 25 ans née à Mons, en Belgique, d'origine turque, qui ne met pas longtemps à raconter aux enquêteurs la manière dont elle a été recrutée par ce vaste réseau de trafic de stupéfiants œuvrant entre l'est de la France et les Pays-Bas. Un témoignage précieux pour comprendre, concrètement, comment certaines basculent pour quelques centaines d'euros :

« L'histoire a débuté pendant la période des fêtes de fin d'année, en 2009, confie-t-elle au juge qui l'interroge. Je suis sortie en boîte avec des amis à Bruxelles. J'ai fait la connaissance d'un homme qui s'est présenté sous le nom de "Magdum". Je lui ai expliqué que j'étais à la recherche d'un travail et que j'avais des soucis d'argent. Il m'a demandé si j'étais intéressée par l'idée de faire des transports de marchandises. J'ai compris, à cause du contexte, de quelles marchandises il parlait. Il m'a expliqué que je pourrais toucher entre 400-500 euros par trajet. Je lui ai demandé les distances que je devrais parcourir. Il m'a simplement répondu qu'il y avait environ trois heures de route.

« J'ai hésité, mais le gars s'est aperçu que j'étais intéressée. Je lui ai laissé mon contact téléphonique et, deux jours après, il m'a appelée. J'étais à Mons et il m'a demandé de venir à Bruxelles, près de la gare du Midi. Il avait une Golf noir, avec des plaques belges. Je l'ai suivi jusqu'à Rotterdam et, à un moment donné, il m'a fait signe de me garer. Entre-temps je suis sortie de la voiture et je suis rentrée dans un cybercafé. J'avais reçu instruction par téléphone de l'attendre. Deux heures plus tard, il m'a rappelée et m'a dit de revenir vers la voiture. Il s'est garé derrière moi et il a mis quelque chose dans la voiture, avant de me demander de le suivre jusqu'à l'autoroute.

« Une fois sur l'autoroute, il m'a appelée et m'a dit de prendre la direction du Luxembourg. Il roulait à environ dix, quinze kilomètres devant moi et m'avait dit que, le moment venu, il allait ralentir pour que je puisse le rejoindre, ce qu'il a fait peu avant la frontière luxembourgeoise. Nous sommes sortis de l'autoroute et nous nous sommes arrêtés sur le parking d'un hôtel, le gars a repris sa marchandise et il m'a payé 400 euros... »

La jeune fille, surnommée « Gugule » par ses employeurs, n'est pas d'une grande aide pour les enquêteurs. Elle ne connaît ses « employeurs » que par leurs pseudos, « Juju », « Tino », « David », « Magdum », et serait bien en peine de les reconnaître, pour la simple et bonne raison qu'elle faisait en sorte de ne jamais les *regarder*... « Le problème, explique-t-elle encore, c'est qu'ils s'appellent tous "cousins". Je **faisais** mon rôle de passeuse et c'est tout. »

Elle n'était pas complètement à leur disposition mais savait se montrer disponible, comme la fille dont elle avait pris le relais, assurant la liaison six à huit fois par mois avec une discrétion cent fois supérieure à ces « go-fast » qui passent en force. Debout à 5 heures, départ une heure plus tard, arrivée à Rotterdam vers 9 heures, retour au Luxembourg autour de 14 heures, tel était à peu près le planning d'une livraison, avec la volonté, chez elle, de banaliser complètement cette marchandise dont elle assure que l'odeur ne l'inquiétait pas, même pas celle de l'amnésie, cette herbe made in Holland particulièrement odorante. Tout simplement, parce qu'elle n'a pas le « nez fin »...

Chapitre 8

« Marlouses », maquerelles et michetonneuses

Dans l'histoire du milieu, le domaine de la prostitution est celui qui a vu le plus de femmes occuper les premiers rôles. Elles sont passées au premier plan quand les hommes, lourdement frappés par les tribunaux lorsqu'ils étaient accusés de vivre des revenus de la prostitution, ont opté pour une forme de repli stratégique. La figure de la mère maquerelle s'est peu à peu imposée, elle est même devenue universelle.

Les « marlouses »

« Je déteste ce milieu de maquerelles, ces femmes sont mauvaises, méchantes, arnaqueuses. » C'est une bonne connaissance de la nuit parisienne qui parle, une femme qui a tenu plusieurs bars et fricoté toute sa vie avec les voyous de haute voltige, ceux qui snobent les proxénètes des deux sexes. « Moi, poursuit-elle, je ne sais pas voler le client. Je suis très honnête avec les gens. Je ne suis pas escroc, j'en serais incapable, alors que ces femmes... Dans ce milieu-là, personne ne pouvait tenir sans balancer. »

Au siècle dernier, il y avait deux mondes, celui des gangsters qui se démenaient pour aller chercher leur argent dans les banques ou à New York, où ils écoulaient leur héroïne made in France, et le monde de ceux qui se nourrissaient de « pain de fesse », le commerce du sexe. Le deuxième a toujours compté de nombreuses femmes, mères maquerelles souvent tenancières des hôtels de passe, après avoir dirigé les maisons closes, qui, pour continuer librement leur petit commerce, n'avaient d'autres choix que de renseigner les limiers de la brigade mondaine, devenue plus tard brigade de répression du proxénétisme. Donc, de nourrir les « poulets » en espèces, en nature et en renseignements, de manière à ce que leur patron puisse

justifier de ses galons, le préfet se faire reluire auprès de son ministre et le ministre se gargariser publiquement de ses bons résultats (et d'informations croustillantes au sujet des mœurs de quelques notables en vue).

La frontière entre les deux univers n'était cependant pas complètement étanche, dans la mesure où tous les braqueurs, perceurs de coffres et autres cambrioleurs de haut vol qui avaient une place au soleil étaient en cheville avec au moins un « tapin ». D'abord parce que ces femmes ne pouvaient pas vivre avec un « mec normal », au risque de le voir plonger avant Noël pour proxénétisme, ensuite parce qu'il n'était pas question d'arpenter le pavé sans avoir au-dessus de soi un « protecteur », comme on disait. La fille n'était pas importunée, en échange de quoi elle assistait son homme quand, par malheur, il se retrouvait sous les verrous, sous forme de mandats prélevés sur ses gains. Couverte dans ses activités, certaines de n'être « mises à l'amende » par aucun autre, elles réservaient très naturellement une part à leur « mari ».

« Les tapins faisaient partie du milieu, explique un voyou qui fit longtemps pleurer les propriétaires de coffres-forts. Elles sortaient des bas fonds, comme nous. Elles étaient marlouses : elles ne parlaient pas. Elles balançaient rarement leurs mecs, qui, généralement, les respectaient, sauf ceux qui les prenaient pour des machines à sous. Avec moi, si un jour elle ne voulait pas y aller, elle n'y allait pas. Quand on faisait la fête, on invitait nos gonzesses. L'été, on partait sur la Côte [d'Azur] avec elles. On était en famille. Les vrais macs, ceux qui tenaient les hôtels, ne fonctionnaient pas comme ça : ils voyaient la fille une fois par mois, pour ramasser l'oseille. »

Ces filles *poussaient* parfois le vice jusqu'à s'assurer les services d'une « doublerde » pour plaire à leur « mari ». Elles restaient la « première dame », mais recrutaient une femme, en général plus jeune qu'elle, pour à la fois doubler la « comptée » et occuper les nuits de leur compagnon, au risque de le perdre s'il tombait sous les charmes de la nouvelle.

Avec Margaret McDonald, digne héritière de Madame Claude, ce qui se fit de mieux à Paris dans le genre au siècle dernier, on aborde une vision plus industrielle du métier, façon réseau d'escort girls à l'échelle du continent. Un pied en Italie, un autre en Grèce, c'est en France que cette femme d'affaires a fini par se faire coincer pour proxénétisme, en 2004. Dédaignant les pages de Paris Sexe ou de Paris Boum Boum, elle passait

ses petites annonces dans les pages nobles de l'International Herald Tribune, lues par la crème des cadres supérieurs, classe internationale, anglais obligatoire. Parlant huit langues et régnant sur un « parc » de près de quatre cents filles, Mme McDonald vivait plutôt bien. Elle tenait sa troupe en respect, mère maquerelle affectueuse autant que pointilleuse. à en juger par les amendes qu'elle infligeait aux retardataires.

Dans son journal intime, la patronne notait ses frais comme ses revenus, jusqu'aux centimes de pourboire ou au kilo de pommes à 3,53 euros. Ce n'est pas le seul élément qui a plaidé en sa défaveur à l'heure du procès : arrivée au tribunal entièrement habillée de blanc, elle a eu bien du mal à contrôler son arrogance naturelle. Mais elle n'a pas non plus su chasser son naturel qui la pousse à un moment à se tourner vers la cour en disant dans un improbable franglais : « Voyez, madame le juge, quand tu fais une fellation... »

« La publicité donnée à cette affaire l'a écrasée, elle qui ne connaissait rien à la justice française », confie son avocat, Me Emmanuel Marsigny. Élevée chez les religieuses dans l'Essex, propre et méticuleuse pour deux, elle a évidemment eu un mal fou à supporter la promiscuité pénitentiaire qui lui a été imposée.

La femme soumise

« J'ai commencé comme strip-teaseuse dans un peep-show de la rue Saint-Denis, à Paris. Très vite, je me suis rendu compte qu'il y avait une forte demande de clients soumis. Je suis un vrai caméléon. J'ai joué la petite fille avec des couettes, la maîtresse, la maman, sans jamais aller jusqu'au rapport sexuel. Avec les clients, on était dans le jeu de rôle. Avec le recul, je me dis que j'ai rendu service à la société, mais que l'esclave, en fait, c'était moi. »

Anaïs, de son nom de guerre, cette femme est une encyclopédie ambulante des pratiques sexuelles les plus tordues. En particulier en matière de coups, domaine dans lequel elle est imbattable : née à la fin des années 1960 dans une famille kabyle comptant sept enfants, elle a subi ceux de son père, ouvrier, qui s'imbibait copieusement de côtes-du-rhône tous les week-

ends. Dès 13 ans, peut-être parce qu'elle était plus rebelle que les autres (elle n'avait pas le droit de sortir, même pour jouer avec la neige les jours où, miracle, elle tombait), elle est devenue son souffre-douleur, et les tentatives de conciliation de sa grand-mère n'y ont rien changé. Son père est mort d'un infarctus alors qu'elle avait 16 ans, au retour du travail, sans avoir le temps de l'envoyer se marier au bled, mais sa mère a trouvé une solution : elle a chargé son frère aîné d'assurer la relève. Et d'apprendre à cette effrontée à baisser les yeux. Les coups ont redoublé, auxquels elle a commencé à répondre, supportant mal d'être traitée de « pute » sous prétexte qu'elle portait des talons et se maquillait, giflée quand les autres avaient un carré de chocolat et insultée dans la rue quand elle avait le tort de retrouver une copine sur le chemin du collège. Elle finit par faire sa valise et s'enfuir chez une copine, alors qu'il menaçait de l'emmener avec lui chez l'épouse avec laquelle il s'installait. Quand elle revient, sa mère la serre dans les bras et pour la première fois lui dit : « Ma fille ! » Les coups s'arrêtent.

Après un CAP de sténodactylo, Anaïs débarque à la fac de Nanterre, mais lâche prise dès le premier cours. Le début de la descente. Secrétaire dans une boîte de bâtiment, elle est mise dehors à coups de parapluie par l'épouse du patron, qui imagine qu'elle couche avec lui. Elle atterrit dans l'usine où travaillait son père, comme employée de bureau, où une fille du quartier, prénommée Brigitte, la reconnaît. Elle découvre avec elle les discothèques et les pistes de danse, qu'elle adore, jusqu'au jour où la copine lui demande de la remplacer un week-end dans le peep-show où elle fait des extras, à Paris, ville où Anaïs n'a encore jamais mis les pieds.

Un peep-show ? « Tu dances derrière une glace et tu te déshabilles. »

Anaïs gagne en deux jours ce qu'elle touche dans le mois, en espèces. La clientèle étant friande de petites nouvelles, le patron de cet établissement de la rue Saint-Denis, sous le contrôle à cette époque d'une poignée de juifs tunisiens, lui propose de revenir le week-end suivant. Elle raconte :

« Tu te caresses. Tu leur fais croire qu'il va y avoir un rapport sexuel. Ils rajoutent de l'argent, mais n'ont pas le droit de passer la main. J'ai découvert que j'avais un don et suis rapidement devenue celle qui faisait rentrer le plus d'argent. Je n'avais jamais dominé un homme, mais j'ai énormément d'imagination. Je suis devenue la maîtresse, la dominatrice.

“Mets-toi à genoux !” “Mets-toi à quatre pattes !” Je leur donnais des ordres et ils s’exécutaient. Je les bâillonnais, je leur passais les menottes, je les fouettais, mais ça restait un jeu auquel je ne prenais même pas plaisir. J’étais naïve, gentille, et ne savais pas où était la limite entre le bien et le mal. »

Comment tombe-t-elle sous la coupe de ce chauffeur de taxi qui lui prélève peu à peu tous ses gains, dominant la dominatrice avec une perversité professionnelle ? C’est le patron du peep-show qui le lui a présenté, alors qu’elle cherchait à sortir d’une mauvaise histoire de crédit à la consommation souscrit à son nom pour le compte d’une autre fille... C’est désormais le chauffeur, juif tunisien lui aussi, qui commande. Elle lui donne tout ce qu’elle gagne, ne gardant que 20 malheureux francs par jour, juste de quoi prendre le train et rentrer dormir chez sa mère ; lui, il claque tout dans les cercles de jeu parisiens. Elle rêve de fuir mais restera sous la coupe de ce personnage pendant... sept ans.

Entre-temps, le chauffeur de taxi ouvre un autre peep-show où elle « fait » les clients soumis, dont l’un, expert-comptable de profession, tombe amoureux et décide de l’aider à s’extraire de ce milieu. Elle le suit en vacances, lui tient compagnie mais refuse d’être désignée héritière lorsqu’il meurt d’un cancer foudroyant... Reine de la « relance », qui consiste à pousser adroitement le client à remettre un billet (ou sa carte de crédit) au pot, elle est convoitée par tous les patrons de la rue Saint-Denis, mais tombe dans les rets d’un autre homme : un proxénète plutôt beau gosse, d’origine marocaine et de quinze ans son aîné, ayant apparemment certaines accointances *avec la police*. Il tourne autour du chauffeur de taxi, tente de le racketter, au point qu’ils en viennent un jour aux armes pour elle...

Anaïs s’offre deux ans de répit avant de renouer avec ce Marocain qui lui propose une place dans un de ses salons de massage, un « bordel qui ne dit pas son nom », dans ce 9^e arrondissement parisien infesté d’indicateurs. Elle confirme son savoir-faire et attire ceux qui sont prêts à payer très cher pour être enfermé dans un placard, se faire mettre des couches, manger des pots pour bébé ou se travestir en princesse, tout en buvant le thé...

« Il faut que tu recrutes des filles », tranche le Marocain à qui elle s’apprête à racheter cet « institut de remise en forme ». Elle passe une

annonce dans Paris Boum Boum : « Cherche masseuse pour hommes courtois. » Il y a la queue devant la porte. Maghrébines pour la plupart, les filles ne restent pas très longtemps, assez cependant pour satisfaire l'appétit du « donneur d'ordre », ce Marocain qui siphonne tous les bénéfices, jusqu'à 3 000 euros par jour, faisant croire à Anaïs qu'il finance un parti politique, lui qui fricote avec les patrons corses des cercles de jeu parisiens. Il la coupe de sa famille, la bat pour des motifs futiles et distille la peur, même à distance, quand il se la coule douce à Marrakech. Jusqu'à la « tromper » avec « Sabrina », la dernière fille qu'elle a embauchée et qui partage son minuscule appartement.

Anaïs se réfugie dans le salon de massage, jongle avec les « soumis » et ses sept numéros de portable, assume comme aucune ses jeux de rôle, mais ne s'appartient plus. Et, pour bien marquer son territoire, le Marocain ne recule devant rien, pas même devant les coups de cravache qui pleuvent sur elle le jour où un client a eu le malheur de laisser une marque sur les épaules de sa « Sabrina ». Elle se réfugie chez une cousine, mais il la tient parce que sa famille ne sait rien. Visiblement couvert par la police, du moins le croit-elle, il se sent intouchable.

En 2002, la jeune femme parvient à s'arracher à l'univers glauque du sexe tarifé et se retrouve, avec l'aide de sa sœur, représentante en... bonbons. Elle en vend tellement que ses clients en prennent à chaque fois pour un an, mais son salaire plafonne à 2 500 euros et le milieu la rattrape par la manche. Une certaine Nadia, patronne d'un peep-show et dominatrice, lui glisse au téléphone : « Je gagne 10 000 euros par mois, arrête les bonbons. » Elle loue avec cette fille un appartement dans les beaux quartiers, près de la place Saint-Sulpice, et voit débarquer comme clients quelques notables et des célébrités de l'audiovisuel, sans oublier cet informaticien adepte du latex, surtout pas de sexe, qui l'appelle « madame » et se fait une joie de lui offrir les plus belles robes. Elle le satisfait tant qu'il lui laisse les clefs de son appartement, où elle continue à travailler en cachette de son nouvel amoureux, qui voudrait bien la voir oublier ses pseudos, « Lady joviale » et autres gracieusetés, pour n'être plus qu'Anaïs.

Les ennuis commencent quand elle recrute une fille qui travaille dans les hôtels, histoire d'avoir quelqu'un sous la main pour « finir » ses clients, ce que faisait si bien auparavant « Sabrina ». Dix minutes de soumission et elle

les expédie dans la pièce voisine. L'argent coule à flots, autour de 15 000 euros par mois, Anaïs commence à rêver de s'installer avec son chéri, de s'acheter un petit commerce et de se poser, mais voilà que le Marocain réapparaît dans le paysage, lui qui lors de leur dernière rencontre l'avait menacée de mort, sans doute chagriné de voir fondre son chiffre d'affaires depuis sa disparition. Un petit coup de téléphone sur l'un des numéros qu'elle a glissés dans une petite annonce : « Bonjour, c'est moi, tu veux qu'on se voit ? Non ? Fais attention à toi... » Elle tient bon, mais, deux semaines plus tard, la coïncidence la trouble, une dizaine de flics de la brigade de répression du proxénétisme font irruption dans son appartement. Avec, à la clef, quatre jours de garde à vue au cours desquels elle est « traitée comme une merde, comme d'habitude », tandis que son « associée », coffrée elle aussi, la dépeint comme un « monstre », elle qui l'avait aimablement mise en garde contre un homme qui voulait précisément la « maquer ».

« Au début, j'ai joué la dure », mais Anaïs ne résiste pas longtemps. « Si tu ne dis rien, on va faire venir ta mère », glisse un policier. « Si tu ne signes pas le procès-verbal, la juge va mal le prendre », renchérit un autre. Et la voilà mise en examen pour « proxénétisme aggravé », lourdement chargée par l'autre fille, celle qui « finissait » si bien les clients, et à laquelle elle ne sera curieusement jamais confrontée.

« Il fallait me descendre, m'enterrer, me tuer », songe-t-elle en passant le porche de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Où entre les larmes, elle se souvient de tout ce qu'elle a fait pour ce Marocain, par exemple convoier en train jusqu'au Luxembourg des sacs remplis de billets pour les déposer sur un compte ouvert sous son nom à elle, auquel elle n'avait cependant pas accès. « Les douanes sont au courant », lui avait-il un jour glissé pour l'intimider définitivement, elle qui espérait encore à l'époque avoir un enfant avec lui. Pauvre « mule » ! Son Marocain avait visiblement le bras long, il l'avait même fait recevoir une fois par un responsable du Quai des Orfèvres qui avait déchiré devant elle la plainte d'un autre client, la laissant avec ces mots : « Attention, on vous couvre, mais soyez discrets. » Combien payait-il ? À qui ? Quels renseignements donnait-il, lui qui fréquentait les beaux voyous de la capitale ?

Elle avait déjà déjà passé un mois dans cette même prison après la plainte déposée par un client : un banquier à qui elle avait réclamé 50 000 francs pour rembourser la somme « empruntée » par le fameux chauffeur de taxi à sa propre mère. Elle avait retrouvé rapidement sa liberté, sa peine vécue avec la légèreté de ses 20 ans. « Enfermée, là ou chez moi, c'est pareil », avait-elle songé lors de cette première incarcération, choyée par les « matonnes » et insouciant.

Désormais, il en allait tout autrement alors même qu'elle commençait à recoller les morceaux. Anaïs n'a plus 20 ans et prend vite conscience qu'elle n'est pas dans un complexe touristique. Elle partage une première cellule avec une prostituée marocaine spécialisée dans la clientèle saoudienne, qui allume la télévision à 6 heures du matin tous les jours. Elle se plaint ; on la met avec une fille qui « soulage » les bijouteries dans toute l'Europe en se faisant passer pour une riche femme d'émir... et l'engueule à chaque fois qu'elle pleure. Elle voit passer « Mme Fourniret » (épouse et complice du célèbre tueur en série), dont « toutes les nanas s'écartaient », échange quelques mots avec une voisine de 22 ans accusée d'avoir découpé un handicapé avant de l'enterrer, observe celles qui « s'imposent avant qu'on les mange » et se réfugie auprès du psy qui s'extasie devant les montagnes d'argent qu'elle a gagné grâce au strip-tease... Tout cela aurait pu encore plus mal finir, songe-t-elle en se remémorant le nombre de filles qui ont plongé dans la cocaïne. Elle s'est laissé mener par l'argent, c'est vrai, au point un jour d'avoir honte de la condition de sa mère. Certes, elle marchait dans la rue en exhibant son sac Chanel, mais elle n'a jamais complètement perdu l'équilibre. Grisée par le sentiment de dominer les autres après avoir été rabaissée toute son enfance, jouer avec ces hommes qu'elle faisait ramper et savait exciter d'une phrase : « Mais qui tu es pour que je t'attache ? »

Tous les jours, à l'heure de la promenade, Anaïs court, beaucoup, mais elle a du mal à partager la vie des autres prisonnières, elle qui ne s'est jamais vraiment considérée comme une « hors-la-loi » – elle a rendu service à une prostituée en l'hébergeant, certes, mais les clients étaient tous « contents » et, s'il fallait boucler toutes les filles comme elle, les prisons

seraient remplies à craquer... Sa famille est désormais au courant de son incarcération, mais, loin de couper les ponts, ils lui envoient des mandats, payent son avocate et lui rendent visite, sauf sa mère, mais c'est elle qui ne veut pas lui infliger le parloir – elle lui ment d'ailleurs jusqu'au bout sur la véritable cause de ses ennuis... Les codétenues attentionnées lui suggèrent au passage de mentir également aux autres femmes, parce que « proxénète, c'est mal vu », en clair qu'il vaut mieux se faire passer pour braqueuse, voleuse ou trafiquante de drogue. Exactement comme dans les prisons pour hommes.

Elle reste quatre mois sous les verrous, un peu plus que son chéri qui, dans la bataille, a perdu son appartement et son boulot, mais elle ne l'abandonnera pas, malgré un contrôle judiciaire sévère, une lourde caution et quatre ans à jouer à cache-cache en attendant le procès, car ils n'ont pas le droit de communiquer. Commerciale dans l'âme, Anaïs se lance avec succès dans l'immobilier, loin de cette rue Saint-Denis et de ce Marocain ombrageux et violent, ce « bon à rien » dont elle apprendra un jour, de la bouche de la brigade criminelle, qu'on a retrouvé son cadavre dans une valise, du côté de Lorient. Avec dans sa poche la clef... du salon de massage. Dire qu'à une époque elle aurait été « capable de tuer quelqu'un pour ce diable » !

Les « Mamas » maquerelles

Octobre 2012. Les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information travaillent sur des escroqueries commises au sein de la communauté nigériane de Rouen, lorsqu'ils tombent sur un réseau de prostitution. Trois pavillons serviraient à héberger des prostituées dans deux quartiers de la ville. Une certaine Esther, née en 1978 à Freetown, capitale de la Sierra Leone, résidant dans l'une de ces maisons, serait particulièrement impliquée dans l'animation de ces réseaux. Tuyaux aussitôt transmis à leurs collègues de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains, qui pose aussitôt ses grandes oreilles pour écouter les conversations de la présumée proxénète...

Quelques jours suffisent à établir que la piste est bonne. Esther ne cesse d'inviter ses interlocuteurs à ne pas parler au téléphone. Elle a tout de la

« Mama » africaine, ces mères maquereilles qui n'ont rien de maternel et viennent, pour la plupart du Nigéria, le pays le plus peuplé d'Afrique, par ailleurs anglophone, comme les filles qu'elles exploitent. Il est question de femmes qui patientent en Espagne, dans l'attente d'un titre de séjour, d'autres qu'il faudra héberger, d'autres encore qui devront déménager à Lyon parce qu'« il n'y a plus de place ici ».

Le marché rouennais est saturé, en déduisent les policiers, mais Esther a de la ressource. Elle négocie très sérieusement avec Sophia, une autre Mama installée en Normandie, l'achat d'emplacements de prostitution, une « négo » qui permet à une certaine Rita de s'implanter près du métro Boulingrin... après qu'Esther s'est acquittée de la modique somme de 2 500 euros. Elles ont visiblement du monde à placer, au point que l'on entend Esther appeler une Mama établie en Norvège, qui disposerait de quelques emplacements disponibles. Et ce n'est qu'un début, car de nouvelles recrues attendent un feu vert entre les mains des passeurs, au Nigeria, dont les plus jeunes ont tout juste 15 ans. Toutes sont bien évidemment passées avec succès par la case « joujou » : une cérémonie religieuse proche de l'envoûtement destinée à les transformer en créatures définitivement soumises. Une séquence où la magie se mêle à la morale. Elles s'engagent alors à obéir au passeur, puis à la Mama à laquelle elles seront confiées, sous peine de lourdes mesures de rétorsion contre leur famille. Pas de « joujou », pas de prostitution.

Au terme de l'enquête, il apparaît donc qu'une structure d'envergure exploiterait des jeunes femmes, à l'instar de marchandises, en exerçant sur elles une emprise morale et psychologique totale. Arrivées en France, elles déposent leur demande d'asile. Leur autorisation provisoire de séjour en poche, elles sont envoyées sur le trottoir où elles sont censées tapiner autant qu'il le faudra pour rembourser les 60 000 euros dus au passeur et à la Mama. Le prix de leur voyage...

Basés au Nigeria, les passeurs sont très mobiles. Ils voyagent en Europe, pour accompagner les filles vers les pays où elles devront se prostituer, collecter l'argent, dispenser conseils et instructions. Ils circulent avec de faux papiers et des billets d'avion obtenus en escroquant les compagnies

aériennes, ce qui rend leur localisation et leur interpellation particulièrement « malaisées », selon le mot des enquêteurs. Le principal passeur de se réseau, né en 1968, se prénomme Bami. Les femmes sont déjà dans le coup sur place, où elles sont chargées de sélectionner les candidates. Bami fournit passeport et vrai visa en les faisant passer pour des membres de sa famille. Montant de la facture par tête de pipe : 11 000 euros, qu'il vient parfois lui-même récupérer en France, en Espagne ou en Autriche. Un marché qu'il partage avec deux autres fournisseurs, dont l'un, né en 1959, se fait appeler « Papa ». Le tout sous la coupe d'un couple « royal » formé d'une certaine Sophia, la chef des Mamas, et d'un homme qui s'est arrogé le titre de « Président ». Un « personnage majeur dans le milieu du proxénétisme nigérian », écrivent encore les enquêteurs, qui relèvent l'incroyable pouvoir tutélaire qu'il exerce sur les Mamas. Né en 1984, chef de la communauté Edo (présente dans le centre et sud du Nigeria et à l'extérieur du pays) en Normandie, sa base, il organise la traite des femmes, gère les rendez-vous en préfecture, tente d'apaiser les conflits entre les maquerelles, supervise la collecte de l'argent et la recherche de places de trottoirs pour les filles qui s'affranchissent. C'est aussi lui qui assure les liens avec les grands chefs basés au Nigeria. Sa compagne répartit les territoires dans la région rouennaise, où les conflits sont nombreux. Elle-même a en charge au moins six filles dont deux qu'elle héberge. Son statut de femme du « Président » lui confère un rôle de première dame au sein de la communauté. Elle est en contact avec toutes les Mamas qui font la révérence à son approche, et c'est nulle part ailleurs qu'au domicile du couple royal qu'elles se retrouvent toutes, un soir, pour fêter Bami, la principale vedette.

Les Mamas, quant à elles, quadrillent le terrain, assurent l'accueil des filles « maraboutées », les « louent » au gré des besoins. Implantées à Rouen mais aussi à Caen, Clichy-sous-Bois, Strasbourg ou Colmar, elles s'occupent de l'aspect immobilier, essentiel pour l'exercice régulier de ces activités. Certaines travaillent en couple, les autres en solo, mais toutes appartiennent à l'organisation. Ici, l'indépendance est assez mal vue, voire punie : on ne monte pas sa petite affaire dans son coin. En revanche toutes sont programmées pour changer un jour de statut, à l'instar de Sylvia, 25 ans, encore prostituée mais en passe de devenir une Mama importante de la ville, elle qui supervise avec une « fermeté féroce », écrivent les

enquêteurs, une fille fraîchement arrivée en France ; elle la harcèle plusieurs fois par jour lui reprochant de ne gagner que 1 300 euros par semaine. Jeune Mama affranchie, elle défend en même temps bec et ongles cette portion de trottoir qu'elle a achetée 2 000 euros, convoitée par quelques nouvelles venues, Bulgares, Roumaines, et même Nigérianes, n'hésitant pas à jouer du poing dans la rue. Elle n'est pas la seule à miser sur la force physique pour défendre son bout de gras. Les arrestations ont lieu au début de l'été 2013. Niant toute implication dans un quelconque réseau, les Mamas semblent ne pas comprendre ce qu'il leur arrive. Les SMS échangés ? Elles ne savent pas de quoi il s'agit. Les déclarations d'une prostituée qui raconte comment elles l'ont fait venir en France par l'intermédiaire d'un passeur ? Le résultat de l'envie, de la jalousie. Les envois de coordonnées bancaires où il est question d'une « chose » qui doit arriver bientôt ? Elles parlaient de nourriture. Les conversations liées à l'argent ? Elles aident des gens, elles sont chrétiennes. Certaines reconnaissent se prostituer mais nient faire travailler d'autres femmes. Elles sont « indépendantes » et ne touchent aucune somme venant de quiconque. De mauvaise foi, elles se critiquent les unes les autres, se traitant de « menteuses », « jalouses », « envieuses », « mal élevées » et autres gentilles. Au total, dix-sept personnes, dont onze femmes, sont cependant mises en examen pour « proxénétisme aggravé en bande organisée, traite des êtres humains, blanchiment de proxénétisme et association de malfaiteurs en vue de la préparation des crimes de proxénétisme et de traite des êtres humains ».

« Cherchez la corruption, vous trouverez la prostitution, commente Me Catherine Glon, avocate pénaliste à Rennes, qui a défendu un grand nombre de ces filles depuis une vingtaine d'années. La mécanique mise en œuvre par ces réseaux est presque toujours la même, » observe-t-elle. Les filles, endettées jusqu'au cou, sont systématiquement sous l'emprise psychologique des sorciers africains dont elles sont incapables de remettre en cause les pouvoirs. Et, selon elle, il serait temps de dénoncer ce travers de la justice qui « punit les femmes sans chercher à attraper les véritables organisateurs du trafic ». « C'est toujours imprégné de morale, déplore l'avocate. Dès qu'une femme tombe dans la délinquance, le traitement judiciaire est impitoyable. »

Les michetonneuses

Elles ont le physique de l'emploi, un joli minois, des mensurations plus que raisonnables, du bagout et un art consommé de la séduction : ce sont les michetonneuses, comme on les appelait déjà autrefois. Autrement dit des « femmes à voyous », qu'elles chassent de préférence solvables, très solvables, hier braqueurs ou macs (proxénètes), aujourd'hui gros dealers. Plus elles font les belles, plus celui qu'elles ciblent étale sa fortune pour les attendrir. Elles ont remplacé les tapins d'autrefois, qui exerçaient pleinement leur métier de prostituées, affirmant n'en aimer qu'un seul, leur « mari », mais changent de mec plus facilement que ces aînées qui assistaient leur homme jusque dans sa cellule, en cas de pépin. Le jour où leur chéri tombe entre les mains de la justice, en général elles l'oublient et retournent sur la piste de danse. Aller faire la queue pendant dix ans une fois par semaine devant la prison, ce n'est pas pour elles : la vie est trop courte, n'est-ce pas ? Ce rôle est aujourd'hui dévolu à la famille, aux frangines notamment, qui se chargeront d'introduire dans la prison tout ce dont le petit ou le grand frère a besoin pour ne pas être malheureux.

Elles dénichent leurs proies dans les bars de nuit fréquentés par les voyous. Leurs critères sont simples, à en croire cette connaissance : « Elles regardent la taille du magnum et la marque de la voiture. Si tu mets des bouteilles sur la table, elles savent tout de suite que t'as un peu de lovés [billets]. »

« Les filles montrent ce qu'elles peuvent donner, les mecs tombent accros et elles obtiennent ce qu'elles veulent, résume une fille qui ne les respecte pas énormément, elle qui a choisi d'être voyou. Les pires, ce sont celles qui se prennent pour une "hallal", qui se font passer pour des saintes. C'est un business. Elles se mettent sur leur 31, elles exigent le plus gros voyou et elles leurs vendent du rêve. Elles veulent la vie de princesse. Eux aussi aiment bien se montrer, faut dire : c'est pas avec la Saxo [petit modèle de chez Citroën] qu'ils vont au bar à chicha ! Ils vont allonger 1 500 euros pour louer la 48 [Audi] pour le week-end. Si le gars tombe en taule, cling-cling, elles profitent de leur argent autant qu'elles peuvent. »

À Lyon, on les appelle les « vaches ». À Grenoble, ce sont les « bourriques ». Tout un programme. Certaines de ces « bombes » seraient

plus redoutables que d'autres. Leurs exploits n'arrivent jamais aux oreilles de la police, mais elles ne se contenteraient pas toutes de ce qu'on leur donne. Adeptes du toujours plus, elles organisent parfois l'enlèvement de leur dealer préféré pour mieux le plumer. L'idéal étant de s'adjoindre la complicité de quelques solides gaillards, pourquoi pas vigiles dans une boîte de strip-tease, un lieu dans lequel l'homme oublie facilement qu'il est aussi une proie...

Les « officielles » ne les aiment pas non plus énormément. Mariées à leur voyou, mère de leurs enfants, elles connaissent leur existence et se réconfortent comme elles peuvent, à l'instar de cette Iséroise qui compte à son actif une douzaine d'années de parloirs. « Toutes ces filles aimeraient être à notre place, confie-t-elle. Elles vivent les boîtes, les bouteilles de champagne, les moments de plaisir. Elles pensent que pour nous, c'est tous les jours la fête. Ce sont des matérialistes. Ce qui les intéresse, ce sont les hôtels, les sacs à main, les vacances et les bijoux. Elles vont de voyou en voyou en essayant de se mettre avec eux pour avoir les choses incroyables qu'on est censées avoir. Elles aiment la marque, mais elles ne pourraient même pas faire "femmes de voyou". Elles sont un peu simplettes et ne les aiment pas pour leurs beaux yeux. Quand celui qui les gâte tombe en prison, on les entend pleurer sur ce qu'elles n'auront plus ! Je n'ai rien de commun avec elles. Je suis la femme, pas la meuf qu'on sort en boîte. Elles sont là pour la nuit à l'hôtel, mais ils ne les présentent à personne parce qu'elles sont imprésentables. »

La phase suivante, c'est une forme de professionnalisation. Le grand saut, comme celui que fit cette jeune femme grandi dans une cité de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, berceau du banditisme version « cités » : à l'invitation de jeunes Koweïtiens aux poches rembourrées de billets, la belle est devenue call-girl à Los Angeles. Pour arrondir ses fins de mois, elle n'en a pas moins continué à jouer les « nourrices » pour le compte de ses anciens amis trafiquants, sans commettre l'erreur de stocker la drogue à son propre domicile, ce qui lui a permis d'échapper à plusieurs reprises à la police.

Elle n'est pas la seule femme, dans ce coin de la banlieue parisienne, à avoir opté pour la prostitution en vue d'échapper au quartier, comme en témoigne l'histoire de cette Sicilienne qui, une fois son père décédé, s'est lancée dans le commerce du sexe avec un tel succès qu'elle a fini par se

domicilier fiscalement à Londres, sa mère ayant dans son dos dilapidé au jeu ses premiers 100 000 euros d'économies... Avec les gains suivants, oⁿ raconte que la demoiselle s'est offert plus de séances de chirurgie esthétique que n'en auraient rêvé toutes les filles de la cité !

OceanofPDF.com

Chapitre 9

Grandes et petites voleuses

Le vol est un art qui consiste d'abord, au-delà de l'adresse, à passer inaperçu. Quelques pickpockets sont entrés dans la légende du crime, mais les femmes (pour beaucoup d'entre elles venues des pays de l'Est) ont aujourd'hui massivement investi ce secteur lucratif. Rarement autonomes, elles appartiennent à des réseaux qui planifient le cambriolage comme une activité industrielle.

Angelina

Elle se prénomait Doris et c'était une vedette dans le petit monde des pickpockets. Noire américaine, « elle avait des mains immenses », se souvient son avocat, Me Jean-Louis Pelletier, qui l'a défendue à plusieurs reprises. Immenses, mais aussi expertes ces mains, à chaque fois que son défenseur entrait dans la petite pièce tenant lieu de parloir, elle se frottait à lui en susurrant d'une voix mielleuse : « Pelletier, Pelletier ! » et, deux minutes plus tard, exhibait malicieusement le portefeuille de son visiteur, qu'elle avait dans le même élan extrait discrètement de sa poche intérieure, sans qu'il s'aperçoive de rien.

Un cas isolé et plutôt amusant dans l'univers des voleuses, où tout est bien plus organisé qu'il n'y paraît, où chacun a sa place, sa fonction. Les plus disciplinées dans ce domaine étant certainement les Roms originaires de Serbie, à en croire Angelina, désormais « rangée des voitures », qui campe en quelques mots cette allure reconnaissable entre toutes : jupe sous le genou, décolleté proscrit, cheveux attachés, pas de talons avant d'être maman.

« Pour la population française, qui met tous les Roms dans le même sac, nous sommes des voleurs de poules, mais c'est plus compliqué que ça, poursuit cette femme née en région parisienne. Chez nous, Roms de Serbie, les filles ont un statut à part. Elles sont un peu comme une maison ou une voiture. Les parents les retirent de l'école vers 10-11 ans pour être sûrs qu'elles ne fréquentent pas de garçons et restent vierges jusqu'au jour où ils les vendront à la famille qui proposera la meilleure dot. Le prix dépendra de la qualité : si elle est vierge et si elle vole bien, il pourra monter jusqu'à 200 000 euros, en cash et en petites coupures. Une mineure est rentable à 300 %, dans la mesure où elle est relâchée après quarante-huit heures en cas d'arrestation. Pour une majeure qui ne serait plus vierge, le prix chute. Un de mes oncles est allé chercher l'autre jour une fille en Allemagne. Comme elle avait déjà 19 ans, il l'a eu pour 120 000 euros. C'était une fille d'"occasion", comme on dit chez nous... »

On ne s'improvise pas voleuse. Les filles apprennent sur le terrain auprès de leur mère, qu'elles accompagnent sur les marchés dès l'âge de 7 ans. Elles leur transmettent l'art de faire les poches comme un artisan transmet son savoir à un élève, en espérant bien se faire un jour rembourser cette formation sur le marché communautaire. Cibles prioritaires : les étrangers, noirs et arabes, réputés conserver des espèces sur eux et moins enclins à appeler la police en cas de souci. Ces mères de famille ont un défi à relever : rendre leur petite aussi efficace que possible, faire en sorte qu'elle ait vraiment la « main », non sans oublier de lui inculquer les bases de la vie de famille, ménage et cuisine. Lui apprendre à voler de ses propres ailes, si l'on peut dire. Car elles le savent depuis le jour de l'accouchement : leur fille va partir, très vite, rejoindre une autre famille. Certaines s'attachent à leur progéniture féminine, au risque de voir le « bétail » se déprécier, d'autres voient le bon côté des choses : la rentabilité, le business, cette vie de pacha sur le dos des gains de la petite, avec le bonus en bout de course, la dot qui permettra d'embellir le domicile familial ou d'acheter une caravane.

Les premiers membres de la communauté ont atterri dans les bidonvilles de Montreuil, puis ils ont commencé à construire en dur, le plus souvent sans permis, entre Livry-Gargan et Le Raincy pour les plus aisés, du côté d'Aulnay et du Blanc-Mesnil pour ceux qui avaient moins de réussite. Des

maisons couvertes de marbre du sol au plafond, où les enfants ont tous les droits les premières années, même celui de monter sur la table, comme s'ils devaient en profiter avant de découvrir ce qui les attend. « L'hyper-liberté avant les menottes », résume avec une froide lucidité Angelina, passée par toutes ces étapes. Avec quelques limites tout de même pour les filles, qui n'auront jamais vraiment la parole et devront rester « pures », à la différence des garçons.

« On dit "travailler", mais travailler, c'est voler », résume notre interlocutrice. Sa vie de petite voleuse est loin derrière elle. Les filles commencent en faisant les poches et les sacs à main, puis elles passent à l'étape supérieure, le cambriolage de pavillon et d'appartement. Les mères les couvent comme la poule ses poussins. Elles leur enseignent comment détecter le policier, le « méchant », surtout quand elles auront plus de 16 ans et courront le risque d'être incarcérées. Elles leur inculquent le flair. Les petites n'ont pas fait beaucoup d'école mais elles sentent très vite si elles sont suivies. « C'est en elles, poursuit Angéline. Si tu as deux ou trois filles, elles peuvent rapporter jusqu'à 3 000 ou 4 000 euros les bonnes journées. Il y en a qui sont nées pour ça. Elles travaillent, c'est plus fort qu'elles. Elles sont comme des robots : si elles ne volent pas, elles sont malades. Elles se sentent inutiles et se plaignent : "Mon mari ne va pas m'aimer." C'est leur destin. Celle qui se défile n'est plus bonne à rien. Elle ne se mariera pas ou atterrira dans une famille où on va lui faire la misère, où elle devra se lever tous les jours à 5 heures du matin pour s'occuper de la maison... »

Elles vont « chourave » (voler), elles vont « se gave » les mains dans les poches. Elles se choisissent des faux noms pour tromper les fichiers de la police « Elles peuvent en avoir jusqu'à trente-six », plaisante Angelina. Jessica, Katia sont les plus fréquents, elles se font volontiers plaisir avec des prénoms américains, genre Kimberley. « Tu es née où ? » demandera le policier. « Serbie. » « Quel âge as-tu ? » « Treize ans », répondra-t-elle, même si elle en a bien plus, ce que trahira son niveau de langage, mais elles savent aussi faire semblant de ne rien comprendre, elles qui suscitent l'admiration de l'ancienne : « Elles sont tellement rusées qu'elles sont capables de manipuler n'importe qui, de monter toutes sortes de scénarios. À un moment, pour s'amuser et faire diversion, elles se sont toutes mises à

dire aux policiers qu'elles s'appelaient "Hamidovic", un patronyme musulman, alors qu'elles sont orthodoxes. Elles se sont passé le mot et la justice a mis longtemps avant de se rendre compte de la supercherie. »

Les « travailleuses » ont souvent effectué un petit stage d'observation au tribunal avec leur grand-mère, histoire de ne pas tomber des nues le jour où on les y traînera menottées. Elles savent à quoi sert un avocat depuis l'âge de 4 ans et connaissent l'angoisse du délibéré. Aux policiers comme aux juges, elles ne donneront jamais l'adresse de leurs parents. « Je vis avec ma grand-mère dans un camp », disent-elles. « Quel camp ? » « Dans le 77. On vit dans un camp. On a froid. » Elles ont vu faire leur mère. Elles sont tellement rodées qu'elles n'ont plus peur. Au sortir d'une garde à vue, elles ne rentrent pas à la maison, pour éviter les filatures et les foudres du chef de famille, qui, les bons jours, laisse éclater sa joie : « Ce soir, McDo pour tout le monde ! » Pas plus chic, histoire de maintenir la pression sur la petite, dont le mari, ce soir-là, est particulièrement fier...

Pour mettre de la distance entre chez elles et le lieu de leurs forfaits, elles prennent volontiers la route. Elles partent à trois, deux petites et une plus grande qui se met derrière le volant et gère les deux autres. Elles partent en Belgique ou en Allemagne, les deux destinations prisées en ce milieu des années 2010, où elles écument les maisons, à la recherche d'espèces ou de bijoux qu'elles planqueront dans les roues de la voiture, pas forcément assurée, ou dans leurs chaussettes. Pieds-de-biche et tournevis en main, elles ramassent tout ce qui est en or et savent où chercher : chambres, salles de bains, cuisine, jusque dans le congélateur (ne dit-on pas la « fraîche » pour désigner les espèces ?). Elles se repassent entre elles les bons coins, de bouche à oreille, et connaissent les exigences du métier : être au moins trois au moment d'attaquer un appartement, ruser pour endormir la vigilance des personnes âgées, par exemple en demandant un verre d'eau, tandis que l'autre fouille les lieux, ne jamais « taper » sur le chemin du retour au bercail, au risque de tout perdre...

Leurs premières règles annoncent un imminent départ de la famille. À l'approche du mariage, le « pire moment pour les filles », même si le système s'est récemment assoupli avec la possibilité de refuser deux ou trois maris pour les « gagneuses », les pères négocient le tarif entre eux. Un long marchandage dans lequel tout rentre en ligne de compte. Celle qui a la

« main en or » part évidemment à un prix imbattable. Une fille à la peau blanche se vend plus cher, car elle a l'avantage de passer partout en Europe sans se faire remarquer. Si elle est jolie, le prix monte : c'est un investissement sur le futur, dans la mesure où elle fera de beaux enfants. Une peau mate, c'est 20 000 euros en moins. Les plus pauvres, ou les plus pingres, peuvent toujours aller chercher des filles en Italie, où les prix sont plus bas, sachant que la cérémonie elle-même coûtera facilement 100 000 euros.

L'argent, espèces ou or, est posé sur la table, devant témoins, le temps que les époux concluent (on raconte qu'il fallut une fois appeler une guérisseuse qui décréta que la mariée était... hermaphrodite, ce qui fit grand scandale). Le prix de l'amende a été fixé à l'avance au cas où la fille ne serait pas vierge. S'il s'avère par la suite qu'elle est infidèle, et que cela s'ébruie, les pères se revoient pour évaluer le montant du remboursement, éventuellement restituer la fille à sa famille, qui aura bien du mal à la remarier, avec un prix qui « tombera » à 50 000 euros. Car tout se sait dans la petite communauté des Roms de Serbie. Tout se sait et tout se voit, la réussite comme la misère, à la taille du pavillon, de la caravane, à la marque des voitures, à la dose de bling-bling, ces signes extérieurs que l'on montre aux voisins, qu'on connaît tous par leur prénom. Non seulement l'argent n'est pas tabou, mais on l'exhibe, du moins les hommes, qui sortent facilement la liasse de billets au bistrot, dans lequel la femme réfléchit à deux fois avant d'entrer, elle pour qui l'insulte suprême pourrait être : « T'es même pas capable d'apprendre à travailler à ta fille ! »

À l'opposé, chez les Roms de Roumanie, ce serait plutôt l'inverse : on vit dans un camp misérable, on n'hésite pas à « taper » alentour sans craindre les conséquences, on met volontiers les filles sur le trottoir, manche ou prostitution, et on se sacrifie tous les jours en espérant construire un petit palace au pays, l'argent étant collecté tous les soirs par le « chef du camp » – une personne qui a généralement dépassé la cinquantaine et connu la prison. Un univers où les filles, à entendre Angelina, sont « maltraitées, alors que, chez nous, elles ont leur bien-être, vivent dans le marbre, ont des cuisines de ministre, roulent en Mercedes et ne fouillent pas dans les poubelles »...

Les filles donnent tout ce qu'elles volent. Il peut leur arriver de dissimuler quelques centaines d'euros pour « s'éclater un peu », mais les belles-mères n'hésitent pas à les fouiller ; et, si elles sont démasquées, les coups pleuvent vite. « La règle, c'est de tout apporter à la belle-mère, qui reverse tout au mari, précise Angelina. La femme dispose d'un budget mais elle n'est pas autonome et ne tient pas les cordons de la bourse. » Le mari, lui, est censé connaître les bons réseaux pour écouler or et bijoux, c'est sans doute la raison pour laquelle les garçons sont parfois surnommés « Rolex », « Gucci » ou « Mercedes ».

« Les femmes naissent pour enrichir l'homme et la maison, assure encore notre interlocutrice. Elles alimentent la cagnotte quotidienne et financent les extras du mari, même s'il gagne très bien sa vie par ailleurs. Une fois qu'elles ont fait leurs preuves, c'est à leur tour de prendre la place de la Mama et de faire trimer les autres. Elles sont mères à 16 ans, grands-mères à 30 ans, et exercent sur leurs belles-filles un énorme pouvoir : celles-ci n'achèteront pas le moindre chemisier sans son autorisation... » Une vie aux antipodes de celles des garçons, qui mènent grand train, flambent avec une maîtresse judicieusement choisie hors de la communauté, gitane, manouche ou maghrébine, qui souvent les mènera par le bout du nez... Hors de la communauté, toujours, en évitant cependant les « Gitanes » de Bosnie, musulmanes : les familles serbes et bosniaques, dit-on, s'entretiennent pour un rien.

Ainsi va la vie « depuis des siècles et des siècles », soupire la jeune femme, qui voit la nouvelle génération relever le défi avec appétit et intégrer les règles sans sourciller, veillant à effacer toute trace de rouge à lèvres et à rattacher les cheveux avant de rentrer à la maison si elles se sont offert un moment de répit ou de distraction, sachant que, « si elles couchent, c'est la fin du monde » (même si on peut toujours recoudre) et que « celui qui n'est pas un Gitan pur est un bâtard ». Ainsi va la vie de cette communauté qui n'a pas de pays, mais un drapeau qui dit le voyage, le bleu du ciel, le vert de la terre et le rouge de la souffrance. Et où les pères n'ont que ces mots à la bouche : « Toi, t'as pas assez d'argent sur cette terre pour ma fille ! »

En Serbie, elles auraient trop peur de voler un paquet de bonbons et de se faire « éclater par la police », pourquoi pas de finir exhibées dans une

émission de télévision comme une bête de foire. En France, elles courent juste le risque de se retrouver en prison. Elles pleureront certainement, mais finiront par considérer cet accident de parcours comme une sorte de rituel vers le passage à l'âge adulte, dont elles tireront le cas échéant une certaine fierté – petites, elles ont parfois été placées en foyer, d'où elles se sont sauvées au bout de deux jours, portées par un solide instinct de survie, capables de remonter de Bordeaux ou de Marseille en pleine nuit sans un sou en poche, au risque, c'est arrivé, de mourir écrasée sous une voiture. C'est sur l'avocat que la pression sera alors maximale, lui à qui la famille demandera de faire libérer au plus vite la poule aux œufs d'or, et que les policiers recevront sans beaucoup d'égards, supportant mal que ces filles officiellement à la rue aient les moyens de se payer un « baveux » (avocat) de qualité... En attendant, derrière les verrous, par-delà cette solidarité clanique qui les verra peu se mélanger aux autres détenues, c'est la course à celle qui sortira le plus vite, comme s'il n'y avait qu'une place à gagner, assurées que leur défenseur s'arrangera avec le juge, puisqu'il le connaît et que tout se monnaie, n'est-ce pas ? En Italie, les familles graissent bien la patte des juges, alors pourquoi pas en France ?

« L'étranger est pour elle un danger, observe Me Nathalie Grard, qui en a défendu plus d'une. Il peut amener les ennuis, la police ou le mauvais œil. Elles se sentent apaisées quand elles voient qu'on les comprend, quand on leur fait savoir qu'on sait d'où elles viennent. Elles se tournent vers nous et disent : "Toi au moins, tu sais." Dès lors, elles nous voient un peu comme des magiciens. J'ai besoin qu'elles me livrent quelque chose d'elles-mêmes avant le procès, mais ce n'est pas toujours facile. » « Merci de les défendre comme vous les défendez », lui a dit un jour publiquement un procureur. Me Grard venait de plaider en disant combien sa cliente était insupportable et combien elle avait elle-même dû insister pour qu'elle assiste à l'audience, mettant, dans le même élan, les magistrats de son côté... Celles qui « tombent » savent qu'elles ne verront pas la famille au parloir le temps de leur incarcération, prudence oblige : comme il leur faudrait présenter leurs papiers à l'entrée, les proches risqueraient de se faire repérer. L'avocat les rassure comme il peut en leur disant que leur père ne les lâche pas, qu'il est derrière elles. Aux plus jeunes, elle peut glisser un CD de « musique de chez nous », comme elles disent, histoire de leur remonter le moral. La

famille leur expédie cependant vêtements et mandats afin qu'elles puissent cantiner des cigarettes, du chocolat, des BN (les gâteaux), du café ou des produits pour soigner les cheveux, mais, au fond, si elles sont sous les verrous, c'est qu'elles ont un peu cafouillé, qu'elles n'ont pas été tout à fait performantes... « C'est comme tomber par terre, on se relève toujours », finissent-elles par philosopher, tout en profitant de l'aubaine pour apprendre à lire et à écrire, histoire de pouvoir remplir un mandat. Le tout en tenant leur langue, car ces femmes sont bien « dressées » : elles ne parlent pas avec la police ni avec le juge, laissant la responsabilité de ces relations extérieures aux hommes, qui eux seuls savent ce qu'on peut dire ou ne pas dire, avec toutes les conséquences que la moindre confiance peut entraîner pour les relations entre les familles – le fusil n'est jamais loin.

Dragica, Lydia et Divna

Elles se prénomment Denise, Suzanne, Madeleine, Marguerite, Claudine, Aimée, Ginette, Marie, Jeannine, Colette, Simone ou Marie-Thérèse, des prénoms qui disent bien leur génération. Ce sont des femmes d'un certain âge, le critère de sélection de cette équipe de voleuses issues de familles gitanes originaires de Serbie qui levait ses proies dans les supermarchés, les collant au plus près au moment où elles composaient sur le petit boîtier le code confidentiel à quatre chiffres de leur carte bancaire. Le tout selon un mode opératoire tellement bien rodé qu'elles finissent par attirer l'attention de la cellule anticambriolages de la Sûreté territoriale des Hauts-de-Seine, dont les enquêteurs se saisissent de trois vols commis entre mai et octobre 2012 à Châtenay-Malabry, Bois-Colombes et Bourg-la-Reine. Trois plaintes, un même scénario : deux femmes repèrent la personne âgée dans le magasin, l'observent au moment du paiement, puis la suivent jusqu'à son domicile. L'une des deux femmes, invoquant sa grossesse, parfois véridique, simule un malaise pour pouvoir s'introduire dans l'appartement de la victime. Usant d'artifices divers pour la distraire, l'une d'elles parvient à subtiliser sa carte de crédit, puis elles disparaissent, rejoignant la troisième qui attend au volant d'une voiture. Dans les heures qui suivent, elles multiplient les retraits en espèces et les achats en tous genres, jusqu'à ce qu'il soit fait opposition. Si elles ont mal noté le code, elles jouent le tout

pour le tout : elles sortent l'annuaire, appellent leur victime et se font passer pour le service d'opposition bancaire pour le réclamer. Le butin varie, allant de 50 euros à 2 970 euros en espèces et 6 946 euros d'achats...

À force de rapprochements, les enquêteurs établissent qu'une vingtaine de personnes auraient ainsi été ciblées dans toute l'Île-de-France entre mai 2012 et mars 2013, date de leurs arrestations. Elle sentent le vent du boulet une première fois sur la commune de Sceaux, le 3 octobre 2012, alors qu'une équipe de la brigade anticriminalité contrôle trois jeunes femmes en train de filer une personne âgée à la sortie d'un magasin. Elles sont relâchées après le contrôle, mais les policiers ont relevé l'immatriculation de leur voiture, une Ford, et leurs trois identités. La conductrice, prénommée Divna et âgée de 23 ans, leur a apparemment fourni son vrai patronyme, mais pas les deux autres qui ne s'appelleraient ni Samantha ni Miriana, mais Lydia, 22 ans, et Dragica, 23 ans.

La petite bande subit un deuxième revers le 4 décembre 2012, alors que les filles font de nouveau l'objet d'une vérification d'identité, cette fois à Orléans. Elles ne se doutent évidemment pas qu'un fonctionnaire les a déjà reconnues sur les bandes vidéo d'un distributeur automatique de billets, avec une carte volée, le lendemain du premier contrôle. Rompues aux techniques de la police, les trois filles multiplient les « coups de sécurité » quand elles se déplacent. Elles abusent par exemple des pauses sur les aires d'autoroute, meilleure façon de voir si elles sont suivies, avec un objectif primordial : éviter qu'on ne localise le domicile familial, entre Livry-Gargan et Drancy (93). Et aussi qu'on ne les prenne en flagrant délit : le 27 février 2013, sur la commune de Montrouge, Dragica et Lydia lèvent brusquement le camp alors qu'elles avaient entrepris la filature d'une femme, certainement parce qu'elles ont repéré une présence suspecte alentour. Elles changent enfin régulièrement de portables, n'hésitant pas à recourir au téléphone jetable les jours où elles passent à l'offensive, comme le constateront les policiers de Colombes le 23 décembre 2012 : contrôlées par hasard, elles désactiveront immédiatement leurs téléphones en sortant du commissariat.

Il faut attendre le retour de vacances de Divna, partie se ressourcer en Serbie, pour la prendre en filature dès son arrivée à l'aéroport de Roissy et repérer son adresse. Et ce voyage de Dragica à Liège, en Belgique, pour

avoir son identité complète, laissée en l'occurrence à l'entrée de la prison où elle rendait visite à son mari. Elles se parlent en langue « romani-tsigane » sur les écoutes, mais les mêmes mots reviennent toujours quand elles évoquent leurs activités. Partir à la recherche de femmes âgées et tant qu'à faire fortunées, c'est « aller se promener », « aller au supermarché », « aller à l'école » ou « aller au kiné » (l'école dont elles ont été privées, le kiné qui procure du bien être, chacun traduira comme il l'entend). Elles se lâchent, toujours au téléphone, le jour où Divna annonce à Dragica que, sa voiture étant à la fourrière, elle propose une cotisation pour l'achat d'une nouvelle auto. « Elle n'a pas d'argent », tranche Dragica. « Elle ne s'est pas promenée ces jours-ci ? » demande Divna. « Bah oui. Les trois jours on n'a rien fait, il pleuvait », explique Dragica, qui propose une solution à son amie et complice : « Écoute Divna, c'est simple : tu vas en ville, je viens avec toi, tu vas te promener en ville et tu récupères ton argent automatiquement. Y a pas de souci, tu vois, c'est simple. » Simple en effet, réplique Divna, à condition qu'elle... trouve une nourrice pour veiller sur le petit (pas de langage codé cette fois, il s'agit bien de son bébé).

L'enquête laisse entrevoir des équipes de voleuses qui évoluent au fil des coups, un phénomène que les policiers connaissent bien pour l'avoir observé chez les braqueurs (dans le jargon, on appelle ça les « équipes à tiroirs »). Elle permet surtout de dévoiler le rôle de l'entourage de ces filles, qui rendent compte des vols et des recettes à leurs conjoints, comme ce jour où Dragica appelle son mari, depuis Vanves, pour lui dire qu'elles n'ont « rien fait, même pas de chéquier », s'attirant en retour des mots qui ressemblent fort à des insultes. Une autre fois, c'est Divna qui est recadrée par son conjoint, qui refuse qu'elle s'associe avec d'autres filles, comme s'il fixait, lui, le cadre. La même Divna promet à sa mère, toujours au téléphone, d'aller « se promener » et de « lui rendre son argent ». Les policiers voient enfin Dragica sortir de chez elle, un jour du mois de février 2013, pour remettre une liasse de billets à un individu qui l'attendait au volant d'une voiture, preuve supplémentaire que ces filles ne travaillent pas pour leur seule petite personne...

Lydia et Dragica sont interpellées ensemble sur la commune de Bobigny, le 14 mars 2013 ; Divna est arrêtée dans la foulée chez ses beaux-parents, au milieu de nombreux articles de luxe et autres parfums, d'un

impressionnant lot d'ustensiles de cuisine et de vaisselle, sans oublier le linge encore emballé, des vêtements de marque pour femmes, hommes et enfants, plusieurs téléviseurs et autant de consoles de jeux, sans compter cette trousse de toilette qu'elle jette par la fenêtre à l'arrivée des policiers, contenant une liasse de faux billets, des francs suisses et deux téléphones... Un matériel à peu près similaire à celui découvert chez Dragica, qui assure vivre de ses seules allocations familiales et avoir acheté ces objets à un commerçant qui écoule à bas prix le butin de ses vols. Elle revendrait aussi de la vaisselle à ses voisins ou dans les camps pour arrondir ses fins de mois, dit-elle...

Après avoir s'être longuement réfugiées dans le silence, Dragica et Lydia, confrontées aux éléments à charge des enquêteurs, reconnaissent devant le juge d'instruction leur participation à plusieurs vols, en prenant toujours soin de tenir leurs conjoints à l'écart ; Les trois maris, eux, restent longtemps introuvables. Partis se mettre « au vert » en Allemagne ou en Italie, à en croire les transferts d'argent effectués par leurs proches, mais le juge persiste à vouloir comprendre l'origine du patrimoine de ces familles qui ne payent pas d'impôts sur le revenu et vivent officiellement des aides sociales. Les hommes, eux aussi, ont leurs explications : leurs épouses gagnent leur vie en faisant des ménages ou grâce à la voyance, tandis qu'eux s'enrichissent en jouant au poker, accessoirement en servant d'intermédiaires entre des Roumains à la recherche de logements et des Gitans qui en possédaient, plaide l'un d'eux...

En attendant de percer ces mystères, Lydia, Dragica et Divna dormiront entre sept et huit mois en prison, avant d'être remises en liberté moyennant une forte caution et une sévère assignation à résidence, du moins pour Dragica.

Ileana, Roumaine et voleuse professionnelle

« J'ai 30 ans, et je vis dans un quartier d'une ville de Seine-Saint-Denis. En ce moment, ma vie est assez remplie et mouvementée. Je m'occupe de mon père handicapé et de mes quatre enfants que j'élève seule actuellement. Mon mari est en prison, en Allemagne. Il a pris deux ans et huit mois pour vol. J'assume tout : les soins de mon père, les repas de tout le monde, les

courses. Ils sont tous à ma charge, c'est difficile. En attendant que mon mari sorte de prison, je ne veux plus voler, parce que personne ne pourra s'occuper de ma famille. Je tiens à eux, je n'imagine pas un instant ne plus les voir ou les savoir placés dans une famille d'accueil !

« J'ai commencé à voler à 14 ans, la première fois, c'était avec des filles de mon âge et une plus grande, dans le centre de Paris. On piquait dans le métro, les sacs, on les embarquait, on fouillait, on les jetait à la poubelle après avoir pris ce qu'il fallait. C'est un apprentissage, c'est absolument pas inné. Quand j'entends qu'on sait faire ça enfant, ça m'énerve, c'est faux. Ça s'apprend comme n'importe quelle compétence ou travail manuel. Au début, j'étais assez maladroite, je n'attrapais rien, alors, elles me mettaient des claques pour que j'y arrive. On dit que ça rentre en tapant. Puis j'ai réussi. Alors là c'est, comment vous dire ? C'est super-agréable ! Il y a le cœur qui bat, le danger, puis la réussite au bout, bien méritée. Et l'argent bien sûr. Je gagnais pas mal d'argent, on partageait entre toutes les trois ou quatre. Quand tu y arrives bien, tu as envie de recommencer. Je voulais essayer de faire les pavillons, j'étais jeune, je pouvais sauter par-dessus les portails et les barrières, c'était facile ! Mais tout le reste était très difficile pour moi, parce que j'avais très peur. La seule et unique fois donc, le pavillon, on en repère un, les volets sont fermés, c'est calme. On sonne, personne ne répond. Les filles me disent de ne pas avoir peur, moi je tremble. On a ouvert les volets par-derrière, avec un tournevis c'est pas compliqué. Puis on a cassé une fenêtre, elles m'ont dit : « Rentre la première », je pense qu'elles ont fait ça pour me tester, mais moi j'avais peur de me faire tuer ! J'ai eu peur de mourir ! On est rentrées tout de suite et sans traîner dans la maison et on est allées dans la chambre à coucher. Il y avait une petite boîte avec des bijoux. Il y avait quelques grammes d'or. J'étais contente, mais en même temps super-stressée, je tremblais comme une feuille. Quand ça s'est terminé, je me suis dit que je ne ferais plus de maisons. C'était la première et la dernière. Non, vraiment, pour ça, il faut vraiment avoir des couilles. Faire les maisons, c'est prendre trop de risques, tu rentres chez des gens. Dans le métro, c'est plus facile. Bien sûr, je me suis fait attraper une dizaine de fois. Et, en général, on me relâchait, j'étais mineure, gentille, mignonne, hypocrite, je disais que je ne recommencerais jamais...

« Je suis allée deux fois en prison. À 16 ans, j'ai passé vingt et un jours à Fleury-Mérogis, sur le coup, je me suis dit que je ne voulais plus jamais voler. Et, en sortant, j'ai arrêté un ou deux mois, puis j'ai recommencé. Pourquoi ? Parce que c'est tout ce que je sais faire. Nous, on ne va pas à l'école longtemps. À 11 ans, quand on a les règles, c'est fini, l'école, la famille a trop peur que tu rencontres des gars et que tu t'égares. J'ai donc continué les vols dans le métro, à Paris. Et à 19 ans, j'ai été prise en flagrant délit. J'ai pris sept mois ! J'ai payé pour toutes les fois où je n'ai pas été attrapée. Sur le coup, j'ai réfléchi, je me demandais si j'allais continuer comme ça, à être attrapée sans cesse, aller en prison, en sortir, y retourner. Je me demandais : "Qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire ?" Et puis, arrivée en prison, dans la cellule, en cour de promenade, les autres filles racontent leur vie, on passe le temps. Finalement, c'est un bon souvenir. Alors, quand je suis sortie, j'ai recommencé. J'ai repris le métro direct. J'ai retrouvé deux copines. J'étais toujours impeccable, bien habillée, maquillée, des bonnes et jolies baskets aux pieds au cas où, pour courir. Je travaillais quelques heures, et quand on avait ramassé un peu d'argent, enfin, pas mal, quelques centaines de francs, on entrait dans n'importe quel restaurant des Champs. À n'importe quelle heure, ils servent à toute heure et c'est excellent. Alors je mangeais comme les Français, ce que je voulais : des fruits de mer, je croquais avec les dents, je prenais à pleines mains les gambas, les homards, les gens nous regardaient un peu de travers, mais on s'en foutait. Ensuite, quand on avait bien mangé, avec les copines on allait acheter des belles fringues dans des boutiques chics. On s'habillait très bien, la classe, on avait ce qu'on voulait, on achetait ce qui nous passait par la tête. C'est une belle vie, et je ne le regrette pas. C'est vrai que c'est parfois dangereux, comme ce jour où l'on est tombées sur la mafia bosniaque. Nous, on était trois sur le quai du métro. Tu laisses faire dans ces cas-là. On voulait pas de bagarre, pas d'histoire. Ils étaient trop forts, et trop nombreux. On a laissé tomber, c'est plus simple et moins dangereux. Par contre, quand on croise des Chinoises et qu'on fait les mêmes rames sur la même ligne, là, on peut s'entendre et on partage à la fin du travail.

« J'ai fait ça pendant quinze ans. Là, j'arrête, le temps que mon mari termine sa peine et revienne d'Allemagne. C'est vrai que ça me manque. Mais je ne recommencerai pas tout de suite, si je tombe, où je laisse mes

enfants ? Alors, je préfère avoir moins tous les jours et j'envisage autre chose pendant ce temps. Moi, je peux pas ne pas travailler, à attendre que ça se passe. Je vais faire un petit boulot, et après je reprendrai sûrement. En fait, j'adore. Mes enfants ont 11 ans, 10 ans, 9 ans et 1 an. Je préférerais qu'ils étudient, aillent à l'école, et qu'ils apprennent un bon métier. C'est quand même plus simple, non ? »

OceanofPDF.com

Chapitre 10

Escrocs et blanchisseuses

La finance et le blanchiment sont les mamelles du crime organisé : rien ne sert d'accumuler si l'on ne sait pas recycler. Depuis toujours, des femmes s'illustrent dans le maniement des espèces. Un certain nombre d'entre elles sont également entrées dans le Top 50 des escrocs, activité criminelle qui demande de la patience, une force de conviction, mais aussi beaucoup de charme et de bagout.

La comptable idéale

C'est la dame de la cantine. Avec sa tenue de cuisinière, blouse blanche, chapeau itou, sabots en plastique, la dame aux gestes rapides et professionnels ressemble à n'importe quelle femme de service dans n'importe quelle entreprise de restauration collective. Elle sert de bonnes platées de pâtes à la sauce bolognaise et rappelle aux « clients » le nombre de plats à disposer sur le plateau. Après le service, elle ramasse les carafes d'eau, le sel, le poivre et passe un coup de balai. Elle s'appuie sur sa serpillière, s'essuie le front du revers de la main, ne se plaint pas, elle a un boulot au moins. Et ça ne court pas les rues, le travail, surtout en prison.

La dame se prénomme Thérèse. Elle a 59 ans. Elle est l'un des meilleurs éléments de la prison de Rennes. « C'est une personne vraiment bien, elle est sérieuse, discrète, elle travaille avec application, elle est très appréciée », dit d'elle Muriel Tabeau, alors directrice adjointe. Comment imaginer que cette femme au chignon impeccable a détourné une très grosse somme d'argent ?

Le haras, situé dans les environs de Rennes, est magnifique. Parmi les 110 chevaux qui y séjournent, il y a des pur-sang. Les bâtiments qui les

abritent sont dignes des plus hauts lieux de l'équitation classieuse, raffinée, rondement agencée. C'est un haras « au fonctionnement élyséen », dira le président du tribunal correctionnel. Dans l'aile ouest de la demeure, un bâtiment a été aménagé avec 25 box, un aspirateur à fumier, un espace douche, une salle de soins et une sellerie. La propriété s'étend sur environ 25 hectares.

Tout commence en 1972. Thérèse est recrutée comme facturière puis comptable au Groupement de transfusion sanguine et de réanimation d'Ille-et-Vilaine. Il donnera naissance en 2000 à l'Établissement français du sang (EFS), un établissement public placé sous tutelle du ministère de la Santé, créé à la suite de l'affaire du sang contaminé. Objectif ? Border toute dérive. L'EFS est l'opérateur unique des activités de transfusion sanguine en France. Il assure la collecte de sang, la promotion du don, la préparation et la qualification des produits sanguins dits labiles (issus du sang humain à l'usage thérapeutique), ainsi que leur distribution aux établissements de santé.

Thérèse a 18 ans. Deux ans plus tard, elle convole avec Serge. Il est chef d'entreprise et les affaires ne sont pas mirobolantes. À la mort de son père, il a hérité de la société de réalisation de travaux. En 2004, l'entreprise est placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Rennes. Serge est aussi le gérant de la société Les Mesnils, créée en 1997, et propriétaire du fameux haras. On y dresse, achète, vend et élève des chevaux, mais les époux M. ne sont visiblement pas des as du business : le haras est aussi placé en liquidation judiciaire.

Au sein de l'EFS, Thérèse bénéficie d'une délégation de signature qui lui permet d'effectuer des opérations dans la limite de 5 000 francs par mouvement, étant précisé que cette limite est levée en cas d'absence du comptable secondaire. C'est en mars 2004 que le directeur d'une banque passe à ce sujet un coup de fil au SRPJ (service régional de police judiciaire) de Rennes. Des chèques ou des virements en provenance de l'EFS, qui n'est pourtant pas client, sont crédités depuis plusieurs années sur une société de travaux gérée par le mari de la comptable.

À la suite de ces révélations, les époux M. sont interpellés puis placés en garde à vue. Thérèse reconnaît les faits : « De mémoire, j'ai commencé à détourner des fonds du Centre de transfusion sanguine en 1992 »,

commence-t-elle par lâcher aux enquêteurs, avant de concéder qu'elle a pu débiter en 1990, en tout état de cause, à une époque « où l'entreprise de [son] mari connaissait quelques problèmes de fins de mois ».

Elle fournit aussi ses premières explications sur le mode opératoire de la fraude :

« J'ai la signature bancaire depuis mon embauche. [...] En fait, je débitais des sommes de comptes fournisseurs par chèques ou par virements et, en fin d'exercice, le compte dudit fournisseur se retrouvait diminué du même montant. Si je décidais de détourner 10 000 euros, j'établissais un chèque ou je faisais un virement que j'imputais en règlement d'un fournisseur. Pour éviter que ce compte fournisseur ne présente un solde débiteur anormal, je choisissais un compte fournisseur fréquemment mouvementé. Je choisissais des fournisseurs importants et réguliers. »

La comptable poursuit, très technique :

« Je débitais informatiquement les comptes fournisseurs tout en prenant soin qu'ils restent créditeurs. S'ils étaient devenus débiteurs, cela aurait pu attirer l'attention. »

Elle ajoute avoir réussi à échapper aux contrôles qui auraient dû être opérés sur son activité : « Le seul contrôle comptable qui est exercé sur moi l'est par mon supérieur hiérarchique, l'agent comptable, lequel ne s'est jamais douté de rien, comme personne ici d'ailleurs. »

Interrogée par les policiers sur le montant des sommes détournées, elle ne sait plus exactement. « Cela se chiffre en millions d'euros, finit-elle par dire. Je dirais 3 ou 4 millions. »

À propos de la responsabilité de son mari, depuis le début, elle est formelle et le couvre. « Nous n'avons jamais parlé ouvertement de mes détournements, mais mon mari ne pouvait les ignorer dans la mesure où il consultait les relevés de comptes, notamment lorsqu'il ouvrait le courrier, il pouvait voir "virement EFS". Même si, entre nous, nous ne parlions pas de ces pratiques, il n'ignorait pas les différents cheminements. À chaque fois que mon mari m'a fait part des difficultés de son entreprise, estimant qu'il travaillait beaucoup, j'ai décidé de l'aider en détournant des fonds de l'EFS. » Au cours de sa garde à vue, monsieur confirme. Il dira l'avoir laissée faire « par facilité ». « En voyant le nom EFS, concède-t-il, je savais

que ces fonds avaient une origine frauduleuse que je n'ai pas voulu approfondir. J'ai préféré profiter des fonds que je savais détournés sans rien demander à ma femme. [...] Je savais que cela devait se chiffrer éventuellement en millions d'euros mais je ne me suis jamais intéressé à cela. J'ai préféré l'ignorer. » Il admet que cet argent a servi à leurs investissements patrimoniaux, à leur train de vie et à renflouer les deux sociétés menacées de fermeture. Il dit : « J'ai préféré fermer les yeux, j'ai été faible. »

Lors de son procès, Thérèse affirme : « J'étais prise dans un engrenage, j'avais l'intention de rembourser. » D'abord la société de son mari qu'elle remet à flot, ensuite le haras qu'elle retape, les chevaux qu'ils achètent, rien n'était assez beau pour ses équidés, cette passion qu'elle partageait avec son père adoré... Les experts répètent qu'elle a « un problème avec l'autorité, que son image de soi est négative, que sa position est ambivalente autour de l'image féminine, qui peut être à la fois toute-puissante, totalisante ». « Elle est complètement dépassée par ses conflits psychiques internes », ajoutent-ils. Dans le déroulement de son histoire, il y a une enfance peu chaleureuse. Elle a été élevée par sa grand-mère maternelle et a manqué d'affection de la part de sa mère dans une famille très démunie sur le plan matériel. » La jeune fille prend vite des responsabilités au bénéfice de sa famille. Un expert conclut : « On peut penser que cela s'est reproduit par la suite dans les faits qui lui sont reprochés, puisque mari et enfants ont largement bénéficié de ces détournements, même si elle satisfaisait inconsciemment une position de personne surprotectrice, réparatrice de tout. »

Elle est condamnée à sept ans de prison pour avoir détourné 8,7 millions d'euros pendant quatorze ans. Son mari, qui comparaît pour recel, écope de cinq années dont la moitié avec sursis. Le ministère public avait réclamé huit ans pour elle, six pour lui. C'est la plus grosse affaire de détournements de dons dans le domaine de la santé publique depuis le scandale de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC).

La dame de la cantine passe et repasse. En prison, son attitude est exemplaire...

Marisa, les cartes de crédit et la défonce

Quand ce juge de Bayonne commence à l'interroger, Marisa ne nie rien. « Il avait vu mon dossier gros comme ça, des braquages de pharmacies, des vols de chéquiers, des escroqueries à la carte bleue, il y avait beaucoup de plaintes d'hôtels, de boutiques, de restaurants, de magasins de jouets... Je lui ai dit : "C'est bon, on ne va pas perdre trop de temps, c'est moi et moi seule." J'ai toujours travaillé seule, au moins je ne suis jamais déçue... »

Le juge est perplexe. Elle assume : oui, c'est elle qui a volé toutes ces cartes bleues, oui, c'est elle qui a fait tous ces chèques (en donnant aux commerçants sa propre carte d'identité, une folie !), oui, c'est bien elle qui a dépensé des centaines de milliers de francs pour acheter, acheter, acheter. Dans son panier, il y avait toujours des sacs des marques les plus prestigieuses, des chaussures incroyables, des pots de crème à 500 euros les 50 millilitres, des lunettes, des jouets, des circuits de trains électriques, des vêtements de prêt-à-porter haut de gamme et quelques beaux bijoux « pour passer partout ».

« Je ne volais pas directement dans les magasins. J'avais trouvé mieux : je faisais mes courses avec les cartes et les chèques volés. J'achetais tout ce dont j'avais envie. Je pensais aussi énormément aux autres. Je voulais me faire aimer, j'adorais ramener plein de trucs à la maison, des dizaines et des dizaines d'objets et d'appareils. Je faisais des cadeaux à mes amis. Ça frisait parfois la folie... ».

En ce printemps parisien, la femme assise devant nous est tranquille. Ce calme vient sûrement de cette décision prise il y a six mois, qui a pour nom désintoxication et se conjugue au présent. « Je pense à moi pour la première fois de ma vie, je veux essayer de comprendre. Je voudrais savoir pourquoi je suis tombée dans la came, comment j'ai glissé vers la délinquance et cette spirale infernale, pour quelles raisons j'étais si révoltée, qu'est-ce qui fait que je suis devenue l'enfant terrible, insaisissable, incontrôlable, et pourquoi la jeune fille que j'étais de l'époque est devenue toxico, pharmaco-dépendante et escroqueuse professionnelle. »

Il y a quelques jours, Marisa est sortie du « château ». C'est la raison pour laquelle elle vient parfois à ses rendez-vous avec un camarade, sorti récemment comme elle. « On ne se lâche pas, on tient les uns aux autres, on est solidaires, on se porte tous mutuellement, ça rassure. » Le « château », c'est le centre de soins situé à Bucy-le-Long, près de Soissons, fondé par la

fille de Jane Birkin, Kate Barry, aujourd'hui décédée. Un magnifique centre, géré par la fraternité des Narcotiques anonymes, qui en a sauvé plus d'un. « J'étais au bord du gouffre. Après quelques jours de sevrage à l'hôpital j'ai été admise chez eux et j'y ai passé trois mois intenses, aujourd'hui ils m'aident à ne pas craquer, rechuter, sombrer. » Les autres la portent et elle porte les autres, les réunions quotidiennes sont les tuteurs qui la soutiennent. Marisa a 55 ans. Elle sort de trente-huit ans sous l'emprise des produits, des drogues dures à toute la pharmacopée de la défonce. Maintenant elle revit, elle qui a volé, escroqué et fait les quatre cents coups pendant si longtemps.

« J'assume tout et j'ai payé pour ce que j'ai fait, de la prison, des emmerdes, des années de ma vie gâchées, perdues », dit-elle.

L'origine de ses errances ? Elles sont à chercher du côté de *son enfance*, mouvementée, c'est un euphémisme. Née dans un quartier populaire de Naples, face à la mer, elle a vu passer un frère sous un char *allemand*, mais ce n'est pas tout. Son père, unique survivant d'une famille de sept enfants, est passé par le Maroc, il y a rencontré sa mère, une Française, blonde platine. De retour à Naples, il reprend le marché aux poissons que tenait déjà son grand-père. Un jour de marché, des concurrents « parlent mal » de la famille. « On attend la fin de la criée pour régler ça ! » tranche le grand-père, qui s'interpose quelques heures plus tard et prend la balle destinée à son père. Un de ses oncles tue le meurtrier en lui cassant une arme sur la tête, tout le monde disparaît dans la nature et l'omertà fait le reste. Une seule issue : l'Argentine, ce sera Buenos Aires, où le père s'installe avec sa smala : balancé à la police locale, le padre passe dix-huit mois en prison. L'occasion de nouer des liens solides avec la crème des bandits corses partis faire fructifier la filière de l'héroïne marseillaise, la fameuse French Connection. Libéré avec les honneurs par un procureur conscient d'être au bord de l'erreur judiciaire, avec en prime des papiers argentins, Francesco s'accroche à ce wagon de chercheurs d'or blanc. Des policiers locaux le font cependant chanter, l'obligeant à migrer en 1970 vers l'Uruguay voisine. La famille y dispose bientôt d'une « hacienda de rêve », accessible en avion particulier (le père possède des parkings, l'usine Dulce de leche, est le distributeur exclusif de Volvo et Mercedes).

La fête bat son plein tous les week-ends, les enfants ont droit aux cours de musique particulier et aux meilleures écoles ; Marisa, ne manque de rien. Jusqu'au 6 janvier 1973, jour de l'Épiphanie. Papa et maman sont partis acheter un dernier cadeau lorsque le téléphone sonne. Un inconnu prétend vouloir visiter la propriété pour l'acheter, son père se rend au rendez-vous, c'est un piège tendu par la police pour le compte des services antidrogue américains qui l'enlèvent et l'expédient vers le Brésil, avant son transfert pour les États-Unis...

« Ma grand-mère paternelle a débarqué en urgence de Naples, se souvient Marisa. Ma mère était enceinte de sept mois, avec cinq enfants en bas âge. Elle a distribué aux domestiques les onze lingots d'or qui étaient sur la cheminée. L'avocat américain nous a conseillé de quitter le pays, ce qu'on a fait. On est partis, direction Paris, de nuit... Je me suis brûlée avec tout ça. »

Ils se rapatrient dans ce Sud-Ouest bourgeois et bien-pensant, d'où elle est originaire. La vie semble facile à première vue parce qu'il y a de l'argent, des maisons, des jeunes gens de bonnes familles. En réalité, pour Marisa, c'est compliqué, surtout son rapport avec l'argent, dont elle mesure mal la valeur. « Je n'avais pas de limites, se souvient-elle, ma mère me laissait des chèques en blanc pour payer mes cours particuliers, le sport et aller dans les magasins... J'allais à l'école avec le Kelly de Hermès en croco... » Sa mère est très prise par ses visites à son époux au parloir, qu'elle fréquente bientôt également pour voir le plus turbulent de ses fils, Max, ce frère que Marisa adore et qui a été adopté, lui aussi, par les voyous français. La petite fille fragile prend tous les travers de la jet-set locale, le nez poudré à la cocaïne et l'argent facile...

« Les premières fois que j'ai volé des cartes bleues et des chéquiers, j'avais 22 ans. Dans le Sud-Ouest, j'étais connue comme une fille de bonne famille. Je me faisais des rails de coke dans des endroits branchés, des boîtes, des lieux chics de Biarritz. Il y avait toujours beaucoup d'argent. »

Le jour de ses 17 ans, elle sort avec un garçon de dix ans de plus qu'elle, le frère d'un ami. En le rencontrant, elle rencontre une autre drogue, celle qui tue. Le shoot à l'héroïne est un vide total, c'est « comme être à nouveau dans le ventre de sa mère ». Elle est accro. S'ensuivent cinq longues années de « grosse came » passées avec cet amant, avec lequel ils forment un

couple « diabolique ». « On était Bonnie and Clyde. » Il « fait » (braque) les pharmacies, elle l'attend dans la voiture. Arrêtée dans les Landes, elle paraît très jeune ; ils sont relâchés le lendemain. À la sortie du bureau du juge, un médecin lui prescrit de la morphine. Elle entre seule dans cette pharmacie de Dax, où elle remarque le vasistas ouvert. « Je commençais à être en manque, alors je suis revenue à l'heure du déjeuner. Souple comme une anguille, je me suis glissée par le vasistas. Il y avait des opiacés plein l'armoire, mais elle était fermée. J'ouvre la caisse, mais la clef n'y était pas. J'ai cassé l'armoire. Comme une morte de faim, j'ai pris tous les produits et je suis ressortie par le vasistas. C'était la première fois que je braquais toute seule, d'habitude c'était moi qui attendais mon mec dans l'auto. Le lendemain, comme la caisse n'avait pas été faite, ils ont compris que c'était signé "toxico". On était considérés à l'époque comme des malades. De toute façon, je me fichais de tout, je ne voyais que les produits, rien d'autre. Pour me lever le matin, il me fallait mon shoot. On consommait jusqu'à 35 grammes de cocaïne en trois jours... »

Dope, escroqueries à la carte, vols, braquages de pharmacies, les journées se suivent et se ressemblent... jusqu'au coma, un matin de ses 21 ans. Le shoot de trop la plonge dans un état dont elle aurait pu ne jamais revenir. Ce sont les beaux-parents qui les trouvent à moitié morts, elle et son mari, dans une chambre où les murs sont couverts de taches de sang, car « à force de chercher des veines, on en met partout ».

Une importante affaire mouille bientôt les grandes familles de Biarritz. Le dealer de la jet-set est arrêté. « Au mauvais endroit, au mauvais moment », Marisa est ramassée dans les filets. Incarcérée à la maison d'arrêt de Pau, elle y effectue son premier séjour en prison. « Les détenues n'avaient jamais vu de toxico de leur vie. C'était la France profonde. Elles étaient là pour infanticide, conduite en état d'ivresse. Elles avaient peur de moi. Je ne comprenais pas ce que je foutais là, d'autant que l'expertise du psy disait que la prison ne pouvait être que néfaste parce que j'avais besoin d'être soignée. J'étais malade ! Je prenais leurs médicaments comme des Smarties, persuadée que j'allais sortir les deux pieds devant. »

Quatre mois plus tard, portée par son « instinct de survie », Marisa bénéficie d'un non-lieu. Libérée, reconduite à la porte de la prison par une surveillante qui l'appelle « ma princesse », elle replonge de plus belle. Les

cocktails sont explosifs. Amphétamines plus pétards la rendent paranoïaque, valium plus alcool la détruisent à petit feu. Elle va toujours aux « extrêmes ». Elle reprend les vols, argent, chèques, cartes. « Je passe bien partout, parce que j'ai toujours un beau bijou sur moi et je suis bien habillée. J'allais deux fois par jour chez Rolex. J'achetais pour 300 euros de caviar. »

Jusqu'au jour où la police débarque chez elle alors qu'elle assiste au grand prix de Suède chez son frère, Max, qui décide de l'envoyer se mettre au vert à Naples. Sa grand-mère lui met une escorte pour être certaine qu'elle se tienne à carreau dans sa « cage dorée ». Elle n'en peut plus, la famille lui manque. La came surtout. Elle pique le carnet à souches du médecin qui l'a vue naître, recommence avec sa folie des grandeurs, puis profite du tremblement de terre pour s'échapper et s'installer dans un grand hôtel, où Max et l'un de ses oncles la retrouvent. Son frère la ramène en France, où son affaire a pris d'« énormes proportions ».

Au retour d'un autre grand prix, le pilote qui l'accompagne prend un couloir de bus en voiture ; Marisa se retrouve au tribunal de Bobigny, avant d'être transférée devant ce juge de Bayonne qui veut l'interroger : « J'aurais jamais imaginé ça de vous », lui dit-il. « On va pas perdre de temps, tout ça, c'est moi », réplique celle que ses victimes décrivent comme une « ballerine, très bien élevée, très polie ».

Elle retourne en prison et prend cette fois dix-huit mois ferme. En liberté conditionnelle, alors qu'elle est censée travailler dans une fabrique de porcelaine, elle reprend ses petites affaires. Ses relations avec les juges ? À l'entendre, ils ne l'ont pas tous comprise. Ses entrées et sorties en prison, elle ne les compte plus, enfin si : au total elle aura passé douze ans et trois mois en taule.

Elle dit que c'est facile de tricher avec la carte bleue, il suffit d'y aller au culot. « Je peux faire une sociologie des grands hôtels de France et d'Espagne, une étude comparative des meilleurs établissements ! Il y a encore quelques années, on pouvait utiliser une carte volée pendant un mois, les grands magasins mettaient longtemps pour renvoyer les impayés, et puis il n'y a qu'en France que le code existe réellement, en 2000 on faisait encore ce qu'on voulait avec les cartes américaines : un jour, j'ai payé un mois d'avance un appartement dans un hôtel, le temps que les USA

déclarent le non-paiement, je n'étais plus là ! Plus c'est gros, plus ça marche. Je m'installais, je payais, j'achetais... mais il y avait toujours une faille parce que j'étais défoncée. »

Le casier judiciaire de Marisa comporte vingt-deux condamnations, pour vols, faux, usage de faux et escroqueries. « Un juge d'application des peines m'a dit un jour que je n'étais pas la représentante de la population pénitentiaire, parce que je me présentais toujours, je n'avais pas de préméditation, je signalais des chèques volés en montrant ma propre pièce d'identité. Je les faisais rire. »

Svetlana et la mallette de faux billets

Chez les Roms de Serbie, les femmes ne sont pas seulement voleuses. Les hommes ont aussi parfois besoin d'elles pour monter leurs propres escroqueries, qui consistent la plupart du temps à faire miroiter des merveilles à des gogos qui ne savent pas quoi faire de leurs liquidités, jusqu'au moment où ils les lâchent pour de l'or qui n'est en fait que du vent. Ces coups leur rapportent gros, jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros à la fois, mais qui nécessitent de mettre les interlocuteurs en confiance. Ils embarquent alors leur maîtresse ou leur propre femme, qui devra ce jour-là rivaliser d'élégance. S'il le faut, ils vont en démarcher une dans une autre famille, en privilégiant encore une fois la blancheur de la peau et celles qui sont capables de s'exprimer avec le raffinement d'une femme d'affaires ou d'une secrétaire de haut vol. Le reste n'étant que bagout et jeu avec la cupidité d'autrui. Sens du détail, aussi, *un rendez-vous* donné du côté de Cannes ayant plus de chance de porter ses fruits qu'une rencontre à Stains ou Aubervilliers. Le plus loin possible de la maison, en fait, pourquoi pas en Italie...

Ces femmes n'ont en général rien à envier au sexe masculin sur le plan de leur force de caractère, comme en témoigne l'aplomb de l'une d'elles, interpellée en Autriche alors qu'elle avait sur elle 200 000 euros. Son mari a eu le temps de s'enfuir, mais elle tient sa langue, même à l'heure d'être condamnée à quatre ans de prison. « On l'aurait découpée en morceaux, elle n'aurait rien dit, affirme l'avocat qui l'a défendue. Elles ont une mentalité

qu'on leur inculque toutes petites, ne donnent même pas leur nom et nient jusqu'au bout. »

Le rip deal, nom technique donné à ces escroqueries, repose sur la cupidité de la victime, qui pense faire ce jour-là l'affaire de sa vie. « Dès l'instant où les auteurs portent le costume Cerutti, la Rolex au poignet et qu'ils ont des billets plein les poches, les victimes perdent tout sens de la mesure, explique un avocat plusieurs fois sollicité pour défendre des professionnels du genre. Elles sont au-delà du raisonnable. Les paupières se ferment. Elles ont l'impression de faire quelque chose de magnifique. »

Ils maîtrisent l'art de trouver des noms d'emprunt ronflants comme des portes capitonnées, tout comme celui de s'accoutrer de façon à être raccord avec la profession affichée, banquier, diamantaire. Les cartes de visite suivent, comme le standing des lieux où ils donnent rendez-vous à leurs clients, de grands hôtels de préférence, à Milan, Genève ou Bruxelles. Cette fois, Stéphane sera « Edward Meyer » et Nenad « M. Goldstein ». *La* cible de ce printemps 2010, c'est Michel, qui réside près de Montpellier et recherche un prêt en vue de mettre en conformité des terrains constructibles.

Soucieux de mettre leur pigeon en confiance, « Meyer » et « Goldstein » proposent un plan en deux actes. Dans un premier temps, en attendant les 5 millions d'euros promis, ils lui prêteront 1 500 000 euros en échange d'un dépôt de garantie de 300 000 euros. Michel récupérera l'argent prêté à Montpellier, tandis que son fils, dans le même temps, apportera la caution à Bruxelles, à moins que ce ne soit l'inverse : le fils à Montpellier avec les 300 000 euros, tandis que le père prendra livraison de l'argent en Belgique. Si vous avez du mal à suivre, c'est normal, le but du rip deal étant d'enfumer celui que l'on est en train de ferrer.

C'est à ce moment-là, dès le 2 avril 2010, que les policiers, qui travaillent sur cette équipe en pleine récidive, placent sous surveillance tous les téléphones de la famille de la victime et campent leurs dispositifs à Bruxelles et à Montpellier. Michel et l'un de ses fils approchent de la capitale belge lorsqu'ils reçoivent un appel d'« Edward Meyer », qui leur dit se trouver dans l'Hérault alors qu'il est à deux pas. L'équipe a aussi fait venir un Roumain spécialiste de la manipulation de billets, mais « Goldstein » préfère s'y coller lui-même. Il présente bientôt à Michel une mallette contenant, lui dit-il, la somme de 1,5 million d'euros en espèces, en

fait des fac-similés parmi lesquels la victime choisit une liasse au hasard, pour pouvoir en vérifier l'authenticité. « Goldstein » l'enfourne dans la poche intérieure de son manteau, dans laquelle il a préalablement placé une liasse similaire, composée cette fois de vrais billets de 500 euros. Comment faire la vérification ? Rien de plus simple que de se rendre au guichet de la gare et que de tenter d'acheter des billets de train, une opération concluante, dans la mesure où « Goldstein » a prélevé un billet dans la « bonne » liasse...

Michel téléphone aussitôt à son deuxième fils, resté à Montpellier, où il doit remettre le dépôt de garantie, soit 300 000 (vrais) euros à une femme se présentant sous le nom de « Sarah Goldstein ». À ce moment précis, le très théâtral escroc simule avec des complices une agression et récupère la valise contenant les imitations dans le coffre, non sans oublier l'essentiel : la liasse de vrais billets. Puis il rejoint l'hôtel où l'attend un de ses complices, mais aussi les policiers, qui saisissent la fameuse valise, avec à l'intérieur trois vrais billets de 500 euros et 3 000 autres dignes du Monopoly, un tampon encreur au nom d'une société fictive et des contrats de prêts au nom de la victime... Ses complices, eux, ont réussi à prendre la fuite.

La séquence montpelliéraine est rapportée à peu près fidèlement trois mois plus tard au juge d'instruction par Svetlana, alias Sabrina, née en 1977 en Serbie et, à l'en croire, entraînée dans cette galère malgré elle. « Je ne savais pas qu'il s'agissait d'un rip deal, affirme-t-elle. Je croyais, en tout cas c'est ce qu'on m'avait dit, qu'il s'agissait simplement de la vente d'un diamant. Ils voulaient une personne de confiance pour récupérer l'argent, quelqu'un auquel il ne serait pas forcément nécessaire d'octroyer un pourcentage. Au début, je ne voulais pas, mais comme mon mari doit beaucoup d'argent aux Bosniaques j'ai décidé d'accepter.

« Je suis partie de chez moi le 1er avril, au volant d'une voiture de location avec mon cousin Ivan, chez la femme duquel j'avais laissé mes enfants. Le lendemain matin, il m'a laissé devant la gare de Montpellier et il est resté dans la voiture. J'ai un peu circulé. Je suis allée aux toilettes, j'ai bu un café, et je me suis rendu compte que quelqu'un me suivait. Je me suis bien doutée que c'était un policier et je me suis demandé pourquoi il me

suivait. Comme je ne comprenais pas, je n'y ai pas attaché plus d'importance.

« À un moment donné, dans la matinée, mon mari m'a appelée en me disant que le monsieur que j'attendais allait venir avec l'argent et qu'il fallait que je vérifie si les 300 000 euros étaient bien là. Je devais faire cette vérification dans la voiture du monsieur. Il devait compter devant moi. Il devait m'appeler au téléphone, ce qu'il a fait. Il m'a dit : "Je suis à côté, je monte dans ma voiture et j'arrive dans cinq minutes." Mais personne n'est arrivé.

« Mon mari m'a appelée entre quinze et trente minutes plus tard pour me dire : "Écoute, le mec, on n'a pu rien faire avec lui, il a pas accepté. C'est foutu, c'est de la merde, rentre chez toi." J'ai protesté : "Mais il vient de m'appeler, il m'a dit qu'il arrivait dans cinq à dix minutes !" Mon mari m'a alors répondu : "Laisse tomber. Écoute ce que je te dis. Rentre à la maison. Le mec ne va pas venir. Rentre à la maison."

« Je suis partie rejoindre la voiture. De son côté, Ivan me cherchait. Je l'ai vu arriver vers moi avec la voiture. Je suis montée alors qu'il était arrêté à un feu rouge. À ce moment-là, j'ai vu juste à côté de nous le mec qui me suivait. Il était en train de téléphoner en regardant la plaque d'immatriculation de la voiture. J'ai rappelé mon mari pour lui parler de ce mec. Il m'a alors dit : "Casse-toi de là, jette le téléphone..." *Je* ne voulais pas, mais il a insisté en me disant de rentrer à la maison par le train. J'ai jeté le téléphone, nous avons abandonné la voiture sur un parking et je suis rentrée en train.

« – Que pensez-vous de tout cela ? intervient le juge, qui cherche à faire la part entre le vrai et le scénario écrit à l'avance.

« – Je m'en veux d'avoir écouté mon mari et d'être allée là-bas. Je lui ai fait confiance, je devais juste récupérer de l'argent...

« – Voulez-vous ajouter quelque chose ? demande encore le magistrat qui s'apprête à mettre un terme à cet interrogatoire plutôt instructif quant au rôle que ces escrocs professionnels accordent aux femmes, envoyées au front pour rassurer le "pigeon".

« – Si j'avais su que c'était un rip deal ou quelque chose pour arnaquer les gens, je ne serais jamais allée là-bas, car j'ai mes enfants, plaide déjà la

jeune femme, dont l'avocat insiste pour que soit acté le fait qu'elle coopère activement avec la justice, une attitude qui devrait jouer en sa faveur devant le tribunal. Ce n'est pas dans mes habitudes de faire ce genre de choses. »

Les hommes, eux, n'avaient pas dit leur dernier mot. Dès son retour en France, le sieur « Goldstein » s'était promptement débarrassé de l'ensemble de ses téléphones portables. De nouveau sur écoute quelques semaines plus tard, il s'appelait désormais « Christopher Schneitter », un nom à succès, à en juger par la suite des événements : en moins de quinze jours, les policiers l'e voyaient gratter 100 000 euros à Amsterdam, 100 000 dollars US à Monaco et 550 000 euros à Prague, où les victimes assuraient que l'escroc était bien sûr toujours accompagné d'une femme...

OceanofPDF.com

Chapitre 11

Je t'aime, tu t'évades

C'est un classique du cinéma. C'est là qu'on attend les femmes : éprises de leur voyou adoré, elles prennent tous les risques pour aller l'arracher aux murs de la prison. Elles sont dans leur rôle, si l'on peut dire, un rôle où le sens du sacrifice n'a d'égal que l'abnégation, pas vraiment un domaine où l'on attend les voyous. Un rôle qui traverse les époques sans avoir pris une ride.

Martine Willoquet

« Martine Willoquet était une femme agréable et intelligente dotée d'un culot d'acier, se souvient Me Jean-Louis Pelletier, qui fut son avocat. Elle tenait la route, ce qui ne lui était pas forcément favorable devant les tribunaux, au point qu'un jour j'ai vu un avocat général s'exclamer : "Dans le couple, l'homme, c'est Martine !" Comme d'autres avant lui, il la considérait comme la cheville ouvrière, le flambeau. Elle était à la fois maîtresse de son destin et totalement envoûtée par son mari. Elle pensait plus à lui et à sa cause qu'à elle-même, mais elle était très décidée. Durant les audiences, elle répondait systématiquement et pas toujours à propos, au point que j'étais parfois obligé d'élever la voix : "Taisez-vous, Martine ! Maintenant, ça suffit !" Elle n'en faisait qu'à sa tête, mais elle a fini par comprendre qu'il ne fallait pas la ramener, du moins à l'heure du procès. C'était un voyou, mais elle était assez féminine et jolie, si bien que les jurés se demandaient parfois comment elle avait pu commettre les faits qu'on lui reprochait. »

Martine était la femme de Jean-Charles Willoquet, voyou particulièrement déterminé, et, en tant que telle, on la respectait, surtout

dans les prisons. Poursuivie pour complicité de braquage, « elle avait un certain rang », poursuit Me Pelletier, qui fut pour sa part considéré comme l'un des plus grands avocats pénalistes de son époque. « Sa réputation transpirait de la prison, se souvient-il. Elle avait pas mal d'humour, mais elle était considérée comme un caïd. Son mari avait le tempérament macho des braqueurs, mais il lui laissait toute sa place. Il avait beaucoup de considération pour elle et ils formaient un couple soudé. »

Le 8 juillet 1975, Martine est entrée dans une salle d'audience du tribunal de Paris, la 14e chambre correctionnelle, où l'on jugeait son mari. Déguisée en avocate, elle s'est approchée du box des accusés, a profité d'un instant d'inattention des deux gendarmes pour sortir de son sac un pistolet et une grenade et les remettre à Jean-Charles. Aussitôt, il a mis en joue le président et son substitut, leur ordonnant de les suivre. Le petit cortège a quitté la salle d'audience et traversé le palais de justice sans que personne bouge, après que le voyou a sévèrement rossé un gendarme et un garde qui tentaient de s'interposer. Une voiture les attendait, positionnée devant le palais par Martine. Le président et le substitut ont été retrouvés une heure et demie plus tard, attachés au volant du véhicule, dans un parking souterrain du boulevard de Belleville. Sans une égratignure.

« Elle s'est comportée comme un véritable voyou, témoigne quarante ans plus tard son défenseur, qui n'était évidemment pas dans la confidence. Elle avait l'habitude de monter sur les *affaires*, cela se voyait. Elle a assumé son rôle de femme de voyou, très fière d'être Martine Willoquet. On parlait beaucoup plus de lui, dans la presse, mais, cette fois, le courant s'est inversé. Les journaux ont découvert une bourgeoise dévoyée dans le crime que rien ne pouvait abattre. Une femme de voyou aide son mari, elle n'avait fait que son devoir. »

Mais revenons à la cavale de la belle et de son gangster classé à l'époque parmi les « ennemis publics numéro 1 ». Une cavale éclair, toutes les forces disponibles de la police judiciaire lancées à leurs trousses. Cent quarante-six jours exactement, dont le directeur de la police judiciaire, Jean Ducret, racontera ainsi l'épilogue dans les colonnes du quotidien populaire France-Soir : « Nous étions sur la piste de Willoquet depuis plusieurs jours. Nous avons appris que Jean Moscone, détenu à la prison de Poitiers, demandait fréquemment des permissions de sortie et qu'il se rendait à Paris pour y voir

des gens du milieu susceptibles de rencontrer Willoquet. Nous l'avons filé... »

C'est au début du mois de décembre 1975 que les enquêteurs localisent ce gangster aux onze hold-up déclarés, aux yeux duquel la société se décompose en trois catégories : les proies, les fauves (dont il est) et les chasseurs (les flics). Jean-Charles Willoquet est hébergé gracieusement par son amie Simone, décrite comme une « *jolie femme* de 40 ans », qui, dans le civil, est tenancière d'un hôtel de la place Clichy. L'occasion pour le commissaire Robert Broussard, patron de l'Antigang, de faire la preuve de son savoir-faire : déguisés en peintres du bâtiment, ses hommes prennent position dans un appartement situé juste en face, après avoir observé à la jumelle les allées et venues pendant plusieurs jours. Le 2 décembre, alors que les immeubles voisins ont été discrètement investis, les policiers sortent sur les balcons armés de leurs mitraillettes. Jean-Charles Willoquet ne s'aperçoit de rien, il se régale tranquillement de quelques marrons glacés, deux colt 11,43 posés sur la table basse, en regardant à la télévision un film au titre prémonitoire : Antigang.

Vers 21 heures 20, le commissaire hèle Willoquet à travers la porte : « Rends-toi, ne fais pas l'imbécile, cela vaudra mieux pour tout le monde ! » « D'accord », répond celui que l'on surnomme parfois « Jeannot », tandis que Broussard ouvre la porte, dont il a la clef et s'avance vers lui, sans arme... Martine apprend la nouvelle au fond de sa cellule. Le 25 octobre, un peu plus de trois mois après son incroyable coup de force, le couple a en effet été repéré avenue Kleber, dans le 16^e arrondissement parisien. Apercevant les policiers, Jean-Charles Willoquet a aussitôt ouvert le feu et pris en otage un automobiliste de passage, abandonnant sur le trottoir celle à qui il devait la liberté, blessée à la cuisse. Dans son sac, une lettre du gangster Jacques Mesrine, modèle de Willoquet depuis leur rencontre en prison, au point qu'il avait l'intention d'obtenir sa libération en prenant en otage une personnalité...

Quand il lui rend visite en prison, son avocat, Me Jean-Louis Pelletier, Martine n'est jamais accablée. « Les femmes comme elles ont à cœur de garder une certaine prestance, commente le pénaliste. Elles ont du tonus et sont plus préoccupées par leur famille, leurs enfants si elles en ont, que par leur propre sort. On ne les voit jamais liquéfiées, même en prison, peut-être

parce qu'elles surcompensent plus que les hommes. Ils ont joué, ils ont perdu et ils payent, elles sont rebelles et défendent âprement leur renommée. Elles doivent tenir le choc. Elle, quand je la retrouvais au parloir, ses premiers mots étaient toujours pour savoir comment allait son mari. »

Tandis que Jean-Charles est trimballé de QHS (quartier de haute sécurité) en QHS, Martine est inscrite, le 19 mars 1980, à la demande de l'Antigang, sur le fichier spécial de la répression du banditisme. Signalement : 1,58 mètre, corpulence moyenne, yeux bleus, lèvres minces, nez rectiligne bas relevé. Mention spéciale : « Il s'agit d'une personne très dangereuse qu'il paraît nécessaire de surveiller car il n'est pas exclu qu'elle cherche à nouveau à faire évader son mari. » Et la circulaire d'énumérer, selon l'usage, les noms des personnes louches qu'elle est susceptible de fréquenter.

À la suite de cette inscription, Martine, jeune fille de bonne famille, est contrôlée une première fois par la gendarmerie, le 25 mai 1980, sur une route de l'Orne, au volant de la voiture de son père. La fois suivante, on la signale sur un marché de la Creuse, où elle exerce la profession de marchand forain vendant des vêtements. Six mois plus tard, mal en point, elle est admise à l'hôpital de Châteauroux. Elle ne tarde pas à tourner définitivement la page « Willoquet » en divorçant officiellement de son mari devant le tribunal, au mois de janvier 1982 – elle l'avait épousé en robe blanche, à la prison de la Santé, sept ans plus tôt, au lendemain de leur rencontre dans un bar de la rue Gay-Lussac, à Paris. Elle ne fera plus parler d'elle et sera même radiée du fichier spécial de répression du banditisme en 1987. Apparemment repentí, son ex trouvera la mort au domicile d'une riche antiquaire d'Alençon, le 9 décembre 1990, atteint d'une balle dans la tête tirée par des policiers et d'une autre, dans le cœur, dont les experts ont longtemps pensé qu'il l'avait tirée lui-même. Sans jamais trancher.

Sylviane Vanacker

Née en 1941 à Malo-les-Bains (Nord), Sylviane Vanacker croise le son de la voix de Jacques Hyver à travers les murs de la prison de Champ-Dollon,

en 1988. Elle a 47 ans et elle est incarcérée pour escroquerie et grivèlerie d'aliments. De huit ans plus jeune qu'elle, il purge une peine de dix ans pour l'enlèvement du premier vice-président du CNPF, Michel Maury-Larivière, dont il avait confié la garde, alors qu'il négociait la rançon avec la famille, à une femme, prénommée Dominique et condamnée, pour sa part, à quatre ans de prison. Fils de bonne famille dévoyé, il ne s'était jusque-là fait connaître que pour une série de petits délits. Avant son arrestation dans une discothèque de Tours, le 10 octobre 1980, il est soupçonné d'avoir braqué une banque et tué le patron d'une boîte d'Andilly, le Safari Club, qu'il entendait racketter¹...

De quoi impressionner sa voisine de cellule, qui, aussitôt libérée, se met en devoir de voler au secours de son nouvel ami. Du moins est-ce la conviction de la police cantonale de Genève, qui l'interpelle, le 15 novembre 1988, en possession de cordes de montagne, d'un revolver lance-fusées et de documents portant des inscriptions telles que « Alouette 2 », « Jet 27 », « 2 mètres au-dessus des dômes », laissant clairement entrevoir un projet d'évasion de la prison de Champ-Dollon, où se trouve toujours Jacques Hyver.

Sylviane Vanacker est incarcérée, puis expulsée vers la France un mois plus tard. Mais elle a de la suite dans les idées, puisque, le 30 mars 1989, là voilà qui se présente dans les locaux la société Mont-Blanc-Hélicoptère, à l'aéroport d'Annemasse. Elle prétexte des prises de vue aériennes de la station de ski de Morzine pour louer un appareil, mais, une fois à bord, elle présente au pilote une carte IGN de la région en lui indiquant qu'elle souhaite désormais survoler la région de Champ-Dollon. Sentant le coup fourré, il lui raconte qu'il faut obtenir une autorisation spéciale pour survoler la Suisse et regagne sa base, non sans transmettre un message à la police locale. Une fois au sol, il n'a pas trop de mal à neutraliser la passagère avec l'aide de son mécanicien. Le contenu des deux sacs qu'elle transportait laissera les deux hommes pantois. Un véritable arsenal où l'on trouve pêle-mêle un pistolet automatique de marque Astra, calibre 7,65, numéro limé, approvisionné de 9 cartouches ; un revolver type grenailles, sans marque ; deux grenades quadrillées défensives de fabrication américaine ; un pistolet-mitrailleur de marque Sten avec deux chargeurs approvisionnés, respectivement de 11 et de 19 cartouches de 9 mm ; deux

pinces coupantes ; un lot important de cordages de montagne avec mousquetons ; deux perruques cheveux mi-longs ; une cagoule de motard ; une carte topographique de la région et une photographie de la maison d'arrêt de Champ-Dollon où l'on croit reconnaître la passerelle de promenade ; des articles de presse relatant les grandes heures du procès de Jacques Hyver ; 5 400 francs en billets de 200 francs ; diverses boîtes de cartouches correspondantes aux armes ; et enfin un nécessaire de rasage – bombe, rasoir, lames de rechange.

Difficile de nier qu'elle envisageait bien d'arracher Hyver à ses « infâmes et inhumaines » conditions de détention, mais Sylviane Vanacker, originaire de Dunkerque, refuse d'expliquer comment elle s'est fournie ces armes. Elle n'en est pas moins condamnée à six mois de prison ferme, plus trente mois avec sursis, tandis que celui au secours duquel elle voulait voler change désormais d'établissement tous les trois mois. Pour autant, les deux protagonistes ne se découragent pas, puisque la voilà qui récidive le 9 octobre 1990. Les joueurs de tennis d'un terrain proche de la prison de Lenzbourg, situé entre Berne et Zurich, la voient poser une échelle métallique sur le mur d'enceinte, en plein après-midi, puis y grimper, avant de jeter de l'autre côté une corde à nœuds. Dans la cour, visiblement prévenu, Hyver se précipite et commence à grimper, mais un gardien s'agrippe à lui, le contraignant à lâcher prise. Dehors, ce sont deux agents qui s'avancent en direction de Vanacker avec l'intention de la ceinturer, sauf qu'elle brandit un pistolet dans une main et une grenade dans l'autre, couvrant ainsi la fuite de son homme, puis à bord d'une voiture de location immatriculée dans la région parisienne qui sera retrouvée deux heures plus tard.

Les autorités suisses lancent un mandat d'arrêt international à l'encontre de la Française, pour « tentative de libération armée et menaces de mort ». Persévérante, la fugitive est aussi douée pour échapper aux recherches, mais finit par commettre une petite erreur : le 26 juillet 1991, les gendarmes interpellent un motard qui roule sans casque sur la nationale 1 entre Paris et Lille. Il l'a prêté à sa passagère, qui n'est autre que Sylviane Vanacker, aussitôt présentée au parquet de Pontoise. Elle ne peut être extradée vers la Suisse, mais se retrouve incarcérée à Osny, en attendant de répondre de ses actes devant la justice. Petite consolation, Hyver finit par s'évader de la

prison de Lausanne, le 23 juillet 1992, mais son exaltation retombe vite, deux mois plus tard, quand elle apprend qu'il a été repris par la police judiciaire du côté d'Arcachon. Ce qu'elle ne sait probablement pas, c'est que cet homme qui ne fait pas vraiment partie du milieu avait déjà bénéficié de l'aide de plusieurs femmes, comme cette Marie-Annick qui, en 1985, avait déposé pour lui, au greffe de la Santé, un colis contenant... un uniforme de gardien de prison, une fausse barbe et une perruque.

Nadine Bourgain

« Une femme comme ça, tu dois jamais l'abandonner », proclame un gangster dont la propre compagne a pris tous les risques pour l'arracher à la centrale de Saint-Maur, sans succès. Un coup de chapeau à Nadine Bourgain qui s'est concentrée sur son projet jusqu'au jour où elle a pu arracher son compagnon, Michel Vaujour, aux murs de la prison de la Santé.

Il est 10 heures 45, le 26 mai 1986, lorsque la jeune femme positionne l'hélicoptère qu'elle pilote au-dessus de la cour de promenade de la première division de la prison de la Santé, en plein Paris. Le passager qui l'accompagne lance un sac contenant un pistolet, un fusil, une canne à pêche télescopique et une corde à nœuds, avec lesquels Michel Vaujour parvient à gagner la toiture du bâtiment, puis à s'accrocher au patin de l'appareil. Une évasion sans bavure, puisque aucun coup de feu n'est tiré, ce qui n'était pas difficile dans la mesure où les armes choisies par Nadine étaient des imitations en plastique. L'appareil se pose peu après au milieu du terrain de football de la Cité universitaire internationale, voisine, et les trois passagers parviennent à s'évanouir dans la nature.

Fiché depuis 1973 pour vols à main armée, Michel Vaujour est un stakhanoviste de l'évasion. Il a déjà faussé compagnie deux fois de suite à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne, en 1974 et en 1975. Condamné à quinze années de réclusion criminelle en novembre 1976 pour une nouvelle série de vols, il s'enfuit à nouveau le 15 janvier 1979, cette fois d'un palais de justice. Il n'est repris qu'en septembre 1981 au lendemain d'une attaque de banque qui a mal tourné, faisant un blessé du côté des gardiens de la paix.

Incarcéré à la Santé, Michel Vaujour fomenta une première « belle » par les airs avec sa compagne, éventée par la police grâce à un renseignement en provenance de Reims, où Nadine est née en 1954. La jeune femme est sous surveillance, mais c'est une lettre découverte par la brigade criminelle au domicile hollandais d'un voyou français qui donne l'alerte la fois suivante ; où il est question des cours de pilotage que suivrait Nadine. Son compagnon est transféré à Fresnes, où l'on découvre dans sa cellule, caché sous le lavabo et dans le WC, un équipement artisanal destiné à une imminente évasion, assorti de deux bâtons d'explosif avec pile électrique et poudre noire, ainsi qu'une imitation de revolver 44 magnum.

Un an plus tard jour pour jour, le 26 mai 1984, la persévérante et très amoureuse Nadine présente une licence de pilote d'hélicoptère, au nom de Léna Rigon, une de ses cousines, au personnel de la société Air Continent, dans les Yvelines. On la connaît bien, dans la mesure où elle a déjà effectué une quarantaine d'heures de vol depuis le début de l'année, au prix de 2 000 francs l'heure (nettement plus que le salaire mensuel minimum). Son histoire de prises de vue aériennes dans la banlieue sud de Paris tient la route ; l'homme qui l'accompagne reste en retrait jusqu'au décollage. Il ne lui reste plus qu'à chercher la position stationnaire à environ un mètre au-dessus de la Santé et à en arracher son compagnon, alors âgé de 35 ans, sans oublier de tenir les surveillants en respect avec une arme à feu. Un deuxième détenu était prévu au programme, mais il a été stoppé dans sa progression et contraint à la reddition. Mais l'Alouette a rempli sa mission.

Quant à Nadine, elle a tellement bien fait les choses que la perquisition effectuée à son domicile n'a strictement rien donné. Au point que les enquêteurs placent en garde à vue sa propre mère et l'une de ses *amies*, auxquelles la pilote émérite avait confié ses deux enfants avant son départ. En quelques lignes, elle devient la femme la plus recherchée de France : « Type européen, 1,55-60 mètre, corpulence mince, cheveux bruns mi-longs ondulés style minivague ».

Sylvie Piciotti

Elle débite son histoire sans respiration, ni point ni virgule. Elle se perd parfois dans les dates et les épisodes de sa vie mouvementée, passant du coq

à l'âne. Elle parle de ses enfants (la « chair de sa chair », ses « amours »), et, l'instant d'après, raconte les conditions d'incarcération en France (« c'est la honte, la réinsertion est un mot insultant dans notre pays, c'est scandaleux, la taule détruit la plus saine des nanas »), avant d'évoquer L'Astragale, le dernier film de Brigitte Sy, une amie qui a fait un « travail magnifique » sur Albertine Sarrazin, la célèbre voyeuse écrivain, qui, en s'évadant de prison, se brisa l'astragale (un petit os du pied).

Elle laisse refroidir le plat thaïlandais qu'elle a dans son assiette. Depuis la prison, elle mange peu (« j'étais descendue à 40 kilos, tellement j'étais mal »), ensuite elle n'a pas le temps parce qu'elle a énormément de choses à dire, parle fort, vite, enchaîne sans même attendre les questions.

Sylvie Piciotti, 44 ans, a l'allure d'une adolescente, sexy dans son petit haut échancré, remuante sur sa chaise, inquiète parce que tout occupée à récupérer sa fille, 7 ans, qu'elle aime par-dessus tout. Elle est touchante.

C'est aussi une femme au mental de fer qui débite, parfois dans le désordre, les épisodes de sa vie. « Pardon, il m'arrive de m'embrouiller un peu par moments dans les dates, c'est peut-être parce que j'écris en ce moment mon histoire, je réfléchis beaucoup aussi, ça part dans tous les sens, mais je remets toutes les choses dans le bon ordre. »

Par quoi commencer ? D'abord, les faits.

Nous sommes le dimanche 15 février 2009, dans l'après-midi, au parloir « familles ». Dans le box n° 1 du centre de détention de Moulins-Yzeure, son 24e établissement pénitentiaire, où il est arrivé en juin 2008, se trouve Christophe Khider.

Détenu depuis le 16 septembre 1995, il n'est pas censé sortir avant le 4 juin 2038. Une vie ! Il a pris six ans en 1993 pour vol aggravé devant le tribunal de Bobigny, plus dix-huit mois parce qu'il a tenté de s'évader au cours de l'audience. En 1999, une cour d'assises le condamne cette fois à trente ans pour meurtre, séquestration, vol, recel et port d'arme. En 2001, il a tenté de s'évader de la prison de Fresnes en hélicoptère, fait pour lequel il a écopé de quinze ans. Ce n'est pas fini : il a de nouveau tenté de s'évader en 2006... « Je savais où je mettais les pieds, admet Sylvie, il n'avait qu'une idée en tête : se faire la belle ! » Il le reconnaît d'ailleurs, ouvertement et sans états d'âme. Quand un juge d'instruction l'interroge sur

ce point, il déclare : « Je dois vous dire qu'une partie de mon temps est occupée à la recherche d'une solution pour m'évader. » Lorsque l'occasion se présente d'aborder la question devant un tribunal, il enfonce le clou : « La guillotine a été supprimée mais la prison est une mort lente. »

Christophe reçoit donc ce jour-là Sylvie et leur fille, âgée de 18 mois. Un peu plus loin, dans le box n° 17, El Hadj Omar Top est avec sa sœur, Elsa. Il n'est pas 16 heures quand El Hadj et Christophe agressent le surveillant en charge des sorties intermédiaires de l'après-midi. Arnaud, c'est son prénom, est menacé avec une arme. Les compères font ensuite exploser une première porte blindée et prennent en otage Alexandre, un autre surveillant, puis ils font sauter une deuxième porte. Après plusieurs échanges de coups de feu, le directeur donne l'ordre de les laisser sortir de la prison, ce qu'ils font à 17 heures, avec leurs otages, avant de s'arracher, au sens propre du terme, à bord d'une voiture.

Sylvie se souvient parfaitement de cette séquence. Le parloir est bruyant, il y a beaucoup de bazar. Christophe murmure à son oreille : « C'est pour maintenant. » Elle sait bien de quoi il parle. Elle connaît par cœur son curriculum vitae. « Je faisais partie de leur famille, j'étais liée à eux, j'étais amoureuse, j'aurais tout fait pour lui, il m'a toujours dit qu'il ne pensait qu'à s'évader. » Christophe a 42 ans et il en a déjà passé plus de dix-sept derrière les barreaux.

Quand il lui a demandé de l'aide, elle n'a pas refusé. Elle a scotché les explosifs et confié les armes à cette complice choisie parce qu'elle avait des broches métalliques dans le dos et donc ne passait pas sous le portique. Au moment de la préparation, elle s'est dit qu'elle nierait tout. Maintenant que les explosifs pètent de partout, Sylvie est paniquée, parce que sa fille est là...

Christophe, son « amour », est en cavale. Celle-ci dure à peine trente heures. Attrapée elle aussi, elle reconnaît sa participation et se retrouve incarcérée.

Elle va passer quatre ans et trois mois en prison. La Talaudière à Saint-Étienne, Valence, Fleury, plus quelques semaines à Lyon. « Beurk, ça me coupe l'appétit. » Elle repousse ses quelques grains de riz sur le côté de l'assiette. « De la prison, je garde une impression de saleté. C'était crade,

une douche tous les deux jours et pas de douche les jours de congé, et puis cette odeur de renfermé du début à la fin, tu gardes ça dans le nez, beurk ! » Elle a aussi encore en elle cette sensation de perte, de manque, d'abord de ses enfants. Elle montre leurs photos sur son iPhone, ils rayonnent. « Qu'est-ce qu'ils m'ont manqué ! À la prison je ne parlais avec personne, moi je suis une révoltée, j'étais devenue copine avec les Basques, parce qu'elles sont politiques et que je me mobilisais avec elles sur nos conditions de détention. La prison te déconstruit chaque jour un peu plus... » Heureusement qu'il y a les combats, les amies...

On croise Sylvie au procès de Samira (voir chapitre 6). Elle est venue soutenir celle qu'elle a connue en prison et qui « s'occupait de tout le monde, une vraie mère, gentille, attentionnée, super-copine. Entre nous, on se soutient toujours, il y a une solidarité féminine à toute épreuve. Une copine est jugée, on y va, c'est important, ELLE N^ous voit, on l'encourage, "Tiens bon, Samira !", tout passe par les gestes, les regards, parce qu'on n'a pas le droit de lui parler. C'est très émouvant. » Elle revient à la prison, le lieu qui « te tue, t'achève ». « Ce qui m'a aussi terriblement manqué ? C'est la main de Christophe dans mes cheveux. »

C'est en 2004 qu'elle a fait la connaissance de Christophe, il était déjà en prison. Séparée du père de son fils, elle commence à écrire à Christophe. Au fil des lettres et des coups de fil se noue une relation amoureuse. Elle a demandé et obtenu un parloir pour lui rendre visite. Elle ne vivait que pour les parloirs, faisait des centaines de kilomètres en train pour lui rendre visite.

« J'avais 25 ans, lui c'était un mec du xviii^e siècle, très beau, galant, pas du tout racaille, il sortait du lot. J'allais le voir, je m'occupais de lui, ça a duré des années. J'étais addict, accro, j'avais besoin d'être avec lui. Partout où il était en France, j'y allais les bras chargés de nourriture que je cuisinais. » Quand elle annonce à sa mère qu'elle est enceinte celle-ci est effondrée.

Aujourd'hui, Sylvie va bien. Elle est « dans le combat », même si, dans la famille aisée et intellectuelle où elle a grandi, « on ne parle pas de ça », comme l'a décidé son père. « Ce qui est arrivé, c'est la honte pour lui, souffle Sylvie. C'est encore plus la honte quand tu es une femme, c'est

tabou, la prison. Les femmes doivent toujours porter cette sacro-sainte image de la nana douce et parfaite. Une femme qui va en prison c'est une hystérique, c'est la diabolique : on n'a pas le droit à l'erreur, vous trouvez ça normal ? »

Elle revient à Christophe, dont elle dit qu'il lui a fait « reprendre son identité de femme ». Une trajectoire incluse dans sa plaidoirie par l'avocate de Christophe Khider, Me Delphine Boesel, qui, ce jour d'avril 2013, martèle devant le tribunal : « C'est l'histoire d'une femme amoureuse qui s'est attachée à un homme et qui est allée jusqu'au bout de cet amour. » Tandis que son avocat à elle, Yann Le Bras, reste fidèle à la seule ligne qui vaille à ses yeux : faire profil bas, ne pas faire peur, répéter que la prison n'est pas faite pour Sylvie, qu'elle n'en peut plus, dort mal, alors que, dehors, ses enfants, sa famille l'attendent...

Laurence et Brigitte

Son arme fatale, ce sont les boules puantes. Un truc d'écoliers que Laurence utilise ce matin-là pour neutraliser l'une des deux salles d'attente du palais de justice d'Angers. Si tout se passe selon ses plans, son concubin sera installé dans la seconde salle d'attente, celle où elle a dissimulé, sous un banc et sous un fauteuil, une partie du matériel stocké dans le magasin animalier que tient le couple à Craon (53). Un petit trousseau pour candidat à l'évasion comprenant un pistolet automatique, calibre 7,65 mm, deux bombes lacrymogènes anti-agressions, une grenade défensive, un cutter et un rouleau de papier adhésif.

Malheureusement pour Laurence, alors âgée de 23 ans, Patrick a été conduit directement dans le bureau du juge d'instruction, sans passer par la salle d'attente. Le matériel était resté sur place jusqu'au lendemain, 31 mai 1988, où il avait été découvert par une femme de ménage. Le rapprochement a été fait assez rapidement à cause du profil de Patrick. Auteur de nombreux vols à main armée, il a tenté trois mois plus tôt, le 10 février 1988, de s'évader de la maison d'arrêt d'Angers avec une arme factice et une bombe lacrymogène.

Une surveillance discrète est effectuée autour de la salle d'attente, où Laurence, soucieuse d'économiser le matériel, se jette au bout de quelques heures dans la gueule du loup alors qu'elle venait récupérer ses petits objets. Perfectionniste, la jeune femme a bien fait les choses, malgré quelques erreurs de débutante. Elle a positionné deux voitures aux abords du palais de justice, la Citroën GS appartenant à son concubin et une Renault 5 qu'elle a louée à Rennes, sous son nom. Dans la première, elle a stocké deux permis de conduire falsifiés, une carte de police volé à un CRS dix ans plus tôt, des cisailles pour découper les menottes, des ciseaux pour lui couper les cheveux à chaud et deux perruques pour le rendre méconnaissable. La Renault 5, elle, est nettement plus explosive, dans la mesure où l'évadé y aurait retrouvé un fusil à canon scié, une grenade défensive, une mèche lente, des détonateurs, un pain d'explosif et de quoi survivre dans les bois pendant un certain temps, de la nourriture au matériel de camping.

Au moment de son inévitable garde à vue, loin de se dérober, Laurence assume avoir concocté, seule, ce projet d'évasion, non sans mettre à profit ses instructions. La voilà à son tour sous mandat de dépôt, avec la certitude que personne ne viendrait l'en déloger par amour, puisqu'ils y étaient désormais tous les deux.

Dix ans plus tôt, le 15 novembre 1977, une femme à peine plus âgée qu'elle, 25 ans au moment des faits, avait eu plus de succès. Prénommée Brigitte, elle aussi avait choisi le jour de la convocation de son mari devant un juge d'instruction pour intervenir. Un moment propice dans la mesure où le détenu est, pendant quelques heures, beaucoup plus accessible que lorsqu'il est sous les verrous.

Cette fois, la scène s'était déroulée dans l'enceinte du palais de justice de Chambéry, en Savoie, où, comme le mari de Laurence, celui de Brigitte devait être interrogé pour des faits de vols à main armée. Digne d'un scénario de western, la suite des événements est consignée dans un télégramme diffusé par le service régional de police judiciaire de Lyon :

« Sur demande du magistrat instructeur, les gardiens procédaient au retrait des menottes et restaient sur place – STOP –

« Au début de l'interrogatoire, effectué en présence de maître N., avocate, une femme, porteur de deux armes de poing (un pistolet automatique et un revolver modèle 1892), faisait irruption dans le cabinet et menaçait les deux gardiens en leur plaçant armes sur la nuque – STOP –

« La femme, identifiée comme étant Brigitte L., épouse de Claude L., lançait une arme à son mari qui, par la suite, faisait asseoir par terre, mains sur la tête, les personnes présentes – STOP –

« Claude L. et son épouse ligotaient et bâillonnaient le juge d'instruction, sa greffière, maître N. et les deux gardiens à l'aide de fil plastique et sparadrap apportés par L. Brigitte. – STOP –

« Claude L. et Brigitte L., après avoir arraché les fils téléphoniques et dérobé un chargeur pistolet automatique à un gardien, prenaient la fuite par moyen ignoré – STOP –

« Le juge d'instruction, ayant pu se libérer quelques minutes plus tard, alertait immédiatement services de police et gendarmerie locaux – STOP. »

Une opération rondement menée, même si, comme tous les évadés, les deux tourtereaux militarisés n'ont pas tardé à être repérés par les forces de l'ordre...

1. Il a été condamné en 1985 à douze ans de réclusion criminelle, et, en décembre 1986, il a également pris vingt ans pour le meurtre du patron de discothèque.

Chapitre 12

Frangines, copines et petites mains

Dans ce chapitre, plus question d'amour, mais de liens du sang et aussi d'amitié. Les voyous ont cette force d'attraction semblable à celle des aimants, cette capacité de séduire qui fait fondre les cœurs. Les sœurs sont en première ligne, aspirées aveuglément dans le sillage du frangin qui s'est affranchi de la loi, elles ne peuvent rien lui refuser. Elles rendent service, puis basculent, à l'instar de ces bonnes copines qui oublient les précautions les plus élémentaires pour les beaux yeux d'un caïd, sans oublier celles qui plongent sans même s'en rendre compte. Certes, elles n'occupent pas ici les premiers rôles, mais, sans elles, le crime serait moins parfait.

Les appâts de Youssef Fofana

La mémoire criminelle a retenu son nom à cause du film qu'elle a inspiré : L'Appât (réalisé par Bertrand Tavernier). Valérie Subra était jeune et jolie, elle fut envoyée par quelques garçons avides pour tamponner une poignée d'hommes sensibles à son charme auxquels il s'agissait de soutirer le maximum d'argent. Au départ, personne n'avait l'intention de tuer ces « salauds », juste de profiter d'eux pour leur vider les poches.

« Appâts », ces lycéennes manipulées par Youssef Fofana, caïd en son fief de Bagneux, le sont également devenues. Même topo : draguer et piéger des hommes prétendument riches pour les enlever et leur extorquer beaucoup d'argent. Ilan Halimi y a laissé la vie après d'affreuses souffrances.

La déposition faite devant la brigade criminelle par l'une des filles utilisées comme appâts par celui qui allait devenir le chef du « gang des

barbares » est particulièrement édifiante.

Née en 1988 en Iran, arrivée en France, six ans avant les faits, avec sa mère et une sœur handicapée, Emma est interne dans un lycée de Thiais, en classe de seconde. Elle pose vaguement pour des photographes de mode et touche 40 euros par mois dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. C'est une de ses copines d'internat, prénommée Tifenn, qui l'a présentée un an plus tôt à « Youssouf », qui projetait déjà d'enlever un garçon. « Elle m'a dit que Youssouf était un copain, qu'il était gentil et qu'elle le kiffait un peu, et aussi que je pouvais y aller sans crainte parce qu'il savait ce qu'il faisait. » Le caïd lui confie alors une mission que la jeune fille résume ainsi : « Aller chercher un gars et le conduire dans une cave. » Sans lui fournir plus de détails. « J'ai juste fait cela pour rendre service, c'est tout, car on ne m'avait pas proposé d'argent et je n'en avais pas demandé », explique-t-elle au policier qui la relance :

« Avez-vous l'habitude de rendre de tels services, à savoir draguer un garçon, le conduire dans un lieu où il va être séquestré jusqu'à ce qu'il avoue des "choses" qui feront l'objet d'un chantage afin de lui soutirer de l'argent ?

– Non.

– Aviez-vous conscience de ce que vous faisiez ?

– Oui, mais, pour moi, c'était pas grave, car Tifenn m'avait dit qu'ils allaient juste lui poser des questions et le relâcher. »

Ils ont bien repéré les lieux, puis sont partis à la rencontre de cette première cible, « un Blanc, un petit de la cité qui devait avoir moins de 18 ans ». Emma est entrée dans l'immeuble désigné, a sonné à la porte, mais personne n'a répondu. Devant l'insistance de Youssouf Fofana, elle y est retournée ; une voix lui a dit à l'interphone de revenir car le garçon dormait. Elle n'a pas voulu y retourner, mais une autre fille de sa classe – « une fille, black, bien foutue » – l'a fait à sa place. Cela n'a pas marché davantage, mais la copine a quand même touché 80 euros pour un autre « service », somme avec laquelle elle s'était offert – Emma s'en souvient bien – une belle paire de bottes.

Peu après, Tifenn a rappelé Emma pour lui demander de retourner voir Youssouf, sans lui en dire plus « de peur d'être sur écoute ». Emma s'est

exécutée. « La veille de l'enlèvement, poursuit-elle, j'ai dit à Tifenn que j'avais peur et que je n'avais plus envie de le faire. Elle m'a dit que je ne pensais qu'au négatif et que je ne pouvais pas reculer, autrement Youssouf allait s'énerver. [...] Youssouf m'a dit que je devais être naturelle, il a ajouté que je devais le chauffer et même, s'il le fallait, l'embrasser, ce que je n'ai pas accepté de faire. J'étais prête à lui prendre la main mais pas plus. Youssouf a ajouté que nous étions des Arabes et des Noirs et qu'il fallait qu'on se soutienne. Je lui avais dit que je n'étais pas arabe et lui ai même demandé s'il était raciste. Il m'a dit que non, mais, d'après lui, les juifs étaient les "rois, car ils bouffaient l'argent de l'État" et lui, comme il était noir, était "considéré comme un esclave par l'État". Je lui ai demandé ce qu'il comptait faire si les personnes n'avaient pas d'argent, il m'a répondu que ce n'était pas possible, car les juifs étaient solidaires entre eux.

– À quel moment Youssouf vous a-t-il proposé de l'argent ? relance le policier.

– Le vendredi avant l'enlèvement, Youssouf a dit qu'il allait demander [à la famille] une rançon d'environ 300 000 euros et que chacun aurait sa part, sans donner le montant. Ce n'est qu'après l'enlèvement qu'il m'a dit que j'aurais 5 000 euros.

– Youssouf vous a-t-il expliqué par quels moyens il comptait demander et récupérer la rançon ?

– Je lui ai demandé, mais il n'a pas voulu me répondre, car il ne voulait pas que d'autres personnes appliquent sa méthode. Il m'a juste dit, le soir même, après l'enlèvement, qu'il allait téléphoner aux parents, car Ilan lui avait dit que son père allait payer... »

Fofana a repéré un magasin de téléphonie fermé à l'occasion des fêtes juives. C'est devant cette boutique qu'il dépose son appât pour les travaux d'approche. Emma entre, prétexte l'achat d'un appareil et ressort avec ce qu'elle cherchait : le numéro du vendeur, il s'appelle Ilan Halimi. La jeune fille tente une incursion dans un autre commerce, mais fait chou blanc, avant d'annoncer la bonne nouvelle à son commanditaire ; pour l'occasion, il lui offre un panini en lui parlant d'un bar où elle pourrait, un jour, draguer des « vieux qui ont de l'argent »... Sans attendre, Emma rappelle Ilan depuis le téléphone de Youssouf, pour qu'il n'ait pas son numéro, et lui

propose de boire un verre avec lui le vendredi suivant. Il accepte. En rentrant à l'internat, comme d'habitude, elle raconte tout à Tifenn, qui suit de près la préparation de la journée fatidique.

Cornaquée par Fofana, Emma appelle de nouveau sa proie le vendredi 20 janvier 2006, vers 13 heures, pour suggérer un rendez-vous autour de 22 heures du côté de la porte d'Orléans. L'affaire entendue, il lui montre le buisson derrière lequel se cacheront un peu plus tard trois garçons mobilisés pour l'occasion. Puis la lâche sur le théâtre des opérations, où Ilan attend déjà au volant de sa Twingo.

Emma porte sur elle le même jean qu'elle a sur elle alors que le policier de la brigade criminelle l'interroge. Ce jour de l'enlèvement elle a mis des bottes blanches montant jusqu'en dessous du genou, un haut rose, une écharpe rose « pour que ce soit coordonné » et un manteau noir long – ou une veste kaki –, elle hésite. Fofana ayant oublié de lui préciser comment elle devait se présenter, elle donne à Ilan Halimi son troisième prénom : Yalda. Ils boivent un Ice Tea et un Coca, puis elle lui propose de venir prendre un verre chez elle...

« Je ne sais pas où sont mes clefs ! » lance-t-elle à la cantonade alors qu'ils approchent du fameux buisson, selon le code convenu à l'avance : les trois agresseurs peuvent passer à l'action. Mission accomplie pour Emma, qu'un ami de Fofana conduit jusqu'à un restaurant du quartier Montparnasse, où elle retrouve un garçon avec lequel elle passe la nuit à l'hôtel, une nuit dont elle reparlera plus tard au juge, car c'est apparemment là qu'elle est tombée enceinte. Le lendemain, Emma revoit sa copine d'internat qui semble avoir à l'esprit d'autres préoccupations que cet enlèvement : Tifenn lui « prend la tête » parce qu'elle ne veut plus la voir sortir avec son ex.

On connaît la suite : un jeu de piste perdu par la police, des négociations interminables, interrompues, reprises, et enfin la découverte du corps mutilé d'Ilan Halimi suivie quelque temps après par l'arrestation de tous les complices de Fofana.

Celle ^{qu}e Tifenn, visiblement responsable du casting, présentera comme l'une des « deux plus belles filles de l'école » affirme bientôt devant le juge d'instruction « comprendre les faits » qu'on lui reproche. « Je voudrais dire

que je ne savais pas du tout que l'affaire allait tourner aussi horriblement, que je pense très fort aux parents d'Ilan et que je suis très triste, déclare Emma. J'ai été manipulée. »

Elle n'est pas la seule, comme le révèle l'enquête. Il y a aussi Ibtissam. Née en Algérie en 1985, montée de Marseille pour retrouver un ami parisien, « pas un mauvais garçon », elle a croisé dès le premier soir le chemin de Youssouf, en présence d'une certaine Alexandra, scène qu'elle raconte à son tour au juge d'instruction le 1er juin 2006 :

« J'ai pris une douche puis je suis allée dans ma chambre. J'étais fatiguée et je voulais me reposer. À ce moment-là, Youssouf, à moins que ce ne soit Moco, est entré dans ma chambre et m'a dit : "Allez, habille-toi, on va sortir." Alexandra m'a suggéré de faire ce que ce garçon me disait. Je n'étais pas d'accord, le voyage en train m'avait fatiguée et je voulais dormir. C'est là qu'Alexandra a commencé à m'expliquer qu'on allait aller dans des boîtes pour prendre des numéros de téléphone. Je devais faire ce qu'ils me disaient.

« J'ai commencé à m'énerver et à crier. Alexandra m'a rassurée : "T'inquiète pas, si tu fais ce qu'ils te disent, on s'en sortira." C'est là que j'ai senti la patate.

« Ce soir-là on est allés au Queen [une discothèque parisienne] avec Alexandra, Francis et Moco. Francis et Moco nous faisaient des signes de tête pour nous désigner les hommes qu'on devait aborder. On devait les brancher, discuter avec eux et arriver à prendre leur numéro de téléphone. Comme je ne voulais pas prendre de numéro de téléphone, j'allais les voir pour discuter avec eux ou pour leur demander l'heure.

« – Que s'est-il passé quand vous avez annoncé que vous n'aviez pas récupéré de numéro de téléphone ? s'enquiert le juge.

« – Moco m'a insultée, il m'a dit : "Tu es con, tu mérites des gifles, tu crois que j'ai claqué des sous pour que tu t'amuses !" [...] Fofana, qui se faisait appeler Oussama, nous a donné des gifles. Il y a eu des cris, ils nous ont frappées. Fofana m'a dit : "Je vais te tuer, je sais où habite ta sœur !"

« – Vous a-t-on donné ce soir-là des instructions sur la façon de vous habiller, de vous coiffer ou de vous maquiller ?

« – Il fallait qu'on ait des tenues sexy et provocantes. Fofana et Moco voulaient qu'on porte des jupes courtes et des décolletés. Je n'avais emporté que des pantalons et des bottes. J'ai dû emprunter des vêtements à Alexandra. »

Une troisième femme apparaît bientôt dans le décor. Elle se prénomme Sabrina et, à la différence d'Emma, elle a grandi à Bagneux et connaît tout le monde dans le quartier, Thierry, Nassim, Johan, Sorel, Nicolas, Kalidou, Kader, « Coup de tête », « Tête plate » et, bien sûr, Youssef... D'effarée elle aussi devant le juge, Sabrina lui apporte ses lumières :

« Les filles des cités ne fréquentent pas les mecs de la même cité, sinon elles se font une réputation de fille facile. » Elle se souvient bien sûr de ce jour où Youssef a insisté pour qu'elle lui prête son appartement. Elle a refusé pour « ne pas avoir de problème » et il lui a « fait la gueule ». Elle nie en revanche farouchement avoir entendu deux de ses amis évoquer un projet d'enlèvement alors qu'elle circulait dans le même véhicule qu'eux. « Je ne savais rien de leur business, insiste-t-elle. Il y avait de la musique dans la voiture et je ne voulais pas me mêler de leurs affaires. » Il faisait noir ce soir-là, assure-t-elle, alors elle n'a pas bien vu le visage du « grand Black »...

Entendue quelque temps plus tard, la jeune Sabrina, qui a exercé la profession de chauffeur livreur et travaillé pour La Poste, consent finalement à faire le récit de cette fameuse sortie au cours de laquelle elle a conduit deux garçons jusqu'au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). L'un de ses deux amis s'était « fait taper par plusieurs personnes », explique-t-elle, il s'agissait donc d'aller « régler ses comptes », aucunement d'enlever quelqu'un. « Quand on est arrivés, Franco [l'un de ses deux camarades] a reconnu ses agresseurs qui se sont enfuis en courant. On a couru après eux. On en a rattrapé un et Franco a commencé à lui mettre des coups, mais la police est arrivée et la personne en a profité pour s'enfuir. » « Pourquoi portiez-vous des gants ? » lui demande le juge. « Je ne voulais pas attraper de microbes », répond Sabrina, qui défend sa réputation : « J'ai fait des conneries plus jeune, mais j'ai arrêté. »

La même nuit, à l'endroit précis où se serait déroulée cette bagarre, un jeune homme prénommé Zouhair a failli être enlevé, lui rappelle le juge, qui considère la présence dans le secteur de deux camionnettes volées comme

une charge supplémentaire. « C'est un peu facile pour la victime de dire, sept mois après, qu'elle a failli être enlevée », riposte Sabrina, qui embraye en jurant qu'elle est myope et ne voit pas la nuit, avant de céder un peu de terrain : « J'ai peut-être donné deux ou trois coups de poing, mais ça n'a rien à voir avec un meurtre, ni avec des actes de torture et de barbarie.

« – Vous acceptez donc sans aucun état d'âme de participer à une expédition punitive contre des gens que vous ne connaissez pas ? demande le juge.

« – Ce n'est pas une expédition punitive, c'est une bagarre. Ça veut dire que, moi aussi, je peux très bien me retrouver par terre, et pas uniquement l'autre personne. Après ma garde à vue [les policiers étaient intervenus], lorsque Thierry m'a dit que Youssouf avait l'intention de kidnapper la personne, j'ai mal réagi. Je faisais confiance à Youssouf. Il savait que je voulais changer de vie et qu'il ne fallait pas m'embarquer dans des trucs comme ça... Je ne pouvais pas m'en prendre à Youssouf parce qu'on n'a pas vraiment le même gabarit et que je ne voulais pas me prendre la tête avec ça. J'ai donc arrêté de lui parler. »

Sabrina est l'une de celles qui connaît le mieux le personnage et le parcours de Youssouf Fofana, bientôt autoproclamé grand parleur. « On se connaît depuis qu'on est tout petits, admet-elle. Quand on était enfants, on jouait ensemble avec d'autres enfants dans la cité. On a fait des bêtises ensemble comme tous les enfants. Et puis, un jour, il est parti en prison, il est resté très longtemps incarcéré. Pendant ce temps, nous, on a mûri. Quand il est sorti de prison, il avait changé, il était plus renfermé. Mais je suis toujours restée proche de lui. Quand il m'est arrivé d'avoir des problèmes avec des gens. Youssouf est allé les voir pour leur mettre la pression pour qu'ils arrêtent de m'embêter. Même quand je suis partie habiter au Kremlin-Bicêtre, je le voyais lorsque j'allais chez ma mère. Je ne le voyais pas tous les jours, mais je le voyais de temps en temps. Il était toujours seul, il ne venait pas avec nous lorsqu'on allait au restaurant, en boîte ou chez quelqu'un. Avec moi, il a toujours été doux et gentil, il ne m'a jamais insultée, comme on fait parfois entre nous. Il ne m'a jamais jugée. J'ai vu ce que les journaux écrivaient sur lui, mais moi, je ne l'ai jamais vu comme ça. Il me parlait de ses problèmes avec ses parents, du fait qu'il ne

trouvait pas de travail. Je lui avais conseillé de passer son permis de conduire... »

Sabrina, le seul alter ego qu'ait jamais eu Youssef Fofana dans la cité ? Certainement davantage que la jeune Emma, appât d'un jour, ou que la Marseillaise Ibtissam, envoyée à la pêche sur les pistes de danse, qui ressemblaient si peu à leur commanditaire.

« Ne change jamais, Djamila »

« La fratrie était soudée. Il y avait une confiance. Mes frères me protégeaient, limite m'adoraient. C'est moi qui gardais l'argent, dans une malle en métal. J'étais le coffre-fort. Les garçons ne voulaient pas me mouiller : j'étais la plus intègre. J'étais dans la vie active, tous les autres étaient des voyous. Quand mon frère était tombé en prison une première fois, ma grande sœur avait tourné autour de son argent. Elle touchait à l'héroïne. Il a souhaité que je la remplace. Je n'avais que 18 ans, mais j'avais le sens de l'argent. Personne n'était au courant, à part son associé. »

De quatre ans son aîné, son frère Mohamed a eu raison de lui accorder sa confiance : « fille correcte », comme elle dit, Djamila n'a pas pris un « dollar » dans la malle. Son associé, lui, a eu moins de chance : dans le secret de la prison, il a glissé à l'oreille d'un certain Fourniret le nom du petit bois où il avait enterré son magot, un trésor sur lequel le tueur et violeur en série a fait main basse une fois libéré, non sans tuer au passage la compagne de son trop bavard codétenu.

C'est dans les années 1980 que Djamila, placée en foyer par des parents qui passent plus de temps dans les montagnes de Mostaganem, Algérie, qu'à Vitry-sur-Seine, dans la banlieue sud de Paris, apprend ce qu'elle appelle l'« autre vie » et l'autonomie. « Les parents partaient sans nous laisser un franc, j'ai dû m'adapter très vite. Ils faisaient construire leur maison au bled, et nous on vivait limite Secours populaire et Restos du cœur. J'ai eu trop de colère après eux ! Mon frère sentait qu'il devait nous protéger. Il a commencé à voler pour nous nourrir. Il a vu que c'était simple et il y a pris goût. Il s'est occupé de nous. Il savait avec qui on était, chez qui. Il avait ses indics dans le quartier... ».

La fratrie, neuf enfants dont elle est la quatrième, se prend en main. S'entraide, ou plutôt fait corps face à la difficulté, comme un seul « homme », partage tout, au point que l'adolescente assimile des « valeurs de mec » qui lui porteront préjudice plus tard, ne sachant plus trop, parfois, « ce que les gens attendent d'une femme ». « On ne peut compter que sur la famille, poursuit-elle. Le jour où tu meurs, c'est elle qui t'enterre. Quand les garçons étaient en prison, on ne vivait plus. On n'était pas heureuses. Dans le cœur, on était en prison nous aussi. »

Djamila observe, comprend pourquoi il ne faut pas dire aux policiers, quand ils vous interrogent : « Je ne balance pas », mais plutôt : « Je ne sais rien. » Ou raconter des histoires, à l'instar de son frère Mohamed, qui rend fous ceux qui l'interrogent. Elle a des réflexes, comme ce jour où elle vole au secours de la très sexy Nassima, une « chaude », avec ses hauts talons tous les jours, fichée pour trafic de stupéfiants : à l'heure d'un contrôle de police surprise au pied de l'immeuble, Djamila récupérant discrètement les doses qu'elle a sur elle. Plus tard, bonne copine, elle offrira même le gîte à cette fille du quartier, pour lui faciliter la cavale.

La frangine découvre la justice « à double vitesse », mais aussi que sa meilleure arme, c'est la « bouche ». Elle n'envoie pas de « marmites », certaine que les « coups t'amènent nulle part ». Elle n'éprouve pas de satisfaction particulière à l'idée de « briller avec de l'argent qui vient de là » (du crime). Elle ne touche pas plus à la drogue, quand l'une de ses proches s'est proposée comme « goûteuse ». Mais elle est l'« une des leurs ». D'ailleurs, le quartier en rajoute, qui lui prête une richesse dont elle ne dispose pas, assurant qu'elle « blanchit le pactole de son frère », l'obligeant sans cesse à se justifier.

Sœur de gangster, cela expose cependant au pire. Alors que son frère cadet vient de mourir dans un accident de voiture et que l'un de ses petits frères a reçu des menaces de mort, celui dont elle était si proche, Mohamed, est fauché par les balles un jour de grève, elle s'en souvient comme si c'était hier. Il avait 26 ans, mais déjà les moyens de faire installer un jacuzzi dans sa chambre, lui qui brassait le shit par centaines de kilos. Une semaine plus tôt, la police avait tenté de l'arrêter, mais il s'était (malheureusement cette fois) échappé. Une autre loi l'attendait, celle de la rue, où l'on peut payer de sa vie une simple gifle donnée à la mauvaise personne.

Ce jour-là, le 8 mai 1995, ce frère qui a toujours voulu la préserver lui glisse qu'il va vite fait à un rendez-vous avec des « Gitans », mais qu'il n'en a pas pour longtemps. Dans la soirée, alors qu'elle est sur son scooter en combinaison de motarde, Djamila appelle à la maison. « Ton frère a eu un accident », lui glisse-t-on. Entrant dans l'allée qui mène à la maison, elle croise un ami de son frère qui lui annonce qu'il est mort. Elle s'écroule...

Ce frère qui l'encourageait à travailler dans le social, une « bonne cause », Djamila en était fière. « On s'aimait parce qu'on se respectait, dit-elle. Mon frère, c'était mon idole. C'était un homme. Un homme de parole. Un bonhomme. Un mec qui assumait. S'il allait en prison, il y allait tout seul : il n'emmenait pas la dynastie avec lui ! Il se prenait pour un acteur, tellement il était bien réputé dans son milieu. Il kiffait ce qu'il faisait, voler, mais, le paradoxe, c'est qu'il était gentil : il ne vendait pas de drogue à ceux qu'il connaissait. Il ramenait même les garçons trop accros en Algérie pour qu'ils puissent se sevrer. Il s'organisait pour qu'on puisse tous sortir en boîte. On dormait chez lui... Il ne pensait pas qu'on puisse lui faire à l'envers. Il s'est cru invincible. »

Comme si le deuil ne suffisait pas, l'élimination du frangin transforme la vie de la famille en cauchemar. « On nous mettait à toutes les sauces. On nous collait des agressions, des affaires de stup. Un voyou en moins, ils auraient dû être contents. Ils trouvaient qu'on n'avait pas assez de peine. Je me suis retrouvée au commissariat, et même en prison, comme s'ils voulaient se venger sur nous d'avoir bossé pour rien. Les filatures, ça a un coût ! “Vous allez payer pour lui !” ils nous disaient. Comme on était fragiles, on n'a pas su se défendre. Je me suis répété cette phrase que j'avais entendue toute ma jeunesse : “Écoute, Djamila, quand il t'arrive une galère, c'est pour t'épargner une autre galère.” Pour retrouver le calme, il a fallu qu'on quitte Vitry et qu'on se fasse oublier, de toute façon l'appartement avait été complètement vidé... »

Famille « dispatchée », famille détruite. Chacun guettant l'heure du prochain « accident ». Djamila particulièrement touchée, elle que Mohamed passait régulièrement chercher, le soir, pour lui offrir un verre ou une bonne table du côté de la place du Châtelet, à Paris, parfois, pour le plaisir, à bord d'une Porsche empruntée à un ami. Le frangin était marié mais il avait « besoin de piment », se souvient-elle. « Pourquoi tu fais pas comme ta

sœur ? » lui demanda-t-il un soir, l'imaginant elle aussi au bras d'un « voyou blindé » ? « T'as pas compris, je me mets pas avec quelqu'un par intérêt », lui avait-elle répondu. « Ne change jamais, Djamila », avait conclu Mohamed.

La police avait attendu le jour de leur départ en vacances pour coller une histoire de vol de voiture sur le dos de Djamila et de deux de ses sœurs. Les valises étaient faites, l'argent dans les sacs à main, et voilà que le juge considère Djamila rien moins que comme le « chef du gang », elle qui se présente comme la « plus honnête de la famille ». Elle lui dit droit dans les yeux ce qu'elle pense, qu'il s'agit d'un coup monté, de mensonge, avant de comprendre qu'il n'est pas bon de mettre la justice en cause. Et de changer complètement de stratégie à l'heure de comparaître devant le tribunal, où elle fond en larmes et « parle avec ses tripes ».

Au total, Djamila passe tout de même quarante jours en prison, avec à la clef une petite satisfaction : elle a pu voir ce que les autres avaient vécu au quotidien. Et comprendre combien « ils étaient forts ». « Ah, les V. ! », c'est l'une des phrases qu'elle a le plus entendues à l'heure de la gamelle ou de la promenade. Ce patronyme lui a aussitôt ouvert des portes. Cigarettes, bouteilles de Coca, linge repassé sentant bon, elle n'a manqué de rien, sauf de mecs, mais c'était pareil pour toutes les autres. Elle n'en a pas moins perdu au vol son travail et même son logement, elle que les policiers ont fait passer pour une trafiquante de drogue auprès de son bailleur, alors qu'elle avait toujours refusé que son frère prenne le loyer à sa charge... Mais tout n'est pas négatif : grâce à la prison, Djamila échappe peut-être au pire. Elle est en effet incarcérée le jour où sa voiture, louée ou prêtée à quelqu'un, est utilisée sur un règlement de comptes. « Vous étiez où ce jour-là ? » l'interrogent quelques mois plus tard les policiers. « À Fresnes », se souviendra-t-elle fort à propos. Une chance, même si l'une de ses sœurs reste incarcérée pendant huit mois.

On la retrouve en train de vendre des blousons dans les cités de Seine-Saint-Denis, mais l'impression qui domine, c'est qu'elle a plus de mal à se faire payer depuis la disparition de Mohamed. « Maintenant qu'il est mort, on risque plus rien », semblent penser les mauvais payeurs. « On va voir qui va me carotter après la mort de mon frère ! » s'énerve-t-elle un jour avec un Kabyle qui ne lui paye pas le prix de la voiture qu'il vient de lui acheter.

Elle finit par lui mettre une claque, éclate de rire tant ça ne lui ressemble pas, et lui s'acquitte de sa dette. Mohamed mort, chacun fait son business dans la famille, mais les filles se gardent bien de toucher à la drogue. Dire qu'il n'y a pas si longtemps, leurs frères faisaient repasser au fer les billets de banque pour que les liasses prennent moins de place !

Un autre jour, Djamila se retrouve dans la situation exacte de bien des caïds, mais sexes inversés. Le garçon dont elle vient de tomber amoureuse, alors qu'ils marchent dans le quartier des Champs-Élysées, s'arrête devant la vitrine d'une horlogerie de luxe et se tourne vers elle : « Tu m'achèteras ça ? Tu veux bien ? » Elle éclate (une nouvelle fois) de rire, découvrant subitement qu'il s'était rapproché d'elle parce qu'il la croyait... riche comme un gros voyou. « Il s'était dit : Djamila, c'est le jack-pot. Comme je sortais de prison, où les sentiments se multiplient par dix, j'avais répondu à ses appels. » Le beau gosse s'est rapidement éloigné après l'épisode de la montre, la laissant à son rêve de rencontrer, un jour, un « homme de parole », à l'image de son frère.

Bien sûr que Djamila se bat pour que la justice fasse la lumière au sujet de la mort de son frère. Elle en veut aux flics, qui savaient tout ce qui se passait dans la maison grâce à un indic, un garçon que l'on surnommait en riant « pommada » tellement « il passait son temps à mettre de la crème sur les condés ». Comment n'auraient-ils pas su alors que tous ceux qui connaissaient Momo de près savaient, du moins croyaient savoir, de la bouche d'un de ses voisins et amis qui l'accompagnait le jour où il a été tué ? Elle démarche même le juge d'instruction, mais ses soupçons ne se concrétisant pas sur le plan procédural, la voilà quitte pour vivre avec ses fantômes et le sentiment que les coupables ne seront jamais condamnés...

« La vie, la mort, ça dépend des rencontres que tu fais », dit celle que le milieu, où l'on sait qui est qui, appelle encore la « sœur à Mohamed ». Elle continue à inventer la vie, non sans avoir effectué un petit ménage dans son entourage, entre déceptions et trahisons. Elle sent qu'« ils » (les flics, la justice) ne la lâcheront pas, guettant le premier franchissement de ligne blanche. De passage par le tribunal de Créteil, elle dit ce qu'elle pense de cette justice « fausse ». « Il ne faut pas remettre la justice en cause », lui rappelle son avocate. « J'ai perdu mon frère, je suis partie en sucette, se rattrape-t-elle devant le juge, les larmes aux yeux. Mon avocate m'a

demandé de ne pas parler parce que je suis très émotive, mais je vais vous raconter mon histoire... » Son histoire ? Plutôt celle que la justice attendait d'elle ce jour-là, contée avec les félicitations de son propre défenseur :

« Djamila, franchement, tu as été excellente ! »

OceanofPDF.com

Chapitre 13

Épouses et concubines

Comment rester les deux pieds du bon côté de la ligne blanche quand on est l'épouse ou la compagne d'un bandit de grand chemin ? Un jour ou l'autre, on devra cacher une arme, aider à compter un sac de billets, voire, pire, assister à une scène à laquelle on aurait aimé ne pas être conviée...

La rencontre

Au siècle dernier, combien de femmes ont tout quitté pour suivre leur mari condamné à mort ! La cavale en a poussé plus d'une jusqu'à l'Espagne franquiste, de l'autre côté des Pyrénées, où Estelle, la femme d'un grand voyou de l'époque, pleura Toulon tous les jours de la semaine pendant de longs mois. Pour la plupart, ces femmes parlaient le même langage que leur mec. Elles avaient cette « mentale » qui les rendait parfois capables de faire de la prison à la place de leur mari, s'il le fallait. Et pourquoi pas d'endosser un meurtre dont on le soupçonnait. Assez professionnelles, elles se repassaient les bons tuyaux, comme le nom de ce pasteur détaché à la prison de la Santé qui rentrait, moyennant finance, avec caviar, vodka ou champagne. Ou celui de ce « maton », volontaire pour introduire ces costumes trois pièces qu'en ce temps-là le « beau voyou » portait jusque derrière les barreaux, prestige oblige. Ou encore celui de ce « visiteur de prison », qui entrait volontiers avec des mocassins flambant neufs, avant d'en ressortir avec une paire usée, et qui avait l'avantage de chausser du 45.

Ces femmes, Me Jean-Louis Pelletier en a bien connu, lui qui, monté d'Aix-en-Provence pour s'inscrire au barreau de Paris, dans les années 1970, a défendu des dizaines de voyous. Ce sont elles qui venaient

régler les honoraires quand leur compagnon était empêché, souvent après une quête effectuée auprès de ses amis du milieu. « Elles étaient très fiables et très fidèles, raconte l'avocat. Même si elles venaient de loin, elles assuraient le parloir toutes les semaines et les colis avec le pot de confiture. J'en ai rarement vu laisser tomber leur homme. Elles avaient leur rôle, et si elles ne le tenaient pas, ça pouvait mal tourner pour elles. Elles étaient au cœur d'une chaîne de solidarité à la hauteur de la réputation du voyou. »

« Ces femmes ne tenaient pas tête à leur mec, confirme l'une de ces "anciennes". Elles avaient la trouille de leur bonhomme. Quand il était en prison, elles ne sortaient pas dîner avec les copines. Elles étaient dépendantes et ne voyaient qu'à travers ses yeux. Elles n'osaient pas prendre partie. Elles ne savaient d'ailleurs pas grand-chose de la vie de leur mari et c'était mieux ainsi, parce qu'une fois en garde à vue il faut tenir ! Quand le policier te balance dans les dents que ton mari "se fait un petit poulet de ferme" [qu'il te trompe] pendant que tu vas tapiner, il faut savoir dégainer la bonne réplique pour leur clouer le bec. »

Elles étaient en sécurité à moins qu'on les soupçonne d'avoir balancé. « On ne tuait pas les femmes, sauf accident, si elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment », poursuit l'ancienne. Donc on ne les tuait pas, sauf exceptions (évoquées au chapitre 5), mais en revanche il arrivait qu'elles tombent enceintes, avec toutes les difficultés causées par le fait d'avoir un père en cavale ou en prison, « sans compter l'héritage, dans tous les sens du terme, surtout si c'est un garçon... »

Marie avait 30 ans lorsqu'elle a croisé le chemin de « Sbi », comme on surnommait ce voyou patenté au nom polonais imprononçable. C'était au début des années 1990, dans la charmante petite ville d'Apt, au pied du versant nord du Luberon (Vaucluse). Élevée dans une famille d'ouvriers du nord de la France, elle aurait pu mal tourner, prostituée par exemple, mais elle est devenue représentante et court les foires. C'est ainsi qu'elle débarque dans cette cité du Sud où elle s'assume « avec les moyens du bord », comme d'habitude.

Elle trouve un boulot dans un magasin de meubles et se fait rapidement des amis dans les bars, où elle intègre sans trop s'en rendre compte le petit cercle de la pègre locale. Le soir, elle s'occupe du vestiaire et assure le service au Mom's, la discothèque du coin, que « Fred le Polonais » tient

avec une femme dont il se sépare rapidement pour se mettre avec Marie. Longtemps mariée avec un militaire de carrière, la fille du Nord change de camp pour suivre cet homme séduisant qui brasse beaucoup d'espèces et a des airs de « nounours ». Elle le suit dans les casinos, lui obéit les yeux fermés s'il lui demande d'aller chercher une sacoche pleine de billets, oubliée dans une chambre d'hôtel, et elle ne pose pas de questions lorsqu'elle aperçoit le canon d'une arme dans la boîte à gants du 4×4. Une arme dont il ne tarde d'ailleurs pas à se servir, dégainant en pleine rue en direction d'une cible fantomatique qu'elle ne voit même pas.

Totalement inculte en matière de guerre des machines à sous, Marie ne pose pas de questions. Elle apprend juste les règles de son nouveau job, qu'elle résume ainsi : « Être la plus mignonne, la plus charmante, faire en sorte que tout le monde t'aime et que tout le monde picole, le tout sous la surveillance de Fred, toujours dans le coin. Tout entendre, tout voir et ne rien dire. Être à l'affût et prévenir les "tontons" s'il se passait quoi que ce soit. » Le tout moyennant 500 francs par soirée, ce qui lui faisait un bon petit salaire de cadre supérieur à la fin du mois.

« Sbi » voudrait lui confier la gérance d'un hôtel-restaurant, Marie se défile au dernier moment par peur de se retrouver coincée. Un soir qu'elle part prendre son service dans la nouvelle discothèque juste inaugurée, elle découvre à la place un tas de cendres : la vie du milieu en direct, avec ses rackets et ses vendettas sans fin. L'envers des aventures à l'eau de lavande...

À la suite d'une intervention médicale, elle devient fertile sans le savoir et tombe enceinte. « Je me suis dit que je n'élèverais pas mon fils dans ce milieu », raconte-t-elle vingt ans plus tard. Je suis allée le voir et je lui ai dit : « Laisse-moi partir, je ne te demanderai jamais un centime, mais je ferai de cet enfant quelque'un de bien. » Il ne l'a pas retenue, s'est trouvé rapidement une autre femme, tandis que Marie refait bientôt sa vie avec... un gendarme.

Quand son fils va avoir 9 ans, Marie s'adresse à l'émission télévisée vedette de TF1, « Perdu de vue », pour retrouver la trace de cet homme volatil. Sous contrôle judiciaire à l'époque, « Sbi » ne se prête pas au jeu de l'émission, mais accepte d'intervenir depuis la Corse, où il vit désormais. « Méchant gentil », comme elle dit, il ne lui fait en revanche pas faux bond

pour l'anniversaire du petit. « Les enfants, c'est sacré, même pour les voyous. » « Si tu étais restée avec moi, tu n'aurais pas connu la galère », lui glisse-t-il au passage. En réponse, elle lui montre fièrement les bulletins scolaires de leur fils.

Marie n'en a cependant pas terminé avec les voyous. Elle a trouvé un emploi dans un restaurant brésilien dont le patron a visiblement un pied dans le milieu. « Qu'il ne m'arrive rien chez toi, sinon j'appelle dans le Sud et ta boîte, je te la fais péter », lui dit-elle un jour qu'il l'approche de trop près, preuve que la jeune femme n'a pas tout perdu de son court séjour auprès des bandits d'Apt. Elle connaît désormais la musique, dont elle résume ainsi le refrain : « Ou tu bouffes les autres, ou tu te fais bouffer. »

« Sbi » disparaît à nouveau des radars, séjour en prison oblige. Quand il est libéré, il débarque en région parisienne et veut déjà, c'est naturel chez lui, stationner une moto chez Marie. Elle rechigne, il n'insiste pas. Il a 44 ans, mais plus que quatre ans à vivre, atteint par une maladie foudroyante.

« Les voyous étaient plus corrects avec moi que pas mal de gens qui paraissaient extérieurement bien, analyse Marie avec le recul. Un mot à dire et j'étais protégée. J'ai été intégrée à cette famille, une famille entière qui n'a pas le pardon facile, une famille compliquée et mystérieuse. Je ne renierai jamais mon passé, mais je sais qu'il y a deux chemins et j'ai voulu que mon fils prenne le bon. »

La copine

Copines, épouses ou concubines, elles font tôt ou tard quelques heures, voire quelques jours de garde à vue. Parfois juste parce qu'elles ont croisé le bandit sur leur chemin, comme cette jeune fille qui prêta son permis de conduire et sa carte d'identité à un homme prénommé José, fleuron de la voyoucratie corse, alors en cavale, documents dont il se servit pour acquérir une moto. Arrêtée quelque temps plus tard par la police judiciaire, elle s'est retrouvée en garde à vue quatre jours à Bastia, puis mise en examen pour recel de malfaiteurs et incarcérée presque trois semaines. Le tout dans des conditions peu dignes, comme le découvrira son avocat, Me Pascal

Garbarini, furieux d'apprendre que les policiers avaient gardé cette jolie femme dans leurs geôles sans se soucier de lui procurer une tenue décente, elle était en jogging taille basse, à peine couverte. Le procureur général de Bastia en entend parler, mais le juge d'instruction n'en considère pas moins qu'elle ne pouvait pas ignorer le profil de son ami. « N'avez-vous pas vu sa photo dans le journal ? » insiste-t-il. « Non », répond la fille. « Si un monsieur que je sais être cet homme me demande ma carte d'identité, est-ce que je peux lui dire non ? » intervient l'avocat. On dira que cette jeune femme de 24 ans ne pouvait pas ignorer à qui elle avait affaire, mais elle sera relaxée ! »

Combien de filles ont été ainsi entraînées dans des eaux inconnues par une rencontre impromptue, par envie de rendre service, sans prévoir un instant que ça pouvait leur retomber sur le chignon ? « On nous met en prison, car pour les flics et les juges, "compagne", ça veut dire "complice", rapporte une jeune femme passée par Fleury-Mérogis. "T'étais forcément au courant !" Voilà ce qu'ils nous jettent à la figure. »

Exactement ce qui est arrivé à Carole, qui comparaît ce jour-là devant le tribunal correctionnel de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, en compagnie d'une petite brochette de présumés trafiquants de cocaïne sévissant dans un^e commune de l'Est parisien. Cheveux blonds, lisses, pull noir sans manches, elle est la seule à comparaître libre. Sur le banc, juste derrière elle, plusieurs paquets de mouchoirs, une bouteille d'eau gazeuse et un petit sac à main en forme de grosse boule de poils. Son matériel de survie par gros temps.

Sérieuse, le visage fermé, Carole vient d'entendre le procureur requérir douze mois de prison contre elle, dont la moitié avec sursis. « Celle qui sait tout, mais ne dit rien », c'est ainsi qu'il l'a désignée après avoir affirmé qu'au mieux elle « savait ». Que l'argent rentrait et qu'elle en profitait, ou encore qu'il arrivait à son homme de « mettre des roustes » à quelques mauvais payeurs.

Elle écoute maintenant son avocat, Me Denis Giraud, prendre la parole pour sa défense :

« Son sort est lié à celui de l'homme qu'elle a aimé, qu'elle aime et qu'elle aimera, commence-t-il. En matière de stupéfiants, ici, ça cogne, mais peut-être avez-vous eu la main lourde. Cette peine est dure pour une

femme qui n'a jamais fait de détention et qui joue un rôle subalterne dans ce dossier. Je plaide l'innocence. Les éléments qui pèsent contre ma cliente ne suffisent pas. Nous avons connu Nadine Vaujour qui est venue chercher son compagnon par amour. Nous avons connu Martine Willoquet amenant une grenade et une arme dans le tribunal, elle aussi par amour [voir chapitre 11]. Les femmes ont toujours existé dans le prétoire, mais le moteur principal, c'était l'amour, pas l'intérêt financier.

« Pourquoi ces deux-là se sont-ils rencontrés ? Pourquoi se sont-ils aimés ? Pourquoi ne se sont-ils pas posé de questions ? On peut aimer un homme qui ne vous dit pas tout. On peut aimer un homme qui ne travaille pas : ce n'est pas une circonstance aggravante. Je ne conteste pas qu'elle ait eu des doutes. Elle vous dit qu'elle en a eu mais elle ne voyait pas le trafic de stupéfiants. Elle ne l'accompagne jamais sur le lieu du trafic. Elle bosse toute la journée et ils n'habitent pas ensemble. On me parle d'un texto où il lui demande de descendre de l'argent, mais elle peut penser qu'il fait du trafic de voitures ! Imaginez qu'elle vive avec un PDG qui carotterait les impôts et aurait une cagnotte en espèces. Est-ce qu'elle serait condamnée ?

« Elle l'a dit, elle avait peur pour lui. Il veut la préserver. Elle a commencé comme simple vendeuse. Elle touche un salaire de 3 000 euros par mois. Elle élève son fils toute seule. Elle a une voiture, un téléphone. Elle ne vit pas comme une princesse. Elle a 4 000 euros chez elle, pas 40 000 euros dans le tambour de la machine à laver ! Il lui a offert un sac, c'est un Gucci, mais c'est le seul cadeau. Elle aurait les moyens de s'acheter un Vuitton ! Ils sont allés en voyage à Saint-Domingue, certes, mais une fois. Une fois en huit ans ! Franchement !

« Il y a ce chèque de 13 000 euros qui sent mauvais. "T'inquiète pas, chérie, tu le mets sur ton compte." C'est un chèque de banque, pas un chèque qui vient d'un Zoulou. Si elle est au courant, elle ne le met pas sur son compte ! »

Me Denis Giraud doit-il évoquer ce père alcoolique et dangereux au point qu'un jour il fallut sortir le couteau ? Le fait que Carole travaille dans la même société textile depuis dix-sept ans ?

« C'est une femme autodidacte, démerde, qui a fait avec la banlieue dans laquelle elle a grandi, poursuit l'avocat. Elle est courageuse. Elle vit avec

un mec qui fait le voyou, mais “quand une femme aime un homme, parfois elle ferme les yeux” ! »

À l’extrémité gauche du box des accusés, cheveux courts, lunettes d’intellectuel, son compagnon opine et sourit en entendant Denis Giraud citer Audiard. Carole est alors invitée à dire quelques mots avant le jugement.

« Je travaille depuis des années, rappelle-t-elle. Ce qu’on peut me reprocher, c’est la complicité d’aimer, mais je n’ai pas besoin de lui pour subvenir à mes besoins. »

Les juges ont estimé utile de lui faire payer cette complicité, mais ont entendu son message.

La compteuse

Elle n’a jamais mis les pieds dans une prison ni commis le moindre délit, lorsque son beau-frère a glissé sa photo à son camarade de cellule, à la prison de Varcès, dans l’Isère. Elle avait 23 ans, « Jo » (un pseudo) en avait 22, comme il le lui écrit dans ce premier courrier où il lui propose de « faire le parloir » avec lui. La délinquance ne lui était pas totalement étrangère, elle qui a grandi dans un quartier populaire de Grenoble où l’on sait ce que trafiquer veut dire, et sa sœur l’a rapidement déniaisée sur la façon dont se passent les visites en prison.

C’était à la fin de l’année 1998 et, d’après ce que ce garçon lui disait, il sortirait bientôt. La première fois, elle y va les mains dans les poches. Jo est un peu timide, elle aussi, mais « ça accroche ». Elle reprend le bus pour la prison la semaine suivante, et toutes les semaines qui suivent jusqu’à sa sortie, à la fin de l’été suivant. Une heure de parloir par semaine et de nombreuses lettres, à une époque où les détenus ne sont pas encore équipés de téléphones portables. « C’est une histoire d’amour banale qui commence, pas une relation intéressée », se souvient-elle. Elle pose peu de questions, rêve de mariage et d’une vie « normale », noue peu de liens avec les autres « femmes de parloir ». Et, très naturellement, le présente à ses parents quand il sort de prison, le seul à tiquer un peu étant son père, un travailleur « qui bossait double et nous a appris à être indépendantes ».

Elle travaille dans une bijouterie, mais ne parle pas de son nouveau copain, laissant les collègues l'imaginer entretenue par un homme marié. Parce qu'il faut dire que Jo la gâte, lui glissant un jour une liasse d'euros pour qu'elle s'habille des pieds à la tête comme elle en rêve, lui achetant la fois suivante une petite voiture, puis une très jolie montre, une Breitling incrustée de diamants, avant de l'inviter à se dorer la pilule sous le soleil de Marbella et à l'île Maurice (un séjour à 2 500 euros par personne). Elle ne se mêle pas de ce qui ne la regarde pas mais le freine tout de même quand elle le voit débouler dans le quartier au volant d'une Maserati ou d'un Porsche Cayenne : « Ça se voit trop, Jo. » « À quoi ça sert de gagner de l'argent si on peut pas se faire plaisir ? » répond-il du haut de sa fougue et de sa jeunesse.

« Jo a mis des années à me faire confiance », dit-elle. L'air de rien, il la forme. « Jamais d'appel avec le portable. » « Regarde si personne te suit. » « Ne parle pas au téléphone. » Elle loue même sous son nom quelques box en ville, pour stationner les voitures. Six mois de loyer payé d'avance, en espèces. Fatigués par les mauvais payeurs, les propriétaires sont ravis. Pourquoi se méfieraient-ils de cette femme qui présente si bien ? Elle rend d'autres petits services à son mec, parce qu'il lui demande. Par exemple, ce jour où il débarque avec 50 000 euros en espèces empilés dans un sac de sport, c'est elle qui compte. Elle fait des petites piles sur son lit, porte fermée pour que son fils ne lui pose pas de questions. Des liasses de 1 000 euros qu'elle referme avec un billet de 50. Sans même songer à en piquer un seul. Il a raison de lui faire désormais une confiance aveugle, d'ailleurs ses amis la considèrent comme « un » des leurs.

Quand le jeune Lyonnais retombe, cette fois pour une affaire de drogue, en 2003, elle n'a jamais entendu prononcer le mot « cannabis ». « Je voyais bien l'argent, mais je ne voulais pas savoir, confie-t-elle. Je savais avec qui j'étais, je le voyais bouger beaucoup, mais je ne suis pas du genre à fouiller ses affaires pour savoir. Je me disais qu'il faisait des distributeurs de billets. Je ne tendais pas l'oreille quand il était avec des copains. Je mettais la télé. Quand on ne sait pas, on ne stresse pas. Et puis ça ne m'intéressait pas. Je sais ce que pensent beaucoup de garçons : "Une femme, il suffit qu'on la quitte pour qu'elle balance tout." Ça m'allait très bien. »

Les travaux pratiques commencent lors de sa première arrestation. Les gendarmes frappent à sa porte ; elle n'ouvre pas. Ils vont chez son père, chez une tante, jusqu'au magasin d'où sa chef l'appelle : « Si tu as besoin de me parler, je suis là. » Puis ils s'installent chez sa sœur pour la forcer à sortir de son trou. Elle se livre et la voilà en route pour Lyon. Ils sont « corrects », mais elle n'en est pas moins « terrorisée ». « Tu es une fille bien, qu'est-ce que tu fais avec lui ? intervient un pandore. De toute façon, il te trompe, voilà les écoutes... » Ils lui mettent un casque sur les oreilles, elle prend un coup. « Dès que je suis rentrée dans la cage, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps », se souvient-elle. Une autre équipe arrive, guère plus élégante que la première. « C'est l'officielle ou la maîtresse ? » demande l'un d'eux, visiblement décidé à la faire craquer. Mais comme elle ne sait rien...

Une fois dehors, abattue, elle reste à distance du magasin qui l'emploie pendant plusieurs semaines. Un jour, elle rend visite à la fameuse maîtresse, qui la reçoit avec un Coca, le temps qu'elle comprenne que le problème, ce n'était pas elle, mais lui. « Un vrai homme doit reconnaître ses torts », voilà ce qu'elle pense. Elle finit par obtenir l'autorisation de rendre visite à Jo et tout s'arrange dans les larmes. Elle lui pardonne et se fait son idée sur ce monde dans lequel elle est encore novice, un « milieu où on a de l'argent, où il faut avoir de belles meufs pour aller dans des endroits où ça drague et où on n'emmène pas sa femme ». « Pour eux, il y a deux sortes de femmes. Les femmes le savent et l'acceptent. »

« Je crois que je vais m'arracher », lui glisse-t-il à l'oreille un jour de parloir, alors qu'il n'a toujours pas été jugé.

« Réfléchis bien », répond-elle, pas très sûre d'être prête à cette vie en cavale où on est coupé de sa famille. Ou plutôt certaine que ce n'était pas pour elle, mais qu'elle ne le ferait jamais changer d'avis. D'ailleurs elle ne veut toujours pas savoir. Elle lui apporte ses téléphones en prison, transmet les messages qu'il faut « sans les lire », mais n'a aucune idée de la façon dont il prépare cette évasion. « Il me protégeait », analyse-t-elle avec recul, consciente cependant des risques.

Vers la fin 2005, ils décident de se marier à distance. Elle est chez son père, avec l'imam, quand elle reçoit un premier appel, vers midi : une déclaration d'amour. Il la rappelle trois heures plus tard, mais le ton a

changé. « C'est bon, jette le téléphone, je suis libre. Je suis libre ! » Elle l'imagine chevauchant une moto, mais comprend qu'elle fait fausse route en allumant la radio : Jo s'est envolé de la prison par les airs, en hélicoptère, avec un complice, annonce France Info. Comme ces voyous des années 1980 auxquels ce jeune homme au caractère trempé aurait tendance à ressembler. En hélicoptère ? Elle est tellement émue qu'elle ne parvient même pas à démonter la batterie de son téléphone ; sa sœur le fait pour elle. Elle se rassure en se disant qu'ils n'ont blessé personne et que les surveillants ne lui ont pas tiré dessus, contrairement à ce qu'elle craignait, mais elle est inquiète. Pendant deux jours, elle dort avec la radio près d'elle. Puis se terre, non sans avoir fait face aux policiers, toujours aussi silencieuse, mais moins terrorisée sans doute que la première fois.

« Les flics m'ont prise pour une bête, résume-t-elle. Ils n'ont pas réussi à me cerner. J'avais moins peur d'eux que ce que Jo pouvait penser. C'est avec lui que je vis, pas avec eux ! J'aurais été prête à faire deux ou trois mois de prison, mais je n'aurais pas parlé. Je suis quelqu'un de très renfermé, capable de ne montrer aucune émotion. » Sauf peut-être quand elle a reconnu ces bruits de pas dans le couloir de l'hôtel de police et qu'elle a crié, à la grande surprise d'un fonctionnaire : « Maman ! » C'était bien elle, mise en garde à vue elle aussi pour l'occasion... Ne jamais dire que l'on sait, c'est la ligne de conduite à laquelle elle se tient. « Jo achète des voitures, c'est son biz », voilà tout ce qu'elle a à dire. « Tu regardes derrière toi quand tu marches, tu vas dans les cabines téléphoniques... », insiste le policier qui l'interroge. « C'est que j'avais plus de forfait », répond-elle avec autant d'aplomb qu'un voyou. « Tu as le même âge que ma fille, tente un flic. Si tu avais été ma fille, je lui aurais fait prendre vingt ans ou je lui aurais mis une balle. » Elle ne répond pas, plus soucieuse de passer pour une naïve que pour une rebelle. « Tu as envie de prendre une douche ? » demande-t-il. « Oui. » « Lave-toi le cerveau d'abord », réplique-t-il, avant d'abattre son joker :

« Tu vas perdre la garde de ton enfant.

– J'ai ma famille, il ira pas à la DDASS ! »

Elle ne tombe pas dans le piège, s'attirant les compliments d'un avocat : « Tu es la plus solide que j'aie vue. »

Est-elle la complice, la copine, le bras droit, l'associée ? Ou tout cela à la fois ? Elle ne sait plus très bien. Ce qu'elle fait, ce n'est ni par envie ni par goût. Elle le fait parce qu'elle seule peut le faire. Elle n'a guère une âme de voyou, mais elle est bien la femme d'un voyou et commence à avoir une certaine habitude du « système ». Pour autant, elle ne se la « raconte pas », comme elle dit.

Quelques jours après cette évasion fracassante, « quelqu'un » lui apporte un téléphone. Craignant les micros, elle se cache dans la cabine d'essayage d'une grande surface pour appeler. C'est lui qui répond. Il est à Alicante, en Espagne. Bien vivant. Elle ne ramène pas le téléphone chez elle, préférant le dissimuler sous un buisson, quelque part dans son quartier. La police est sur ses traces, forcément. Elle en a eu la confirmation lorsque cet homme l'a suivie jusqu'à dans le magasin de prêt-à-porter féminin.

Deux semaines plus tard, nouvelle visite. Un ami la conduit cette fois jusqu'à une voiture, d'où elle descend pour sauter dans un tramway, avant de se retrouver face à lui, dans un parking souterrain. « On est partis pour plus se voir », lui avait-il dit au téléphone, mais il est bien là et lui propose de l'emmener. Elle se cache dans sa voiture après avoir refusé de se mettre dans le coffre, par peur de mourir étouffée, mais il la dépose dans un hôtel : il doit « régler un problème » avec son frère. Elle l'attend, se ronge les sangs, perd deux kilos dans la nuit en pensant qu'on lui a peut-être tiré dessus.

Bien plus tard, elle le retrouve à Gérone, dans le nord de l'Espagne. Physiquement, il n'a pas changé, mais il circule sous un faux nom qu'elle s'empresse d'apprendre par cœur. *Il l'emmène* dans le Sud, jusqu'à Alicante, dans une assez belle maison où ils passent quelques jours. Mais l'escapade prend fin et les voilà pour leur dernière nuit dans un hôtel de Gérone, pas très loin de la frontière française. C'est au moment où ils s'apprêtent à sortir de l'ascenseur, dans le hall, le lendemain matin, qu'une poignée d'hommes en civil les coince dans la cabine. « On va vérifier son identité. » « T'inquiète pas, c'est rien », fait Jo, soudain très pâle. « Personne va balan » (balancer), avait-il promis, mais dans ce milieu on n'est jamais sûr de personne, pas même de ses amis.

Les flics espagnols ont la main à la ceinture. Confinée dans le hall d'un commissariat, elle fait mine, à un moment, de se lever. « Sientate ! hurle un

policier. Si tu te relèves, je te mets les menottes ! » Un chef la reçoit. « On a son identité. » « C'est foutu », songe-t-elle en se mettant à pleurer. Jo lui glisse ce qu'il a d'argent sur lui, pas assez pour payer le billet de retour. Elle appelle Grenoble, décomposée : « Ça s'est mal passé. Il s'est fait péter. Je rentre. » Elle sait ce qui attend son mec : deux ans à l'isolement, un truc à devenir dingue, puis cet invraisemblable rallye qui la conduira, elle, à faire le tour de France des prisons où on le promènera pour le punir de s'être évadé...

Lorsqu'elle le revoit, privé de lumière depuis des mois, il est « blanc comme le papier ». Ils veulent un enfant. Elle roule trois fois par semaine jusqu'à la centrale de Moulins, 300 kilomètres aller, 300 kilomètres retour, elle tombe enceinte au quatrième mois. Elle a 32 ans. Au sixième mois de grossesse, il refuse de regagner sa cellule pour se faire expédier au mitard : il ne veut plus qu'elle fasse la route avec ce bébé dans le ventre. Il rate les dernières échographies et apprend la naissance depuis le mitard, d'où les surveillants le sortent par la force.

« Je ne fais pas celle qui n'a peur de rien », dit-elle. À l'heure d'entrer en prison avec un téléphone dissimulé sous le soutien-gorge ou une part de gâteau cuisiné avec les enfants cachée on ne sait où, elle n'est pas tranquille. Elle apprend tous les jours, par exemple, qu'une tablette de chocolat déclenche l'alarme du portique si on le laisse dans son emballage en aluminium. Le jour où elle se fait sermonner, à cause d'une clef USB oubliée au fond du sac de linge, elle proteste : « Vous croyez que je suis assez bête pour faire ça ? » Les visiteuses, elle le sait, ne sont pas obligées d'accepter la fouille. Au pire, elles peuvent toujours rebrousser chemin. Elle sait aussi que son mari, classé parmi les grands voyous à surveiller de près, fait l'objet d'une attention toute particulière de l'administration, et qu'il vaut mieux se parler par geste parce que les murs des parloirs peuvent avoir des oreilles... Aussi déjeune-t-elle seule à midi, se tenant à distance raisonnable de ces filles qui vont en prison comme elles se rendraient à la Foire du Trône et ne détestent pas les embrouilles.

Les enfants, ils en ont désormais deux, s'adaptent à ce papa qui les appelle tous les soirs, mais que l'un deux voudrait bien voir ailleurs qu'au parloir. « J'ai vu, c'est le surveillant qui a la clef, glisse l'un d'eux à sa maman. Demande-lui qu'il ouvre à mon papa. » L'enfant a fait un vœu : un

matin il se réveillera et son père sera à la maison. « Ça va se réaliser, lui dit-elle, mais pas forcément tout de suite. » Elle assume seule les kermesses de l'école, mais aussi les avocats, qu'elle a tous les jours au téléphone – le juge l'appelle parfois le « cinquième avocat ». Quelque part, elle est enfermée avec lui, au point d'avoir du mal à partir en vacances.

Condamné à six ans de prison pour l'évasion, Jo retrouve la liberté en 2011. Pas pour très longtemps : la police judiciaire a fait de lui une cible prioritaire. Ils l'auront, à la loyale ou par des moyens détournés, parce qu'ils en sont convaincus : lessivé financièrement, le Lyonnais doit se refaire une santé, ce qui passe par l'organisation de nouveaux convois de cannabis entre l'Espagne et la France... À la maison, où il se promène six mois avec son bracelet électronique sous la chaussette, la vie est chamboulée, les habitudes aussi. Jusqu'au jour où, débarrassé de cette puce infernale, il redécouvre après huit ans d'abstinence forcée le goût des sorties nocturnes.

Huit petits mois plus tard, elle est restée seule à Marbella (Andalousie) avec les enfants lorsque sa sœur l'appelle : « Il s'est fait attraper, les flics sont venus chercher papa et maman. » Il s'est fait coincer sur une autoroute, près de Grenoble, avec 600 kilos de shit dans la voiture. Le cauchemar, saison 2.

Les policiers pourraient lui infliger une garde à vue pour les téléphones qu'elle a achetés dans un de ces centres d'appel fréquentés par la communauté africaine et pris la peine d'activer, appareils dont ils sont convaincus qu'ils ont servi au trafic. Ils n'en ont pas besoin, car ils ont déjà des réponses à toutes leurs questions grâce à un infiltré très bien placé. Ce qu'ils veulent, en revanche, c'est qu'elle leur dise où est caché le magot. « Il est où l'argent ? » martèlent-ils à ses oreilles. « Combien il lui reste ? » « Je crois qu'il a tout perdu... » Lui se fait enfermer quatre mois au mitard pour étudier le dossier et découvrir, il en est certain, que ce « pote » qu'il avait invité au baptême de son fils l'a bien piégé...

À toutes celles qui envient sa vie, sa belle montre et cette voiture qui brille, elle dit solennellement : « C'est pas un film. C'est une vie faite de tristesse et de stress dont je ne rêvais pas quand j'étais petite. » Une vie auprès d'un « homme de parole » dont elle est cependant « très fière ». « Il

a un mode illégal, mais il est honnête au fond de lui, tranche-t-elle. Il fait son biz sans faire de mal à personne. C'est pas un crapuleux. »

La petite amie

Comment se retrouver au milieu d'une intrigue policière des plus noires sans l'avoir jamais cherché ? Les incroyables mésaventures survenues à Irina offrent une palette de réponses digne d'une école du polar. Où comment une « fille tranquille », comme elle se décrit, tombe amoureuse à 17 ans d'un garçon plus remuant qu'elle et, sans voir venir le coup, se retrouve en train de prendre des cours de danse orientale dans une prison où elle est incarcérée pour... « complicité de tentative de meurtre », au milieu de véritables « voyouses » qui l'adoptent en la gratifiant d'un joli petit nom : « Crevette ».

Par où commencer ? Par ce père originaire de Guyane, lui-même métis, mort prématurément, ou par cette mère italo-allemande dont elle est moins proche que de sa grand-mère ? Par son abandon de l'école vers 15 ans parce qu'elle préfère être serveuse que de devenir biologiste ? Par le parcours pour le moins chaotique de ce garçon dont elle s'éprend après avoir fait quelque temps la fête avec la jeunesse dorée parisienne et fréquenté un étudiant en médecine ? « Pas du tout matérialiste », elle vit « d'amour et d'eau fraîche ». Un temps caissière, un temps femme de ménage dans un hôpital, comprenant vaguement que son amoureux a un pied dans les affaires, sans qu'elle se sente plus concernée que ça. Jusqu'au jour où elle ne le trouve pas chez lui et où la police vient frapper à sa porte au petit jour. Avec un chien. Ils ne trouvent évidemment pas de drogue, mais son ami est dans une mauvaise passe. « Où est-il ? » « Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois ? » « Vous voulez prévenir quelqu'un ? » « Oui, ma famille, qui appellera mon travail », dit-elle en comprenant qu'elle va devoir les suivre.

C'est la première fois qu'elle entre dans un commissariat. Menottes. Photos. Prélèvement d'ADN. Garde à vue. Remise en liberté en fin de journée avec ces mots : « Si vous avez des nouvelles, prévenez-nous. » « Bien sûr », répond-elle, mais l'amour est plus fort qui la pousse dans le train pour le Sud, où le fugitif s'est sagement mis au vert. C'est là, alors

qu'elle passe un nouveau week-end auprès de lui, que l'Antigang défonce la porte du petit appartement où ils dorment. « On m'attrape par les cheveux, on me jette à terre sur le ventre. Leurs chefs leur ont dit qu'on était dangereux. Dans l'avion du retour, ils ne m'enlèvent même pas les menottes, me traitant de "morue" et d'"insolente" parce que j'ai osé réclamer un avocat. » Sauf qu'elle n'est au courant de rien, la seule chose qu'elle puisse se reprocher est de ne pas avoir dit à la police qu'elle filait retrouver son amoureux...

Peu à peu, Irina découvre la profondeur du puits diabolique où on voudrait la plonger. Une altercation qui a mal tourné, avec usage d'arme à feu, un blessé grave laissé sur le pavé et ce témoin qui dit avoir aperçu une femme non loin de la fusillade, voilà l'histoire en quelques mots. Il n'est pas sûr à 100 %, mais il croit l'avoir reconnue, elle. Elle nie, dit que l'on cherche à atteindre son mec à travers elle. En retour, la juge lui fait la morale. La seule photo de femme qui figure au dossier, c'est pourtant bien la sienne.

La jeune fille échappe à la prison d'un fil parce qu'elle a emploi et domicile, sauf qu'elle ne résiste pas à la tentation et se fait passer pour sa propre sœur afin de rendre visite à son mec en détention. Une surveillante en chef la démasque. Contrôle judiciaire révoqué sur-le-champ, mandat d'amener, dépôt. Direction la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, où Irina est déposée tard le soir par le fourgon. Une cellule sale, la télécommande, une chemise de nuit après la fouille à corps, nue ; elle met beaucoup de temps à s'asseoir la première fois.

« À 6 heures du matin, ils éclairent au néon pour voir si on est vivante. À 7 heures, ils ouvrent la porte pour vérifier si on est toujours vivante. » Régime des arrivantes : « Voulez-vous étudier ? Travailler ? Avez-vous des croyances ? » Elle se retrouve placée auprès d'une Russe qui parle anglais, mais ce sont les Roumaines qu'elle remarque : elles cherchent partout des mégots à fumer. « T'as des clopes ? » Il lui faudrait un peigne, pouvoir laver ses vêtements aussi, heureusement la famille est autorisée à livrer du linge. « Au début, je ne parle à personne. Je n'ai pas confiance. Je vois toute cette misère, les toxicomanes, les vols... Je ne m'étais même pas imaginée la prison. Pour moi, c'étaient les faits divers. On y mettait les gens dangereux. »

Elle y est parce qu'elle a voulu voir son homme. Le premier mois, privée de parler, Irina est un peu « perdue ». Ébranlée aussi par ces filles qu'elle voit pleurer alors qu'« elles, au moins, savent pourquoi elles sont là ». Pleurer sur son sort, ce n'est cependant pas dans sa nature. « On est assez battants dans la famille, dit-elle. On ne se laisse pas aller. » Et cela vaut mieux, car tous, mère, sœur, tantes, oncles, vont être confrontés aux psychologues chargés d'établir la personnalité de l'accusée.

Irina obtient le droit d'écrire à son compagnon... mais seulement pour les fêtes et les anniversaires, précise la juge, soucieuse de maintenir une forme de pression sur elle. Pourquoi lui en voudrait-elle à cette magistrate ? Sa mère lui apporte bientôt des nouvelles plus fraîches, elle a le droit de les visiter tous les deux, jusqu'au jour où ils la placent elle aussi en garde à vue « comme une terroriste ». Irina se met au sport. Cinq fois par semaine. Elle fréquente les condamnées basques, avec lesquelles elle se sent plus d'affinités qu'avec les « caïds » qui ne l'approchent d'ailleurs pas trop, sauf pour lui faire comprendre qu'elles sont fières d'être là, comme cette jeune Algérienne, incarcérée pour avoir volé des personnes âgées, qui se confie à elle à la faveur de la promenade : « Franchement, c'est bien la prison. Le matin, on te réveille. Tu reviens de la promenade, on te donne à manger. On te dit même bonne nuit. » Raconter son histoire à celles qui la pressent de questions ? Celles à qui elle parle semblent croire son récit, mais beaucoup brodent et mentent sur les raisons qui les ont menées là, alors Irina ne sait jamais trop.

De cet univers, elle ignorait auparavant toutes les règles, jusqu'au vocabulaire. Elle se laisse guider par cette fille de son quartier retrouvée en promenade qui lui explique le fonctionnement de la prison, par exemple qu'il faut éviter de défendre les filles qui sont là pour des affaires de mœurs, et même de parler avec elles. Irina plaint les surveillantes, ces femmes qui sont tout autant enfermées qu'elle. Elle découvre rapidement le travail en atelier : pour 3 euros de l'heure, elle emballe des préservatifs six jours sur sept avec la curieuse impression « d'être en Chine », à cause du nombre d'Asiatiques qui l'entourent, mais aussi de cette ambiance de travail à la chaîne.

Irina ne se bagarre pas, évite les « gros mots », bronze avec les autres en topless pour mieux profiter du soleil, jusqu'au jour où on la met dans une

cellule avec une Manouche pas commode. Incarcérée pour proxénétisme et esclavagisme, sa codétenue « regarde des trucs glauques à la télé, cache son papier toilette pour pas que je le prenne et force les filles à faire le ménage et à avoir des rapports avec elle ». Trop aux yeux d'Irina : « On m'a félicitée parce que j'ai quand même tenu un mois avec elle ! On ne peut pas devenir bisexuelle sous prétexte qu'on est en prison ! »

« Crevette » redécouvre la misère auprès de ces femmes qui reçoivent nettement moins de visites que les détenus hommes, certaines aucune. Confrontée à la justice pour la première fois de sa vie, elle est passablement découragée. « La loi n'est pas la même pour tout le monde », déplore-t-elle. Son défenseur dépose une « DML » (demande de mise en liberté), sa mère y croit, mais pas elle, jusqu'au jour où une surveillante s'adresse à elle au retour de la promenade : « Libérée. » « Qui, moi ? » « Oui, toi. » Surprise, elle va saluer la fille qui lui a servi de guide, lui laisse ses effets et tombe dans les bras de sa sœur qui l'attend derrière la grande porte.

Irina vient d'avoir 21 ans, elle a un peu de mal à trouver du travail, mais, le plus dur, c'est cette interdiction qui lui a été notifiée de se rendre dans la capitale, officiellement parce que la justice craint qu'elle ne fasse pression sur les témoins de la fameuse fusillade où on voudrait qu'elle fût présente. Consignée dans les Hauts-de-Seine, chez des gens qu'elle connaît mal, elle craque à nouveau et retourne vivre chez sa mère. Quand la police frappe une nouvelle fois à la porte, un matin du mois d'octobre 2011, elle connaît la chanson : « Vous ne respectez pas votre contrôle judiciaire. » Elle savait à quoi elle s'exposait en enfreignant les règles ; quelques affaires de rechange sous le bras, et elle reprend le chemin de Fleury-Mérogis.

Des filles sont parties, d'autres sont revenues. Sylvie Piciotti, dont elle apprécie l'excentricité, est toujours là et pour un moment encore, tellement ce qu'elle a fait est « énorme » (voir chapitre 11). Elle atterrit dans la cellule d'une jeune fille insouciante et passablement focalisée sur l'argent, elle qui passe sa vie à voler des cartes de crédit et à écluser les grands magasins. Elle se fait aussi une nouvelle copine : une braqueuse à la carrure imposante qui supporte mal ces « jeunes qui mettent la musique à fond ». D'origine algérienne, « attentive » et « super-gentille », Samira lui prépare le tagine comme elle l'aurait fait pour sa fille, tout en lui racontant comment elle avait tué un type qui la « faisait chier » (voir chapitre 6). « Dégage, sinon ça

va pas le faire ! » lui avait-elle lancé. Il était parti, mais avait commis l'erreur fatale de revenir... Elles marchent ensemble dans la cour de promenade, Irina perçant la « carapace » de cette aînée qui a deux fois son âge et s'en veut d'avoir tiré ce jour-là, découvrant un « grand cœur » en lieu et place de ce « cœur de pierre » que lui prêtent les autres détenues.

Irina pose un regard sévère sur cette prison où « il n'y a pas forcément que des coupables ». « On enferme les filles pour les punir de ce qu'elles auraient fait, dit-elle. On les isole de tout et on les assiste en permanence. Elles ont mal à une dent ? On l'arrache. Elles ont mal au dos ou à la jambe ? C'est Doliprane. Mieux vaut ne pas tomber malade, surtout le week-end ! Une fois, une fille a mis le feu à sa cellule pour être transférée, les surveillantes n'ont même pas ouvert nos portes. Chacun résiste comme il peut... » Comme ce jour où l'une d'elles a frappé cette surveillante que les femmes surnomment « P4 », parce qu'elle lui ordonnait de se lever, et que toutes les autres se retrouvent privées de promenade. La fois suivante, en guise de protestation, elles qui ne « peuvent pas faire grève » refusent de regagner les cellules à l'heure réglementaire, au risque d'une sanction. « Pourquoi nous punir pour quelque chose qu'on n'a pas fait ? » demande Irina, qui a désormais compris comment la prison pouvait rendre folle.

Après quatre interminables années, le procès finit par arriver. Le bout du tunnel. L'occasion pour elle de donner enfin sa version, de répéter qu'elle est innocente, de dire que cette histoire a gâché sa jeunesse, qu'elle ne supporte plus cette épée de Damoclès au-dessus de la tête... Elle comparait libre, mais elle a tout de même préparé un petit sac au cas où. « Elle était sur les lieux, c'est elle qui lui a donné l'arme », insiste la victime, bien que la reconstitution ait démontré qu'il ne pouvait pas la reconnaître dans la nuit et qu'il est le seul à avoir vu une femme. « J'étais cette nuit-là chez ma mère parce qu'on s'était engueulés, répète-t-elle, en plus je travaillais le lendemain. » Le procureur réclame cinq ans contre elle et dix-sept ans contre son compagnon, auquel elle n'a jamais tourné le dos. Loin de l'épargner, le tribunal lui inflige finalement une peine de sept ans qui lui vaut un nouveau crochet par la prison. Pour deux mois.

« Abasourdie », « anéantie », Irina passe alors les pires moments de sa vie, dort tout le temps, ne mange plus, jusqu'au moment où une détenue basque parvient à lui faire avaler quelques compotes et à la faire sortir du silence

dans lequel elle s'est retranchée. « Promenade ? » « Pour aller où ? » demande-t-elle. L'essentiel, à ses yeux clairs comme l'eau d'un lac de montagne, reste que personne, dans sa famille, n'a jamais considéré une seconde qu'elle puisse être coupable, mais, pour la première fois, Irina pleure.

OceanofPDF.com

Chapitre 14

Le banditisme au féminin vu par les avocat(e)s

Des prisons jusqu'aux tribunaux, les avocat(e)s sont aux premières loges du crime. Nous avons demandé à douze d'entre eux (elles) d'évoquer les relations qu'ils (elles) entretiennent avec ces clientes poursuivies pour des délits ou des crimes de droit commun. Nous leur avons aussi demandé si, à leur avis, les femmes jouissaient, de la part des magistrats, d'un traitement particulier, en clair si elles étaient moins ou plus sanctionnées que leurs collègues masculins.

Maître Nathalie Grard :

« Ces femmes sont rarement plaintives »

« On peut devenir amie avec ses clientes. On vit tout le temps avec elles. Avec tous ces dîners qu'on annule, on est plus souvent dans leur monde que dans un autre. On est sans cesse entre les tribus, les flics et les mères qui viennent nous éclairer. On sent bien que le rôle de confidente n'est pas loin, parce qu'on exerce un métier de pathos. Une forme de complicité peut finir par se créer.

« Ces femmes sont rarement plaintives. Elles sont dignes et assument tout, c'est sûrement pour ça qu'elles m'émeuvent parfois. Le souci, dans l'exercice du métier de pénaliste, c'est de se faire payer, mais cela reste plus simple avec les femmes qu'avec les hommes.

« Avec elles, on est mieux protégée de ce rapport de séduction que certains clients installent, du moins quand on est une femme. Elles poussent moins l'avocat hors du cadre. Elles peuvent penser que je suis à leur disposition, mais la relation me semble plus naturelle.

« Il y a une forme d'immunité familiale en droit pénal qui voudrait qu'on ne soit pas placée en garde à vue sous le seul prétexte qu'on vivrait avec un voyou, mais la police utilise les femmes de plus en plus facilement. Elle les place en garde à vue, voire plus. Ils arrêtent la maîtresse pour faire pression et priver les hommes d'une partie de leur logistique. Cela ne fonctionne pas avec celles qui sont prêtes à faire de la prison pour protéger leur mec.

« Les belles femmes sont moins pardonnées par les magistrats, surtout quand le tribunal est composé de grandes bourgeoises sans aucune connaissance du terrain. Si la prévenue est amoureuse et qu'elle accepte qu'on le dise, cela peut aider à défendre leur cause, mais les vraies délinquantes restent parfois, pour l'avocat, inexplicables. Certaines sont devenues voyous pour ne pas rester femme de voyou. Pour échapper à l'emprise de leur mec, elles ont fini par le copier... »

Maître Marie Dosé :
« Elle m'a frappée de toutes ses forces »

« Les sœurs, les mères et les femmes se mobilisent toujours pour les hommes qui se retrouvent en prison, mais le contraire n'est pas vrai. Les femmes sont souvent plus seules que les hommes. Elles ont mis la honte à la famille, du coup elles sont privées de visites, et l'avocat d'honoraires. Les hommes, eux, se désolidarisent vite.

« Quand un avocat est à la mode dans une maison d'arrêt, elles se donnent le mot et il voit toutes les détenues appeler son cabinet dans les deux mois... En même temps, elles peuvent se détester entre elles, j'en ai même vu une relever par-dessus la tête d'un avocat le nom du juge en charge du dossier d'une codétenue et écrire à ce juge pour l'enfoncer : "C'est une pute, elle m'a tout avoué..." Entre femmes, ça peut être très chaud, surtout pour celle qui est accusée d'avoir violé ses enfants.

« On voit tous les profils à la MAF [maison d'arrêt des femmes] de Fleury, des Africaines tombées pour ce que la police appelle les "escroqueries à la zaïroise", des voleuses roumaines, des Brésiliennes trafiquantes de cocaïne, des "bouletteuses" qui ont pris tous les risques en ingérant le temps d'un voyage des dizaines de grammes de cocaïne, comme

des femmes qui pour être aimées ont décidé un beau jour d'être François Besse [célèbre gangster un temps complice de Jacques Mesrine].

« Une femme avec les menottes aux poignets, ça dérange tout le monde dans les couloirs du palais, c'est pourquoi les magistrats les placent plus rapidement sous contrôle judiciaire, sauf quand elles deviennent des otages en vue d'attraper leur homme. J'ai vu le cas avec une jeune Latino-Américaine arrêtée dans l'appartement parisien où son mec avait laissé 4 kilos de cocaïne, elle qui croyait effectuer un voyage de noces en France. Quand je la rencontre à Fleury, je tombe sur une petite femme, enceinte et paumée. Le juge la garde, jusqu'au jour où je reçois un appel du consulat m'expliquant que son mec a été assassiné. "Vous pouvez déposer une demande de liberté", me dit le juge. "D'accord, mais vous venez avec moi lui dire que son mari est mort." Je me suis retrouvée seule face à elle pour lui annoncer la bonne nouvelle, sa mise en liberté, et la mauvaise. Elle m'a frappée de toutes ses forces, ils l'ont maîtrisée et je l'ai accompagnée jusqu'à un hôtel. Elle a finalement eu son non-lieu, je me souviens aussi qu'elle est partie avec mon manteau... »

Maître Catherine Glon : « Les femmes ont davantage l'habitude d'être jugées »

« Au niveau de l'enquête policière, j'ai souvent remarqué une certaine bienveillance vis-à-vis des femmes. Les policiers vont automatiquement chercher à voir sous l'emprise de qui elle a agi et pister un homme plutôt qu'une femme, parce qu'une femme sous l'emprise d'une femme, c'est inacceptable aux yeux de notre monde occidental. Une femme qui rend esclave une autre femme, ce n'est pas admis. En revanche, dès qu'il y a crime, la femme est facilement considérée comme plus intelligente que l'homme. Il y a un regard discriminatoire sur la délinquance féminine.

« Comme avocate, je ne travaille pas de la même manière avec les hommes qu'avec les femmes : il y a plus de pédagogie à faire vis-à-vis des hommes à l'approche de l'audience au cours de laquelle on sera livré physiquement en pâture. Les femmes ont davantage l'habitude d'être jugées. De la taille de leurs fesses à leurs performances, en passant par leur

façon de bouger, elles sont jugées à tous les instants. Nous les femmes, dans cette société, nous sommes jugées constamment.

« Alors, devant la justice, elles n’attendent pas d’indulgence, ni de leurs défenseurs, ni de leurs juges. Elles ont plus l’habitude de se justifier, d’être observées. Avec un homme, on va incarner, nous, avocates, la mère, la femme, l’amante ; cette demande maternante n’existera pas chez une femme. Elle peut dire : “Aidez-moi”, mais elle ne va pas dire : “Protégez-moi.”

« Les femmes ne comprennent pas qu’on ne les comprenne pas. Les juges, le personnel pénitentiaire, tout le monde est pétri de morale. Dès lors qu’il s’agit de femmes, tout est baigné de notre morale judéo-chrétienne. Dans les prisons pour femmes, il y a un jardin, des roses, des ateliers, mais tout ça pousse les femmes à régresser ».

Maître Richard Koplewicz :
« Elles sont souvent fidèles à leur malfrat »

« Quand on défend une femme détenue à Fleury et que ça marche, on tire la pelote et elles appellent toutes. C’est un petit monde et elles se parlent beaucoup entre elles.

« Avec elles, ça ne se passe jamais mal, même si je veille d’emblée à montrer une vraie distance, à ne pas ouvrir la porte à autre chose, qui serait déplacé. Elles vous disent ce qu’elles ont sur le cœur avec moins de violence que les hommes. On sait à quoi s’en tenir. Elles sont même souvent dans une forme de dépendance et attendent de savoir ce qu’elles doivent dire, notamment aux magistrats.

« Il y a cependant des exceptions, comme cette toxicomane qui m’a désigné dans un dossier de trafic de stupéfiants il y a quelques années, alors qu’elle venait d’être extradée des Pays-Bas. Je suis tombé sur une furie qui passait son temps au mitard, à pleurer et à éructer parce qu’elle était en manque... Un monstre... Quand arrive l’audience devant la 16e chambre correctionnelle, à Paris, elle se met à expliquer qu’elle était amoureuse de son trafiquant et qu’elle a fait tout ça pour le protéger. Son mec ne moufte pas. “Vous racontez n’importe quoi”, intervient le président. Elle sort de ses

gonds : “Espèce de connard ! Je ne crois pas en ta justice !” Le président ne s’énerve pas. Je commence à plaider en expliquant qu’elle veut porter un chapeau trop grand pour elle. Elle se lève comme une furie et m’insulte : “Tu racontes n’importe quoi !” “Voulez-vous une suspension ?” me demande le président en riant. “Oui.” Je passe derrière avec la cliente qui s’énerve encore : “Tu plaides ce que je te dis !” Je plaide ce qu’elle réclame. “Cela ne correspond pas au dossier”, intervient le président. “Laissez-moi terminer.” Il s’est excusé et ne l’a finalement pas massacrée...

« Les femmes sont souvent fidèles à leur malfrat. Elle les couvrent, les suivent, même les plus exigeants. Elles prennent tous les risques, comme s’ils avaient une vraie ascendance sur elles.

« J’en ai défendu d’autres qui ne savaient pas se tenir à l’audience, je pense à ces jeunes Parisiennes d’origine africaine, totalement imbuables. Elles n’en avaient rien à faire de l’avocat, comme du juge ou des policiers. On leur avait dit d’apporter leur baluchon, parce qu’elles risquaient d’être incarcérées. “C’est n’importe quoi !” nous avaient-elles ri au nez, considérant que ce qu’elles avaient fait n’avait aucune importance. Poursuivies pour avoir transporté de la drogue moyennant 4 000 à 5 000 euros, elles sont arrivées au tribunal avec une énorme désinvolture, comme si elles allaient en boîte de nuit. Une vraie bande de copines en goguette, avec leurs gros seins en avant, on aurait eu envie de les gifler. Les deux assesseurs étaient folles de rage, d’autant que le président ne contrôlait pas la situation. Je ne dis pas que tous les hommes ont le sens de l’audience, mais, avec ces filles, on a atteint des sommets. Cela a été un carnage.

« Parfois, c’est plus amusant, comme ce jour où je défendais une femme surnommée “Aïcha”, qui avait été prostituée à Lyon. Elle est arrivée à l’audience habillée en tailleur Chanel et m’a regardé en me disant : “Je fais secrétaire de direction, non ?” Puis elle m’a tendu des fiches de paye bidon de “secrétaire de direction”. “On va se ridiculiser”, l’ai-je prévenue. “Ah, ça m’a coûté assez cher !” a-t-elle tranché. »

Maître Emmanuel Marsigny :
« Elle avait un côté épicière... »

« D'un côté, il y a celles qui sont de vraies voyous, des filles qu'il ne faut pas chatouiller. De l'autre, on voit de plus en plus de femmes poursuivies parce que les hommes utilisent leurs comptes bancaires ; on pourrait parler de délinquance passive, d'une délinquance d'oreillers.

« Au milieu, je vois une troisième catégorie, celle des femmes avides que motive l'appât du gain plus que le pouvoir. Ce qui intéresse le plus celles-ci, c'est moins la peine qu'elles encourent que le fait de savoir si elles pourront récupérer les avoirs saisis, et quand. Je pense à cette Colombienne qui, son mari décédé, s'était lancée dans le trafic de cocaïne, à Paris. Elle avait un côté épicière, le nez sur ses comptes. Avec elle, c'était cash, droit au but. Ça ne rigolait pas. »

Maître Olivier Schnerb : « Une femme est punie plus sévèrement qu'un homme... »

« Si l'homme est censé apporter la becquée pour le nid, la femme est accusée de voler pour elle. La femme délinquante est punie plus sévèrement que l'homme dans une situation similaire, mais pas seulement : aux yeux des magistrats comme à ceux des jurés, elle a un côté plus antipathique que l'homme.

« Les femmes sont cependant moins exposées à la délinquance pour des raisons évidentes : elles sont moins enclines à la violence et moins fréquemment au chômage. Les femmes immigrées, quant à elles, s'insèrent mieux que les hommes : ou elles travaillent, ou elles n'ont pas la faculté d'aller et de venir.

« Certaines craquent par elles-mêmes, sans qu'un homme les "maque", je pense à cette jeune femme qui passait de la drogue parce qu'elle en prenait elle-même. À ces aides ménagères qui détournent des biens, à ces dames de compagnie qui craquent. Le braquage et le vol avec violence ne sont pas non plus l'apanage des hommes.

« Celles que l'on rencontre en prison sont généralement assez contentes de ce qu'elles ont fait. Elles nourrissent une forme de haine, que je m'emploie à pondérer en vue des assises. Que l'on ait tué son mari ou

attaqué une banque, on ne peut pas plaider la satisfaction du devoir accompli ! »

Maître Pascal Garbarini :
« Quand les juges convoquent les épouses... »

« Le voyou qui a compris que la voyoucratie était un métier pose ce postulat : sa femme ne doit être informée de rien. Pour la protéger, elle : ne sachant rien, elle ne peut rien dire. Tant qu'à entreposer une cantine chez elle, autant qu'elle puisse démontrer qu'elle ne l'a jamais ouverte et qu'elle ignorait qu'elle contenait des armes !

« Quand les juges convoquent les épouses, ça se crispe. Les voyous ne comprennent pas. Une règle non écrite veut d'ailleurs qu'ils ne le fassent pas, même si une *femme a* nourri ou abrité son homme pendant sa cavale. Ils ne le font que dans l'espoir d'exercer une pression.

« Dans la société corse, la femme commande à la maison, selon le système du matriarcat. Ce n'est pas la testostérone qui régent la famille, ce sont des principes, illégaux si l'on parle du monde des voyous. Si l'organisation criminelle est une famille, la femme a son rôle à jouer. Elle peut être le gardien des postulats de la famille. Elle peut même assurer la relève en cas de période trouble, en fonction du respect qu'elle suscite.

« La femme peut devenir une rivale si elle a une trop forte personnalité et prend du pouvoir, comme le suggèrent les scénaristes de la série Mafiosa, qui a pour cadre la Corse, ou la série Gomorra, inspirée du livre de Roberto Saviano. Elle ne peut pas être le chef, du moins en théorie. Elle doit être à sa place : point d'ancrage, d'équilibre et de repère, elle est intouchable. Elle est la mama, la mère des enfants et la femme du chef. Le jour où un policier est désobligeant avec elle, on change de dimension et le ton monte vite : “À quoi tu joues ? Où veux-tu en venir ?”

« Je me souviens d'un braqueur corse, spécialiste de l'attaque de banques par les égouts, il avait par ailleurs monté un trafic à la carte bancaire. Il achetait des téléviseurs qu'il stockait chez sa femme, lorsqu'il apprend qu'il s'est fait griller par l'un de ses complices. Interrogé par la brigade de répression du banditisme, il se met trois coups de tête et se jette sur les

procès-verbaux, qu'il macule de sang. Sa hantise, à cet instant, c'était que la police débarque chez sa compagne, alors enceinte, et que la perquisition déclenche une fausse couche. Il est transféré chez le juge auquel il propose un marché : il ne dépose pas plainte contre les policiers et lui donne l'adresse de sa femme, ce qui permettra la saisie de la marchandise, à condition qu'il la laisse libre une fois mise en examen pour recel, en échange de quoi il reconnaît les faits. Le juge a accepté.

« Le procès venu, il se moquait de sa peine, mais voulait que sa femme soit relaxée, ce que le tribunal nous a accordé. »

Maître Michel Konitz :
« Il y a toujours une histoire d'amour »

« Braquer avec son homme, c'est comme faire l'amour dans une église : c'est transgressif. Plus sobrement, se retrouver seul avec son mec dans une agence bancaire, c'est comme faire un voyage autour du monde.

« Je me souviens d'avoir été écarté par un couple parce que je demandais à ma cliente, une très belle femme, de dire qu'elle avait agi sous l'emprise de son mec. J'en ai connu une autre qui a tout mis sur le dos de son compagnon... mais elle a fini par l'épouser pour lui montrer son amour. Derrière les couples qui montent au braquage, il y a toujours une histoire d'amour, mais cela ne marche pas dans les deux sens : je n'ai jamais entendu un homme me dire qu'il avait braqué une banque par amour pour une femme. On est sur le mode : "Je t'aime, je te suis partout", quelle que soit la situation. »

Maître Jean-Yves Liénard :
« La femme était une espèce protégée »

« La femme voyou a longtemps été protégée de la violence. Abattre une femme, c'était un crime culturel. Cela ne se faisait pas. La femme était une espèce protégée, du moins chez les voyous corses, qui avaient cette élégance de ne pas s'en prendre à elles...

« La place des femmes dans le monde des voyous, telle que je la vois, c'est d'abord celle de femme de détenu, obligée de laver le linge, de passer ces portiques humiliants où elles doivent enlever le soutien-gorge qui sonne, de faire entrer s'il le faut une puce ou de la came. Une immense misère !

« J'en ai cependant connue une qui s'est lancée dans les vols à main armée. Elle était gamine lorsqu'elle est tombée sous le charme d'un garçon dont le frère avait été lourdement condamné. Ensemble, ils ont commis une trentaine de vols à main armée, avec une particularité : ils se déplaçaient en vélo. Lui la considérait comme sa chose, jusqu'au jour où elle a voulu le quitter. Dans l'espoir fou de contrer la volonté de cette femme, il est allé voir les flics et leur a dit : "Nous avons commis trente vols à main armée, j'étais sous la coupe de cette femme." Ils se sont retrouvés tous les deux en prison. Mais l'histoire n'est pas finie. Ultime saloperie, il écrit une lettre avant de se suicider, lettre qui commence ainsi : "À l'heure où un homme doit mourir, il doit dire la vérité..." Et là, il la carbonise à nouveau, à la veille du procès devant les assises, où elle va être condamnée à sept ans de prison ».

Maître Denis Fayolle :

« La bourgeoise fascinée par les bad boys »

« Il est parfois difficile de demander à une femme voyou de *venir* devant le tribunal avec une queue-de-cheval bien soignée, mais c'est tout notre défi d'avocat. Je reconnais que le rôle peut être difficile à tenir, pourtant, devant les assises, il faut aussi savoir faire passer un peu d'émotion, même quand on n'en ressent aucune et qu'on n'a pas l'habitude de jouer sur le registre du charme, de la sensualité, de la compassion, encore moins de chercher des excuses. Il faut aussi s'abstenir de riposter, même quand ce serait naturel.

« Nous, avocats, savons que l'on inflige plus facilement une peine de vingt ans à un homme qu'à une femme, encore convient-il de tenir sa place dans le box.

« Je distinguerais trois profils récurrents. Le premier, c'est celui de la bourgeoise fascinée par les bad boys et qui se retrouve en train de jouer les

“ouvreuses” dans une bijouterie pour ses copains braqueurs. Elle sera renvoyée devant les assises, mais ne fera que quelques mois de prison.

« Le deuxième, c’est celui de la dealeuse d’une vingtaine d’années qui joue la dure devant le juge d’instruction, ne reconnaît rien et vit sa détention comme un homme, sans jamais se plaindre, mais en collectionnant les incidents avec l’administration pénitentiaire. Le jour de l’audience, survêtement sur le dos et Nike aux pieds, elle est difficile à canaliser et continue à jouer les rebelles, au risque de prendre deux ou trois ans ferme.

« Le troisième profil, c’est la vraie “voyoute” comme on en croise à Marseille ; elle arrive devant le tribunal avec les félicitations de l’administration pénitentiaire, écoute les conseils de son avocat, joue volontiers celle qui a été dépassée par les événements, peut même se montrer drôle et chaleureuse derrière ce mélange de séduction et de violence que l’on retrouve chez les figures masculines du banditisme. »

Maître Yann Lebras : « Séduire... »

« Au parloir, le glauque n’empêche pas la sensualité. Avec un avocat, une femme détenue peut minauder, à nous de ne renvoyer aucun signe. Autant il peut arriver que des avocates tombent sous le charme de détenus, autant cela n’arrive pas, à ma connaissance, dans l’autre sens. C’est une saine mesure de sécurité, car, derrière ces femmes, il y a souvent un voyou, et le voyou ne pardonne pas : quand quelque chose ne lui convient pas, il met un contrat. Il suffit de le savoir pour ne pas partir dans le décor. Car c’est inhérent à ce milieu : l’attirance pour le voyou reste une constante. Séduire fera toujours partie de l’arsenal du beau gosse. »

Maître William Pineau :

« Elles sont en proie à des rituels magiques »

« En prison, j’ai surtout rencontré des filles en perdition, embarquées dans une délinquance de survie sur fond d’intolérance à la frustration ; certaines n’en sortent que le jour où elles se rangent et font des enfants. J’ai rencontré des femmes en proie aux stupéfiants, dans une logique de revente

ou instrumentalisées par des hommes. J'ai vu toutes ces Latino-Américaines en butte aux amendes douanières calculées en fonction de la quantité de drogue saisie sur elles et à la contrainte par corps, dont on prolongeait la peine en espérant qu'elles payeraient, alors qu'elles sont insolvables ; pas vraiment professionnelles, elles étaient toutes isolées, pas soutenues et plutôt résignées.

« Il y a la catégorie des Mamas africaines ; convaincues du fait qu'il arrivera du mal à leur famille si elles ne respectent pas les injonctions, elles expliquent toutes qu'elles sont en proie à des rituels magiques. Elles doivent racheter leur liberté, avant de devenir elles-mêmes des semi-proxénètes.

« Il y a aussi ce profil, plus rare, de la fêtarde qui se transforme en vendeuse de cocaïne et profite de tous ses contacts dans la nuit pour s'enrichir.

« Il y a encore ces femmes qui piquent dans la caisse en se disant qu'elles rembourseront, qui s'effondrent lorsqu'elles sont confondues.

« Il y a enfin le crime de sang, quand madame sort le couteau au sein du couple, telle cette veuve noire, *condamnée à deux reprises – et on ne compte pas les ratages –, aussi hystérique que glaciale.* »

ÉPILOGUE (EN CHANSON)

Voici l'extrait d'une chanson du rappeur français Nessbeal (né en 1978 à Boulogne-Billancourt, d'origine marocaine), écrite à la gloire de la femme, intitulée Ginger Wine. Où l'on voit que la femme est (aussi) l'avenir du voyou, à condition bien sûr qu'elle soit sexy, qu'elle ne rechigne pas à passer une frontière avec de la drogue, qu'elle en consomme, mais en sachant se tenir, qu'elle tienne sa langue devant la police, qu'elle n'ait peur de rien, pas même de tenir le territoire en l'absence de son homme, encore moins de faire usage de son arme, et qu'elle fasse l'amour comme il en rêve. En voici quelques lignes :

Ginger Wine, elle passe la brown [drogue] dans la douane, elle tient les shlass [toxicomanes] [...]

Elle pillave [vole], elle bédave [fume], Ginger Wine c'est pas une épave [...]

Ferme sa gueule, femme de soldat c'est pas une lance-ba [balance] [...]

S'tu tombes au parloir [en prison], elle t'ramènera la pefra [un shit de qualité] [...]

Ginger sex machine au lit elle m'a achevé [...]

Calibrée elle porte la cagoule, n'hésite pas, tire sur la foule

OceanofPDF.com